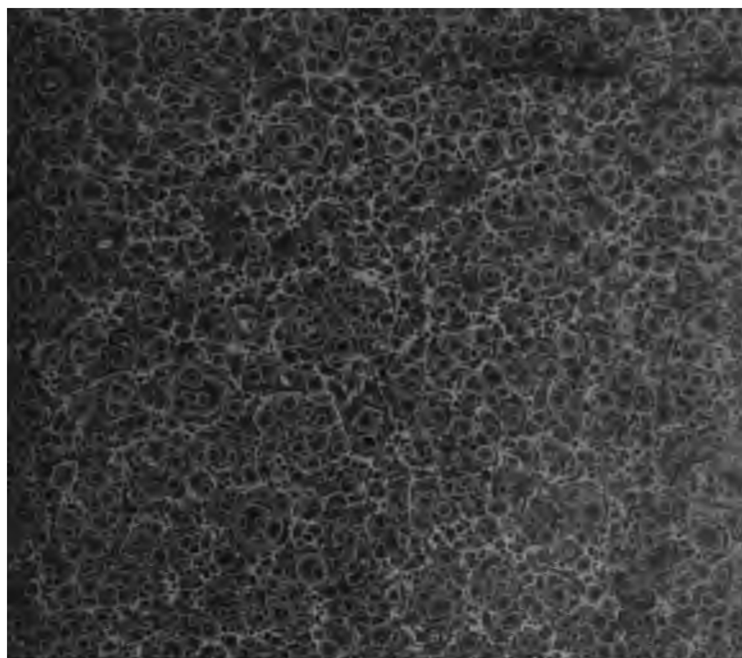
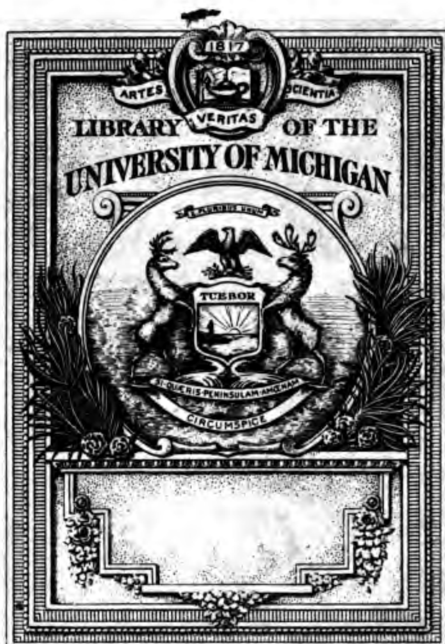
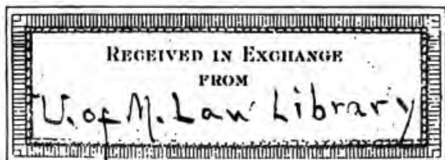



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

OEUVRES
DE M. GUIZOT



HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

I

Imprimé chez Paul Renouard, rue Garancière, 5.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE

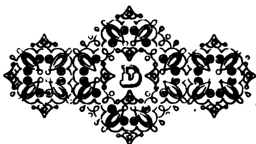
DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES Ier

JUSQU'A SA MORT

PAR M. GUIZOT, François Pierre Guillaume

Nouvelle Édition

I



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS

1847

Imprimé chez Paul Renouard, rue Garancière, 5.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE

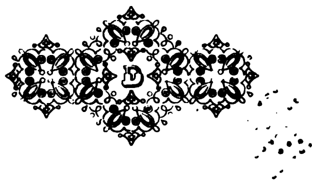
DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES Ier

JUSQU'A SA MORT

PAR M. GUIZOT, François Pierre Guillaume

Nouvelle Édition

I



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS

1847



AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

L'histoire de la révolution d'Angleterre comprend trois grandes périodes. Dans la première, sous Charles Ier (1625-1649), la révolution se prépare, éclate et s'accomplit. Dans la seconde, sous le Long-Parlement et Cromwell (1649-1660), elle essaie de fonder son propre gouvernement, qu'elle appelle la République, et succombe dans ce travail. La troisième période est celle de la réaction monarchique, exploitée par la prudence sceptique de Charles II qui ne lui demande que de satisfaire

s'abuse sur leur vrai caractère, et qu'on ne leur assigne pas, dans l'histoire du monde, la place qui leur convient.

A en croire une opinion aujourd'hui fort répandue, il semble que ces deux révolutions aient été des événements étranges, émanés de principes et conçus dans des desseins inouïs; qui ont jeté la société hors de ses voies anciennes et naturelles; des ouragans, des tremblements de terre, un de ces phénomènes mystérieux enfin qui ne se rattachent point aux lois connues des hommes, et éclatent subitement, comme un coup d'État de la Providence, peut-être pour détruire, peut-être pour rajeunir. Amis et ennemis, panégyristes et détracteurs, tiennent en ceci le même langage : au gré des uns, ces crises glorieuses ont mis au jour, pour la première fois, la vérité, la liberté, la justice; avant elles, tout était absurdité, iniquité, tyrannie; à elles seules le genre humain doit son salut : selon les autres, ces catastrophes déplorables ont interrompu un long âge de sagesse, de vertu, de bonheur; leurs auteurs ont proclamé des maximes, élevé des

prétentions, commis des attentats jusque-là sans exemple; les peuples, dans un accès de folie, se sont écartés de leur route accoutumée; un abîme s'est ouvert sous leurs pas.

Ainsi, soit qu'on les célèbre ou qu'on les déplore, pour les bénir ou pour les maudire, tous s'accordent à tout oublier en présence des révolutions, à les isoler absolument du passé, à les rendre responsables de la destinée du monde, à les charger seules de l'anathème ou de la gloire.

Il est temps d'échapper à ces mensongères et puériles déclamations.

Loin d'avoir rompu le cours naturel des événements en Europe, ni la révolution d'Angleterre ni la nôtre n'ont rien dit, rien voulu, rien fait qui n'eût été dit, souhaité, fait ou tenté cent fois avant leur explosion. Elles ont proclamé l'illégitimité du pouvoir absolu : le libre consentement en matière de lois ou d'impôts et le droit de résistance à main armée étaient au nombre des principes constitutifs du régime féodal, et l'Église a souvent répété ces paroles de saint Isidore, qu'on lit dans les canons du quatrième concile

de Tolède : « Celui-là est roi qui régit son peuple « justement; s'il fait autrement, il ne sera plus « roi. » Elles ont attaqué le privilége et travaillé à introduire plus d'égalité dans l'ordre social : autant en ont fait les rois dans l'Europe entière, et jusqu'à nos jours les progrès de l'égalité civile se sont fondés sur les lois et mesurés par les progrès de la royauté. Elles ont demandé que les fonctions publiques fussent ouvertes à tous les citoyens, distribuées selon le mérite seul, et que le pouvoir se donnât au concours : c'est le principe fondamental de la constitution intérieure de l'Église, et elle l'a non-seulement mis en vigueur, mais hautement professé. Soit qu'on regarde aux doctrines générales des deux révolutions ou aux applications qu'elles en ont faites, qu'il s'agisse du gouvernement de l'État ou de la législation civile, des propriétés ou des personnes, de la liberté ou du pouvoir, on ne trouvera rien dont l'invention leur appartienne, rien qui ne se rencontre également, qui n'ait au moins pris naissance dans les temps qu'on appelle réguliers.

Ce n'est pas tout : ces principes, ces desseins,

ces efforts qu'on attribue exclusivement à la révolution d'Angleterre et à la nôtre, non-seulement les ont devancées de plusieurs siècles, mais ce sont les mêmes principes, les mêmes efforts auxquels la société doit en Europe tous ses progrès. Est-ce par ses désordres et ses priviléges, par la brutalité de sa force et l'abaissement des hommes sous son joug, que l'aristocratie féodale a pris part au développement des nations? Non; mais elle a lutté contre la tyrannie royale; elle a usé du droit de résistance, et maintenu les maximes de la liberté. De quoi les peuples ont-ils béni les rois? Est-ce de leurs prétentions au droit divin, au pouvoir absolu, de leurs prodigalités, de leur cour? Non, mais les rois ont attaqué le régime féodal, le privilége aristocratique; ils ont porté l'unité dans la législation, dans l'administration; ils ont secondé les progrès de l'égalité. Et le clergé, d'où est venu sa force? Comment a-t-il concouru à la civilisation? Est-ce en se séparant du peuple, en s'épouvantant de la raison humaine, en sanctionnant au nom du ciel la tyrannie? Non, mais il a réuni pêle-mêle dans ses

églises, et sous la loi de Dieu, les petits et les grands, les pauvres et les riches, les faibles et les forts; il a honoré et cultivé la science, institué des écoles, favorisé la propagation des lumières et l'activité des esprits. Qu'on interroge l'histoire des maîtres du monde; qu'on examine l'influence des diverses classes qui ont décidé de son sort; partout où quelque bien se laissera voir, dès que la longue reconnaissance des hommes attestera un grand service rendu à l'humanité, c'est qu'un pas a été fait vers le but qu'ont poursuivi la révolution d'Angleterre et la nôtre; on se sentira en présence de quelqu'un des principes qu'elles ont voulu faire prévaloir.

Qu'on cesse donc de les peindre comme sde apparitions monstrueuses dans l'histoire de l'Europe; qu'on ne nous parle plus de leurs prétentions inouïes, de leurs infernales inventions : elles ont poussé la civilisation dans la route qu'elle suit depuis quatorze siècles; elles ont professé les maximes, avancé les travaux auxquels l'homme a dû, de tout temps, le développement de sa nature et l'amélioration de son sort; elles ont

fait ce qui a fait tour à tour le mérite et la gloire du clergé, de la noblesse et des rois.

Je ne pense pas qu'on s'obstine longtemps à les condamner absolument parce qu'elles sont chargées d'erreurs, de malheurs et de crimes : il faut en ceci tout accorder à leurs adversaires, les surpasser même en sévérité, ne regarder à leurs accusations que pour y ajouter, s'ils en oublient, et puis les sommer de dresser à leur tour le compte des erreurs, des crimes et des maux de ces temps et de ces pouvoirs qu'ils ont pris sous leur garde. Je doute qu'ils acceptent le marché.

Veut-on savoir par où les deux révolutions se distinguent de toute autre époque, ce qui fait que, tout en continuant l'œuvre commune des siècles, elles ont mérité leur nom et changé en effet la face du monde? Le voici.

Des puissances diverses ont successivement dominé dans la société européenne et marché tour à tour à la tête de la civilisation. Après la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares, au milieu de la dissolution de tous les liens, de la ruine de tous les pouvoirs, la domi-

nation échut partout à la force brutale et hardie; l'aristocratie conquérante prit possession de toutes choses, personnes et terres, peuple et pays. En vain quelques grands hommes, Charlemagne en France, Alfred en Angleterre, essayèrent de soumettre ce chaos à l'unité du régime monarchique. Toute unité était impossible. La hiérarchie féodale fut la seule forme que voulut accepter la société. Elle envahit tout, l'Église comme l'État; les évêques, les abbés, devinrent des barons; le roi fut le premier seigneur. Quelque grossière et chancelante que fût cette organisation, l'Europe lui a dû ses premiers pas hors de la barbarie. C'est entre les propriétaires de fiefs, par leurs relations, leurs lois, leurs usages, leurs sentiments, leurs idées, que la civilisation européenne a commencé.

Ils pesaient horriblement sur les peuples. Le clergé seul essayait de réclamer en faveur de tous, un peu de raison, de justice, d'humanité. Quiconque ne tenait pas une place dans la hiérarchie féodale n'avait que les églises pour asile et les prêtres pour protecteurs. Bien insuffisante, cette

protection était immense pourtant, car elle était seule. Les prêtres d'ailleurs offraient seuls quelque aliment à la nature morale de l'homme, à ce besoin de penser, de savoir, d'espérer, et de croire, besoin invincible qui surmonte tous les obstacles et survit à tous les malheurs. L'Église acquit bientôt dans l'Europe entière un pouvoir prodigieux. La royauté naissante lui prêta une nouvelle force en empruntant son appui. La prépondérance passa des mains de l'aristocratie conquérante aux mains du clergé.

Avec l'alliance de l'Église et par sa propre vertu, la royauté grandit et s'éleva au-dessus de ses rivaux; mais à peine le clergé l'eût secourue qu'il voulut l'asservir. Dans ce nouveau péril, la royauté appela à son aide, quelquefois les barons devenus moins redoutables, plus souvent les bourgeois, le peuple, déjà assez forts pour bien servir, pas assez pour exiger de leurs services un haut prix. Par eux la royauté triompha dans sa seconde lutte, et devint à son tour le pouvoir dominant, investi de la confiance des nations.

Telle est l'histoire de l'ancienne Europe : l'a-

ristocratie féodale, le clergé, la royauté, l'ont tour à tour possédée, ont successivement présidé à sa destinée et à ses progrès. C'est à leur coexistence et à leur lutte qu'elle a dû longtemps tout ce qu'elle a conquis de liberté, de prospérité, de lumières, en un mot le développement de sa civilisation.

Au XVIIe siècle en Angleterre, au XVIIIe en France, toute lutte entre ces trois pouvoirs avait cessé; ils vivaient ensemble dans une molle paix. On peut même dire qu'ils avaient perdu leur caractère historique et jusqu'au souvenir des travaux qui avaient fait jadis leur force et leur éclat. L'aristocratie ne défendait plus les libertés publiques, pas même les siennes propres; la royauté ne travaillait plus à l'abolition du privilége aristocratique; il semblait même qu'elle devînt favorable aux possesseurs de ce privilége, en retour de leur servilité: le clergé, pouvoir spirituel, avait peur de l'esprit humain, et ne sachant plus le conduire, le sommait avec menace de s'arrêter. Cependant la civilisation suivait son cours, chaque jour plus générale et plus active. Abandonné de ses anciens chefs, surpris de leur apathie, de

leur humeur, et de voir qu'on faisait moins pour lui à mesure que croissaient ses forces et ses désirs, le public en vint à penser qu'il lui appartenait de faire ses affaires lui-même, et se chargeant seul de tous les rôles dont personne ne s'acquittait plus, il réclama à la fois la liberté contre la couronne, l'égalité contre l'aristocratie, les droits de l'intelligence humaine contre le clergé. Alors éclatèrent les révolutions.

Elles firent au profit d'une puissance nouvelle, ce qu'avait déjà vu plusieurs fois l'Europe; elles donnèrent à la société les chefs qui voulaient et pouvaient la diriger dans ses progrès. A ce titre seul, l'aristocratie, l'Eglise et la royauté avaient tour à tour possédé la prépondérance. Le public s'en empara en vertu du même droit, par les mêmes moyens, au nom des mêmes nécessités.

Telle est l'œuvre véritable, le caractère dominant de la révolution d'Angleterre comme de la nôtre. Après les avoir considérées comme absolument semblables, on a prétendu que les apparences seules leur étaient communes. La première, a-t-on dit, a été politique plutôt que sociale; la

seconde a voulu changer tout ensemble la société et le gouvernement; l'une a recherché la liberté, l'autre l'égalité; l'une, religieuse encore plus que politique n'a fait que substituer un dogme à un dogme, une Eglise à une Eglise; l'autre, philosophique surtout, a réclamé la pleine indépendance de la raison. Comparaison ingénieuse et qui n'est pas sans vérité, mais presque aussi superficielle, aussi légère que l'opinion qu'elle prétend réformer. De même que, sous la ressemblance extérieure des deux révolutions, de grandes différences se laissent entrevoir, de même sous leurs différences se cache une ressemblance encore plus profonde. La révolution d'Angleterre, il est vrai, par les mêmes causes qui la firent éclater plus d'un siècle avant la nôtre, garda, de l'ancien état social, une plus forte empreinte : là des institutions libres, nées du sein de la barbarie, avaient survécu même au despotisme qu'elles n'avaient pu prévenir; l'aristocratie féodale, une portion du moins, avait uni sa cause à celle du peuple; la royauté, même aux jours de sa prépondérance, n'avait jamais été pleinement ni paisiblement absolue;

l'Eglise nationale avait commencé elle-même la réforme religieuse et provoqué les hardiesses de l'esprit humain. Partout, dans les lois, les croyances, les mœurs, la révolution trouvait son œuvre à moitié accomplie; et de ce régime qu'elle voulait changer lui venaient en même temps des secours et des obstacles, d'utiles alliés et des adversaires encore puissants. Aussi offrit-elle un bizarre mélange des éléments en apparence les plus contraires, à la fois aristocratique et populaire, religieuse et philosophique, invoquant tour à tour des lois et des théories, proclamant tantôt un nouveau joug pour les consciences, tantôt leur pleine liberté, quelquefois étroitement retenue dans les liens des faits, quelquefois livrée aux plus audacieuses tentatives, placée enfin entre l'ancien et le nouvel état social plutôt comme un pont pour passer de l'un à l'autre que comme un abîme pour les séparer.

La plus terrible unité, au contraire, a régné dans la révolution française; l'esprit nouveau y a dominé seul; l'ancien régime, loin de prendre dans le mouvement sa place et sa part, n'a songé

qu'à s'en défendre, et s'est à peine défendu un moment; il était sans force comme sans vertu. Au jour de l'explosion, un seul fait restait réel et puissant, la civilisation générale du pays : dans ce grand mais unique résultat étaient venues se perdre les vieilles institutions, les vieilles mœurs, les croyances, les souvenirs, la vie nationale tout entière. Tant de siècles actifs et glorieux n'avaient rien produit que la France. De là l'immensité des résultats de la révolution, et aussi de ses égarements; elle a possédé le pouvoir absolu.

Certes la différence est grande et mérite qu'on en tienne compte; elle frappe surtout quand on considère les deux révolutions en elles-mêmes, comme des événements isolés, en les détachant de l'histoire générale, et pour démêler, si je puis ainsi parler, leur physionomie propre, leur caractère individuel. Mais qu'elles reprennent leur place dans le cours des siècles, qu'on examine ce qu'elles ont fait pour le développement de la civilisation européenne, on verra la ressemblance reparaître et s'élever au-dessus de toutes les diversités. Suscitées par les mêmes causes, par

la décadence de l'aristocratie féodale, de l'Eglise et de la royauté, elles ont travaillé à la même œuvre, à la domination du public dans les affaires publiques; elles ont lutté pour la liberté contre le pouvoir absolu, pour l'égalité contre le privilége, pour les intérêts progressifs et généraux contre les intérêts stationnaires et individuels. Leurs situations ont été diverses, leurs forces inégales; ce que l'une a conçu clairement, l'autre n'a fait que l'entrevoir; dans la carrière que l'une a parcourue, l'autre s'est bientôt arrêtée; sur le même champ de bataille, l'une a trouvé la victoire, l'autre des revers; l'une a péché par le cynisme, l'autre par l'hypocrisie; celle-ci a été plus sage, celle-là plus puissante : mais les moyens et les succès ont varié seuls, la tendance était la même comme l'origine, les désirs, les efforts, les progrès, se sont dirigés vers le même but; ce que l'une a tenté ou accompli, l'autre l'a accompli ou tenté. Quoique coupable de persécutions religieuses, la révolution d'Angleterre a vu s'élever dans ses rangs la bannière de la liberté de conscience; malgré ses alliances

aristocratiques, elle a fondé la prépondérance des communes; plus occupée de l'ordre civil, elle a cependant réclamé une législation plus simple, la réforme parlementaire, l'abolition des substitutions, du droit d'aînesse; et, bien que déçue dans des espérances prématurées, elle a fait faire à la société anglaise un pas immense hors de la monstrueuse inégalité du régime féodal. Telle est enfin l'analogie des deux révolutions que la première n'eût jamais été bien comprise si la seconde n'eût éclaté.

De nos jours en effet l'histoire de la révolution d'Angleterre a changé de face : Hume[1] était en possession de former sur son compte l'opinion de l'Europe; et malgré l'appui de Mirabeau, les déclamations de mistriss Macaulay[2] n'avaient pu ébranler son autorité. Tout à coup les esprits ont

[1] Le premier volume de l'*Histoire des Stuart* de Hume parut en Angleterre en 1754, et le second en 1756.

[2] L'ouvrage de mistriss Macaulay devait être une *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques I jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre;* mais il s'arrête à la chute de Jacques II. Il a été publié en Angleterre de 1763 à 1783. Il n'a paru en France que deux volumes de la traduction, publiés en 1791, sous le nom de Mirabeau.

retrouvé leur indépendance; une foule d'ouvrages ont attesté, non-seulement que cette époque redevenait l'objet d'une vive sympathie, mais que les récits et les jugements de Hume avaient cessé de satisfaire l'imagination et la raison du public. Un grand orateur, M. Fox[1], des écrivains distingués, MM. Malcolm Laing[2], Mac-Diarmid[3], Brodie[4], Lingard[5], Godwin[6], etc., se sont empressés de répondre à cette curiosité nouvelle. Né en France, ce mouvement ne pouvait manquer de s'y faire sentir; l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain,

[1] *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, Londres, 1804, in-4°. — La traduction française publiée à Paris, 1809, 2 vol. in-8°, est très-incomplète.

[2] *History of Scotland from the union of the crowns to the union of the Kingdoms*, 4 vol. in-8°. La première édition est de 1800.

[3] *Lives of British statesmen*, 2 vol. in-8°, deuxième édition, Londres, 1820. Le second volume contient les vies de Strafford et de Clarendon.

[4] *History of the British empire from the accession of Charles I to the restoration of Charles II*, 4 vol. in-8. — Edimbourg, 1822.

[5] *History of England;* les tomes IX et X (Londres, in-8°, 1825) contiennent les règnes de Jacques I et de Charles I.

[6] *History of the commonwealth of England;* Londres, t. 1, 1824; les trois autres volumes ont paru depuis.

l'*Histoire de la révolution de* 1688 par M. Mazure, prouvent évidemment que, chez nous aussi, Hume ne suffit plus à personne; et j'ai pu moi-même publier la volumineuse collection des Mémoires originaux de cette époque sans lasser l'attention ni épuiser la curiosité des lecteurs [1].

Il me siérait peu d'entrer ici dans un examen détaillé de ces ouvrages; mais je ne crains pas d'affirmer, que sans la révolution française, sans les vives lumières qu'elle a répandues sur la lutte des Stuart et du peuple anglais, ils ne posséderaient point les mérites nouveaux qui les distinguent. Je n'en veux pour preuve que la différence qui se fait remarquer entre ceux que la Grande-Bretagne a produits et ceux qu'a vus naître la France. Quelque patriotique intérêt qu'inspire, aux auteurs des premiers, la révolution de 1640, même quand ils se rangent sous la bannière de quelqu'un des partis qu'elle a enfantés, la critique historique domine dans leur travail; ils s'ap-

[1] Cette collection, complétement terminée, forme 25 vol. in-8°, — Paris, chez Didier.

pliquent surtout à rechercher exactement les faits, à comparer et débattre les témoignages; ce qu'ils racontent est pour eux une ancienne histoire qu'ils savent bien, non un drame auquel ils assistent; un siècle passé, déjà lointain, qu'ils mettent du prix à bien connaître, mais au sein duquel ils ne vivent point. M. Brodie partage contre Charles Ier et les cavaliers, toutes les préventions, toutes les méfiances, toutes les colères des plus amers puritains, et aucune des fautes, aucun des torts de ces derniers ne frappe ses regards. Il semble que tant de passion doive produire un récit très-animé, où le parti qui excite dans l'âme de l'écrivain une telle sympathie sera peint avec vérité et chaleur. Il n'en est rien: malgré l'ardeur de ses préoccupations, M. Brodie étudie et ne voit point, discute et ne peint point; il admire le parti populaire sans le mettre en scène, et son ouvrage est une savante et utile dissertation, non une histoire morale et vivante. M. Lingard ne partage aucune des opinions, aucune des affections de M. Brodie; il demeure impartial entre le roi et le parlement; il ne plaide

aucune cause, et ne s'attache point à réfuter les erreurs de ses devanciers; il se vante même de n'avoir pas ouvert l'ouvrage de Hume depuis qu'il a entrepris le sien; il a écrit, dit-il, à l'aide des seuls monuments originaux, toujours en présence des temps qu'il voulait raconter, et avec une ferme résolution d'écarter toute vue systématique. A la suite de cette impartialité la vie est-elle rentrée dans l'histoire? Nullement : l'impartialité de M. Lingard n'est ici que de l'indifférence; prêtre catholique, peu lui importe que les anglicans ou les presbytériens triomphent; or l'indifférence ne lui a pas mieux réussi que la passion à M. Brodie pour pénétrer au delà de la forme extérieure, et, pour ainsi dire, matérielle des événements; et le principal mérite de son travail est encore d'avoir soigneusement examiné, assez complétement recueilli et bien diposé les faits. M. Malcolm Laing a démêlé avec plus de sagacité le caractère politique de la révolution; il montre fort bien que, sans se rendre nettement compte de son but, elle a voulu, dès l'origine, déplacer le pouvoir, le faire des-

cendre dans la chambre des communes, substituer ainsi le gouvernement parlementaire au gouvernement royal, et qu'elle n'a pu se reposer que dans ce résultat. Mais le côté moral de l'époque, l'enthousiasme religieux, les passions populaires, les intrigues de parti, les rivalités personnelles, toutes ces scènes, où se déploie la nature humaine affranchie des habitudes et des lois, ne se retrouvent point dans son livre; c'est le rapport d'un juge clairvoyant, mais qui ne connaît que l'instruction écrite, et n'a fait comparaître en personne devant lui ni les acteurs ni les témoins. Je pourrais passer en revue tous les ouvrages dont l'Angleterre s'est récemment enrichie à ce sujet; ils m'offriraient tous le même caractère, un retour marqué d'intérêt pour cette grande crise de la vie nationale, une étude plus attentive des faits qui s'y rapportent, un sentiment plus vif de ses mérites, une plus juste appréciation de ses causes, de ses conséquences; mais ce n'est encore que de la méditation et de la science, un travail d'érudit ou de philosophe; j'y chercherais en vain cette sympathie naturelle

de l'écrivain pour son sujet, qui porte dans l'histoire la lumière et la vie; et si Hampden ou Clarendon venaient à renaître, j'ai peine à croire qu'ils y reconnussent leur temps.

J'ouvre l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain, et je me sens en présence d'un autre spectacle; elle est moins complète, moins savante, moins exacte que plusieurs de celles dont je viens de parler; mais partout se révèle une prompte et vive intelligence des opinions, des passions, des vicissitudes révolutionnaires, des dispositions publiques, des caractères individuels, de la nature indomptable et des formes si changeantes des partis; la raison de l'historien sait comprendre toutes les situations, toutes les idées; son imagination s'émeut de toutes les impressions réelles et sincères; son impartialité, un peu trop sceptique peut-être, est cependant plus animée que ne l'a été souvent la passion même des avocats exclusifs d'une cause; et quoique la révolution n'apparaisse dans son livre que resserrée dans le cadre trop étroit d'une biographie, elle y est plus claire, plus vivante que partout ailleurs.

C'est que, sans parler des avantages du talent, M. Villemain a eu ceux de la situation ; il a regardé et jugé la révolution d'Angleterre du sein de la révolution française ; il a trouvé, dans les événements et les hommes qui se sont déployés sous ses yeux, la clef de ceux qu'il avait à peindre ; il a puisé la vie dans son propre temps, et l'a portée dans le temps qu'il voulait ressusciter.

Je n'ai garde de pousser plus loin ces observations ; je ne les ai hasardées que pour faire mieux sentir combien est profonde l'analogie des deux époques, et aussi pour expliquer comment un Français peut croire que l'histoire de la révolution anglaise n'a pas encore été écrite d'une façon pleinement satisfaisante, et qu'il lui est permis de la tenter. J'ai étudié avec soin presque tous les ouvrages anciens et modernes dont elle a été l'objet ; je n'ai point redouté que cette lecture altérât la sincérité de mes impressions ou l'indépendance de mon jugement ; il y a, ce me semble, trop de timidité à craindre si aisément qu'un auxiliaire ne devienne un maître, ou trop d'orgueil à refuser si absolument tout secours.

Cependant, et si je ne m'abuse, on le reconnaîtra sans peine, les monuments originaux m'ont surtout servi de guides. Je n'ai rien à dire des *Mémoires;* j'ai essayé, dans les *Notices* que j'y ai ajoutées en les publiant, d'en bien expliquer le caractère et le mérite; et ceux qui n'ont pas pris place dans ma Collection, bien que j'en aie fait usage pour mon Histoire, me semblent trop peu importants pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Quant aux Recueils d'actes et documents officiels, ils sont très-nombreux, et quoique souvent exploités, ils abondent encore en richesses inconnues; j'ai eu sous les yeux ceux de Rushworth, de Thurloe, les journaux des deux chambres, l'*Histoire parlementaire,* tant l'ancienne que celle de M. Cobbett, la *Collection des procès politiques*, et un grand nombre d'autres ouvrages du même genre qu'il serait sans intérêt d'énumérer. J'ai aussi trouvé dans les pamphlets du temps, non-seulement de l'Angleterre, mais de la France, quelques renseignements curieux; car le public français fut plus occupé qu'on ne pense de la révolution anglaise; beaucoup de brochures

furent publiées pour et contre, et les Frondeurs se prévalurent plus d'une fois de son exemple contre Mazarin et la cour. Je dois dire aussi, pour rendre justice à un homme et à un travail aujourd'hui trop oubliés, que j'ai très-souvent consulté avec fruit l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoiras, et que, malgré l'infériorité du talent de l'écrivain, la révolution d'Angleterre y est peut-être mieux comprise et plus complétement exposée que dans les ouvrages de la plupart de ses successeurs.

Qu'il me soit permis enfin de déposer ici l'expression de ma reconnaissance pour toutes les personnes qui, en France et en Angleterre, ont bien voulu accorder à mon travail une faveur anticipée et me prêter le plus utile secours. J'ai dû, entre autres, à l'obligeance de sir James Mackintosh, aussi inépuisable que son esprit et son savoir, des indications et des conseils que nul autre n'eût pu me donner; et l'un des hommes qui parmi nous connaissent le mieux l'ancienne histoire aussi bien que l'état présent de l'Angleterre, M. Gallois m'a prodigué, avec une bienveil-

lance que j'ai quelque droit de prendre pour de l'amitié, les trésors de sa bibliothèque et de sa conversation.

F. G.

Paris, avril 1826.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE.



LIVRE I.

Avénement de Charles Ier.—État et dispositions de l'Angleterre.—Convocation du premier parlement.—Esprit de liberté qui s'y manifeste. — Sa dissolution. — Premiers essais de gouvernement arbitraire. — — Leur mauvais succès. — Second parlement. — Accusation du duc de Buckingham.—Dissolution du Parlement.—Mauvaise administration de Buckingham.—Troisième Parlement.—Pétition des droits.— — Prorogation du Parlement. — Assassinat du duc de Buckingham.— Seconde session du troisième parlement. — Nouvelles causes du mécontentement public. — Colère du roi. — Dissolution du troisième parlement.

1625-1629.

Le 27 mars 1625, Charles Ier monta sur le trône, et aussitôt il convoqua un parlement [1]. A peine la chambre des communes était assemblée [2] qu'un homme de bien,

[1] Le 2 avril 1625.

[2] Le 18 juin 1625.

compté sous le dernier règne parmi les adversaires de la cour, sir Benjamin Rudyard se leva, et fit la motion qu'on ne négligeât rien désormais pour maintenir, entre le roi et le peuple, une parfaite harmonie : « Car, dit-il, « nous pouvons tout espérer du prince qui nous gou- « verne, pour le bonheur et les libertés de notre pays[1]. »

Toute l'Angleterre, en effet, se livrait à la joie et à l'espérance. Et ce n'étaient pas seulement ces espérances vagues, ces joies tumultueuses qui éclatent au début d'un nouveau règne ; celles-ci étaient sérieuses, générales, et semblaient bien fondées. Charles était un prince de mœurs graves et pures, d'une piété reconnue, appliqué, instruit, frugal, peu enclin à la prodigalité, réservé sans humeur, digne sans arrogance ; il maintenait dans sa maison la décence et la règle ; tout en lui annonçait un caractère élevé, droit, ami de la justice ; ses manières et son air imposaient aux courtisans et plaisaient au peuple ; ses vertus lui avaient valu l'estime des gens de bien. Lasse des mœurs ignobles, de la pédanterie bavarde et familière, de la politique inerte et pusillanime de Jacques I[er], l'Angleterre se promettait d'être heureuse et libre sous un roi qu'enfin elle pourrait respecter.

Charles et le peuple anglais ne savaient pas à quel

[1] Le 22 juin 1625; *Parliamentary History* (de Cobbett, Londres, 1806), t. 2, col. 5.

point ils étaient déjà étrangers l'un à l'autre, ni quelles causes depuis longtemps actives, et chaque jour plus puissantes, les mettraient bientôt hors d'état de se comprendre et de s'accorder.

Deux révolutions, l'une visible et même éclatante, l'autre intérieure, ignorée, mais non moins certaine, s'accomplissaient vers cette époque ; la première, dans la royauté européenne ; la seconde, dans l'état social et les mœurs du peuple anglais.

C'était le temps où, sur le continent, la royauté, dégagée de ses anciennes entraves, devenait partout à peu près absolue. En France, en Espagne, dans la plupart des États de l'empire germanique, elle avait dompté l'aristocratie féodale, et cessait de protéger les libertés des communes, n'ayant plus besoin de les opposer à d'autres ennemis. La haute noblesse, comme si elle eût perdu jusqu'au sentiment de sa défaite, se pressait autour des trônes, presque fière de l'éclat de son vainqueur. La bourgeoisie, dispersée et d'un esprit timide, jouissait de l'ordre naissant et d'un bien-être jusque-là inconnu, travaillant à s'enrichir et à s'éclairer, mais sans prétendre encore à prendre place dans le gouvernement de l'État. Partout la pompe des cours, la promptitude de l'administration, l'étendue et la régularité des guerres proclamaient la prépondérance du pouvoir royal. Les maximes du droit divin et de la souveraineté des rois

prévalaient, faiblement contestées là même où elles n'étaient pas reconnues. Enfin, les progrès de la civilisation, des lettres, des arts, de la paix et de la prospérité intérieure, embellissant ce triomphe de la monarchie pure, inspiraient aux princes une confiance présomptueuse, aux peuples une complaisance mêlée d'admiration.

La royauté anglaise n'était point demeurée étrangère à ce mouvement européen. Depuis l'avénement de la maison de Tudor[1], elle avait cessé d'avoir pour adversaires ces fiers barons qui, trop faibles pour lutter individuellement contre leur roi, avaient su jadis, en se coalisant, tantôt maintenir leurs droits, tantôt s'associer de vive force à l'exercice du pouvoir royal. Mutilée, appauvrie, abattue par ses propres excès, surtout par les guerres des deux Roses, cette aristocratie, si longtemps indomptable, céda presque sans résistance, d'abord à la tyrannie hautaine de Henri VIII, ensuite à l'habile gouvernement d'Élisabeth. Devenu le chef de l'Église et possesseur de biens immenses, Henri, les distribuant à pleines mains à des familles dont il fondait la grandeur nouvelle ou relevait la grandeur délabrée, commença la métamorphose des barons en courtisans. Sous Élisabeth, cette métamorphose fut consommée. Femme et roi, une

[1] En 1485.

cour brillante plaisait à ses goûts et servait son autorité; la noblesse s'y précipita avec enivrement et sans trop exciter le mécontentement public : rare séduction que de pouvoir se dévouer à un souverain populaire, et rechercher, par les intrigues et au milieu des fêtes, la faveur d'une reine qui avait celle du pays. Les maximes, les formes, le langage, souvent même les pratiques de la monarchie pure étaient pardonnées à un gouvernement utile et glorieux pour la nation; l'affection du peuple couvrait la servilité des courtisans; et auprès d'une femme dont tous les périls étaient des périls publics, un dévouement illimité semblait une loi pour le gentilhomme, un devoir pour le protestant et le citoyen.

Les Stuart ne pouvaient manquer de marcher plus avant dans les voies où, depuis le règne des Tudor, la royauté anglaise était engagée. Écossais et issu du sang des Guise, Jacques Ier, par les souvenirs de sa famille et les habitudes de son pays, était attaché à la France et accoutumé à chercher ses alliés et ses modèles sur ce continent où d'ordinaire un prince anglais ne voyait que des ennemis : aussi se montra-t-il bientôt plus profondément imbu qu'Élisabeth et Henri VIII lui-même des maximes qui fondaient alors en Europe la monarchie pure; il les professait avec l'orgueil d'un théologien et la complaisance d'un roi, protestant à tout propos, par le faste de ses déclarations, contre la timidité de ses

prévalaient, faiblement contestées là même où elles n'étaient pas reconnues. Enfin, les progrès de la civilisation, des lettres, des arts, de la paix et de la prospérité intérieure, embellissant ce triomphe de la monarchie pure, inspiraient aux princes une confiance présomptueuse, aux peuples une complaisance mêlée d'admiration.

La royauté anglaise n'était point demeurée étrangère à ce mouvement européen. Depuis l'avénement de la maison de Tudor[1], elle avait cessé d'avoir pour adversaires ces fiers barons qui, trop faibles pour lutter individuellement contre leur roi, avaient su jadis, en se coalisant, tantôt maintenir leurs droits, tantôt s'associer de vive force à l'exercice du pouvoir royal. Mutilée, appauvrie, abattue par ses propres excès, surtout par les guerres des deux Roses, cette aristocratie, si longtemps indomptable, céda presque sans résistance, d'abord à la tyrannie hautaine de Henri VIII, ensuite à l'habile gouvernement d'Élisabeth. Devenu le chef de l'Église et possesseur de biens immenses, Henri, les distribuant à pleines mains à des familles dont il fondait la grandeur nouvelle ou relevait la grandeur délabrée, commença la métamorphose des barons en courtisans. Sous Élisabeth, cette métamorphose fut consommée. Femme et roi, une

[1] En 1485.

trouvait les peuples encore incapables de lui résister, peut-être même disposés à l'accueillir, en Angleterre, une révolution contraire, sourdement opérée dans la société, avait déjà miné le sol sous les pas de la monarchie pure, et préparé sa ruine au milieu de ses progrès.

Lorsque, à l'avénement des Tudor, la haute aristocratie fléchit et s'abaissa devant le trône, les communes anglaises n'étaient point en état de prendre sa place dans la lutte de la liberté contre le pouvoir; elles n'auraient pas même osé prétendre à l'honneur du combat. Au XIVe siècle, au moment de leurs plus rapides progrès, leur ambition s'était bornée à faire avouer leurs premiers droits, à conquérir quelques garanties incomplètes et chancelantes ; jamais leur pensée ne s'était élevée jusqu'à croire qu'il leur appartînt de s'associer à la souveraineté, et d'intervenir, d'une façon permanente et décisive, dans le gouvernement du pays ; aux barons seuls pouvait convenir un si haut dessein.

Au XVIe siècle, désolées et ruinées, comme les barons, par les guerres civiles, les communes avaient besoin surtout d'ordre et de repos ; la royauté le leur procura, bien imparfait encore, et pourtant plus assuré, mieux réglé qu'elles ne l'avaient jamais connu. Elles acceptèrent le bienfait avec une avide reconnaissance. Séparées de leurs anciens chefs, presque seules en présence du trône et de ces barons jadis leurs alliés, leur

langage fut humble, leur conduite timide, et le roi put croire que désormais le peuple serait docile comme les grands seigneurs.

Mais le peuple n'était pas en Angleterre, comme sur le continent, une coalition mal unie de bourgeois et de paysans lentement affranchis et courbés encore sous le poids de leur ancienne servitude : dans les communes anglaises avaient pris place, dès le XIVe siècle, la portion la plus nombreuse de l'aristocratie féodale, tous ces possesseurs de petits fiefs trop peu influents et trop peu riches pour partager avec les barons le pouvoir souverain, mais fiers de la même origine et longtemps en possession des mêmes droits. Devenus les chefs de la nation, ils lui avaient prêté plus d'une fois des forces et surtout une hardiesse dont la bourgeoisie seule eût été incapable. Affaiblis et abattus comme elle par les longues souffrances des discordes civiles, ils tardèrent peu à reprendre, au sein de la paix, leur importance et leur fierté. Pendant que la haute noblesse, affluant vers la cour pour réparer ses pertes, en recevait des grandeurs empruntées, aussi corruptrices que précaires, et qui, sans lui rendre sa fortune passée, la séparaient de plus en plus du pays, les simples gentilshommes, les francs-tenanciers, les bourgeois, uniquement occupés de faire valoir leurs terres ou leurs capitaux, croissaient en richesse, en crédit, s'unissaient chaque jour plus étroite-

ment, attiraient le peuple entier sous leur influence, et sans éclat, sans dessein politique, presque à leur propre insu, s'emparaient en commun de toutes les forces sociales, vraies sources du pouvoir.

Dans les villes, le commerce et l'industrie se développaient rapidement : la cité de Londres acquit d'immenses richesses ; le roi, la cour, presque tous les grands seigneurs du royaume devinrent ses débiteurs, toujours insolents, mais toujours nécessiteux. La marine marchande, pépinière de la marine royale, fut nombreuse et partout active ; les matelots partagèrent les intérêts et les dispositions des négociants.

Dans les campagnes, les choses suivaient le même cours. Les propriétés se divisèrent. Les lois féodales opposaient des entraves à la vente et à la subdivision des fiefs ; un statut de Henri VII les abolit indirectement, en partie du moins ; la haute noblesse le reçut comme un bienfait, et se hâta d'en profiter. Elle aliéna également la plupart des vastes domaines que lui distribua Henri VIII. Le roi favorisait ces ventes pour accroître le nombre des possesseurs de biens ecclésiastiques, et les courtisans étaient contraints d'y recourir, car nuls abus ne pouvaient suffire à leurs nécessités. Enfin Élisabeth, pour se dispenser de demander des subsides, toujours onéreux même au pouvoir qui les obtient, vendit aussi beaucoup de domaines de la couronne. Presque

tous ces biens étaient achetés par les gentilshommes qui vivaient dans leurs terres, les francs-tenanciers qui cultivaient les leurs, les bourgeois qui se retiraient du négoce ; eux seuls acquéraient, par le travail ou l'économie, de quoi payer ce que ne pouvaient garder le prince et les gens de cour[1]. L'agriculture prospérait ; les comtés et les villes se remplissaient d'une population riche, active, indépendante ; et le mouvement qui faisait passer dans ses mains une grande part de la fortune publique fut si rapide qu'en 1628, à l'ouverture du parlement, la chambre des communes se trouva trois fois plus riche que la chambre des pairs[2].

A mesure que s'accomplissait cette révolution, les communes recommençaient à s'inquiéter de la tyrannie. Au milieu de plus de biens, plus de sécurité devenait un besoin. Des droits exercés par le prince, longtemps sans réclamation et encore sans obstacle, étaient bien près de ne paraître que des abus, car bien plus de gens en sentaient le poids. On se demandait s'il les avait toujours

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 6.

[2] Hume (*Hist. of Engl.*, t. 8, p. 385, édit. de Bâle, 1789) cite à l'appui de cette assertion Sanderson et Walker, historiens de peu d'autorité ; je n'ai pu découvrir, dans les écrivains contemporains dont le témoignage mérite plus de confiance, une évaluation aussi précise de la richesse comparative des deux chambres ; mais tout atteste que la chambre des communes était beaucoup plus riche que la chambre des pairs.

possédés, s'il eût jamais dû les posséder. Peu à peu rentrait dans l'esprit des peuples le souvenir des anciennes libertés, des efforts qui avaient conquis la grande Charte, des maximes qu'elle consacrait. La cour parlait avec dédain de ces vieux temps, comme grossiers et barbares; le pays les reprenait en respect et affection, comme libres et fiers. Leurs glorieuses conquêtes ne servaient plus à rien, et pourtant tout n'en était pas perdu. Le parlement n'avait pas cessé de s'assembler; les rois, le trouvant docile, l'avaient même plus souvent employé comme instrument de leur pouvoir. Sous Henri VIII, Marie, Élisabeth, le jury s'était montré complaisant, servile même; mais il subsistait. Les villes avaient conservé leurs chartes, les corporations leurs franchises. Depuis longtemps enfin, étrangères à la résistance, les communes en possédaient cependant les moyens; les institutions leur avaient manqué bien moins que la force et la volonté de s'en servir. La force leur revenait par la révolution qui faisait faire à leur grandeur matérielle tant de progrès. Pour que la volonté ne se fît pas longtemps attendre, il suffisait qu'une autre révolution leur vînt donner aussi la grandeur morale, enhardît leur ambition, élevât leurs pensées, leur fît de la résistance un devoir et de la domination une nécessité. La réforme religieuse eut cette vertu.

Proclamée en Angleterre par un despote, la réforme y

commença par la tyrannie ; à peine née, elle persécuta ses partisans comme ses ennemis. Henri VIII dressa d'une main des échafauds pour les catholiques, de l'autre des bûchers pour les protestants qui refusaient de souscrire le symbole et d'approuver le gouvernement que la nouvelle Église recevait de lui.

Il y eut donc, dès l'origine, deux réformes, celle du prince et celle du peuple ; l'une incertaine, servile, plus attachée à des intérêts temporels qu'à des croyances, alarmée du mouvement qui l'avait fait naître, et s'efforçant d'emprunter au catholicisme tout ce qu'elle en pouvait retenir en s'en séparant ; l'autre spontanée, ardente, méprisant les considérations mondaines, acceptant les conséquences de ses principes, vraie révolution morale enfin, entreprise au nom et avec la passion de la foi.

Unies quelque temps, sous la reine Marie par des souffrances, et à l'avénement d'Élisabeth par des joies communes, les deux réformes ne pouvaient tarder à se diviser et à se combattre. Or telle était leur situation que l'ordre politique se trouvait nécessairement engagé dans leurs débats. En se séparant du chef indépendant de l'Église universelle, l'Église anglicane avait perdu toute force propre, et ne tenait plus ses droits ni son pouvoir que du pouvoir et des droits du souverain de l'État. Elle était donc vouée à la cause du despotisme civil, et contrainte d'en professer les maximes pour lé-

gitimer son origine, d'en servir les intérêts pour sauver les siens. De leur côté les non-conformistes, en attaquant leurs adversaires religieux, se voyaient forcés d'attaquer aussi le souverain temporel, et pour accomplir la réforme de l'Église, de réclamer les libertés du citoyen. Le roi avait succédé au pape ; le clergé anglican, héritier du clergé catholique, n'agissait plus qu'au nom du roi : partout, dans un dogme, une cérémonie, une prière, l'érection d'un autel, la forme d'un surplis, le pouvoir royal était compromis comme celui des évêques, et le gouvernement en question comme la discipline et la foi.

Dans cette périlleuse nécessité d'une double lutte contre le prince et l'Église, d'une réforme simultanée de la religion et de l'État, les non-conformistes hésitèrent d'abord. Le papisme et tout ce qui lui ressemblait était décrié et illégitime à leurs yeux ; l'autorité royale, même despotique, ne l'était point encore. Henri VIII avait commencé la réforme ; Élisabeth l'avait sauvée. Les puritains les plus hardis balançaient à mesurer les droits, à poser les limites d'un pouvoir auquel ils devaient tant ; et si quelques-uns faisaient un pas vers ce sanctuaire, la nation étonnée leur en savait gré, mais ne les suivait point.

Cependant il y avait nécessité : il fallait que la réforme reculât ou qu'elle portât la main sur le gouvernement, car lui seul faisait obstacle à ses progrès. Peu à

peu les esprits s'aguerrirent; l'énergie des consciences amena l'audace des idées et des desseins : les croyances religieuses avaient besoin des droits politiques; on commença de rechercher pourquoi on n'en jouissait pas, qui les usurpait, à quel titre, ce qu'il y avait à faire pour les ressaisir. Tel citoyen obscur qui naguère, au seul nom d'Élisabeth, s'humiliait avec respect, et n'eût peut-être jamais levé vers le trône de plus hardis regards si dans la tyrannie des évêques il n'eût pas rencontré celle de la reine, les interrogea fièrement l'une et l'autre sur leurs prétentions quand il y fut contraint pour défendre sa foi. Ce fut surtout parmi les simples gentilshommes, les francs-tenanciers, les bourgeois, le peuple, que se répandit ce besoin d'examen et de résistance en matière de gouvernement comme de dogme, car c'était là que la réforme religieuse fermentait et voulait avancer. Moins préoccupées de leurs croyances, la cour et une partie de la moyenne noblesse s'étaient contentées des innovations de Henri VIII ou de ses successeurs, et soutenaient l'Église anglicane par conviction, par indifférence, par calcul, par loyauté. Plus étrangères aux intérêts et en même temps plus exposées aux coups du pouvoir, les communes anglaises changèrent dès lors, dans leurs relations avec la royauté, d'attitude et de pensées. De jour en jour leur timidité disparut, leur ambition s'éleva. Les regards du bourgeois, du franc-tenancier, du pay-

san même, se portèrent bien au-dessus de sa conditi
Il était chrétien ; il sondait hardiment dans sa mais
avec ses amis, les mystères de la puissance divine ; que
puissance terrestre était si haute qu'il dût s'abstenir
la considérer ? Il lisait dans les livres saints les lois
Dieu ; pour leur obéir, il était forcé de résister à d'
tres lois ; il fallait bien qu'il reconnût où celles-ci
vaient s'arrêter. Qui recherche la borne des droits d'
maître recherchera bientôt leur origine : la nature
pouvoir royal, de tous les pouvoirs, leurs anciennes
mites, leurs récentes usurpations, les conditions et
sources de leur légitimité devinrent, dans toute l'Ang
terre, un sujet d'examen et d'entretiens : examen d'abo
modeste et entrepris par nécessité plutôt que par go
entretiens longtemps secrets et que, même en s'y livra
les citoyens n'osaient pousser bien loin, mais qui affran-
chissaient les esprits et leur inspiraient des hardiesses
jusque-là inconnues. Élisabeth, populaire et respectée,
ressentit elle-même les effets de cette disposition nais-
sante [1], et la repoussa rudement, attentive pourtant à ne
point braver le péril. Ce fut bien pis sous Jacques Ier.
Faible et méprisé, il voulait qu'on le crût despote ; l'éta-
lage dogmatique de ses impuissantes prétentions pro-

[1] Voyez les *Éclaircissements et Pièces historiques* placés à la fin de ce volume, n. 1.

voqua de nouvelles hardiesses qu'il irrita sans les réprimer. La pensée des citoyens prit un libre essor; rien ne lui en imposait plus; le monarque était un objet de risée, ses favoris un sujet d'indignation. Sur le trône, à la cour, l'arrogance était sans force, même sans éclat; une corruption ignoble inspirait aux hommes sérieux un dégoût profond, et dégradait, à la portée des insultes du peuple, toutes les grandeurs. Ce ne fut plus le privilége des esprits fermes de les regarder en face et de les mesurer froidement: tant d'audace devint populaire. Bientôt l'opposition parut aussi hautaine et plus confiante que le pouvoir; et ce n'était point l'opposition des grands barons, de la chambre des pairs, c'était celle de la chambre des communes, décidée à prendre dans l'État une place, sur le gouvernement une influence qui jamais ne lui avaient appartenu. Son indifférence aux fastueuses menaces du prince, la fierté, bien que respectueuse, de son langage laissèrent voir que tout était changé, qu'elle pensait avec hauteur et voulait agir avec empire, et le secret sentiment de cette révolution morale était déjà si répandu qu'en 1621, attendant un comité de la chambre qui venait lui présenter une remontrance sévère, Jacques dit avec une ironie moins douloureuse, à coup sûr, qu'elle n'eût dû l'être: « Qu'on prépare douze fauteuils: je vais recevoir douze rois [1]. »

[1] *Hist. d'Angleterre*, par Rapin Thoiras, tome 8, page 183, édition

En effet, c'était presque un sénat de rois qu'un monarque absolu appelait auprès de son trône, quand Charles Ier convoqua le parlement. Ni le prince, ni le peuple, celui-ci surtout, n'avaient encore démêlé le principe et mesuré la portée de leurs prétentions : ils se rapprochaient avec le dessein et l'espoir sincère de s'unir ; mais au fond leur désunion était déjà consommée, car l'un et l'autre pensaient en souverain.

Dès que la session fut ouverte, la chambre des communes porta ses regards sur le gouvernement tout entier : affaires du dehors et du dedans, négociations, alliances, emploi des subsides passés, des subsides futurs, état de la religion, répression des papistes, rien ne lui parut étranger à ses droits. Elle se plaignit de la marine royale qui protégeait mal le commerce anglais [1], du docteur Montagne, chapelain du roi, qui défendait l'Église romaine et prêchait l'obéissance passive [2]. Elle attendait du roi seul le redressement de tous ses griefs, mais se montrait décidée à intervenir en toutes choses par ses enquêtes, ses pétitions, l'expression de son avis.

Les reproches s'adressaient peu au gouvernement de Charles : il commençait. Cependant un examen si étendu

in-4°. La Haye, 1749; Kennet, *Compl. Hist. of Engl.*, t. 3, page 743.

[1] 11 août 1625; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 35.

[2] 7 juillet 1625; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 6.

et si animé des affaires publiques lui semblait déjà un empiétement; la liberté des discours l'offensait. Un partisan de la cour, M. Edouard Clarke, essaya de s'en plaindre dans la chambre: « On s'était servi, dit-il, de « paroles inconvenantes et amères. » Un cri général le somma de paraître à la barre et de s'expliquer, il insista; on fut sur le point de prononcer son expulsion [1].

Les discours en effet étaient hardis, bien qu'en termes humbles: « Nous ne demandons point au roi d'éloigner « de mauvais conseillers, comme le fit le parlement sous « ses prédécesseurs Henri IV et Henri VI. Nous ne vou- « lons point intervenir dans les choix, comme cela s'est « vu sous Edouard II et Richard II, Henri IV et « Henri VI: ni que ceux que le roi aura choisis soient « tenus de prêter serment devant le parlement, comme « il est arrivé sous Edouard Ier, Edouard II et Ri- « chard II; ni que le parlement leur prescrive d'avance « la conduite qu'ils auront à tenir, comme il crut le de- « voir sous Henri III et Henri IV; ni même que Sa Ma- « jesté promette, comme Henri III, qu'elle fera toutes « choses avec l'assentiment du grand conseil du pays, « et rien sans son aveu. Nous exprimons seulement, et « en sujets fidèles, nos modestes désirs. Puisque le roi « s'est entouré de conseillers sages, pieux et honorables,

[1] 6 août 1625; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 13.

« nous souhaitons que, de concert avec eux, il porte « remède aux maux de l'État, et ne se laisse jamais gui- « der par un seul homme, ni par de jeunes conseils. » Ainsi parlait sir Robert Cotton, savant illustre et orateur modéré [1]; et la chambre, protestant avec lui qu'elle n'avait point dessein d'imiter les anciennes hardiesses du parlement, s'applaudissait de les entendre rappeler.

Le roi prenait de l'humeur; cependant il ne se plaignait point. Un tel langage, déjà importun, ne lui semblait pas encore dangereux. D'ailleurs il avait besoin de subsides. Le dernier parlement avait souhaité avec ardeur la guerre d'Espagne; celui-ci ne pouvait refuser de la soutenir. Charles insistait pour que sans retard on lui en fournît les moyens, promettant de redresser les justes griefs.

Mais la chambre ne se fiait plus aux promesses, même d'un roi qui n'en avait encore violé aucune et qu'elle estimait. Les princes héritent des fautes comme du trône de leurs devanciers. Charles pensait qu'on ne devait rien craindre, puisqu'il n'avait fait aucun mal; le peuple, qu'on devait extirper tous les maux passés pour ne rien craindre à l'avenir. Les communes ne don-

[1] 6 août 1625; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 14-17. Ce discours a été pris dans les *OEuvres posthumes* de sir Robert Cotton, publiées par Howell, en 1651.

nèrent d'abord qu'un faible subside, et les droits de douane ne furent votés que pour un an : ce dernier vote parut une offense, et la chambre haute refusa de le sanctionner. On portait donc au roi, disait la cour, moins de confiance qu'à ses prédécesseurs, qui avaient obtenu les droits de douane pour toute la durée de leur règne. Cependant il venait d'exposer avec une rare sincérité l'état des finances du royaume, ne refusant aucun document, aucune explication. L'urgence des besoins était évidente; il y avait peu de sagesse, pensaient les lords, à mécontenter sitôt, sans motifs, un jeune prince qui se montrait si enclin à bien vivre avec le parlement.

La chambre des communes ne déclarait point qu'elle n'accorderait pas de plus larges subsides; mais elle poursuivait l'examen des griefs, résolue, sans l'annoncer pourtant, à en obtenir d'abord le redressement. Le roi s'indigna qu'on osât de la sorte lui faire la loi, et prétendre qu'il cédât à la force, ou se vît hors d'état de gouverner; c'était usurper la souveraineté qui n'appartenait qu'à lui seul, et en aucun cas ne devait être compromise. Le parlement fut dissous [1].

Ainsi, malgré leur bienveillance mutuelle, le prince et le peuple ne s'étaient rapprochés que pour se heurter; ils se séparèrent sans que ni l'un ni l'autre se sentît

[1] 12 août 1625.

faible ou se crût un tort, également certains de la légitimité de leurs prétentions, également décidés à y persister. Les communes protestèrent qu'elles étaient dévouées au roi, mais ne lui livreraient point leurs libertés. Le roi dit qu'il respectait les libertés de ses sujets, mais qu'il saurait bien gouverner seul.

Il l'entreprit aussitôt. Des ordres du conseil, expédiés aux lords-lieutenants des comtés, leur enjoignirent de lever, par voie d'emprunt, l'argent dont le roi avait besoin [1]. Ils devaient s'adresser aux citoyens riches, et transmettre à la cour les noms de ceux qui refuseraient de prêter ou demeureraient en retard. On comptait encore sur l'affection et sur la peur. En même temps la flotte mit en mer pour tenter une expédition contre Cadix, dont la baie était pleine de bâtiments richement chargés. Pour donner cependant quelque satisfaction au peuple, le clergé eut ordre de procéder contre les papistes; on leur défendit de s'éloigner de plus de cinq milles de leur demeure, sans en avoir reçu la permission; on leur prescrivit de rappeler du continent leurs enfants qu'ils y faisaient élever; on les désarma. Les communes avaient réclamé leurs libertés; on leur accorda un peu de tyrannie contre leurs ennemis.

Ce méprisable expédient ne les contenta point : d'ail-

[1] *Old Parliam. Hist.*, t. 6, p. 407 (Londres, 1793).

leurs, la persécution même des papistes était équivoque et suspecte; le roi leur vendait des dispenses ou leur donnait sous main des pardons. L'emprunt valut peu d'argent au trésor; l'expédition contre Cadix échoua; le public imputa ce revers à l'inhabileté de l'amiral et à l'ivrognerie des troupes; le gouvernement fut accusé de ne savoir ni choisir ses chefs, ni veiller aux mœurs de ses soldats. A peine six mois s'étaient écoulés qu'un second parlement fut jugé nécessaire[1]. La rancune n'était pas encore entrée bien avant dans l'âme du jeune roi, et son despotisme était à la fois confiant et timide. Il croyait que les communes seraient charmées de revenir sitôt; peut-être même espérait-il que la fermeté qu'il leur avait montrée lui vaudrait, de leur part, plus de complaisance. Enfin, il avait pris des mesures pour écarter du parlement les orateurs les plus populaires. Le comte de Bristol, ennemi personnel du duc de Buckingham, ne reçut point de lettres de convocation. Sir Édouard Coke, sir Robert Philips, sir Thomas Wenworth, sir Francis Seymour, etc.[2], nommés shériffs de leurs comtés, ne pouvaient y être élus. On ne doutait pas qu'en leur absence la chambre des communes ne fût docile, car le peuple

[1] 6 février 1626.

[2] Sept en tout : les trois autres, moins célèbres, étaient sir Grey Pamer, sir William Fleetwood et M. Edouard Alford.

aimait le roi, disait-on ; quelques factieux l'égaraient seuls.

Mais les communes pensaient aussi qu'on égarait le roi, et que, pour le rendre à son peuple, il suffirait de l'enlever à un favori. Le premier parlement s'était borné à exiger du trône, par le retard des subsides, le redressement des griefs publics ; celui-ci résolut de frapper, près du trône, l'auteur de tous les griefs. Le duc de Buckingham fut accusé [1].

C'était un de ces hommes qui semblent nés pour briller dans les cours et déplaire aux nations. Beau, présomptueux, magnifique, léger avec hardiesse, sincère et chaud dans ses attachements, franc et hautain dans ses inimitiés, également incapable de vertu et d'hypocrisie, il gouvernait sans dessein politique, ne s'inquiétant ni des intérêts du pays, ni même de ceux du pouvoir, uniquement occupé de sa propre grandeur, du plaisir de dominer avec éclat auprès du roi. Un moment il avait essayé de se rendre populaire et y était parvenu ; la rupture du mariage de Charles avec l'infante avait été son ouvrage. Mais la faveur publique n'était pour lui qu'un moyen d'user à son gré de la faveur royale ; il la perdit, et s'en aperçut à peine, fier d'avoir conservé sur Charles l'ascendant qu'il exerçait insolemment sur Jacques Ier.

[1] 21 février 1626.

[illegible] talent; le [illegible]

[illegible] étaient le [illegible]

[illegible] femme, pour [illegible]

[illegible] arrogante [illegible]

l'empire d'un tel homme [illegible]

[illegible] jour plus sérieux. [illegible]

[illegible]té; et le duc [illegible] les plus hautes [illegible]

[illegible] de l'État [1], sans paraître aux yeux [illegible]

[illegible]même, rien de plus qu'un [illegible]

[illegible]aire et inhabile favori.

L'attaque des communes fut violente : il était difficile [de] prouver contre Buckingham des crimes légaux : la [ch]ambre vota que le simple bruit public était un motif [suf]fisant d'entamer les poursuites [2], et elle accueillit tous [le]s chefs d'accusation qu'indiquait le bruit public. Le [du]c les repoussa, la plupart du moins, avec avantage,

[1] Il était duc, marquis et comte de Buckingham, comte de Coventry, [vico]mte Villiers, baron de Whaddon, grand amiral d'Angleterre et d'Ir[lan]de, gouverneur général des mers et vaisseaux, lieutenant général ami[ral], capitaine général et gouverneur des flottes et armées de S. M., grand [maî]tre des écuries, lord garde, chancelier et amiral des cinq ports, con[néta]ble du château de Douvres, juge des forêts et chasses royales au midi [de] la Trent, constable du château de Windsor, gentilhomme de la [ch]ambre, chevalier de la jarretière, conseiller privé, etc. On évaluait [2]84,395 liv. sterl. (environ 7,109,875 fr.) la valeur des domaines de la [c]ouronne qu'il s'était fait donner, etc. Brodie, *Hist. of the British em[pir]e, etc.*, t. 2, p. 122.

[2] 22 avril 1626; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 52.

mais sans fruit. C'était le mauvais gouvernement que voulait réformer la chambre : innocent de vol, d'assassinat ou de trahison, Buckingham n'était pas moins pernicieux. La hardiesse des communes rendit courage aux haines de cour. Le comte de Bristol se plaignit de n'avoir pas été convoqué au parlement[1]. Buckingham, qui le craignait, voulait le tenir éloigné. La chambre des pairs reconnut le droit du comte, et Charles lui adressa des lettres de convocation, mais en lui ordonnant de rester dans ses terres. Le comte recourut de nouveau à la chambre, la suppliant d'examiner si les libertés de tous les pairs du royaume n'exigeaient pas qu'il vînt siéger. Aussitôt le roi le fit accuser de haute trahison[2]. Pour se défendre, Bristol, à son tour, accusa Buckingham[3]; et Charles vit son favori poursuivi à la fois par les députés du peuple et par un vieux courtisan.

C'était trop inquiéter son pouvoir et trop offenser son orgueil. On n'avait pu convaincre Buckingham d'aucun crime ; on en voulait donc à son ministre et à son ami. Il dit aux communes : « Je dois vous faire connaître que je « ne souffrirai pas que vous poursuiviez aucun de mes « serviteurs, encore moins ceux qui sont placés très-« haut et près de moi. Jadis on demandait : Que fera-

[1] En mars 1626; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 72 et suiv.

[2] *1er mai 1626; Parliam. Hist.*, t. 2, col. 79.

[3] *Ibid., col. 86.*

« t-on pour l'homme que le roi honore? Maintenant il y « a des gens qui se fatiguent à chercher ce qu'on fera « contre l'homme que le roi juge à propos d'honorer. Je « désire que vous pressiez l'affaire de mes subsides ; si- « non, ce sera tant pis pour vous-mêmes ; et s'il en ar- « rive quelque mal, je pense que je serai le dernier à « m'en ressentir[1]. » En même temps il défendit aux juges de répondre aux questions que la chambre haute leur avait soumises sur un incident du procès du comte de Bristol, craignant que leur réponse ne tournât en sa faveur[2].

Les juges se turent ; mais la chambre des communes ne s'arrêta point. Huit de ses membres furent chargés de soutenir, dans une conférence avec la chambre haute, les poursuites contre Buckingham[3]. La conférence close, le roi fit mettre à la Tour deux des commissaires, sir Dudley Diggs et sir John Elliot, pour paroles insolentes[4]. La chambre irritée déclara qu'elle ne s'occuperait de rien qu'ils ne fussent en liberté[5]. En vain les amis de la cour essayèrent d'effrayer la chambre sur le sort du par-

[1] *Parliam. Hist*, t. 2, col. 49-50.

[2] *Ibid.*, col. 105.

[3] 3 mai 1626 ; *Journal of the House of Commons*. C'étaient sir Dudley Diggs, M. Herbert, M. Selden, M. Glanville, M. Pym, M. Whitby, M. Wandesford et sir John Elliot.

[4] 11 mai 1626 ; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 103.

[5] *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 119.

lement lui-même[1]; leur menace ne parut qu'une insulte, et il fallut s'excuser d'avoir insinué que le roi pourrait bien être tenté de gouverner seul, comme les princes du continent. Les deux prisonniers sortirent de la Tour[2].

De son côté, la chambre des pairs réclama aussi la mise en liberté de lord Arundel, que le roi avait fait arrêter pendant la session, et Charles céda pareillement[3].

Las de se voir vaincu par des adversaires qu'il avait appelés et pouvait dissiper; pressé par son favori inquiet; après avoir essayé de quelques complaisances toujours accueillies avec transport, mais qui n'empêchaient rien; informé enfin que la chambre des communes préparait une remontrance générale, Charles résolut de se soustraire à une situation qui l'humiliait aux yeux de l'Europe et aux siens. Le bruit se répandit que le parlement serait bientôt dissous. La chambre haute, qui commençait à rechercher la faveur populaire, se hâta d'adresser au roi une pétition pour le détourner de ce dessein, et tous les pairs demandèrent à suivre le comité chargé de la lui présenter. « Pas une minute de plus, » s'écria Charles. La dissolution fut aussitôt prononcée[4]; une déclaration royale en exposa les motifs. Le projet de

[1] 13 mai 1616; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 120.

[2] *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 122-124.

[3] 8 juin 1626; *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 125 et suiv.

[4] *15 juin 1626; Parliam. Hist.*, t. 2, col. 193.

remontrance des communes fut brûlé sur la place publique, et quiconque en possédait un exemplaire eut ordre de le brûler aussi[1]. Lord Arundel fut remis aux arrêts dans sa maison, lord Bristol à la Tour[2]; le duc de Buckingham se crut sauvé, et Charles se sentit roi.

Sa joie fut courte comme sa prévoyance : le pouvoir absolu a aussi ses nécessités. Engagé, contre l'Espagne et l'Autriche, dans une guerre ruineuse, Charles ne disposait pas d'une armée qu'il pût employer à vaincre en même temps ses ennemis et ses sujets. Peu nombreuses, mal disciplinées, ses troupes de terre lui coûtaient fort cher; le puritanisme dominait parmi les marins; il n'osait se fier à la milice, plus docile à l'influence des bourgeois ou des gentilshommes de comté qu'à celle du roi. Il avait écarté les adversaires, mais non les embarras et les obstacles; le fol orgueil de Buckingham en suscita de nouveaux. Pour se venger du cardinal de Richelieu qui ne voulait pas qu'il revînt à Paris poursuivre, auprès d'Anne d'Autriche, de téméraires succès, il décida son maître à entrer en guerre avec la France. L'intérêt du protestantisme servit de prétexte; il fallait sauver La Rochelle assiégée, et prévenir la ruine des réformés français. On espérait que, pour cette cause, le peuple

[1] *Parliam. Hist.*, t. 2, col. 207.
[2] *Ibid.*, t. 2, col. 193.

s'armerait avec passion, que du moins il se laisserait opprimer.

Un emprunt général fut ordonné, de la même valeur que les subsides qu'avait promis, mais non votés, le parlement. On enjoignit aux commissaires d'interroger les récalcitrants sur les motifs de leur refus, de savoir qui les y avait engagés, par quels discours, dans quels desseins. C'était à la fois une atteinte aux fortunes et une enquête sur les opinions. Quelques régiments parcoururent les comtés ou s'y cantonnèrent, à la charge des habitants. Les ports et les districts maritimes eurent ordre de fournir des bâtiments armés et équipés, premier essai de la taxe des vaisseaux. On en demanda vingt à la cité de Londres; elle fit observer que, pour repousser la flotte invincible de Philippe II, la reine Élisabeth avait exigé moins; on lui répondit que « les précédents « des temps passés étaient l'obéissance et non des objec« tions[1]. » Pour justifier ce langage, on fit prêcher partout l'obéissance passive. L'archevêque de Cantorbéry, George Abbot, prélat populaire, refusa d'autoriser dans son diocèse la vente de ces sermons; il fut suspendu et exilé[2].

On avait trop présumé des passions du peuple; il ne se

[1] Whitelocke, *Memorial of the English affairs*, etc., p. 7, édit. in-fol. de 1682.

[2] *Ibid*.

laissa point persuader d'oublier sa liberté pour le service de sa foi. D'ailleurs il se méfiait de la sincérité de ce nouveau zèle ; qu'on le laissât libre, qu'on appelât le parlement, il prêterait aux réformés du continent un bien plus ferme appui. Beaucoup de citoyens refusèrent de concourir à l'emprunt : les uns, obscurs et faibles, furent enrôlés de force pour la flotte ou l'armée ; les autres se virent jetés dans les prisons ou chargés de missions lointaines qu'il n'était pas permis de repousser. Le mécontentement, sans éclater en séditions, ne se borna point à des murmures. Cinq gentilshommes, détenus sur un ordre du conseil, réclamèrent de la cour du banc du roi, et comme le droit de tout Anglais, leur mise en liberté sous caution [1]. Un roi impérieux et une nation irritée pressaient le jugement du procès. Le roi exigeait des juges qu'ils déclarassent, en principe, que nul homme arrêté par son ordre ne devait être admis à fournir caution ; le peuple voulait savoir si toute garantie était donc perdue pour les défenseurs de ses libertés. La cour rejeta leur demande et les renvoya en prison, mais sans poser le principe général que souhaitait le roi [2]. Déjà les

[1] Ils s'appelaient sir Thomas Darnel, sir John Corbet, sir Walter Earl, sir John Heveningham et sir Edmond Hampden. Il ne faut pas confondre ce dernier avec son cousin John Hampden, plus tard si célèbre.

[2] 28 novembre 1627; Cobbett, *State Trials*, t. 3, col. 1-59.

magistrats, frappés d'une double peur, n'osaient se montrer ni serviles ni justes, et pour sortir de peine ils refusaient au despotisme leur aveu, à la liberté leur appui.

Dans son ardeur jalouse pour le maintien de tous les droits, le peuple prit sous sa protection même les soldats qui servaient d'instruments à la tyrannie. De toutes parts on s'était élevé contre leurs excès; pour les réprimer, la loi martiale fut mise en vigueur. On trouva mauvais qu'un pouvoir si arbitraire fût exercé sans l'adhésion du parlement, et que des Anglais, soldats ou autres, employés à vexer ou à protéger leurs concitoyens, fussent privés des garanties de la loi.

Au milieu de cette irritation toujours impuissante, mais de plus en plus aggressive, on apprit que l'expédition envoyée au secours de La Rochelle, et que Buckingham commandait en personne, venait d'échouer[1]. L'impéritie du général avait causé ce revers; il n'avait su ni s'emparer de l'île de Ré, ni se rembarquer sans perdre l'élite de ses troupes, officiers et soldats. Depuis longtemps, l'Angleterre n'avait payé si cher tant de honte[2]. Dans les campagnes, dans les villes, une multitude de

[1] 28 octobre 1627.

[2] Ce désastre est peint avec beaucoup d'énergie dans une lettre de Hollis à sir Thomas Wentworth, du 19 novembre 1627. *Strafford's letters and dispatches*, t. 1, p. 41.

familles, aimées et considérées du peuple, étaient en deuil. L'indignation fut populaire. Le fermier quitta ses champs et l'apprenti son atelier pour aller savoir si son patron, gentilhomme ou bourgeois, n'avait pas perdu un frère, un fils; et il revenait racontant à ses voisins les désastres qu'il avait appris, les douleurs qu'il avait vues, maudissant Buckingham et accusant le roi. Des pertes d'une autre nature aigrirent encore les esprits : la marine ennemie inquiéta et ralentit le commerce anglais; les bâtiments demeuraient dans les ports; les matelots oisifs s'entretenaient des revers de la flotte royale et des causes de leur propre inaction. De jour en jour, la petite noblesse, la bourgeoisie, le peuple s'unissaient plus étroitement dans un même courroux.

Buckingham de retour, et malgré son arrogance, sentit le poids de la haine publique et le besoin d'y échapper; il fallait bien trouver d'ailleurs quelque expédient pour sortir d'embarras, pour se procurer des ressources. On avait épuisé ce qu'on savait ou ce qu'on pouvait en fait de tyrannie. Sir Robert Cotton, comme le plus doux des hommes populaires, fut appelé aux conseils du roi. Il y parla avec sagesse et franchise, insistant sur les justes griefs de la nation, sur la nécessité de les redresser pour obtenir son appui, et rappelant ces paroles de lord Burleigh à la reine Élisabeth : « Gagnez leur cœur, vous

« aurez leur bourse et leurs bras [1]. » Il ouvrit l'avis de convoquer un nouveau parlement; et pour réconcilier le duc de Buckingham avec le public, on convint que, dans le conseil où cette résolution serait officiellement adoptée, la proposition viendrait de lui. Le roi se rendit à l'avis de sir Robert.

Aussitôt les prisons s'ouvrirent; les hommes qu'on y avait jetés pour leur résistance à la tyrannie en sortirent brusquement [2], insultés hier, puissants aujourd'hui. La faveur publique les accueillit avec transport; vingt-sept furent élus [3]. Le parlement s'assembla [4].

« Messieurs, dit le roi en ouvrant la session, que cha-
« cun agisse désormais selon sa conscience. S'il arrivait
« (ce que Dieu veuille prévenir!) que, négligeant de me
« fournir ce que réclament aujourd'hui les besoins de
« l'Etat, vous ne fissiez pas votre devoir, le mien m'or-
« donnerait d'user alors des autres moyens que Dieu a
« mis en mes mains pour sauver ce que compromettrait
« la folie de quelques hommes. Ne prenez point ceci
« pour une menace; je dédaigne de menacer tout autre
« que mes égaux; c'est un avertissement que vous donne
« celui à qui la nature et son devoir ont confié le soin de

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 212-217.

[2] Au nombre de soixante-dix-huit; Rushworth, t. 1, p. 473.

[3] *Ibid.*

[4] 17 mars 1628.

« votre prospérité et de votre salut. Il espère que main-« tenant votre conduite le portera à trouver bons vos « précédents conseils, et que je vais contracter, par re-« connaissance, des obligations qui m'engageront à vous « appeler souvent près de moi[1]. »

Le garde du sceau, parlant après le roi, ajouta : « Sa « Majesté, pour lever des subsides, a cru devoir s'adres-« ser au parlement, non comme au seul moyen, mais « comme au plus convenable ; non qu'elle n'en ait pas « d'autres, mais parce que celui-là s'accorde mieux avec « ses gracieuses intentions et le désir de ses sujets. Que « s'il tardait à réussir, la nécessité et l'épée de l'ennemi « nous forceraient d'entrer dans d'autres voies. N'oubliez « pas l'avertissement de Sa Majesté ; je vous le répète, « ne l'oubliez pas[2]. »

Ainsi Charles essayait, par son langage, de démentir sa situation : solliciteur hautain, succombant sous le poids des revers et des fautes, il menaçait de déployer cette majesté indépendante, absolue, supérieure à toutes les fautes et à tous les revers. Il en était si infatué qu'il n'entrait pas dans sa pensée qu'elle pût souffrir aucune atteinte ; et plein d'une arrogance sincère, il croyait devoir à son honneur, à son rang, de se réserver les droits

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 218.
[2] *Ibid.*, col 221.

et le ton de la tyrannie en réclamant les secours de la liberté.

Les communes ne se troublèrent point de ces menaces; une pensée non moins fière, non moins inflexible, les préoccupait. Elles avaient résolu de proclamer solennellement leurs libertés, de contraindre le pouvoir à les reconnaître primitives, indépendantes, de ne plus souffrir enfin qu'aucun droit passât pour une concession, aucun abus pour un droit. Ni les chefs ni les soldats ne manquaient à ce grand dessein. Tout le peuple se pressait autour du parlement. Dans son enceinte, des hommes habiles et hardis dirigeaient ses conseils; sir Edouard Coke, l'honneur de la magistrature, et non moins illustre par sa fermeté que par sa science[1]; sir Thomas Wentworth, depuis lord Strafford[2], jeune, ardent, éloquent, né pour commander, et dont l'ambition se contentait alors de l'admiration de son pays; Denzil Hollis[3], fils cadet de lord Clare, compagnon de l'enfance de Charles, mais ami sincère de la liberté, et trop fier pour servir sous un favori; Pym, savant jurisconsulte, versé surtout

[1] Né à Mileham, dans le comté de Norfolk, en 1549; il avait alors soixante-dix-neuf ans.

[2] Né à Londres, le 13 avril 1593; il avait alors trente-cinq ans.

[3] *Né en 1597*, à Haughton, dans le comté de Nottingham; il avait alors *trente-un ans.*

dans la science des droits et des usages du parlement [1], esprit froid et audacieux, capable de marcher avec prudence à la tête des passions populaires ; et tant d'autres, réservés, dans un avenir qu'aucun d'eux ne soupçonnait, à des destinées bien diverses, même à des causes ennemies, maintenant unis par des principes et des désirs communs. La cour n'opposait à cette coalition redoutable que la puissance des habitudes, la témérité capricieuse de Buckingham et la hauteur obstinée du roi.

Les premières relations du prince et du parlement furent bienveillantes. Malgré ses menaces, Charles sentait qu'il fallait fléchir ; et déterminées à ressaisir tous leurs droits, les communes avaient aussi le ferme dessein de lui témoigner leur dévouement. Charles ne s'offensa point de la liberté des discours, et les discours furent loyaux autant que libres. « Je supplie la chambre, dit sir Benjamin Rudyard [2], d'éviter soigneusement tout sujet de « vaine contestation ; les cœurs des rois sont hauts « comme leur fortune ; il leur convient de céder quand « on leur cède à son tour. Ouvrons au roi un chemin « pour revenir à nous comme de lui-même ; je suis con« vaincu qu'il en attend impatiemment l'occasion. Con« sacrons tous nos efforts à mettre le roi de notre côté,

[1] Né en 1584, dans le comté de Sommerset ; il avait alors quarante-quatre ans.

[2] *22 mars 1628 ; Parl. Hist.*, col. 235.

« nous obtiendrons tout ce que nous pouvons désirer. » Tous les esprits n'étaient pas également préoccupés de ces pacifiques pensées ; il y en avait de plus durs qui prévoyaient moins les malheurs d'une rupture nouvelle, et pressentaient mieux l'incorrigible nature du pouvoir absolu. Tous cependant se montrèrent animés des mêmes désirs ; et la chambre, menant de front l'examen des griefs avec celui des besoins du trône, vota unanimement, après quinze jours de session [1], un subside considérable, sans convertir pourtant aussitôt son vote en loi.

La joie de Charles fut extrême ; il convoqua sur-le-champ un grand conseil [2], et l'informant du vote de la chambre, « quand je suis monté sur le trône, dit-il, j'ai-« mais les parlements ; depuis, je ne sais comment, je les « avais pris en dégoût ; maintenant je me retrouve « comme j'étais d'abord ; je les aime et me réjouirai de « me réunir souvent à mon peuple : ce jour me vaut, « dans la chrétienté, plus de crédit que si j'avais gagné « bien des batailles. » La même joie éclata dans le conseil ; Buckingham crut devoir, comme Charles, exprimer hautement la sienne ; il félicita le roi d'un si heureux accord avec le parlement : « Ceci, dit-il, est bien plus « qu'un subside ; c'est l'ouverture d'une mine de subsides « enfouis au cœur de vos sujets. Et maintenant, sire,

[1] 4 avril 1628.

[2] 6 avril 1628.

« daignez me permettre d'ajouter quelques paroles : je « l'avouerai, j'ai vécu longtemps dans la douleur; le « sommeil ne me donnait plus de repos ni la fortune de « contentement, si profond était mon chagrin de passer « pour l'homme qui séparait le roi de son peuple, et son « peuple de lui. Désormais il sera clair qu'il y a eu « quelques esprits prévenus qui voulaient faire de moi « un mauvais génie s'interposant toujours entre un bon « maître et de loyaux sujets. Avec la faveur de votre « Majesté, je m'efforcerai de me montrer comme un gé- « nie bienfaisant, sans cesse appliqué à rendre à tous de « bons offices ; des offices de paix[1]. »

Le secrétaire d'État Cook rendit compte à la chambre de la satisfaction du roi et de la faveur qu'en toutes choses il était prêt à montrer au parlement[2]. Les communes s'en applaudirent; mais Cook, avec l'imprévoyante bassesse d'un courtisan, avait aussi parlé du duc de Buckingham et de son discours dans le conseil; la chambre en fut offensée : « Est-il donc un homme, quel que soit son « rang, dit sir John Elliot, qui ose croire que sa bien- « veillance et ses paroles nous seront un encouragement « à bien remplir nos devoirs envers sa Majesté? ou « supposerait-on qu'un homme ait le pouvoir d'inspirer « pour nous à sa Majesté plus de bonté que d'elle-même

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 274.

[2] 7 avril 1628.

« elle ne voudrait nous en porter? je ne saurais le croire.
« Je suis prêt à louer, à remercier même quiconque em-
« ploiera pour le bien public son crédit et ses efforts;
« mais tant de présomption répugne aux coutumes de
« nos pères et à notre honneur; je ne puis en être in-
« formé sans surprise, ni la laisser passer sans blâme.
« Je souhaite qu'une telle intervention ne se renouvelle
« plus. Occupons-nous du service du roi; nous lui de-
« viendrons, je l'espère, si utiles que nous n'aurons be-
« soin d'aucune aide pour gagner son affection[1]. »

Cette juste fierté parut à Charles une insolence, à Buckingham un symptôme assuré de nouveaux périls; cependant ni l'un ni l'autre n'en témoigna rien, et la chambre poursuivit ses travaux.

Elle était entrée en conférence avec la chambre haute pour déterminer de concert les justes droits des sujets, et en réclamer, auprès du prince, une nouvelle et solennelle sanction[2]. Charles, informé des desseins que manifestaient, dans ces conférences, les commissaires des communes, en conçut un violent ombrage. Il fit exhorter la chambre à presser le vote définitif des subsides, et son ministre ajouta : « Je dois vous dire avec quelque chagrin
« qu'il est parvenu aux oreilles de sa Majesté qu'on se
« proposait de réclamer, non-seulement contre les

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 275.
[2] 3 avril 1628.

« abus du pouvoir, mais contre le pouvoir lui-même; « ceci touche de bien près le roi, et nous aussi, que « soutient sa main; parlons au roi des abus qui ont pu « se glisser dans l'exercice de son autorité, il nous écou- « tera volontiers; mais ne nous élevons pas contre l'éten- « due de sa prérogative; il en veut redresser les torts, « mais non mutiler les droits[1]. »

De son côté, la chambre des pairs, servile ou timide, engagea les communes à se contenter de demander au roi une déclaration portant que la grande charte, avec les statuts qui l'avaient confirmée, était en pleine vigueur, que les libertés du peuple anglais subsistaient comme aux temps passés, et que le roi ne ferait usage des prérogatives inhérentes à sa souveraineté que pour le bien de ses sujets[2].

Le roi réunit les deux chambres en séance solennelle, leur déclara qu'il regardait la grande charte comme intacte, les anciens statuts comme inviolables, et les invita à compter pour le maintien de leurs droits sur sa parole royale, où elles trouveraient, leur dit-il, plus de sécurité qu'aucune loi nouvelle n'en pourrait donner[3].

Les communes ne se laissèrent ni intimider ni séduire. Les abus récents avaient bravé la force et dépassé la pré-

[1] 12 avril 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 278.

[2] 23 avril 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 329.

[3] 28 avril 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 332.

voyance des anciennes lois; il fallait des garanties nouvelles, explicites, revêtues de la sanction du parlement tout entier. C'était ne rien faire que de renouveler vaguement des promesses tant de fois violées, des statuts si longtemps oubliés. Sans se répandre en paroles, respectueuse mais inébranlable, la chambre fit rédiger le fameux bill connu sous le nom de pétition des droits, l'adopta, et le transmit à la chambre haute pour qu'il reçût aussi son assentiment [1].

Les pairs n'avaient rien à dire contre un bill qui consacrait des libertés reconnues ou réprimait des abus universellement réprouvés. Cependant le roi revenait à la charge, demandant de nouveau qu'on se reposât sur sa parole, offrant de confirmer, par un nouveau bill, la grande charte et les anciens statuts, adressant aux pairs conseil sur conseil, aux communes message sur message, profondément irrité, mais prudent et doux dans ses discours, proclamant seulement sa ferme résolution de ne laisser restreindre aucun de ses droits, comme de n'en abuser jamais.

La perplexité des pairs était grande : comment garantir les libertés du peuple sans retirer au roi le pouvoir absolu? car telle était la question. On tenta un amendement : le bill fut adopté avec cette addition : « Nous

[1] 8 mai 1628.

« présentons humblement cette pétition à votre Majesté, « afin d'assurer nos propres libertés, mais aussi avec le « juste dessein de laisser intact ce pouvoir souverain « dont votre Majesté est revêtue pour la protection, la « sûreté et le bonheur de ses sujets[1]. »

Quand le bill ainsi amendé revint aux communes : « Ouvrons nos registres, dit M. Alford, et voyons ce « qu'ils contiennent : qu'est-ce que le pouvoir souve- « rain? Selon Bodin, c'est celui qui est libre de toute « condition. Nous reconnaîtrons donc un pouvoir légal « et un pouvoir royal; donnons au roi ce que la loi lui « donne, et rien de plus. » — « Je suis hors d'état, dit « M. Pym, de parler sur cette question, car je ne sais où « elle réside; notre pétition réclame les lois de l'Angle- « terre; il s'agit ici d'un pouvoir distinct de celui des lois; « où le trouver? il n'est nulle part, ni dans la grande « charte, ni dans aucun statut; où le prendrions-nous « pour le concéder? » — « Si nous adoptons cet amen- « dement, dit sir Thomas Wentworth, nous laisserons « les choses en pire état que nous ne les avons trouvées; « nous aurons écrit dans une loi ce pouvoir souverain « que nos lois n'ont jamais connu[2]. »

La chambre tint bon : le public pressait; trop faibles pour réclamer hautement la liberté, les pairs l'étaient

[1] 17 mai 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 355.

[2] 18 mai 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 356-359.

trop aussi pour avouer sans détour la tyrannie. Ils retirèrent leur amendement; par égard pour eux, une phrase vaine y fût substituée, et la pétition des droits, adoptée par les deux chambres, fut solennellement présentée au roi, qui, vaincu aussi, avait enfin promis de l'accueillir[1].

Sa réponse fut vague, évasive[2]; il ne sanctionna point le bill, et ne dit que ce dont la chambre n'avait pas voulu se contenter.

La victoire échappait aux communes; en rentrant dans leur salle, elles reprirent l'attaque[3]. Sir John Elliot récapitula avec violence tous les griefs de la nation; l'huissier eut ordre de se tenir à la porte pour qu'aucun membre ne sortît, sous peine d'être envoyé à la Tour. On arrêta qu'une remontrance générale serait présentée au roi; le comité des subsides fut chargé de la préparer.

La crainte gagnait quelques hommes, cette crainte honnête qui naît à l'aspect d'un grand trouble, et sans plus chercher qui a raison ni ce qu'il faut faire, veut qu'on s'arrête dès qu'on se précipite avec passion. On accusait sir John Elliot d'inimitiés personnelles; sir Thomas Wentworth d'imprudence; sir Edouard Coke,

[1] 28 mai 1628.

[2] 2 juin 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 374-377.

[3] 3 juin 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 380.

disait-on, a toujours été rude et obstiné[1]. Le roi crut pouvoir saisir, dans cette disposition, un moyen de relâche, peut-être même de retour. Il fit défendre à la chambre de se mêler désormais des affaires d'Etat[2].

La chambre entière fut consternée; c'était beaucoup trop, et une insulte dans l'opinion même des plus modérés. Tous se taisaient: « Il faut, dit sir John Elliot, que « nos péchés soient bien grands; Dieu sait avec quelle « affection, quel zèle nous nous sommes efforcés de « gagner le cœur du roi! De faux rapports, à coup sûr, « nous ont attiré cette marque de son déplaisir. On dit « que nous avons jeté quelques soupçons sur les minis- « tres de sa Majesté; aucun ministre, quelque cher « qu'il soit, ne pourrait.... »

A ces mots, l'orateur se leva brusquement de son fauteuil, et dit en pleurant: « J'ai ordre d'interrompre « quiconque parlera mal des ministres du roi. » Sir John se rassit.

« Si nous ne pouvons parler de ces choses dans le par- « lement, dit sir Dudley Diggs, levons-nous et sortons, « ou restons ici oisifs et muets. » Le silence redevint général.

« Il faut parler maintenant ou nous taire à jamais,

[1] *Parl. Hist*, t. 2, col. 385.

[2] 5 juin 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 401.

« s'écria enfin sir Nathaniel Rich ; il ne nous convient « pas de nous taire en un tel péril. Le silence nous sau- « verait, nous, mais il perd le roi et l'Etat. Allons trou- « ver les lords ; qu'ils sachent nos dangers, et nous « irons tous ensemble porter au roi nos représentations. »

Soudain la chambre passa de la stupeur à la colère ; tous les membres se levèrent, tous parlaient au milieu de la confusion : « Le roi est bon, dit M. Kirton, aussi « bon qu'aucun prince qui ait jamais régné ; ce sont les « ennemis de l'Etat qui ont prévalu auprès de lui ; mais « Dieu nous enverra, j'y compte bien, des cœurs, des « bras et des épées pour couper la gorge aux ennemis « du roi et aux nôtres. » — « Ce n'est pas le roi, reprit « le vieux Coke, c'est le duc qui nous dit : Ne vous « mêlez plus des affaires d'Etat. » — C'est lui, c'est lui, s'écria-t-on de toutes parts. L'orateur avait quitté son fauteuil ; le désordre allait croissant dans les esprits comme dans l'enceinte, et nul ne tentait de le calmer, car les hommes prudents n'avaient rien à dire : le courroux est quelquefois légitime, même aux yeux de ceux qui ne s'irritent jamais [1].

Pendant que la chambre, en proie à ce tumulte, méditait les résolutions les plus violentes, l'orateur sortit secrètement et en toute hâte pour aller rendre compte au

roi du mal et du péril[1]. La peur passa de la chambre à la cour. Dès le lendemain, un message plus doux expliqua celui qui avait causé tant d'irritation[2] : mais des paroles ne pouvaient suffire ; la chambre demeurait très-agitée ; on s'y entretenait de troupes allemandes déjà levées par les soins de Buckingham, et que bientôt on verrait débarquer ; un membre affirma que, la veille, douze officiers allemands étaient arrivés à Londres, et que deux vaisseaux anglais avaient reçu l'ordre de transporter les soldats[3]. Les subsides étaient encore en suspens. Charles et son favori craignirent d'affronter plus longtemps une colère chaque jour plus puissante. Ils ne doutaient pas que la pleine sanction de la pétition des droits ne suffît à tout calmer ; le roi se rendit à la chambre des pairs, où les communes s'étaient aussi réunies[4]. On s'était trompé, dit-il, en supposant dans sa première réponse quelque arrière-pensée, et il était prêt à en donner une qui dissiperait tout soupçon. La pétition fut lue de nouveau, et Charles répondit par la formule usitée : « Soit droit fait comme il est désiré. »

Les communes revinrent triomphantes ; elles avaient enfin arraché la reconnaissance solennelle des libertés du

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 403.
[2] *Ibid.*, col. 406.
[3] *Ibid.*, col. 408; Rushworth, t. 1, p. 612.
[4] Le 7 juin 1628.

peuple anglais. Nulle publicité ne devait y manquer; il était convenu que la pétition des droits, imprimée avec la dernière réponse du roi, serait répandue dans le pays, et enregistrée, non-seulement dans les deux chambres, mais aussi dans les cours de Westminster. Le bill des subsides fut définitivement adopté. Charles se crut au terme de ses épreuves : « J'ai fait tout ce qui me regarde, « dit-il; si ce parlement n'a pas une heureuse fin, à « vous en sera la faute; rien désormais ne peut m'être « imputé[1]. »

Mais un vieux mal ne se guérit pas si vite, et l'ambition d'un peuple irrité ne s'apaise point au premier succès. Evidemment la sanction du bill des droits ne pouvait suffire : la réforme des principes était seule consommée; ce n'était rien sans la réforme des pratiques; et pour assurer celle-ci, il fallait celle des conseillers. Or Buckingham demeurait debout, et le roi continuait de percevoir les droits de douane sans l'aveu du parlement. Eclairées par l'expérience sur les périls de la lenteur, aveuglées par la passion sur ceux d'une exigence trop brusque et trop dure, l'orgueil et la haine se mêlant à l'instinct de la nécessité, les communes résolurent de porter sans délai les derniers coups. En une semaine, deux nouvelles remontrances furent rédigées, l'une

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 409.

contre le duc, l'autre pour établir que les droits de douane, comme tout impôt, ne devaient être perçus qu'en vertu de la loi[1].

Le roi perdit patience, et, décidé à se donner au moins quelque relâche, il se rendit à la chambre des pairs, fit appeler les communes, et prorogea le parlement[2].

Deux mois après, le duc de Buckingham était mort assassiné[3]. On trouva cousu dans le chapeau de Felton, son assassin, un écrit qui rappelait la dernière remontrance de la chambre[4]. Felton ne s'enfuit point, ne se défendit point, dit simplement qu'il regardait le duc comme l'ennemi du royaume, secoua la tête quand on lui parla de complices, et mourut avec calme, confessant pourtant qu'il avait eu tort[5].

Charles fut troublé d'un si grand meurtre, et indigné de la joie que la multitude en témoignait. Après la clôture de la session, il avait essayé de complaire au vœu public en réprimant les prédicateurs de l'obéissance passive, surtout par quelques sévérités contre les

[1] 13 et 21 juin 1628; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 420, 431.

[2] 26 juin 1628.

[3] 23 août 1628.

[4] Voir les *Éclaircissements et pièces historiques* placés à la fin de ce volume, n° 2.

[5] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 45; *State-Trials*, t 3, col. 367.

papistes, victimes dévouées aux raccommodements du prince et du pays. L'assassinat de Buckingham, où le peuple voyait sa délivrance, rejeta le roi dans la tyrannie. Il rendit sa faveur aux adversaires du parlement: le docteur Montague, qu'avait poursuivi la chambre des communes, fut promu à l'évêché de Chichester; le docteur Manwaring, qu'avait condamné la chambre des pairs, reçut un riche bénéfice; l'évêque Laud[1], déjà fameux par son dévouement passionné au pouvoir du roi et de l'Église, passa au siége de Londres. Les actes publics répondaient aux faveurs de cour: les droits de douane étaient perçus avec rigueur; les tribunaux d'exception continuaient de suspendre le cours des lois. Rentré sans bruit dans la carrière du despotisme, Charles pouvait même s'y promettre de plus heureux succès: il avait détaché du parti populaire le plus brillant de ses chefs, le plus éloquent de ses orateurs: sir Thomas Wentworth, créé baron, était entré au conseil malgré les reproches, les menaces même de ses anciens amis: « Je vous donne rendez-vous dans la salle de Westminster, » lui dit M. Pym à leur dernier adieu; mais Wentworth, ambitieux et hautain, se précipita avec passion vers la grandeur, bien éloigné de prévoir à quel

[1] Né le 7 octobre 1573, à Reading; il avait alors cinquante-quatre ans, et était évêque de Bath et Wells.

point il serait un jour fatal et odieux à la liberté. D'autres défections suivirent la sienne[1]; et Charles, entouré de conseillers nouveaux, plus sérieux, plus habiles, moins décriés que Buckingham, vit approcher sans crainte la seconde session du parlement[2].

A peine en séance, la chambre des communes voulut savoir quelle exécution avait reçue le bill des droits[3]. Elle apprit qu'au lieu de la seconde réponse du roi, c'était la première, la réponse évasive et rejetée, qui y avait été jointe. L'imprimeur du roi, Norton, avoua que, le lendemain même de la prorogation, il avait reçu l'ordre de changer ainsi le texte légal, et de supprimer tous les exemplaires qui portaient la vraie réponse, celle dont Charles s'était vanté en disant: « J'ai fait tout ce qui me regarde; rien désormais ne peut m'être imputé. »

Les communes firent apporter les papiers, vérifièrent l'altération, et n'en parlèrent plus, comme rougissant de trop dévoiler un tel manque de foi: mais leur silence ne promettait point l'oubli[4].

Toutes les attaques recommencèrent contre la tolérance des papistes, la faveur accordée aux fausses doctrines, le relâchement des mœurs, la mauvaise dis-

[1] Sir Dudley Diggs, sir Edouard Littleton, Noy, Wandesford, etc.

[2] 20 janvier 1629.

[3] 21 janvier 1629.

[4] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 435.

tribution des dignités et des emplois, les procédés des cours d'exception, le mépris des libertés des sujets[1].

Telle était la passion de la chambre, qu'un jour elle écouta, en grand silence et avec faveur, un homme inconnu, mal vêtu, de grossière apparence, qui, parlant pour la première fois, dénonçait, comme un furieux et en mauvais langage, l'indulgence d'un évêque pour un prédicateur obscur, plat papiste, disait-il. C'était Olivier Cromwell[2].

Charles essaya vainement d'arracher aux communes la concession des droits de douane, unique but, pour lui, de leur nouvelle réunion. Il employa tantôt la menace, tantôt la douceur, avouant qu'il tenait ces taxes, comme tout autre, du pur don de son peuple, et qu'au parlement seul il appartenait de les établir; mais exigeant toujours qu'elles lui fussent accordées pour toute la durée de son règne, comme à la plupart de ses prédécesseurs[3]. Les communes furent inébranlables; c'était la seule arme qui leur restât pour se défendre du pouvoir absolu. En s'excusant de leurs retards, elles y persistèrent et continuèrent de déployer leurs griefs,

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 438, 443, 466, 473.

[2] 11 février 1629; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 464; *Memoires de Warwick*, p. 203, dans ma *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 442.

mais sans but déterminé, sans élever, comme dans la session précédente, des prétentions claires et précises, en proie à un trouble violent mais vague, et agitées du sentiment d'un mal qu'elles ne savaient comment guérir. Le roi se lassait; on lui refusait sa demande sans lui en adresser aucune, sans lui rien présenter qu'il pût repousser ou accueillir avec l'air de la pure malveillance, et comme dans l'unique dessein d'entraver son gouvernement. On annonça qu'il avait dessein d'ajourner les chambres. Sir John Elliot proposa en toute hâte une nouvelle remontrance contre la perception des droits[1]. L'orateur, alléguant un ordre du prince, refusa de la mettre aux voix. On insista: il quitta son fauteuil; MM. Hollis, Valentine et d'autres membres l'y ramenèrent avec violence, malgré les efforts des amis de la cour pour l'arracher de leurs mains. « De par Dieu, lui « dit Hollis, vous siégerez jusqu'à ce qu'il plaise à la « chambre de sortir. » — « Je ne veux pas, je ne puis « pas, je n'ose pas, » s'écriait l'orateur. Mais les passions n'avaient plus de frein, on le contraignit de se rasseoir. Le roi, informé du tumulte, fit donner à l'huissier de la chambre l'ordre de se retirer avec la masse, ce qui suspendait de droit toute délibération: l'huissier fut retenu comme l'orateur; on lui ôta les clefs

[1] 2 mars 1629.

de la salle; un membre, sir Miles Hobart, se chargea de les garder. Le roi envoya un second messager pour annoncer la dissolution du parlement; il trouva les portes fermées en dedans, et ne put entrer. Charles, furieux, fit appeler le capitaine de ses gardes, et lui commanda d'aller enfoncer les portes. Mais, dans l'intervalle, les communes s'étaient retirées, après avoir adopté une protestation qui frappait d'illégalité la perception des droits de douane, et déclarait traître quiconque les lèverait ou consentirait seulement à les payer[1].

Tout rapprochement était impossible: le roi se rendit à la chambre des pairs[2]: «Jamais, dit-il, je ne suis venu « ici dans une occasion plus déplaisante; je viens dis- « soudre le parlement. La conduite séditieuse de la « chambre basse en est la seule cause; je ne l'impute « point à tous; je sais qu'il y a dans cette chambre beau- « coup d'honnêtes et loyaux sujets; quelques vipères les « ont trompés ou opprimés. Que les malveillants s'at- « tendent à ce qui leur est dû. Pour vous, milords de la « chambre haute, comptez de ma part sur la protection « et la faveur qu'un bon roi doit à sa fidèle noblesse[3]. » La dissolution fut prononcée. Peu après parut une déclaration portant: « On répand, dans de mauvais desseins,

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 487-491.

[2] 10 mars 1629.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 492.

« qu'un parlement sera bientôt réuni : Sa Majesté a bien « prouvé qu'elle n'avait pour les parlements aucune aver- « sion ; mais leurs derniers excès l'ont décidée, malgré « elle, à changer de conduite ; elle tiendra désormais « pour une insolence tout discours, toute démarche qui « tendrait à lui prescrire une époque quelconque pour « la convocation de parlements nouveaux[1]. »

Charles tint parole, et ne s'inquiéta plus que de gouverner seul.

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 525.

LIVRE II.

Intention du roi et du conseil. Poursuites contre les chefs du parlement. — Apathie apparente de l'Angleterre. — Lutte des ministres et de la cour. — La reine. — Strafford. — Laud. — Incohérence et discrédit du gouvernement. — Tyrannie civile et religieuse. — Ses effets sur les diverses classes de la nation. — Procès de Prynne, Burton et Bastwick. — De Hampden. — Soulèvement de l'Écosse. — Première guerre avec les Écossais. — Paix de Berwick. — Court parlement de 1640. — Seconde guerre avec les Écossais. — Son mauvais succès. — Convocation du Long-Parlement.

1629 - 1640.

Rien n'est si périlleux que de prendre un système de gouvernement pour ainsi dire à l'essai, et avec cette arrière-pensée qu'on en pourra toujours changer. Charles avait commis cette faute. Il avait tenté de gouverner de concert avec le parlement, mais persuadé et répétant sans cesse que, si le parlement était trop indocile, il saurait bien s'en passer. Il entra dans la carrière du despotisme avec la même légèreté, proclamant son intention de la suivre, mais pensant qu'après tout, si la nécessité

devenait trop pressante, il pourrait toujours recourir au parlement.

Ainsi en jugeaient ses plus habiles conseillers. Ni Charles, ni personne autour de lui ne conçut alors le dessein d'abolir sans retour les anciennes lois de l'Angleterre, le grand conseil national. Plus imprévoyants qu'audacieux, plus insolents que pervers, leurs paroles, leurs actes même dépassaient le but de leurs pensées. Le roi, se disaient-ils, s'était montré juste et bon envers son peuple; il avait beaucoup permis, beaucoup accordé. Rien n'avait suffi à la chambre des communes; elle exigeait que le roi se mît dans sa dépendance et sous sa tutelle; il ne le pouvait sans cesser d'être roi. Quand le prince et le parlement ne parvenaient pas à s'entendre, c'était au parlement de céder, car le prince seul était souverain. Puisque la chambre ne voulait pas céder, il fallait bien gouverner sans elle; la nécessité était évidente; tôt ou tard le peuple la comprendrait; et alors, le parlement devenu plus sage, rien n'empêcherait qu'au besoin le roi ne le rappelât auprès de lui.

Plus imprévoyante encore que le conseil, la cour ne vit guère, dans la dissolution, qu'une délivrance. En présence de la chambre des communes, les courtisans vivaient mal à l'aise; nul n'osait poursuivre hardiment sa fortune, ni jouir hautement de son crédit. Les embarras du pouvoir gênaient les intrigues et attristaient les fêtes

de Whitehall. Le roi était soucieux, la reine intimidée. Le parlement dissous, ces inquiétudes et ces entraves disparaissaient; les grandeurs frivoles retrouvaient leur éclat, et les ambitions domestiques leur liberté. La cour n'en demandait pas davantage, et s'inquiétait peu de savoir si, pour la satisfaire, on changeait le gouvernement du pays.

Le peuple en jugea autrement: la dissolution fut, à ses yeux, un symptôme assuré d'un profond dessein, de la résolution de détruire les parlements. A peine la chambre des communes s'était séparée, et déjà à Hamptoncourt, à Whitehall, partout où se rassemblait la cour, les papistes secrets ou déclarés, les prédicateurs et les serviteurs du pouvoir absolu, les hommes d'intrigue ou de plaisir, indifférents à toute croyance, se félicitaient réciproquement de leur triomphe; tandis qu'à la Tour et dans les principales prisons de Londres et des comtés, les défenseurs des droits publics, traités à la fois avec dédain et rigueur, étaient détenus et accusés pour ce qu'ils avaient dit ou fait dans le sanctuaire inviolable du parlement[1]. Ils réclamaient leurs priviléges, leur mise en liberté sous caution, et les juges hésitaient à répon-

[1] Les membres de la chambre des communes arrêtés et poursuivis étaient : Hollis, sir Miles Hobart, sir John Elliot, sir Peter Hayman, Selden, Coriton, Long, Strode et Valentine : *State-Trials*, t. 3, col. 235-335.

dre; mais le roi mandait les juges [1], et les requêtes des prisonniers étaient repoussées. Le courage ne leur manqua point dans cette épreuve; la plupart refusèrent de s'avouer coupables d'aucun tort et de payer l'amende à laquelle on les condamna. Ils aimèrent mieux rester en prison. Sir John Elliot devait y mourir.

Tant que dura cette procédure, la colère publique alla croissant et ne craignit pas de se manifester. C'était une sorte de prolongation du parlement, vaincu et dispersé, mais luttant encore, devant les juges du pays, par l'organe de ses chefs. La fermeté des accusés entretenait l'ardeur du peuple; il les voyait passer et repasser de la Tour à Westminster, et les accompagnait de ses acclamations et de ses vœux. L'anxiété visible des juges laissait même subsister quelque attente. Tout était perdu, disait-on; et pourtant on continuait d'espérer et de craindre, comme au milieu du combat.

Mais ces grands procès finirent. Effrayés ou séduits, quelques-uns des accusés payèrent leur amende, et condamnés à vivre à dix milles au moins de la résidence royale, allèrent cacher leur faiblesse dans leurs comtés. La noble persévérance des autres fut enfouie au fond des cachots. Le peuple, qui ne voyait et n'entendait plus rien, se tut et disparut à son tour. Le pouvoir, qui ne rencon-

[1] En septembre 1629; *Old Parl. Hist.*, t. 8, p. 374.

trait plus d'adversaires, se crut maître du pays dont il venait de se séparer. Charles se hâta de faire la paix avec la France[1] et l'Espagne[2], et se vit enfin au dedans sans rivaux, au dehors sans ennemis.

Quelque temps le gouvernement fut facile. Les citoyens ne s'occupaient plus que de leurs intérêts privés; aucun grand débat, aucune vive émotion n'agitait les gentilshommes dans les réunions de comté, les bourgeois dans les assemblées municipales, les matelots sur les ports, les apprentis dans les ateliers. Ce n'est pas que la nation languît dans l'apathie; son activité avait pris un autre cours; on eût dit qu'elle oubliait, dans le travail, les revers de la liberté. Plus hautain qu'ardent, le despotisme de Charles la troublait peu dans ce nouvel état; ce prince ne méditait point de vastes desseins, n'avait nul besoin d'une gloire forte et hasardeuse; il lui suffisait de jouir, avec majesté, de son pouvoir et de son rang. La paix le dispensait d'exiger du peuple de pesants sacrifices; et le peuple se livrait à l'agriculture, au commerce, à l'étude, sans qu'une tyrannie ambitieuse et agitée vînt chaque jour gêner ses efforts et compromettre ses intérêts. Aussi la prospérité publique se développait rapidement; l'ordre régnait entre les citoyens; et cet

[1] 14 avril 1629.

[2] 5 novembre 1630.

état florissant et régulier donnait au pouvoir l'apparence de la sagesse, au pays celle de la résignation[1].

Ce fut près du trône et parmi ses serviteurs que recommencèrent les embarras du gouvernement. Dès que la lutte du roi et du peuple parut calmée, deux partis se disputèrent le despotisme naissant, la reine et les ministres, la cour et le conseil.

A peine arrivée en Angleterre, la reine n'avait point caché l'ennui que lui inspirait sa nouvelle patrie. Religion, institutions, coutumes, langage, tout lui en déplaisait; elle avait même, peu après leur union, traité son mari avec une puérile insolence; et Charles, poussé à bout par l'explosion passionnée de son humeur, se vit forcé un jour de renvoyer sur le continent quelques-uns des serviteurs qu'elle en avait amenés[2]. Le plaisir de régner pouvait seul la consoler de ne plus vivre en France; elle y compta dès qu'elle cessa de craindre le parlement. D'un esprit agréable et vif, elle acquit bientôt sur un jeune roi de mœurs très-pures un ascendant qu'il accepta avec une sorte de reconnaissance, et comme touché qu'elle consentît à se trouver bien auprès de lui. Mais le bonheur de la vie domestique, cher à l'âme

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 126 et suiv.

[2] En juillet 1626; voyez les *Éclaircissements et Pièces historiques* joints aux *Mémoires* de Ludlow, t. 1, p. 437, dans ma *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*.

sérieuse de Charles, ne pouvait suffire au caractère léger, remuant et sec d'Henriette-Marie ; il lui fallait un empire avoué, arrogant, l'honneur de tout savoir, de tout régler, le pouvoir enfin, tel qu'une femme capricieuse le veut exercer. Autour d'elle se ralliaient d'une part les papistes, de l'autre les ambitieux frivoles, les intrigants, les jeunes courtisans qui étaient allés apprendre à Paris le secret de lui plaire. Les uns et les autres faisaient profession d'attendre d'elle seule, ceux-ci leur fortune, ceux-là le triomphe ou du moins la délivrance de la foi. C'était dans sa maison que les catholiques et les émissaires de Rome venaient traiter de leurs plus secrètes espérances ; ses favoris y étalaient les idées, les mœurs, les modes des cours du continent[1]. Tout y était étranger et offensant pour les croyances et les habitudes du pays ; chaque jour s'y révélaient des projets et des prétentions qui ne pouvaient se satisfaire que par des mesures illégales ou des faveurs abusives. La reine s'associait à ces intrigues, en promettait le succès, l'exigeait du roi, voulait même que, pour l'honorer, disait-elle, aux yeux du peuple, il la consultât en toute occasion et ne fît rien sans son aveu. Si le roi se refusait à ses désirs, elle l'accusait avec emportement de ne savoir ni l'aimer ni régner ; et Charles alors ne songeait plus qu'à dissiper sa tris-

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 48, dans ma *Collection.*

tesse ou sa colère, heureux de la trouver inquiète pour son pouvoir ou sur son amour.

Les plus serviles conseillers auraient eu quelque peine à subir sans résistance ce capricieux empire. Charles en avait deux qui ne manquaient ni de lumières, ni d'indépendance, et qui, dévoués à son pouvoir, voulaient cependant le servir autrement qu'il ne convenait aux fantaisies d'une femme et aux prétentions d'une cour.

En abandonnant son parti pour s'attacher au roi, Strafford[1] n'avait point eu à sacrifier des principes bien déterminés, ni à trahir lâchement sa conscience. Ambitieux et passionné, il avait été patriote par haine de Buckingham, par désir de la gloire, pour déployer avec éclat son talent et sa force, plutôt que par une conviction vertueuse et profonde. Agir, s'élever, dominer, tel était son but, ou plutôt le besoin de sa nature. Entré au service de la couronne, il prit son pouvoir à cœur, comme il avait fait naguère les libertés du pays, mais sérieusement, fièrement, en ministre habile et rude, non en courtisan frivole et obséquieux. D'un esprit trop étendu pour s'enfermer dans les intrigues domestiques, et d'un orgueil trop emporté pour se plier aux convenances du palais, il s'adonnait aux affaires avec passion,

[1] Il s'appelait encore à cette époque lord Wentworth, et ne fut créé comte de Strafford que le 12 janvier 1640.

bravant toutes les rivalités, comme il brisait toutes les résistances, ardent à étendre et affermir l'autorité royale, devenue la sienne, mais appliqué en même temps à rétablir l'ordre, à réprimer les abus, à dompter les intérêts privés qu'il jugeait illégitimes, à servir les intérêts généraux qu'il ne redoutait pas. Despote fougueux, tout amour de la patrie, de sa prospérité, de sa gloire, n'était pourtant pas éteint dans son cœur, et il comprenait à quelles conditions, par quels moyens le pouvoir absolu veut être acheté. Une administration arbitraire mais forte, conséquente, laborieuse, dédaignant les droits du peuple, mais s'occupant du bien-être public, étrangère aux abus journaliers, aux déréglements inutiles, subordonnant à ses volontés et à ses vues les grands comme les petits, la cour comme la nation, c'était là son vœu, le caractère de sa conduite, et celui qu'il s'efforçait d'imprimer au gouvernement du roi.

Ami de Strafford, l'archevêque Laud[1], avec des passions moins mondaines et une ardeur plus désintéressée, portait dans le conseil les mêmes dispositions, les mêmes desseins. Sévère dans ses mœurs, simple dans sa vie, le pouvoir lui inspirait, soit qu'il le servît ou l'exerçât lui-même, un dévouement fanatique. Prescrire et punir, c'était à ses yeux établir l'ordre, et l'ordre lui semblait

[1] Nommé archevêque de Cantorbéry en août 1633.

toujours la justice. Son activité était infatigable, mais étroite, violente et dure. Également incapable de ménager des intérêts et de respecter des droits, il poursuivait, tête baissée, les libertés et les abus, opposant aux uns une probité rigide, aux autres une aveugle animosité; brusque et colère avec les courtisans comme avec les citoyens, ne recherchant nulle amitié, ne prévoyant et ne supportant nulle résistance, persuadé enfin que le pouvoir suffit à tout en des mains pures, et constamment en proie à quelque idée fixe qui le dominait avec l'emportement de la passion et l'autorité du devoir.

De tels conseillers convenaient assez à la nouvelle situation de Charles. Étrangers à la cour, ils s'inquiétaient moins de lui plaire que de servir leur maître, et n'avaient ni la fastueuse insolence, ni les oisives prétentions des favoris. Ils étaient persévérants, hardis, capables de travail et de dévouement. A peine le gouvernement de l'Irlande fut confié à Strafford, que ce royaume, qui jusque-là n'avait été pour la couronne qu'un embarras et une charge, lui devint une source de richesse et de force. Les dettes publiques y furent payées; le revenu, naguère perçu sans règle et dilapidé sans pudeur, fut administré régulièrement et s'éleva bientôt au-dessus des dépenses; les grands seigneurs cessèrent de vexer impunément le peuple, et les factions aristocratiques ou religieuses de se déchirer en toute liberté. L'armée, que

Strafford avait trouvée faible, sans habits, sans discipline, fut recrutée, bien disciplinée, bien payée, et cessa de piller les habitants. A la faveur de l'ordre, le commerce prospéra, des manufactures s'établirent, l'agriculture fit des progrès. Enfin l'Irlande fut gouvernée arbitrairement, durement, souvent même avec une odieuse violence, mais dans l'intérêt de la civilisation commune et du pouvoir royal, au lieu d'être, comme jadis, en proie à l'avidité des employés du fisc et à la domination d'une aristocratie égoïste et ignorante[1].

Investi en Angleterre, quant aux affaires civiles, d'une autorité moins étendue et moins concentrée que celle de Strafford en Irlande, moins habile d'ailleurs que son ami, Laud ne laissa pas de tenir une conduite analogue. Commissaire de la trésorerie, non-seulement il réprima les dilapidations, mais il s'appliqua à bien connaître les diverses branches du revenu public, et à rechercher quels moyens en pouvaient rendre la perception moins onéreuse aux sujets. D'odieuses gênes, de graves abus avaient été introduits dans l'administration des douanes, au profit d'intérêts particuliers; Laud accueillit les réclamations des négociants, employa ses loisirs à s'entretenir avec eux, s'éclaira sur les intérêts généraux du commerce,

[1] Voyez dans les *Éclaircissements et pièces historiques*, n. 3, une lettre de Strafford lui-même, où est empreint le caractère de son administration.

et l'affranchit de vexations sans avantage pour le trésor[1]. Plus tard[2], la charge de grand trésorier fut donnée, par son conseil, à Juxon[3], évêque de Londres, homme laborieux, modéré, et qui fit cesser des désordres dont la couronne avait à souffrir comme les citoyens. Pour servir, à ce qu'il croyait, le roi et l'Église, Laud pouvait opprimer le peuple et donner les plus iniques conseils; mais quand le roi ni l'Église n'étaient en question, il voulait le bien, cherchait la vérité, et les soutenait sans aucune crainte pour lui-même, sans aucun égard pour tout autre intérêt.

C'était trop peu pour le pays que ce gouvernement probe, appliqué, mais arbitraire, tyrannique au besoin, et se refusant à toute responsabilité; c'était beaucoup trop pour la cour. Des favoris y peuvent réussir; s'ils y rencontrent des ennemis, ils s'y font aussi des partisans, et, dans ce conflit d'intérêts personnels, un intrigant adroit peut opposer avec succès ceux qu'il sert à ceux qu'il offense. Tel avait été Buckingham. Mais quiconque veut gouverner soit par le despotisme, soit par les lois, dans l'intérêt général du prince ou du peuple, doit s'attendre à la haine de tous les courtisans. Elle s'éleva

[1] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 28-29; dans ma *Collection*.

[2] En mars 1636.

[3] Né à Chichester, dans le comté de Sussex, en 1582, mort archevêque de Cantorbéry, le 4 juin 1663.

contre Strafford et Laud, aussi violente et plus tracassière que celle de la nation. Déjà, à la première apparition de Strafford à Whitehall, un sourire moqueur avait accueilli l'élévation subite et les manières un peu rudes d'un gentilhomme de province, connu surtout par son opposition dans le parlement[1]. Les mœurs austères, la pédanterie théologique et la brusquerie inattentive de Laud n'y déplaisaient pas moins. Ces deux hommes étaient hautains, peu soigneux, peu complaisants, méprisaient les intrigues, conseillaient l'économie, parlaient d'affaires et de nécessités dont une cour ne se soucie point. La reine les prit en aversion, car ils gênaient son influence auprès du roi; la haute aristocratie s'offensa de leur pouvoir, et bientôt la cour tout entière s'unit au peuple pour les attaquer, se récriant, comme lui, contre leur tyrannie.

Charles ne les abandonna point; il avait confiance dans leur dévouement et leur habileté; leurs maximes lui convenaient, et il portait à la profonde piété de Laud un respect mêlé même de quelque affection. Mais en les gardant à son service, malgré la cour, Charles était hors d'état de soumettre la cour à leur gouvernement. Sérieux dans ses sentiments et sa vie extérieu , il était au

[1] *Howell's Letters*, n. 34, édit. de 1650; *Strafford's Letters*, t. 1, p. 79. (*Biographia britannica*, t. 6, p. 4178, note K, art. WENTWORTH.)

fond trop léger et trop peu habile pour comprendre les difficultés du pouvoir absolu et la nécessité d'y tout sacrifier. Tels étaient, à ses yeux, les droits de la royauté, qu'il lui semblait que rien ne lui dût coûter un effort. Dans le conseil, il s'occupait régulièrement et avec attention des affaires publiques; mais, ce devoir rempli, elles n'agitaient pas fortement sa pensée, et le besoin de gouverner avait sur lui moins d'empire que le plaisir de régner. La bonne ou la mauvaise humeur de la reine, les habitudes de la cour, les prérogatives des officiers du palais lui paraissaient d'importantes considérations dont les intérêts politiques de sa couronne ne pouvaient exiger l'oubli. De là naissaient, pour ses ministres, de petits mais continuels embarras, où le roi les laissait succomber, croyant faire assez pour eux et pour lui-même en les maintenant dans leur emploi. Ils étaient chargés d'exercer le pouvoir absolu, et la force leur manquait, dès qu'ils réclamaient quelque sacrifice domestique, quelque mesure contraire aux formes et aux règles de Whitehall. Tant que dura son gouvernement d'Irlande, Strafford fut obligé de se consumer en explications, en apologies; tantôt il avait parlé légèrement de la reine, tantôt quelque famille accréditée se plaignait de sa hauteur; il fallait qu'il justifiât ses paroles, ses manières, son caractère; que, de Dublin, il répondît aux propos tenus, aux bruits répandus sur son compte

dans le palais; et il n'obtenait pas toujours un assentiment qui, le rassurant contre ces obscurs périls, le mît en état de déployer sans crainte l'autorité que pourtant on lui laissait[1].

Aussi, malgré l'énergie et le zèle de ses principaux conseillers, malgré le calme du pays, malgré la dignité des mœurs du roi et la fierté de son langage, le gouvernement était sans force et sans considération. Assailli de dissensions intérieures, dominé tour à tour par des influences contraires, tantôt secouant avec arrogance le joug des lois, tantôt cédant aux plus frivoles entraves, aucun plan ne présidait à sa conduite; il oubliait, à chaque instant, ses propres desseins. Il avait abandonné, en Europe, la cause du protestantisme, et défendu même à lord Scudamore, son ambassadeur à Paris, d'assister au service divin dans la chapelle des réformés, le trouvant trop peu conforme aux rites de l'Église anglicane[2]. Cependant il permettait au marquis de Hamilton de lever en Écosse un corps de six mille hommes, et d'aller combattre à leur tête[3] sous les bannières de Gustave-Adolphe, ne prévoyant pas qu'ils prendraient là les

[1] *Strafford's Letters and Dispatches*, t. 1, p. 128, 138, 142, 144; t. 2, p. 42, 105, 126, etc.

[2] Neal, *History of the Puritans*, t. 2, p. 234, édit. in-8, Londres, 1822.

[3] En 1631.

sentiments et les croyances de ces puritains que l'Église anglicane proscrivait. La foi de Charles dans la religion réformée, telle que l'avaient faite Henri VIII et Élisabeth, était sincère; et pourtant, soit tendresse pour sa femme, soit esprit de modération et de justice, soit instinct des convenances du pouvoir absolu, il accordait souvent aux catholiques, non-seulement une liberté alors illégale, mais une faveur presque avouée [1]. L'archevêque Laud, aussi sincère que son maître, écrivait contre la cour de Rome, prêchait même vivement contre le culte pratiqué dans la chapelle de la reine; et en même temps il se montrait si favorable au système de l'Eglise romaine, que le pape se crut en mesure de lui faire offrir le chapeau de cardinal [2]. Dans la conduite des affaires civiles régnaient la même incertitude, la même inconséquence. Aucun ferme dessein ne s'y laissait reconnaître, aucune main puissante ne s'y faisait sentir. Le despotisme était étalé avec faste, et dans l'occasion, exercé avec rigueur; mais pour le fonder, il eût fallu trop d'efforts et de persévérance; on n'y songeait même pas, de sorte que ses prétentions surpassaient de plus en plus ses moyens. Le trésor était administré avec ordre et probité; le roi n'était point prodigue; mais les embarras d'argent étaient les mêmes qu'eussent pu amener la prodigalité

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 254.

[2] En août 1633; *Laud's Diary*, p. 49; Whitelocke, p. 17.

du prince et la dilapidation du trésor; ainsi que Charles avait refusé avec hauteur de céder au parlement pour en obtenir des revenus qui pussent suffire à ses dépenses, de même il eût cru s'abaisser en réduisant ses dépenses au niveau de ses revenus[1]. La splendeur du trône, les fêtes de la cour, les anciennes habitudes de la couronne étaient, à ses yeux, des conditions, des droits, presque des devoirs de la royauté; et tantôt il ignorait quels abus étaient chargés d'y pourvoir, tantôt, le sachant, il n'avait pas le courage de les réformer. Aussi, bien qu'affranchi par la paix de toute charge extraordinaire, se voyait-il hors d'état de suffire aux besoins de son gouvernement. Le commerce de l'Angleterre prospérait; la marine marchande, chaque jour plus nombreuse et plus active, sollicitait la protection de la marine royale; Charles la promettait avec confiance, faisait même, de temps en temps, un effort solennel pour tenir sa parole[2]; mais communément les flottes

[1] Les pensions qui, sous le règne d'Élisabeth, étaient de 18,000 liv. st. (environ 450,000 fr.), s'élevèrent, sous Jacques Ier, à 80,000 liv. st. (environ 2,000,000 fr.), et en 1626, un peu plus d'un an après l'avénement de Charles Ier, elles montaient déjà à 120,000 liv. st. (environ 3,000,000). la dépense de la maison du roi s'était accrue dans le même intervalle de 45,000 liv. st. (environ 1,125,000 fr.) à 80,000 liv. st. (2,000,000); celle de La garde-robe avait doublé; celle de la cassette (*privy purse*) triplé, etc. (Rushworth, t. 1, p. 207.)

[2] *Mémoires* de Warwick, p. 103, dans ma *Collection;* Rushworth, part. 2, t. 1, p. 257, 322, etc.

manquaient aux convois du commerce, les agrès aux vaisseaux, la solde aux matelots. Les pirates barbaresques venaient dans la Manche, et jusque dans le canal de Saint-George, infester les côtes de la Grande-Bretagne; ils descendaient à terre, pillaient les villages, emmenaient des milliers de captifs. Le capitaine Rainsborough, chargé d'aller enfin, sur la côte de Maroc, détruire un de leurs repaires, y trouva trois cent soixante-dix esclaves, Anglais ou Irlandais; et telle était l'impuissance ou l'imprévoyance de l'administration, que Strafford fut obligé d'armer, à ses frais, un bâtiment pour préserver de leurs ravages le port même de Dublin[1].

Tant d'inhabileté et ses périls n'échappaient point aux regards des hommes exercés. Les ministres étrangers qui résidaient à Londres en rendaient compte à leurs maîtres; et bientôt, malgré la prospérité connue de l'Angleterre, se répandit en Europe l'opinion que le gouvernement de Charles était faible, imprudent, mal assuré. A Paris, à Madrid, à La Haye, ses ambassadeurs furent plus d'une fois traités légèrement et avec dédain[2].

[1] *Strafford's Letters and Dispatches*, t. 1, p. 68, 87, 90; t. 2, p. 86, 115, 118, etc. — *Waller's Poems* (in-8, Londres, 1730), p. 271. L'expédition du capitaine Rainsborough eut lieu en 1637.

[2] Les écrits du temps, entre autres les lettres recueillies par Howell, en fournissent mille exemples; je n'en citerai qu'un. Lorsque sir Thomas

Strafford, Laud et quelques autres conseillers n'ignoraient point le mal et y cherchaient quelque remède. Strafford surtout, le plus hardi comme le plus habile, luttait avec passion contre les obstacles ; il s'inquiétait de l'avenir, et eût voulu que le roi, gouvernant ses affaires avec suite et prévoyance, s'assurât un revenu fixe, des arsenaux bien pourvus, des places fortes, une armée[1]. Il n'avait pas craint, pour son compte, de convoquer le parlement d'Irlande[2] ; et soit par la terreur qu'il inspirait, soit par les services qu'il rendait au pays, il en avait fait le plus docile comme le plus utile instrument de son pouvoir. Mais Charles lui interdit de le convoquer de nouveau[3] ; la reine et lui-même redoutaient le nom seul de parlement, et les peurs de son maître ne permirent pas à Strafford de prêter à la tyrannie les forces et l'appui de la loi. Il insista, mais sans succès, et se soumit enfin. Énergique, il portait le joug de la

Edmonds se rendit en France, en 1629, pour conclure le traité de paix, le gentilhomme envoyé à sa rencontre, à Saint-Denis, pour présider à son entrée dans Paris, lui dit d'un ton moqueur : « Votre Excellence ne s'é« tonnera pas que j'aie si peu de gentilshommes avec moi pour lui faire « honneur et l'accompagner à la cour ; il y en a eu tant de tués dans l'île « de Ré ! » (*Howell's Letters*, p. 210; édit. in-8, Londres, 1705.) Amère ironie qui faisait allusion à la sanglante défaite des Anglais dans cette île, sous les ordres du duc de Buckingham.

[1] *Strafford's Letters*, t. 2. p. 61-62, 66.

[2] En 1634.

[3] *Strafford's Letters*, etc., t. 1, p. 365.

faiblesse, et sa prévoyance était au service de l'aveuglement. Quelques-uns même des conseillers qui pensaient comme lui, plus égoïstes ou mieux avertis de la vanité de leurs efforts, se retiraient dès que, pour le soutenir, il eût fallu combattre, le laissant, seul avec Laud, en butte aux intrigues et aux haines de la cour.

A la tyrannie ainsi frivole et malhabile il faut chaque jour un surcroît de tyrannie. Celle de Charles fut, sinon la plus cruelle, du moins la plus inique et la plus abusive qu'eût jamais soufferte l'Angleterre. Sans pouvoir alléguer pour excuse aucune nécessité publique, sans éblouir les esprits par aucun grand résultat, pour suffire à des besoins obscurs, pour accomplir des volontés sans but, elle méconnut et offensa les anciens droits comme les désirs nouveaux, ne tenant compte ni des lois et des opinions du pays, ni des aveux et des promesses du roi lui-même, essayant au hasard, et selon l'occurrence, de tous les genres d'oppression, adoptant enfin les résolutions les plus téméraires, les mesures les plus illégales, non pour assurer le triomphe d'un système conséquent et redoutable, mais pour soutenir, par des expédients journaliers, un pouvoir toujours dans l'embarras. De subtils conseillers, fouillant sans cesse les vieux registres pour y découvrir quelque exemple de quelque iniquité oubliée, exhumaient laborieusement les abus du temps passé, et les érigeaient en droits du

trône. Aussitôt d'autres agents, moins savants, mais plus hardis, convertissaient ces prétendus droits en vexations réelles et nouvelles; et si quelque réclamation s'élevait, des juges serviles étaient là pour déclarer qu'en effet la couronne avait jadis possédé de telles prérogatives. Doutait-on quelquefois de la complaisance des juges, ou voulait-on ménager leur influence? des tribunaux d'exception, la chambre étoilée, la cour du nord [1], une foule d'autres juridictions affranchies de la loi commune, étaient chargées de les suppléer, et la complicité des magistrats illégaux venait au secours de la tyrannie, dès que la servilité des magistrats légaux n'y pouvait suffire. Ainsi furent rétablis des impôts tombés en désuétude, et inventés des impôts jusque-là inconnus; ainsi reparurent ces innombrables monopoles introduits et abandonnés par Élisabeth, rappelés et abandonnés par Jacques Ier, constamment repoussés par le parlement, un moment abolis par Charles lui-même, et qui, livrant à des traitants ou des courtisans privilégiés la vente exclusive de la plupart des denrées [2],

[1] Instituée par Henri VIII, en 1537, à York, à la suite des troubles qu'excita, dans les comtés du nord, la suppression des petits monastères, pour rendre la justice et maintenir l'ordre dans ces comtés, indépendamment des cours de Westminster. La juridiction de la cour du nord, d'abord assez restreinte, devint, sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, beaucoup plus étendue et plus arbitraire.

[2] Voici une liste encore incomplète des denrées mises alors en mono-

faisaient souffrir le peuple, et l'irritaient encore plus par l'inique et désordonnée répartition de leurs profits. L'extension des forêts royales, cet abus qui avait si souvent fait lever en armes les barons de la vieille Angleterre, devint si rapide que la seule forêt de Rockingham fut portée de six à soixante milles de circuit; et en même temps on recherchait, on punissait par d'énormes amendes les moindres empiètements des citoyens [1]. Des commissaires parcoururent les comtés, mettant en question ici les titres des possesseurs d'anciens domaines de la couronne, là le taux des émoluments attachés à certains emplois, ailleurs le droit des bourgeois à bâtir de nouvelles maisons, ou celui des agriculteurs à changer leurs terres à blé en prairies; et ils s'appliquaient, non à réformer les abus, mais à en vendre cher la continuation [2]. Les priviléges, les désordres de tout genre étaient,

pole : le sel, le savon, le charbon, le fer, le vin, le cuir, l'amidon, les plumes, les cartes et les dés, le feutre, la dentelle, le tabac, les tonneaux, la bière, les liqueurs distillées, le pesage du foin et de la paille dans Londres et Westminster, les harengs saurs, le beurre, la potasse, les toiles, le chiffon à papier, le houblon, les boutons, les cordes à boyau, les lunettes, les peignes, le salpêtre, la poudre à tirer, etc.

[1] Lord Salisbury fut condamné, pour ce motif, à 20,000 liv. st. d'amende (500,000 fr.), lord Westmorland à 19,000 liv. st. (475,000 fr.), sir Christophe Hatton à 12,000 liv. st. (300,000 fr.), lord Newport à 3,000 liv. st. (75,000 f.), sir Lewis Watson à 4,000 liv. st. (100,000 f.), etc. (*Strafford's Letters*, t. 2, p. 117; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 642.)

[2] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 43, dans ma *Collection*; Rushworth, part. 2, t. 2, p. 915 et suiv.

entre le roi et ceux qui les exploitaient, un sujet continuel de honteux marchés. On trafiquait même de la sévérité des juges ; ils infligeaient, sous le moindre prétexte, des amendes inouïes, qui frappaient de terreur ceux que pouvaient menacer de semblables poursuites, et les décidaient à s'en racheter d'avance à prix d'argent. On eût dit que les tribunaux n'avaient plus pour mission que de fournir aux besoins du prince ou de ruiner les adversaires de son pouvoir [1]. Le mécontentement semblait-il, dans quelque comté, trop général pour que de tels procédés y fussent aisément praticables? on en désarmait la milice ; on y envoyait des troupes que les habitants étaient tenus, non-seulement de loger et de nourrir, mais encore d'équiper. Pour n'avoir pas payé ce qu'on ne devait point, on était mis en prison ; on sortait de prison en en payant partie, plus ou moins, selon la fortune, le crédit ou le savoir-faire des opprimés. Impôts, emprisonnements, jugements, rigueurs ou faveurs, tout était arbitraire ; et l'arbitraire s'étendait de jour en jour, sur les riches parce qu'il y avait profit, sur les pauvres parce qu'il n'y avait pas danger. Enfin, quand les plaintes devenaient si vives que la cour en concevait

[1] On trouve, en réunissant les amendes prononcées durant cette époque, au profit du roi, dans les principales poursuites intentées au nom de la couronne, une somme de plus de six millions. (Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, à la fin de ce volume, n. 4.)

quelque alarme, les magistrats qui les avaient excitées achetaient à leur tour l'impunité. Dans un accès de despotisme insensé, pour quelques paroles inconsidérées, Strafford avait fait condamner lord Mountnorris à mort; et quoique l'arrêt n'eût pas reçu son exécution, le seul récit du procès avait soulevé contre lui en Irlande, en Angleterre, dans le conseil même du roi, un déchaînement universel. Pour l'apaiser, il envoya à Londres six mille livres sterling à répartir entre les principaux conseillers. « J'ai pris une route plus directe, » lui répondit lord Cottington, vieux et habile courtisan qu'il en avait chargé; « j'ai donné l'argent à celui qui pouvait réellement faire l'affaire; » c'est-à-dire au roi lui-même: et Strafford obtint à ce prix, non-seulement l'exemption de toute poursuite, mais la permission de partager à son gré, entre ses favoris, les dépouilles de l'homme qu'il avait fait condamner à son plaisir[1].

Tel était l'effet des besoins de Charles; ses craintes le poussèrent bien au delà de ses besoins. Malgré sa présomptueuse légèreté, quelquefois il se sentait faible et cherchait des appuis. Il fit quelques tentatives pour rendre à la haute aristocratie la force qu'elle n'avait plus. Sous prétexte de prévenir la dissipation, les gentils-

[1] *Strafford's Letters*, t. 1, p. 508, 511, 512; voyez les *Éclaircissements et pièces historiques* ajoutés aux *Mémoires* de Warwick, dans ma *Collection*, p. 386-392.

hommes de comté eurent ordre de vivre dans leurs terres ; on craignait leur affluence à Londres[1]. La chambre étoilée prit sous sa garde la considération des grands seigneurs. Un manque d'égards, une inadvertance, une plaisanterie, les moindres actes où semblait méconnue la supériorité de leur rang et de leurs droits, furent punis avec une extrême rigueur, et toujours par d'énormes amendes au profit tant du roi que de l'offensé[2]. On eût voulu faire, des gens de cour, une classe puissante et respectée; mais ces tentatives eurent peu de suite, soit qu'on s'aperçût de leur vanité, soit que les souvenirs des anciens barons inspirassent encore au roi quelque méfiance de leurs descendants. Quelques-uns en effet se rangeaient parmi les mécontents, et ceux-là seuls étaient accrédités dans le pays. On continua d'humilier, dans l'occasion, les simples gentilshommes devant les grands seigneurs; mais il fallut chercher ailleurs une

[1] Plus de deux cents gentilshommes furent traduits en justice le même jour (le 20 mars 1635), et par une seule poursuite, pour avoir désobéi à cette injonction. (Rushworth, part. 2, t. 1, p. 288, et suiv.)

[2] Un nommé Grenville fut condamné à 4,000 liv. st. (100,000 fr.) d'amende, et autant de dommages-intérêts au profit de lord Suffolk, pour avoir dit de ce dernier que c'était un *plat seigneur* (*a base lord*); Pettager à 2,000 liv. (50,000 fr.) et au fouet, pour avoir tenu le même propos sur le compte de Kinsgton, etc. (Rushworth, part. 2, t. 2; Append., p. 43, 72. Voyez aussi Clarendon, *Mémoires*, etc, t. 1, p. 106-108, dans ma *Collection*.)

corporation qui, déjà forte par elle-même, eût pourtant beaucoup à recevoir de la couronne, et pût, en le partageant, servir de soutien au pouvoir absolu. Depuis longtemps le clergé anglican sollicitait cette mission; il fut appelé à la remplir.

Émanée, à son origine, de la seule volonté du souverain temporel, l'Église anglicane avait, comme on l'a vu, perdu par là toute indépendance; elle n'avait plus de mission divine, et ne subsistait point par son propre droit. Étrangers au peuple qui ne les élisait point, séparés du pape et de l'Église universelle, jadis leur appui, les évêques et le haut clergé n'étaient que les délégués du prince, ses premiers serviteurs: situation fausse pour un corps chargé de représenter ce qu'il y a de plus indépendant et de plus élevé dans l'homme, la foi. De bonne heure, l'Église anglicane avait senti ce vice de sa nature; mais ses périls et la main redoutable de Henri VIII et d'Élisabeth ne lui avaient pas permis de rien faire pour y échapper. Attaquée à la fois par les catholiques et les non-conformistes, encore chancelante dans ses possessions comme dans ses doctrines, elle se voua sans réserve au service du pouvoir temporel, professant sa propre dépendance, et acceptant la suprématie absolue du trône, qui pouvait seul alors la sauver de ses ennemis.

Vers la fin du règne d'Élisabeth, quelques symptômes faibles et isolés annoncèrent, de la part du clergé angli-

can, des prétentions un peu plus fières. Le docteur Bancroft, chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, soutint que l'épiscopat n'était point d'institution humaine, que tel avait été, depuis les apôtres, le gouvernement de l'Eglise, et que les évêques tenaient leurs droits, non du souverain temporel, mais de Dieu seul[1]. Ce clergé nouveau commençait à se croire plus affermi, et tentait un premier pas vers son affranchissement; mais la tentative, hasardée avec crainte, fut repoussée avec hauteur: Élisabeth revendiqua la plénitude de sa suprématie spirituelle, répétant aux évêques qu'ils n'étaient rien que par sa volonté; et l'archevêque de Cantorbéry lui-même se contenta de dire qu'il souhaitait que le docteur eût raison, mais n'osait s'en flatter[2]. Le peuple se prononça vivement pour la reine; il ne songeait qu'à pousser plus loin la réforme, et n'ignorait pas que, si les évêques aspiraient à l'indépendance, ce n'était point pour affranchir la foi de l'autorité temporelle, mais pour l'opprimer en leur propre nom

Rien ne se décida sous Jacques Ier; égoïste et rusé, peu lui importait d'aggraver le mal pourvu qu'il éludât le péril. Il maintint sa suprématie, mais en accordant aux évêques tant de faveur, en prenant tant de

[1] Dans un sermon prêché le 12 janvier 1588; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 1, p. 395.

[2] *Ibid*, p. 397.

soin pour affermir leur empire, en traitant si rudement leurs ennemis, que leur confiance et leur force s'accrurent de jour en jour. Ardents à proclamer le droit divin du trône, bientôt ils parlèrent souvent du leur; ce que Bancroft avait timidement insinué devint une opinion professée de tout le haut clergé, soutenue dans de nombreux écrits, prêchée au sein des Églises. Bancroft lui-même fut nommé archevêque de Cantorbéry[1]. Chaque fois que le roi faisait parade de sa prérogative, le clergé s'inclinait avec respect; mais après ces actes d'humilité momentanée, il reprenait ses prétentions, s'en armant surtout contre le peuple pour s'en faire excuser auprès du roi, se dévouant de plus en plus à la cause de la royauté absolue, et attendant le jour où il lui serait si nécessaire qu'elle se verrait contrainte de reconnaître son indépendance pour s'assurer son appui.

Quand Charles, brouillé avec le parlement, fut seul au milieu de son royaume, cherchant de tous côtés des moyens de gouverner, le clergé anglican jugea que ce jour était venu. Il avait recouvré d'immenses richesses et les possédait sans débat. Les papistes ne lui inspiraient plus d'alarmes. Le primat de l'Église, Laud, avait toute la confiance du roi, et dirigeait seul les affaires ecclésiastiques. Parmi les autres ministres aucun ne

[1] En décembre 1604.

faisait profession, comme lord Burleigh sous Élisabeth, de redouter et de combattre les empiétements du clergé. La cour était indifférente ou papiste en secret. Des hommes savants illustraient l'Église. Les universités, surtout celle d'Oxford, étaient dévouées à ses maximes. Un seul adversaire restait, le peuple, chaque jour plus mécontent d'une réforme incomplète, et plus ardent à la consommer. Mais cet adversaire était aussi celui du trône; il réclamait en même temps, et pour garantir l'une par l'autre, la foi évangélique et la liberté. Un même péril menaçait la souveraineté de la couronne et de l'épiscopat. Le roi, sincèrement pieux, se montrait disposé à croire qu'il n'était pas seul à tenir de Dieu son pouvoir, et que celui des évêques n'était ni de moins haute origine, ni d'un caractère moins sacré. Jamais tant de circonstances favorables n'avaient paru se réunir pour mettre le clergé en état de conquérir sur la couronne son indépendance, sur le peuple la domination. Laud se mit à l'œuvre avec sa violence accoutumée. Il fallait d'abord faire cesser, au sein de l'Eglise, toute dissidence, et donner à sa doctrine, à sa discipline, à son culte, la force de la plus stricte uniformité. Rien ne lui coûta pour ce dessein. Le pouvoir fut exclusivement concentré aux mains des évêques. La cour de haute commission, où ils connaissaient et décidaient de tout en matières religieuses, devint chaque jour plus arbitraire

et plus dure dans sa compétence, ses formes, les peines qu'elle infligeait. La complète adoption des cânons anglicans et l'observation minutieuse de la liturgie ou des rites en vigueur dans les cathédrales furent rigoureusement exigées de tous les ecclésiastiques. Les non-conformistes occupaient de nombreuses cures; on les leur retira. Le peuple se pressait à leurs sermons; la prédication leur fut interdite[1]. Chassés de leurs églises, privés de leurs revenus, ils voyageaient de ville en ville, enseignant et prêchant les fidèles qui, dans une auberge, une maison particulière, un champ, se rassemblaient autour d'eux; la persécution les suivit et les atteignit partout. Dans la noblesse de province, dans la bourgeoisie, des familles riches et dévouées à leurs croyances les prenaient pour chapelains ou pour gouverneurs de leurs enfants; la persécution pénétra dans les familles, et en chassa les chapelains et les gouverneurs de leur choix[2]. Les proscrits quittaient l'Angleterre; ils allaient en France, en Hollande, en Allemagne, fonder des Églises selon leur foi; le despotisme passa les mers, et somma ces Églises de se conformer au rite anglican[3]. Des manufacturiers français, hollandais, allemands,

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 179 et suiv.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, p. 205.

avaient porté en Angleterre leur industrie, et obtenu des chartes qui leur assuraient le libre exercice de leur culte national; ces chartes leur furent retirées, et la plupart d'entre eux abandonnèrent leur nouvelle patrie; le seul diocèse de Norwich perdit trois mille de ces hôtes laborieux[1]. Ainsi dépouillés de tout asile comme de toute fonction, cachés ou fugitifs, les non-conformistes écrivaient encore pour défendre ou propager leurs doctrines; la censure interdit les livres nouveaux, rechercha et supprima les livres anciens[2]. Il fut même absolument défendu de traiter, soit en chaire, soit ailleurs, les questions dont les esprits étaient le plus vivement agités[3]; car la querelle était générale et profonde, sur les dogmes comme sur la discipline, sur les mystères de la destinée humaine comme sur les convenances du culte public; et l'Église anglicane ne voulait ni tolérer la dissidence des cérémonies, ni admettre le débat des opinions. Le peuple se lamentait de ne plus entendre parler ni des hommes qui lui étaient chers, ni des choses qui préoccupaient sa pensée. Pour calmer ses alarmes, pour ne pas se séparer de leur troupeau, modérés ou timides,

[1] Rushworth, part. 2, t. 1, p. 272; May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 161, dans ma *Collection;* Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 232.

[2] Décret de la chambre étoilée, du 11 juillet 1637; Rushworth, part. 2, t. 2, Appendix, p. 306; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 165.

[3] Neal, *Hist. of the Purit*, t. 2, p. 163.

des ministres non-conformistes offraient de se soumettre en partie, réclamant à leur tour quelques concessions, comme de ne pas porter le surplis, de ne pas donner à la table de la communion la forme ou la place d'un autel. On leur répondait, tantôt que les pratiques exigées étaient importantes, qu'il fallait obéir, tantôt qu'elles étaient insignifiantes, qu'il convenait de céder. Poussés à bout, ils résistaient absolument, et l'insulte les attendait devant les cours ecclésiastiques, aussi bien que la condamnation. Un tutoiement injurieux, les noms de *fous*, d'*idiots*, d'*imprudents*, de *drôles*, l'ordre de se taire, dès qu'ils ouvraient la bouche pour se défendre ou s'excuser, tel était le traitement qu'ils recevaient des évêques ou des juges[1]. Renonçaient-ils à prêcher, à écrire, à paraître? la tyrannie ne renonçait point à les poursuivre : elle avait contre eux des obstinations et des raffinements qu'aucune prudence n'eût su prévoir, qu'aucune faiblesse ne pouvait détourner. M. Workman, ministre à Glocester, avait soutenu que les ornements et les tableaux étaient, dans les églises, un reste d'idolâtrie : il fut jeté en prison. Peu auparavant, la ville de Glocester lui avait accordé une rente viagère de vingt livres sterling ; la rente fut abolie ; le maire et les officiers muni-

[1] Rushworth, part. 2, t. 1, p. 233, 240 ; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 1, p. 256, dans la *note* ; p. 352.

cipaux furent poursuivis et condamnés à une forte amende. Sorti de prison, Workman ouvrit une petite école: Laud la fit fermer. Pour avoir de quoi vivre, le pauvre ministre se fit médecin; Laud lui interdit la médecine comme l'enseignement. Workman devint fou et mourut[1].

Cependant les pompes du culte catholique rentraient en toute hâte dans les églises privées de leurs pasteurs; tandis que la persécution en éloignait les fidèles, la magnificence en ornait les murs. On les consacrait avec appareil[2], et il fallait ensuite employer la contrainte pour les remplir d'auditeurs. Laud se complaisait à régler minutieusement les détails de nouvelles cérémonies, tantôt empruntées au papisme, tantôt inventées par son imagination à la fois fastueuse et rigide. De la part des non-conformistes, toute innovation, la moindre dérogation aux canons ou à la liturgie étaient punies comme un crime; et Laud innovait sans consulter personne, du seul aveu du roi, quelquefois de sa propre autorité[3]. Il changeait la distribution intérieure des églises, les formes du culte, prescrivait impérieusement des pratiques jusque-là inconnues, altérait même la liturgie

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2. p. 204.
[2] *Ibid.*, p. 190.
[3] *Ibid.*, p. 220.

qu'avaient sanctionnée les parlements; et tous ces changements avaient sinon pour but, du moins pour résultat, de rendre l'Église anglicane plus semblable à l'Église romaine. La liberté dont jouissaient les papistes, et les espérances qu'ils étalaient par imprudence ou par calcul, confirmaient le peuple dans ses plus sinistres appréhensions. On publiait des livres pour prouver que la doctrine des évêques anglais pouvait fort bien s'accommoder à celle de Rome; et ces livres, bien que non autorisés, étaient dédiés au roi ou à Laud, et tolérés ouvertement[1]. Des théologiens amis de Laud, l'évêque Montague, le docteur Cosens, professaient des maximes analogues, et les professaient sans danger, tandis que les prédicateurs aimés du peuple épuisaient en vain tantôt la complaisance, tantôt le courage, pour conserver quelque droit d'écrire et de parler. Aussi la croyance au triomphe prochain du papisme s'accréditait de jour en jour, et les gens de cour, qui voyaient de près, la partageaient avec la multitude. La fille du duc de Devonshire se fit catholique; Laud lui demanda quelles raisons l'avaient déterminée : « Je n'aime pas marcher dans la « foule, lui dit-elle; je vois que votre Grâce et bien d'au« tres se hâtent vers Rome; je veux y arriver seule et « avant vous. »

[1] Whitelocke, *Memorials*, etc., p. 21.

La splendeur et la domination exclusive de l'épiscopat ainsi fondées, il s'en flattait du moins, Laud entreprit d'assurer son indépendance. On eût pu croire qu'en un tel dessein il trouverait le roi moins docile à ses conseils; il n'en fut rien. Le droit divin des évêques devint, en peu de temps, la doctrine officielle, non-seulement du haut clergé, mais du roi lui-même. Le docteur Hall, évêque d'Exeter, la développa dans un traité que Laud prit soin de revoir, et dont il retrancha toute phrase vague ou timide, toute apparence de doute ou de concession[1]. Des livres, cette doctrine passa bientôt dans les faits. Les évêques tinrent leurs cours ecclésiastiques, non plus au nom et en vertu d'une délégation du roi, mais en leur propre nom; le sceau épiscopal fut seul apposé à leurs actes; ils exigèrent des administrateurs des fabriques un serment direct; il fut déclaré que la surveillance des universités appartenait de droit au métropolitain[2]. La suprématie du prince ne fut pas formellement abolie, mais on eût dit qu'elle ne restait que pour servir de voile aux usurpations qui devaient la détruire. Échappant ainsi par degrés au pouvoir temporel, l'Église envahissait en même temps les affaires civiles; sa juridiction s'étendait aux dépens de celle des

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 292.
[2] *Ibid.*, p. 244. — Whitelocke, p. 22.

tribunaux ordinaires, et jamais tant d'ecclésiastiques n'avaient siégé dans les conseils du prince, ou occupé les grandes fonctions de l'État. Quelquefois les jurisconsultes, menacés dans leurs intérêts personnels, s'élevaient contre ces empiétements[1]; mais Charles n'en tenait nul compte; et telle était la confiance de Laud que, lorsqu'il eut fait donner à l'évêque Juxon la baguette de grand trésorier, il s'écria, dans le transport de sa joie : « Maintenant, que l'Église subsiste et se soutienne par « elle-même; tout est consommé, je ne puis rien de plus[2]. »

Quand les choses en furent venues à ce point, le peuple ne fut plus seul à s'en irriter. La haute noblesse, en partie du moins, prit elle-même l'alarme[3]. Il y avait là beaucoup plus que de la tyrannie : c'était une vraie révolution qui, non contente d'étouffer la réforme populaire, dénaturait et compromettait la première réforme : celle qu'avaient faite les rois et adoptée les grands seigneurs. Ceux-ci avaient appris à proclamer la suprématie et le droit divin du trône, qui du moins les affranchissaient de tout autre empire; maintenant il fallait qu'ils acceptassent également le droit divin des évêques, qu'ils s'humiliassent à leur tour devant cette Église dont

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 243; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 236.

[2] *Laud's Diary*, p. 51, 53, sous la date du 6 mars 1636.

[3] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 250.

ils avaient applaudi l'abaissement et partagé les dépouilles. On exigeait d'eux la servilité, encore plus jalouse de ses prérogatives que la liberté de ses droits; et à d'autres, naguère leurs inférieurs, on permettait de s'arroger l'indépendance. Pour leur rang, pour leurs biens même peut-être, ils se sentaient en péril. L'orgueil du clergé leur était une offense depuis longtemps inaccoutumée; ils entendaient dire que bientôt viendrait le jour où un simple ecclésiastique vaudrait autant que le plus fier gentihomme du royaume[1]; ils voyaient les évêques ou leurs protégés envahir les charges publiques et les faveurs de la couronne, seul dédommagement qui restât à la noblesse en échange de son ancienne splendeur, de ses libertés, de son pouvoir. Charles, d'ailleurs, sincère dans sa dévotion au clergé, s'était promis de son élévation un ferme appui contre la mauvaise volonté du peuple; et bientôt la disposition à censurer la conduite ou à redouter les desseins du gouvernement devint universelle; le mécontentement monta des ateliers de la cité jusque dans les salles de Whitehall.

Il se manifestait dans les classes supérieures par un dégoût de la cour et une liberté d'esprit jusque-là inconnue. Quelques grands seigneurs, et les plus estimés, allèrent vivre dans leurs terres, voulant témoigner leur

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 251.

désapprobation par leur éloignement. A Londres et auprès du trône, l'esprit d'indépendance et d'examen pénétra dans des réunions naguère serviles ou frivoles. Depuis le règne d'Élisabeth, le goût des sciences et des lettres n'était plus le partage exclusif de ceux qui en faisaient leur profession ; la société des hommes distingués de toute sorte, philosophes lettrés, poëtes, artistes, et les plaisirs d'une conversation spirituelle ou savante, avaient été recherchés par la cour comme un éclat nouveau, par les gens du monde comme un noble passe-temps : mais aucun besoin d'opposition ne s'associait à de tels rapprochements ; c'était même la mode, soit qu'ils eussent lieu dans quelque taverne fameuse ou dans la maison d'un grand seigneur, d'y tourner en dérision l'humeur morose et la résistance fanatique des non-conformistes religieux déjà connus sous le nom de puritains. Les fêtes, les spectacles, les débats littéraires, un agréable échange de flatteries et de bienfaits, tels étaient les seules pensées d'une société dont le trône était communément le centre et toujours le protecteur. Il n'en fut plus ainsi sous le règne de Charles : les réunions des lettrés et des gens du monde continuèrent ; mais on y traita des questions plus graves, et on les traita loin des yeux du pouvoir, qui s'en serait offensé. Les affaires publiques, les sciences morales, les problèmes religieux y furent le texte des conversations ; elles étaient brillantes et animées, et

recherchées avec ardeur par les jeunes gens qui revenaient de leurs voyages ou qui étudiaient les lois dans les écoles du Temple, par tous les hommes d'un esprit sérieux et actif à qui leur rang ou leur fortune permettait le loisir. Selden leur prodiguait les trésors de son érudition; Chillingworth les entretenait de ses incertitudes en matière de foi; lord Falklan, jeune lui-même, leur ouvrait sa maison, et ses jardins étaient comparés à ceux de l'Académie[1]. Là ne se formaient ni des sectes ni des partis, mais des opinions libres et vives. Dégagés de tout intérêt comme de tout dessein, attirés par le seul plaisir d'étendre en commun leurs idées et de s'élever ensemble à des sentiments généreux, les hommes qui se rassemblaient de la sorte, discutaient sans contrainte, et ne s'inquiétaient que de la justice et de la vérité. Les uns, portés surtout aux méditations philosophiques, recherchaient quelles formes de gouvernement respectaient mieux la dignité humaine; les autres, jurisconsultes par état, ne laissaient passer inaperçu aucun acte illégal du roi et de ses conseils; d'autres théologiens de profession ou par goût, étudiaient curieusement les premiers âges du christianisme, leurs croyances, leur culte, et les comparaient à l'Église que Laud s'efforçait de fonder. Ils n'étaient unis ni par des passions et des périls com-

[1] Clarendon, *Mémoires*, etc., t. 1, p. 43-89, dans ma *Collection*.

muns, ni par des principes et un but bien déterminés; mais tous s'accordaient et s'excitaient réciproquement à détester la tyrannie, à mépriser la cour, à regretter le parlement, à souhaiter enfin une réforme qu'ils espéraient peu, mais dont chacun, dans la liberté de sa pensée, se promettait le terme de toutes ses tristesses et l'accomplissement de tous ses vœux.

Plus loin de la cour, parmi les hommes d'une condition moins élégante ou d'un esprit moins cultivé, les sentiments étaient plus âpres et les idées plus étroites, mais plus arrêtées. Là les opinions se liaient aux intérêts, les passions aux opinions. Dans la moyenne et la petite noblesse, c'était surtout contre la tyrannie politique que se soulevait le courroux. La décadence de la haute aristocratie et du régime féodal avait fort atténué, entre les gentilshommes, la diversité des rangs; tous se regardaient comme les descendants des conquérants de la grande Charte, et s'indignaient de voir leurs droits, leurs personnes, leurs biens livrés au bon plaisir du roi ou de ses conseillers, tandis que leurs ancêtres, disaient-ils, avaient jadis fait à leur souverain la guerre et la loi. Aucune théorie philosophique, aucune distinction savante entre la démocratie, l'aristocratie et la royauté, ne les préoccupait; mais la chambre des communes régnait seule dans leurs pensées; elle représentait, à leurs yeux, la noblesse comme le peuple, l'ancienne

coalition des barons aussi bien que la nation tout entière : elle seule avait naguère défendu les libertés publiques ; elle seule était capable de les ressaisir ; c'était à elle seule qu'on pensait quand on nommait le parlement ; et la légitimité comme la nécessité de sa toute-puissance, c'était là l'idée qui s'établissait peu à peu dans les esprits. Quant à l'Eglise, la plupart des gentilshommes n'avaient, sur la forme de son gouvernement, ni vues systématiques, ni desseins destructeurs ; l'épiscopat ne leur répugnait point, mais les évêques leur étaient odieux, surtout comme fauteurs et appuis de la tyrannie. La réforme avait proclamé l'affranchissement de la société civile et aboli les usurpations du pouvoir spirituel en matière temporelle ; le clergé anglican voulait reprendre ce que Rome avait perdu : que cette ambition fût réprimée, que le pape n'eût point d'héritiers, que les évêques, étrangers au gouvernement de l'Etat, se bornassent à administrer, selon les lois du pays, les affaires de la religion dans leurs diocèses, tel était le vœu général de la noblesse de province, assez disposée à approuver la constitution épiscopale pourvu que l'Eglise ne prétendît ni au pouvoir politique ni au droit divin.

Dans les villes la haute bourgeoisie, dans les campagnes, un assez grand nombre de petits gentilshommes et presque tous les francs-tenanciers portaient plus loin, en matière religieuse surtout, leur colère et leurs pensées.

Là dominaient un attachement passionné à la réforme, un besoin ardent d'adopter les conséquences de ses principes, une haine profonde de tout ce qui conservait quelque ressemblance avec le papisme et en rappelait le souvenir. C'était sous les usurpations de la hiérarchie romaine qu'avaient succombé, disait-on, la primitive Eglise, la simplicité de son culte, la pureté de sa foi. Aussi les maîtres de la réforme, les nouveaux apôtres, Zwingle, Calvin, Knox, s'étaient-ils hâtés d'abolir cette constitution tyrannique et ses pompes idolâtres. L'Evangile avait été leur règle, la primitive Eglise leur modèle. L'Angleterre seule persistait à marcher dans les voies du papisme; le joug des évêques était-il moins dur, leur conduite plus évangélique, leur orgueil moins arrogant? Ainsi que Rome, ils ne s'inquiétaient que de dominer et de s'enrichir; comme elle, ils redoutaient la fréquence de la prédication, l'austérité des mœurs, la liberté de la prière; comme elle, ils prétendaient assujettir, à d'immuables et minutieuses formes, les élans des âmes chrétiennes; comme elle, ils substituaient, à la parole vivifiante du Seigneur, l'éclat mondain de leurs cérémonies. Au jour sacré du dimanche, les vrais chrétiens voulaient-ils se livrer, dans la retraite, à de pieux exercices? sur les places, dans les rues, le bruit des jeux, des danses, les désordres de l'ivresse insultaient à leur recueillement. Et les évêques ne se conten-

taient pas de permettre au peuple ces passe-temps profanes; ils les conseillaient, les commandaient presque, de peur que le peuple ne prît goût à de plus saints plaisirs[1]. Y avait-il, dans leur troupeau, un homme dont la conscience timorée s'offensât de quelques pratiques de l'Église? ils lui enjoignaient impérieusement l'observance des moindres lois; un autre était-il attaché aux lois? ils le tourmentaient de leurs innovations; les humbles, ils les écrasaient; les âmes fières, ils les irritaient jusqu'à la révolte. C'étaient partout les maximes, les pratiques, les prétentions des ennemis de la vraie foi. Et pourquoi cet abandon de l'Evangile, cette oppression des plus zélés fidèles? Pour maintenir un pouvoir que l'Evangile ne conférait à personne, que les premiers fidèles n'avaient point connu. Que l'épiscopat fût aboli, que l'Eglise, rentrant en possession d'elle-même, fût désormais gouvernée par des ministres égaux entre eux, simples prédicateurs de la doctrine évangélique, et réglant de concert, par une délibération commune, la discipline du peuple chrétien, alors ce serait vraiment l'Eglise du Christ; alors il n'y aurait plus d'idolâtrie, plus de tyrannie; et la réforme enfin consommée n'aurait plus à redouter le papisme qui maintenant était à la

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 212.— Rushworth, part. 2, t. 1, p. 191-196.

porte, prêt à envahir la maison de Dieu, qu'on semblait apprêter pour l'y recevoir[1].

Quand le peuple, au sein duquel, depuis l'origine de la réforme, fermentaient obscurément ces idées, les vit adoptées par une foule d'hommes riches, considérés, influents, ses patrons directs et naturels, il prit en eux et en lui-même une confiance qui, sans éclater en sédition, changea bientôt l'état et l'aspect du pays. Dès 1582 et 1616 quelques non-conformistes, se séparant officiellement de l'Église anglicane, avaient formé, sous les noms de *Brownistes* et d'*Indépendants*, plus tard si célèbres, de petites sectes dissidentes qui reniaient tout gouvernement général de l'Église, et proclamaient le droit de chaque congrégation de fidèles à régler elle-même son culte, d'après des principes purement républicains[2]. Depuis cette époque, plusieurs congrégations particulières avaient été instituées sur ce modèle ; mais elles étaient peu nombreuses, peu riches, et presque aussi étrangères à la nation qu'à l'Église. Exposés sans défense à la persécution, quand elle les avait découverts, les sectaires fuyaient et se retiraient communément en Hollande. Mais bientôt le regret de la patrie venait lutter, dans leur cœur, avec le besoin de la

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 172-188.

[2] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 1, p. 301 et suiv.; t. 2, p. 43, 92.

liberté; alors ils se concertaient par messages, avec les amis qu'ils avaient quittés, pour aller ensemble en chercher une dans des régions presque inconnues, mais qui du moins appartinssent à l'Angleterre et où des Anglais seuls fussent réunis. Les plus aisés vendaient leurs biens, achetaient un petit navire, quelques provisions, des instruments de labourage, et, conduits par un ministre de leur foi, allaient rejoindre en Hollande leurs compagnons pour passer avec eux dans l'Amérique septentrionale, où commençaient quelques essais de colonies. Il était rare que le vaisseau fût assez grand pour emmener tous les passagers. Tous se rendaient alors au bord de la mer, à l'endroit où il était ancré; et là, au pied des dunes, sur le sable, le ministre de la congrégation qui devait rester en arrière prêchait un sermon d'adieu; celui de la congrégation qui s'apprêtait à partir lui répondait par un autre sermon; ils priaient longtemps en commun, s'embrassaient tous une dernière fois avant l'embarquement, et tandis que les uns faisaient voile, les autres retournaient tristement attendre encore, au milieu d'un peuple étranger, l'occasion et les moyens d'aller retrouver leurs frères[1]. Plusieurs expéditions de ce genre eurent lieu successivement et sans obstacle, à la faveur de l'obscurité des fugitifs. Mais tout à coup,

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 110-112.

en 1637, le roi s'aperçut qu'elles devenaient nombreuses et fréquentes, que des citoyens considérables s'y engageaient, qu'ils emportaient de grandes richesses : déjà, dit-on, une valeur de plus de douze millions était ainsi sortie du pays[1]. Ce n'était plus sur quelques sectaires faibles et obscurs que pesait alors la tyrannie; leurs opinions s'étaient répandues, leurs sentiments régnaient dans les classes même qui ne partageaient pas leurs opinions. A des titres divers, le gouvernement était si odieux que des milliers d'hommes, divers aussi de rang, de fortune, de desseins, se détachaient de la patrie. Un ordre du conseil interdit ces émigrations[2]. A ce moment, huit navires prêts à partir étaient à l'ancre dans la Tamise : sur l'un étaient déjà montés Pym, Haslerig, Hampden et Cromwell[3].

Ils avaient tort de fuir la tyrannie, car le peuple commençait à la braver. Au mécontentement avait succédé la fermentation. Ce n'était plus au rétablissement de l'ordre légal, ni même à l'abolition du régime épiscopal que se bornaient toutes les pensées. A l'ombre du grand parti qui méditait cette double réforme, naissaient une foule de sectes plus ardentes, d'opinions plus auda-

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 186.

[2] Le 1er mai 1637; Rushworth, part. 2, t. 1, p. 409.

[3] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 287. — Walpole, *Catalogue of royal and noble authors*, t. 1, p. 206, édit. in-12, Londres, 1738.

cieuses. De tous côtés, de petites congrégations se détachaient de l'Église, prenant pour symbole tantôt telle ou telle interprétation de quelque dogme, tantôt le rejet de telle ou telle pratique : ailleurs, la destruction de tout gouvernement ecclésiastique, l'absolue indépendance des fidèles, et le seul recours aux inspirations de l'Esprit-Saint. Partout la passion surmontait la crainte. Malgré l'active inquisition de Laud, les sectaires de toutes sortes se rassemblaient, dans les villes au fond d'une cave, dans les campagnes sous le toit d'une grange ou au milieu d'un bois. La tristesse du lieu, le péril et la difficulté de la réunion, tout échauffait l'imagination des prédicateurs, des auditeurs ; et ils passaient ensemble de longues heures, souvent des nuits entières, priant, chantant, cherchant le Seigneur et maudissant leurs ennemis. Peu importaient à la sûreté et même au crédit de ces associations fanatiques la déraison de leurs doctrines et le petit nombre de leurs partisans ; elles étaient couvertes et protégées par le ressentiment général qui s'était emparé du pays. Bientôt, et quels que fussent leur nom, leurs croyances, leurs desseins, la confiance des non-conformistes dans la faveur publique devint si grande qu'ils n'hésitèrent pas à se distinguer par leur costume et leurs manières, professant ainsi leurs opinions sous les yeux de leurs persécuteurs. Vêtus de noir, les cheveux presque rasés, la tête couverte

d'un chapeau à haute forme et à larges bords, ils étaient partout l'objet des respects de la multitude qui leur donnait le nom de saints. Leur crédit s'accrut à tel point que, malgré l'oppression qui les poursuivait, l'hypocrisie même se déclara en leur faveur. Des marchands ruinés, des ouvriers sans travail, des hommes perdus de débauches et de dettes, quiconque avait besoin de se relever dans l'estime du public, prenaient le costume, l'air, le langage des saints, et obtenaient aussitôt d'une crédulité passionnée accueil et protection[1]. En matière politique, l'effervescence, quoique moins générale et moins désordonnée, ne laissait pas de se répandre. Au sein des classes inférieures, et par l'effet soit d'une aisance nouvelle, soit des croyances religieuses, commençaient à circuler des idées et des besoins d'égalité jusque-là inconnus. Dans une sphère plus élevée, quelques esprits rudes et fiers, détestant la cour, méprisant l'impuissance des anciennes lois, et se livrant avec passion à la liberté de leurs pensées, rêvaient, dans la solitude de leurs lectures ou le secret de leurs entretiens, des institutions plus simples et plus efficaces. D'autres, agités de prétentions moins pures, étrangers à toute foi, cyniques dans leurs mœurs, et jetés par leur humeur

[1] *Mémoires* de mistriss Hutchinson, t. 1, p. 164-166, p. 232, etc., dans ma *Collection*.

ou le hasard au nombre des mécontents, aspiraient à un bouleversement qui fît place à leur ambition, ou les affranchît du moins de tout frein. Le fanatisme et la licence, la sincérité et l'hypocrisie, le respect et le dédain des vieilles institutions, les besoins légaux et les désirs déréglés, tout concourait ainsi à fomenter la colère nationale; tout se ralliait contre un pouvoir dont la tyrannie échauffait d'une même haine les hommes les plus divers, tandis que son imprudence et sa faiblesse laissaient aux plus petites factions et aux rêves les plus audacieux l'activité et l'espérance.

Quelque temps, ce progrès du courroux public fut ignoré du roi et de son conseil; étranger à la nation, et ne rencontrant nulle résistance effective, le gouvernement, malgré ses embarras, était confiant et superbe. Pour justifier sa conduite, il parlait souvent, et avec emphase, du mauvais esprit qui se propageait; mais sa peur momentanée n'éveillait point sa prudence, et en les craignant, il dédaignait ses ennemis. La nécessité même d'aggraver de jour en jour l'oppression ne l'éclairait point, et il s'applaudissait d'autant plus de sa force que le péril croissant l'obligeait à plus de rigueurs.

Cependant, en 1636, l'Angleterre fut inondée de pamphlets contre la faveur accordée aux papistes, les désordres des gens de cour, surtout contre la tyrannie de Laud et des évêques. Déjà plus d'une fois la chambre

étoilée avait sévèrement puni de telles publications; mais jamais elles n'avaient été si nombreuses, si violentes, ni répandues et accueillies avec tant d'ardeur. Celles-ci furent semées dans les rues des villes, au fond des campagnes; de hardis contrebandiers en apportaient de Hollande, et avec grand profit, des milliers d'exemplaires; on les commentait dans les églises que Laud n'avait pu réussir à purger complétement de prédicateurs puritains. Indigné de l'inutilité de ses rigueurs, le conseil résolut de déployer des rigueurs nouvelles. Un jurisconsulte, un théologien et un médecin, Prynne, Burton et Bastwick, furent traduits en même temps devant la chambre étoilée. On voulait d'abord les poursuivre en haute trahison, ce qui eût entraîné la peine capitale; mais les juges déclarèrent qu'il n'y avait pas moyen d'étendre à ce point le sens de la loi ni celui de leurs écrits, et il fallut se contenter d'une accusation en trahison simple ou félonie[1].

L'iniquité de la procédure égala la barbarie du jugement. Les accusés furent sommés de fournir sans retard leur défense; sinon, on tiendrait les faits pour avoués. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient l'écrire, car on leur avait refusé du papier, de l'encre et des plumes. On leur en donna en leur enjoignant de faire signer leur défense

[1] Rushworth, part. 2, t. 1, p. 324.

par un conseil; et pendant plusieurs jours l'entrée de la prison fut interdite au conseil qu'ils avaient choisi. Introduit enfin auprès d'eux, l'avocat refusa de signer leur défense, craignant de se compromettre auprès de la cour, et nul autre ne voulut s'en charger. Ils demandèrent qu'il leur fût permis de présenter leur défense signée d'eux-mêmes. La cour rejeta leur requête, répétant que, si un avocat ne signait, elle tiendrait les faits pour avoués. « Milords, dit Prynne, vous nous demandez « l'impossible. » La cour se contenta de renouveler sa déclaration. Le débat s'ouvrit par une insulte grossière. Quatre ans auparavant, pour un autre pamphlet, Prynne avait eu les oreilles coupées : « Je croyais, dit lord Finch « en le regardant, que M. Prynne n'avait plus d'oreilles; « il me semble qu'il lui en reste encore ; » et pour complaire à la curiosité des juges, un huissier s'approcha du prévenu, écarta ses cheveux, et mit à découvert ses oreilles mutilées. « Milords, dit Prynne, que vos sei- « gneuries ne s'offensent point ; je ne demande à Dieu « que de vous donner des oreilles pour m'écouter[1]. »

Ils furent condamnés au pilori, à perdre les oreilles, à 5,000 livres st. d'amende, et à un emprisonnement perpétuel. Le jour de l'exécution[2], une foule immense

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 711-717.
[2] Le 30 juin 1637.

se pressait sur la place; le bourreau voulut l'écarter : « Ne les repoussez pas, dit Burton, il faut qu'ils ap- « prennent à souffrir; » et le bourreau troublé n'insista point[1]. « Mon cher monsieur, dit à Burton une femme, « ceci est le meilleur sermon que vous ayez jamais prê- « ché. » — « Je l'espère, répondit-il, et Dieu veuille « qu'il convertisse les assistants[2]! » Un jeune homme pâlit en le regardant : « Mon fils, lui dit Burton, pour- « quoi es-tu pâle? mon cœur n'est point faible, et si j'a- « vais besoin de plus de force, Dieu ne m'en laisserait « pas manquer[3]. » De moment en moment, la foule se serrait de plus près autour des condamnés : quelqu'un donna à Bastwick un bouquet, une abeille vint s'y po- ser : « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille; sur le pilori « même, elle vient sucer le miel des fleurs; et moi donc, « pourquoi n'y pourrais-je pas goûter le miel de Jésus- « Christ[4]? » — « Chrétiens, dit Prynne, si nous avions « fait cas de notre propre liberté, nous ne serions pas « ici; c'est pour votre liberté à tous que nous avons « compromis la nôtre : gardez-la bien, je vous en con- « jure, tenez ferme, soyez fidèles à la cause de Dieu « et du pays; autrement vous tomberez, vous et vos

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 751.
[2] *Ibid.*, col. 753.
[3] *Ibid.*, col. 752.
[4] *Ibid.*, col. 751.

« enfants, dans une éternelle servitude[1] : » et la place retentit de solennelles acclamations.

Quelques mois après[2], les mêmes scènes se renouvelèrent autour de l'échafaud où, pour la même cause, Lilburne subit un traitement aussi cruel. L'exaltation du condamné et du peuple parut même plus ardente. Lié derrière une charrette et fouetté par le bourreau à travers les rues de Westminster, Lilburne ne cessa d'exhorter la multitude qui se précipitait sur ses pas. Attaché au pilori, il continua de parler; on lui enjoignit de se taire, mais en vain; on le baillonna. Tirant alors des pamphlets de ses poches, il en jeta au peuple, qui s'en saisit avidement; on lui garrotta les mains. Immobile et silencieux, la foule qui l'avait écouté demeura pour le regarder. Quelques-uns de ses juges étaient à une fenêtre, comme curieux de voir jusqu'où irait sa persévérance ; elle lassa leur curiosité[3].

Ce n'étaient encore là que des martyrs populaires : aucun d'eux n'était distingué par son nom, ses talents, sa fortune; plusieurs étaient, avant leur procès, assez peu considérés dans leur profession; et les opinions

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 748.

[2] Le 18 avril 1638.

[3] *State-Trials*, t. 3, col. 1315 et suiv. — *Éclaircissements et pièces historiques* ajoutés aux *Mémoires* de Hollis, p. 279-283, dans ma *Collection*.

qu'ils avaient soutenues n'étaient, à beaucoup d'égards, que celles de sectes fanatiques accréditées surtout dans la multitude. Fière de leur courage, elle accusa bientôt les classes supérieures de faiblesse et d'apathie : « Maintenant, disait-on, l'honneur qui d'ordinaire réside « dans la tête, est, comme la goutte, descendu aux « pieds[1]. » Il n'en était rien : la noblesse de campagne et la haute bourgeoisie n'étaient pas moins irritées que le peuple ; mais, plus clairvoyantes et moins passionnées, elles attendaient quelque grande occasion et aussi quelque espoir fondé de succès. A ce cri public, elles s'émurent et reprirent confiance. Le moment était venu en effet où la nation, tout entière ébranlée, ne demandait plus que des chefs connus, graves, influents, qui résistassent, non en aventuriers ou en sectaires, mais au nom des droits et des intérêts de tout le pays.

Un gentilhomme du comté de Buckingham, John Hampden[2], donna le signal de cette résistance nationale. Avant lui, plusieurs l'avaient tenté sans succès. Ils s'étaient refusés à payer l'impôt connu sous le nom de *taxe des vaisseaux*, demandant que la question fût portée au banc du roi, et qu'on les admît à soutenir,

[1] Propos rapporté dans une lettre de lord Haughton à sir Thomas Wentworth, en date du 19 mai 1627. (*Strafford's Letters*, t. 1, p. 38.)

[2] Né à Londres en 1594.

dans un procès solennel, l'illégalité de la taxe et la légitimité de leur refus; mais la cour avait toujours réussi à éluder ce débat[1] : Hampden sut l'obtenir. Quoiqu'en 1626 et 1628 il eût siégé au parlement dans les rangs de l'opposition, il n'avait point attiré sur lui la méfiance particulière de la cour. Depuis la dernière dissolution, il avait vécu paisiblement, tantôt dans son comté, tantôt voyageant en Angleterre et en Écosse; partout attentif à observer l'état des esprits, à contracter de nombreuses relations, mais n'exhalant point son opinion en murmures. Possesseur d'une grande fortune, il en jouissait honorablement, bien que sans éclat; de mœurs graves et simples, mais sans étalage d'austérité, remarquable même par son affabilité et la sérénité de son humeur, il était considéré de tous ses voisins, quel que fût leur parti, et passait pour un homme sage, contraire au système qui prévalait, mais point fanatique ni factieux. Aussi les magistrats du comté le ménageaient sans en avoir peur. En 1636, ils l'imposèrent, dans la répartition de la taxe, à la faible somme de vingt schellings, voulant sans doute le bien traiter, et aussi dans l'espoir que la modicité du tribut détournerait un homme prudent de toute réclamation. Hampden refusa de payer, mais sans colère, sans bruit, uniquement occupé de par-

[1] Rushworth, part. 2, t. 1, p. 323, 414 et suiv.

venir à faire juger solennellement, dans sa personne, les droits de son pays. En prison, sa conduite fut également calme et réservée; il ne demandait que d'être traduit en justice, et représentait que le roi n'était pas moins intéressé à résoudre par les lois une telle question. Le roi, fier d'avoir récemment obtenu des juges[1] la déclaration qu'en cas d'urgente nécessité pour la sûreté du royaume, la taxe des vaisseaux pouvait être légale, se laissa enfin persuader et accorda à Hampden l'honneur du combat. Les avocats de Hampden le soutinrent avec autant de prudence qu'il en avait montré lui-même, parlant du roi et de sa prérogative avec un profond respect, écartant toute déclamation, tout principe hasardeux, se prévalant seulement des lois et de l'histoire du pays. L'un d'eux, M. Holborne, s'arrêta même à plusieurs reprises, priant la cour de lui pardonner l'énergie de son argumentation, et de l'avertir, s'il dépassait les bornes que lui prescrivaient la décence et la loi. Les avocats de la couronne louèrent eux-mêmes M. Hampden de sa modestie[2]. Pendant treize jours enfin que dura le procès, et au milieu de l'irritation publique, les lois fondamentales du pays furent débattues, sans qu'aucun reproche

[1] Le 14 février 1637; Rushworth, part. 2, t. 1, p. 352-355. — *State-Trials*, t. 3, col. 825 et suiv.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 229.

de passion, aucun soupçon de desseins séditieux se pût adresser aux défenseurs de ses libertés[1].

Hampden fut condamné[2]; quatre juges seulement votèrent en sa faveur[3]. Le roi se félicita de ce jugement comme d'un triomphe décisif qui sanctionnait le pouvoir arbitraire. Le peuple en conçut la même idée, et n'espéra plus rien des magistrats ni des lois; mais Charles avait tort de se réjouir, car le peuple, en perdant l'espoir, avait recouvré le courage. Le mécontentement, jusque-là incohérent et divers, devint unanime : gentilshommes, bourgeois, fermiers, marchands, presbytériens, sectaires, toute la nation se sentit frappée par cet arrêt[4]. Le nom de Hampden était dans toutes les bouches; partout on le prononçait avec tendresse et

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 846-1254.

[2] Le 12 juin 1637.

[3] Sir Humphrey Davenport, sir John Denham, sir Richard Hutton et sir George Crooke. Contre l'assertion générale, M. Lingard dit que cinq juges se prononcèrent en faveur de Hampden (*Hist. of England*, t. 10, p. 33, édit. in-8, Londres, 1825). Son erreur provient évidemment de ce qu'il a compté pour deux voix les deux opinions émises en faveur de Hampden par le juge Crooke, et qui sont insérées toutes deux dans le procès (*State-Trials*, t. 3, col. 1127-1181). En 1645, le fils du juge Hutton se fit tuer à Sherborne pour la cause royale (Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 8, p. 160).

[4] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p 117-120; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t 1, p. 44, dans ma *Collection*; — Hacket, *Life of Bishop Williams*, part. 2, p. 127.

fierté, car sa destinée était l'image et sa conduite la gloire du pays. Les amis et les serviteurs de la cour osaient à peine soutenir la légitimité de sa victoire. Les juges s'en excusaient, avouant presque leur lâcheté pour se la faire pardonner. Les citoyens paisibles se taisaient tristement; les esprits hardis s'indignaient tout haut avec une joie secrète. Bientôt, soit à Londres, soit dans les comtés, les mécontents eurent des chefs qui se rapprochèrent et s'entretinrent de l'avenir. Partout on prit des mesures pour se concerter et se soutenir au besoin. Un parti enfin se forma, soigneux de se cacher, mais publiquement avoué de la nation. Le roi et son conseil s'applaudissaient encore de leur dernier triomphe, que déjà leurs adversaires avaient trouvé l'occasion et les moyens d'agir.

Un mois environ après la condamnation de Hampden[1], une violente sédition éclata à Edimbourg. Elle y fut excitée par l'introduction arbitraire et subite d'une nouvelle liturgie. Depuis son avénement, et à l'exemple de son père, Charles n'avait cessé de s'appliquer à détruire la constitution républicaine que l'Eglise d'Ecosse avait empruntée du calvinisme, et à rétablir l'épiscopat écossais, dont quelque ombre subsistait encore, dans la plénitude de son autorité et de sa splendeur. Fraudes,

[1] Le 23 juillet 1637.

rigueurs, menaces, corruption, tout avait été employé pour réussir dans ce dessein. Le despotisme s'était même montré souple et patient; il s'était adressé tantôt à l'ambition des ecclésiastiques, tantôt à l'intérêt des petits propriétaires, offrant à ceux-ci un rachat facile de la dîme, à ceux-là les hautes dignités de l'Eglise et les grandes charges de l'Etat, marchant toujours à son but, mais se contentant de progrès lents et tortueux. De temps en temps les alarmes du peuple devenaient plus vives, le clergé national résistait; on suspendait ses assemblées, on bannissait ses plus hardis prédicateurs. Le parlement, souvent servile, hésitait quelquefois; on entravait les élections, on étouffait les débats, on falsifiait même les votes[1]. L'Eglise d'Ecosse, à travers des combats où l'avantage demeurait toujours à la couronne, passait ainsi par degrés sous le joug d'une hiérarchie et d'une discipline à peu près conforme à celle de l'Eglise anglicane, et qui consacrait également le pouvoir absolu comme le droit divin des évêques et du roi. En 1636, l'œuvre semblait près de son terme; l'épiscopat avait recouvré sa juridiction; l'archevêque de Saint-André[2] était chancelier du royaume, l'évêque de Ross[3] sur le

[1] Burnet, *Histoire de mon temps*, t. 1, p. 36-38, dans ma *Collection*; — Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, etc., t. 3, p. 110-112.

[2] Spottiswood.

[3] Maxwell.

point de devenir grand trésorier; sur quatorze prélats, neuf siégeaient dans le conseil privé, et y possédaient la prépondérance[1]. Charles et Laud jugèrent qu'il était temps de tout consommer en imposant tout d'un coup à cette Eglise, et sans consulter ni le clergé ni le peuple, un code canonique et un culte en accord avec son nouvel état.

Mais la réforme n'avait point en Ecosse, comme en Angleterre, pris naissance dans la volonté du prince et la servilité de la cour. Populaire dans son berceau, elle s'était, par sa propre force, et en dépit de tous les obstacles, élevée jusqu'au trône au lieu d'en descendre. Aucune différence de système, de situation ni d'intérêts, n'avait, dès l'origine, divisé ses partisans; et dans le cours d'une longue lutte, ils s'étaient accoutumés tantôt à braver, tantôt à manier le pouvoir. Les prédicateurs écossais pouvaient se vanter d'avoir soulevé la nation, soutenu la guerre civile, détrôné une reine, et dominé leur roi jusqu'au jour où, en montant sur un trône étranger, il avait échappé à leur empire. Forts de cette unité et du souvenir de tant de victoires, ils mêlaient hardiment, dans leurs sermons comme dans leurs pensées, la politique à la religion, les affaires du pays aux

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 148-150; — Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. 3, p. 122.

controverses de la foi, et, du haut de la chaire, censuraient, en les nommant, la conduite des ministres de la couronne, aussi bien que les mœurs de leurs paroissiens. Le peuple avait contracté à leur école la même audace d'esprit et de langage; ne devant le triomphe de la réforme qu'à lui-même, il la chérissait, non-seulement comme sa croyance, mais comme l'œuvre de ses mains. Il tenait pour maxime fondamentale l'indépendance spirituelle de son Eglise, non la suprématie religieuse du monarque, et se croyait en état comme en droit de défendre, contre le papisme, la royauté et l'épiscopat, ce que seul il avait fondé contre eux. La prépondérance que valut à ses rois leur élévation au trône d'Angleterre abattit quelque temps son courage; de là les succès de Jacques contre ces doctrines et ces institutions presbytériennes que, simple roi d'Ecosse, il avait été forcé de subir. Les rois se laissent aisément tromper à l'apparente servilité des nations. L'Ecosse intimidée parut à Charles vaincue. A la faveur de sa suprématie et de l'épiscopat, il comprimait en Angleterre la réforme populaire, toujours combattue avec succès par ses prédécesseurs; il crut pouvoir la détruire en Ecosse où elle avait régné, où elle était seule légalement constituée, où la suprématie du trône n'était reconnue que de l'épiscopat à peine relevé et dénué lui-même de tout autre appui.

La tentative eut une issue qui a fait souvent, en sem-

blable occasion, l'étonnement et la douleur des serviteurs du despotisme; elle échoua en touchant au succès.

Rétablissement de l'épiscopat, abolition des anciennes lois, suspension ou corruption des assemblées politiques ou religieuses, tout ce qui se pouvait accomplir loin des regards du peuple avait réussi. Dès qu'il fallut, pour consommer l'œuvre, altérer enfin le culte public, le jour même où, pour la première fois, la nouvelle liturgie fut mise en vigueur dans la cathédrale d'Edimbourg, tout fut renversé. En quelques semaines, un soulèvement subit et universel amena à Edimbourg [1], de toutes les parties du royaume, une multitude immense, propriétaires, fermiers, bourgeois, artisans, paysans, qui venaient réclamer contre les innovations dont on menaçait leur culte, et soutenir, par leur présence, leurs réclamations. Ils encombraient les maisons, les rues, campaient aux portes et sous les murs de la ville, assiégeaient la salle du conseil privé, qui demandait vainement secours au conseil municipal assiégé lui-même, insultaient les évêques à leur passage, dressaient enfin contre eux, sur la place publique, une accusation de tyrannie et d'idolâtrie que venaient signer des ecclésiastiques, des gentils-

[1] Le 18 octobre 1637; Rushworth, part. 2, tome 1, page 404 et suivantes.

hommes, et même quelques grands seigneurs[1]. Le roi, sans répondre aux plaintes, fit enjoindre aux pétitionnaires de se retirer; ils obéirent, moins par soumission que par nécessité, et revinrent un mois après[2], plus nombreux encore. Cette fois aucun désordre n'eut lieu; la passion fut grave et silencieuse; les classes supérieures s'étaient engagées dans la querelle; en quinze jours une organisation régulière de la résistance fut proposée, adoptée, mise en vigueur; un conseil supérieur, élu dans les divers ordres de citoyens, fut chargé de poursuivre l'entreprise commune; dans chaque comté, dans chaque ville, des conseils hiérarchiquement subordonnés exécutaient ses instructions. L'insurrection avait disparu, prête à renaître à la voix du gouvernement qu'elle s'était donné.

Charles répondit enfin[3], mais pour confirmer la liturgie et défendre aux pétitionnaires de s'assembler, sous peine de trahison. Le conseil d'Écosse avait ordre de tenir secrète la proclamation royale jusqu'au moment de sa publication. Elle n'était pas encore arrivée que les chefs des insurgés en savaient déjà le contenu. Ils convoquèrent aussitôt le peuple, à l'appui de ses représentants. Le conseil, pour

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 274; — Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. 3, p. 136-138.

[2] Le 15 novembre 1637.

[3] Le 7 décembre 1637; Rushworth, part. 2, t. 1, p. 408.

les prévenir, fit publier sans délai la proclamation[1]. Au moment même, et sur les pas des hérauts du roi, deux pairs du royaume, lord Hume et lord Lindsay, firent publier et afficher, au nom de leurs concitoyens, une protestation qu'ils avaient signée. D'autres s'acquittèrent du même office partout où fut lue et affichée la proclamation du roi. De jour en jour plus émus, plus menacés et plus unis, les insurgés résolurent enfin de se lier par un pacte solennel, pareil à ceux que, depuis l'origine de la réforme, l'Écosse avait adoptés plusieurs fois pour déclarer et soutenir hautement ses droits, ses croyances et ses vœux. Alexandre Henderson, le plus influent des ecclésiastiques, et Archibald Jonhston, depuis lord Wariston, avocat célèbre, rédigèrent ce pacte sous le nom populaire de *covenant;* il fut revu et approuvé par les lords Balmerino, Lowden et Rothes[2]. Il contenait, outre une minutieuse et déjà ancienne profession de foi, le rejet formel des nouveaux canons, de la nouvelle liturgie, et un serment d'union nationale pour défendre, contre tout péril, le souverain, la religion, les lois et les libertés du pays. A peine proposé, le covenant fut accueilli avec des transports unanimes. Des messagers qui se relevaient de village en village le portèrent, avec une rapidité inouïe, jusque dans les lieux les plus reculés du royaume,

[1] Le 19 février 1638.

[2] 1er mars 1638.

comme la *croix de feu* était portée à travers les montagnes pour appeler à la guerre tous les vassaux du même seigneur[1]. Gentilshommes, clergé, bourgeois, laboureurs, femmes, enfants, tous se rassemblaient en foule, sur les places et dans les temples, pour jurer fidélité au covenant. Les montagnards eux-mêmes, entraînés par l'élan national, oublièrent un moment, pour s'y joindre, leur loyauté passionnée et leurs farouches animosités. En moins de six semaines l'Écosse entière fut confédéréee sous la loi du covenant. Les employés du

[1] Lorsqu'un chef voulait convoquer son clan dans quelque circonstance subite et importante, il tuait une oie, faisait une croix de quelque bois léger, en allumait les quatre bouts et les éteignait dans le sang de l'animal. Cette croix s'appelait la *croix de feu* ou *croix de honte*, parce que celui qui refusait d'obéir à ce signal était noté d'infamie. La croix était remise entre les mains d'un messager agile et fidèle qui, courant avec rapidité au hameau le plus voisin, la présentait au premier de l'endroit, sans proférer une autre parole que le lieu du rendez-vous. Celui-ci devait l'envoyer avec une égale promptitude au plus prochain village; elle parcourait ainsi, avec la plus incroyable célérité, tout le district dépendant d'un même chef, et passait à ses alliés et voisins si le danger leur était commun. A la vue de la croix de feu, tout homme de l'âge de seize à soixante ans, et en état de porter les armes, était obligé de prendre ses meilleures armes et ses meilleurs vêtements, et de se trouver au lieu du rendez-vous. Celui qui y manquait était exposé à voir ses terres mises à feu et à sang, péril dont la croix de feu était l'emblème. Dans la guerre civile de 1745, la croix de feu circula souvent en Ecosse; une fois entre autres, elle parcourut en trois heures tout le district de Treadalbane, espace d'environ dix lieues. Cette pratique était usitée chez presque tous les peuples scandinaves.

gouvernement, quelques milliers de catholiques, et la ville d'Aberdeen refusèrent seuls de s'y rallier.

Tant d'audace étonna Charles : on lui avait parlé d'émeutes insensées d'une vile populace; le conseil municipal d'Édimbourg s'était même empressé de solliciter humblement sa clémence, promettant le prompt châtiment des factieux; et ses courtisans écossais se vantaient chaque jour d'apprendre, par leurs correspondances, que tout était tranquille ou près de se calmer[1]. Indigné de l'impuissance de sa volonté, il résolut de recourir à la force; mais rien n'était prêt, il fallait gagner du temps. Le marquis de Hamilton fut envoyé en Écosse, avec ordre de flatter les rebelles de quelque espérance, mais sans engager le roi ni rien finir. Vingt mille covenantaires, assemblés à Édimbourg pour un jeûne solennel, allèrent au-devant de Hamilton[2]; sept cents ecclésiastiques, revêtus de leurs habits, étaient debout sur une éminence à côté de la route, chantant un psaume au moment de son passage[3]. Le parti voulait donner au marquis une haute idée de sa force; et Hamilton, autant pour soigner son crédit dans sa nation que pour obéir aux instructions de son maître, était enclin à le ménager. Mais les

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 192.

[2] En juin 1638.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 85-86, dans ma *Collection*.

concessions qu'il apportait furent jugées insuffisantes et trompeuses; un covenant royal, qu'il tenta d'opposer au covenant populaire, fut repoussé avec dérision Après d'inutiles pourparlers et plusieurs voyages d'Édimbourg à Londres, il reçut tout à coup du roi[1] l'ordre d'accorder aux insurgés toutes leurs demandes, l'abolition des canons, de la liturgie, de la cour de haute commission, la promesse d'une assemblée de l'Église et d'un parlement où toutes les questions seraient librement débattues, où les évêques pourraient même être accusés. Les Écossais se réjouirent, mais avec surprise, d'autant plus méfiants qu'on prenait plus de soin d'ôter tout prétexte à la durée de leur confédération. Le synode général se réunit à Glasgow[2]. Mais bientôt il s'aperçut que Hamilton ne s'appliquait qu'à entraver sa marche et à introduire dans ses actes des causes de nullité. Telles étaient en effet les instructions du roi[3]. L'assemblée avançait cependant et se disposait à traduire en jugement les évêques. Hamilton prononça soudain sa dissolution[4]. Au même moment on apprit que Charles se préparait à la guerre, et qu'un corps de troupes, levé en Irlande par les soins de Strafford, était sur le point

[1] En septembre 1638.
[2] Le 21 novembre 1638.
[3] Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, n° 5.
[4] Le 28 novembre 1638.

de s'embarquer pour l'Écosse[1]. Hamilton repartit pour Londres ; mais le synode refusa de se séparer, poursuivit ses délibérations, condamna toutes les innovations royales, maintint le covenant, abolit l'épiscopat. Plusieurs grands seigneurs jusque-là inactifs, entre autres le comte d'Argyle, homme puissant et renommé par sa prudence, embrassèrent hautement la cause du pays ; des marchands écossais passèrent la mer pour acheter des munitions et des armes ; le covenant fut envoyé aux troupes écossaises qui servaient sur le continent ; un de leurs meilleurs officiers, Alexandre Lesley, fut invité à revenir en Écosse, pour prendre au besoin le commandement des insurgés. Enfin, au nom du peuple écossais, une déclaration fut adressée au peuple anglais[2], pour lui faire connaître les justes griefs des chrétiens ses frères, et repousser les calomnies dont leurs ennemis communs cherchaient à les noircir.

La cour accueillit cette déclaration avec ironie ; on y parlait, en se moquant, de l'insolence des insurgés, on se plaignait seulement de l'ennui d'avoir à les combattre, car quelle gloire et quel profit pouvaient revenir de la guerre contre un peuple pauvre, grossier et obscur[3]?

[1] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 238, 278, 279.

[2] Le 27 février 1639.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 96, dans ma *Collection*.

Bien qu'Ecossais lui-même, Charles se flattait que la vieille haine et le mépris des Anglais pour l'Ecosse laisseraient les plaintes des convenantaires sans effet sur les esprits. Mais les croyances qui unissent les peuples effacent bientôt les limites qui les séparent. Dans la cause des Écossais, les mécontents d'Angleterre reconnurent sans peine la leur. Des correspondances secrètes s'établirent rapidement entre les deux royaumes. Les déclarations des insurgés furent partout répandues; leurs griefs, leurs démarches, leurs espérances devinrent le sujet des entretiens populaires; en peu de temps ils acquirent des amis et des agents à Londres, dans tous les comtés, dans l'armée, même à la cour. Dès qu'on crut à leur ferme résolution de résister, et que l'opinion de l'Angleterre parut leur prêter son appui, il ne manqua pas de courtisans écossais, anglais même, qui, pour nuire à quelque rival, pour se venger de quelque refus, pour ménager toutes les chances, se hâtèrent de leur rendre sous main de bons offices, tantôt leur faisant passer un avis, tantôt exagérant leur nombre, vantant leur discipline, et s'inquiétant pour le roi des embarras ou des dangers qu'un peu de complaisance préviendrait aisément. L'armée royale qui s'avançait vers l'Ecosse rencontrait sur sa route mille bruits semés pour l'intimider ou la ralentir; on conseillait au général, le comte d'Essex, de prendre garde, d'attendre des renforts; les

ennemis, disait-on, lui étaient fort supérieurs; on les avait vus en tel lieu, près de la frontière; ils occupaient toutes les places; Berwick même serait en leurs mains avant qu'il y pût arriver. Le comte, officier exact et fidèle, bien que peu favorable aux desseins de la cour, continua sa marche, entra à Berwick sans obstacle, et reconnut bientôt que les troupes des insurgés n'étaient ni si nombreuses ni si bien préparées. Mais ces rapports, aussi avidement accueillis que soigneusement répandus, n'en troublaient pas moins tous les esprits[1]. Le trouble s'accrut encore quand le roi fut arrivé à York[2]. Il s'y rendit avec une pompe extraordinaire, toujours infatué de l'irrésistible ascendant de la majesté royale, et se flattant qu'il suffirait de la déployer pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Comme pour balancer cet appel d'un peuple à un peuple que l'Ecosse avait fait à l'Angleterre, il fit de son côté un appel à la noblesse de son royaume, la sommant, selon les coutumes féodales, de venir lui rendre, en cette occasion, le service qu'elle lui devait. Les lords et une foule de gentilshommes accoururent à York comme à une fête. La ville et le camp offraient l'aspect d'une cour et d'un tournoi, nullement d'une armée et de la guerre. La

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 197.

[2] *In* avril 1639.

vanité de Charles était charmée de tant d'appareil; mais l'intrigue, le désordre et l'indiscipline régnaient autour de lui[1]. Les Écossais de la frontière communiquaient familièrement avec ses soldats. Il voulut exiger des grands seigneurs le serment de n'entretenir, sous aucun prétexte, aucune relation avec les rebelles; lord Brook et lord Say s'y refusèrent, et Charles n'osa rien de plus que leur donner l'ordre de s'éloigner. Lord Holland entra sur le territoire écossais ; mais à l'aspect d'un corps de troupes que Lesley avait disposé avec art, et que le comte, sans y bien regarder, jugea plus nombreux que le sien, il se retira précipitamment[2]. Généraux et soldats, tous hésitaient à engager une guerre décriée. Les Écossais, bien informés, mirent à profit cette disposition. Ils écrivirent aux chefs de l'armée, à lord Essex, lord Arundel, lord Holland, modestes et flatteurs dans leur langage, témoignant dans les sentiments des lords comme du peuple anglais une entière confiance, et les priant d'intervenir pour que le roi leur fît justice et leur rendît sa faveur[3]. Bientôt, sûrs d'être appuyés, ils s'adressèrent au roi lui-même, avec un humble respect, quoique sans rien abandonner de leurs préten-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 199 et suiv.

[2] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 935.

[3] Clarend[illegible]f *the Rebell.*, t. 1, p. 205 et suiv.

tions[1]. Charles était embarrassé, sans ardeur lui-même, aussi prompt à se lasser des obstacles que peu attentif à les prévoir. Des conférences s'ouvrirent[2]. Le roi s'y montra hautain, mais pressé de finir ; les Écossais opiniâtres, mais sans insolence. L'orgueil de Charles se contenta de l'humilité de leurs discours ; et le 18 juin 1639, de l'avis de Laud lui-même, troublé, dit-on, à l'approche du danger, fut conclue à Berwick une pacification qui ordonna le licenciement des deux armées et la prochaine convocation d'un synode et d'un parlement écossais, mais sans qu'un traité clair et précis eût mis un terme aux différends qui avaient suscité la guerre.

Elle n'était qu'ajournée, et les deux partis le pressentaient également. Les Écossais, en congédiant leurs troupes, conservèrent aux officiers une part de leur solde, et leur enjoignirent de se tenir toujours prêts[3]. De son côté, Charles eut à peine licencié son armée qu'il s'occupa sous main d'en lever une autre. Un mois après la pacification, il manda Strafford à Londres pour le consulter, disait-il, sur quelques plans militaires, et il ajoutait : « J'ai bien d'autres raisons, et beaucoup « trop, pour désirer de vous avoir quelque temps

[1] Rushworth, part. 2, t. 2, p 938.
[2] Le 11 juin 1639 ; Rushworth, *ibid.*, p 940.
[3] Whitelocke, p 29.

« auprès de moi; je ne puis vous dire par lettre que ceci : « le covenant écossais se répand très-loin, beaucoup trop « loin[1]. Strafford accourut. C'était depuis longtemps son plus vif désir d'être employé auprès de son maître, seul poste où son ambition pût espérer assez de pouvoir et de gloire. Il arriva, résolu de déployer contre les adversaires de la couronne toute son énergie, parlant des Ecossais avec un profond mépris, assurant que la faiblesse seule avait tout fait manquer, et pourtant si confiant dans la fermeté du roi qu'il s'en promettait un inébranlable appui. Il trouva la cour agitée d'obscures intrigues ; le comte d'Essex, traité avec froideur malgré sa bonne conduite dans la campagne, s'était retiré mécontent; les officiers s'accusaient réciproquement d'inhabileté ou de mollesse; les favoris de la reine s'empressaient à profiter de l'embarras général pour pousser leur fortune et perdre leurs rivaux; le roi était triste et abattu[2]. Strafford se sentit bientôt mal à l'aise et hors d'état de faire adopter tout ce qu'il jugeait nécessaire, de faire accomplir ce qu'il avait fait adopter. Les menées des courtisans se tournèrent contre lui. Il ne put empêcher qu'un de ses ennemis personnels, sir Henri Vane, ne fût, par le crédit de la reine, élevé au rang de secrétaire d'Etat[3]. Le

[1] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 281, 372.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t 1, p. 214 et suiv.

[3] *Ibid.*, p. 216.

public qui l'avait vu arriver avec anxiété, incertain de l'usage qu'il ferait de son influence, tarda peu à savoir qu'il provoquait les mesures les plus rigoureuses, et le poursuivit de ses malédictions[1]. Cependant la nécessité pressait. Un débat s'était élevé entre le roi et les Ecossais sur la teneur du traité de Berwich, où presque rien n'avait été réglé par écrit, et Charles fit brûler, par la main du bourreau, un papier qui, au dire des covenantaires, en exprimait les vraies conditions; mais il n'eut garde de rien publier lui-même pour démentir ses ennemis, car, en négociant, il avait laissé espérer ce qu'il ne voulait point accomplir[2]. Irrités de ce manque de foi et exhortés par leurs amis d'Angleterre à redoubler de méfiance, le synode et le parlement d'Ecosse, loin de rien céder de leurs prétentions, en formaient de nouvelles, et encore plus hardies. Le parlement demandait que le roi fût tenu de le convoquer tous les trois ans, que l'indépendance des élections et des débats fût assurée, que la liberté politique, fermement garantie, pût veiller au maintien de la foi[3]. Les mots d'*attentat à la prérogative*, de *souveraineté envahie*, etc., reten-

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 105; dans ma *Collection*.

[2] *Ibid.*, p. 104, dans ma *Collection*. — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 214; — Rushworth, part. 2, t. 2, p. 965; — Whitelocke, p. 30.

[3] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 992-1015.

tirent plus vivement que jamais à la cour et dans le conseil : « Il faut, dit Strafford, faire rentrer, à coups « de fouet, ces gens-là dans leur bon sens[1]. » La guerre fut résolue. Mais comment la soutenir? Quels motifs nouveaux et plausibles en donner à la nation? Le trésor public était vide, l'épargne royale épuisée, et l'opinion déjà assez puissante pour qu'on crût devoir, sinon l'écouter, du moins lui parler. Le prétexte qu'on cherchait se présenta. Depuis l'origine des troubles, le cardinal de Richelieu, mécontent de la cour d'Angleterre où prévalait l'influence espagnole, était en relation avec les Ecossais ; il entretenait auprès d'eux un agent, leur avait fait passer de l'argent, des armes, et promettre au besoin de plus grands secours. Une lettre des principaux chefs covenantaires fut surprise, portant pour suscription *au Roi*, et évidemment adressée au roi de France, dont ils sollicitaient l'appui[2]. Charles et son conseil ne doutèrent pas que cet appel à un prince étranger, haute trahison selon la loi, ne saisît toute l'Angleterre

[1] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 138, 158.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 217. — Whitelocke, p. 31. — Voyez surtout les pièces publiées à ce sujet par M. Mazure, à la suite de son *Histoire de la Révolution de* 1688, t. 3, p. 402, note 4. Elles prouvent évidemment, contre l'opinion de Hume, de MM. Laing, Brodie, etc., que la lettre des chefs écossais fut effectivement envoyée au roi de France et lui parvint, quoique Charles réussît à en intercepter une copie.

d'une indignation égale à la leur; c'était assez, pensaient-ils, pour convaincre tous les esprits de la légitimité de la guerre. Dans cette confiance, qui servait de voile au dur joug de la nécessité, la convocation d'un parlement fut décidée; et en attendant qu'il se réunît, Strafford repassa en Irlande[1] pour obtenir aussi, des chambres de ce royaume, des subsides et des soldats.

A la nouvelle qu'un parlement était convoqué, l'Angleterre fut étonnée: elle avait cessé d'espérer une réforme légale, et c'était pourtant la seule à laquelle elle eût songé. Quel que fût son mécontentement, tout dessein violent était étranger à la nation. Les sectaires, en certains lieux la multitude, et quelques hommes déjà compromis comme chefs des partis naissants, nourrissaient seuls des passions plus sombres ou des pensées plus étendues. Le public les avait approuvés et soutenus dans leur résistance, mais sans s'associer à d'autres projets, sans même leur en supposer. De longs revers avaient mis beaucoup de bons citoyens en doute, sinon sur la légitimité, du moins sur la convenance de l'ardeur et de l'obstination des derniers parlements. On rappelait sans blâme, mais avec regret, la rudesse de leur langage et le désordre des scènes qui les avaient agités : on se promettait plus de prudence. Sous l'influence de cette dis-

[1] Le 16 mars 1640.

position, les élections formèrent une chambre des communes contraire à la cour, décidée à redresser les griefs, et où prirent place tous les hommes que leur opposition avait rendus populaires, mais composée en majorité de citoyens paisibles, libres de tout engagement de parti, se méfiant des passions, des combinaisons secrètes, des résolutions précipitées, et se flattant qu'ils réformeraient les abus sans aliéner le roi, sans hasarder le repos du pays.

Après un assez long délai qui donna quelque humeur, le parlement s'assembla[1]. Charles lui fit lire la lettre des Ecossais au roi de France, s'étendit sur leur trahison, annonça la guerre, et demanda des subsides. La chambre des communes tint peu de compte de la lettre, et parut n'y voir qu'un incident sans importance auprès des grands intérêts qu'elle avait à traiter[2]. Le roi s'en offensa, trouvant la chambre bien froide à ressentir ses affronts. De son côté la chambre se plaignit de quelque manque d'égards et d'étiquette, le jour où son orateur fut présenté au roi[3]. La cour, après onze ans passés sans parlement, avait peine à se défaire de sa dédaigneuse légèreté; et la chambre, malgré ses intentions pacifiques,

[1] Le 13 avril 1640.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 534, 542.

[3] *Ibid.*, col. 535, 542.

avait justement repris, en rentrant à Westminster, la fierté d'un pouvoir public, onze ans méconnu et rappelé par nécessité. Bientôt le débat devint plus sérieux. Le roi voulait que la chambre votât les subsides avant de s'occuper de l'examen des griefs, promettant de la laisser siéger ensuite et d'écouter avec bienveillance ses représentations. De longues discussions s'élevèrent à ce sujet, mais sans violence, quoique les séances fussent suivies avec une ardente assiduité et se prolongeassent beaucoup plus tard que de coutume[1]. Quelques paroles amères, échappées à des membres peu connus, furent aussitôt réprimées, et les discours de plusieurs serviteurs de la couronne, d'ailleurs estimés, obtinrent un favorable accueil[2]. Mais la chambre se montra fermement résolue à faire passer les griefs avant les subsides. En vain on lui dit que la guerre pressait; elle se souciait peu de la guerre, quoique sans l'avouer hautement, par égard pour le roi. Charles recourut à l'intervention de la chambre des pairs. Ils votèrent qu'à leur avis les subsides devaient précéder les griefs, et demandèrent une conférence aux communes pour les exhorter à procéder ainsi[3]. Les communes acceptèrent la conférence, mais

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 227, 233.

[2] *Ibid.*, p. 229, 234, 236.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 560; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 230 et suiv.

votèrent à leur tour, en rentrant dans leur chambre, que la délibération des pairs portait atteinte à leurs privilèges, car ils n'avaient nul droit de s'occuper des subsides avant qu'elles les eussent réglés[1]. Les hommes de parti, Pym, Hampden, Saint-John, s'emparèrent de cet incident pour échauffer la chambre, dont les intentions étaient plus modérées que ne le comportaient ses principes et sa situation. Elle s'agitait avec impatience, contenant sa force, mais décidée à maintenir son droit. Le temps s'écoulait; le roi se laissait dire que ce parlement serait aussi intraitable que ses prédécesseurs. Déjà irrité, il envoya à la chambre un message portant que, si on voulait lui accorder douze subsides, payables en trois ans, il s'engagerait à ne percevoir désormais la taxe des vaisseaux que de l'aveu du parlement[2]. La somme parut énorme : c'était plus, disait-on, que tout l'argent du royaume. D'ailleurs il ne suffisait pas que le roi renonçât à la taxe des vaisseaux; il fallait qu'en principe, pour le passé comme pour l'avenir, son illégitimité fût déclarée. Cependant la chambre ne voulait pas rompre avec le roi; on démontra que la valeur de douze subsides ne s'élevait pas, à beaucoup près, aussi haut qu'on

[1] *Parl. Hist.*, col. 563;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 231.

[2] Le 4 mai 1640; *Parl. Hist.*, t. 2, col 570-571; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 232 et suiv.

l'avait dit d'abord ; et malgré sa répugnance à suspendre l'examen des griefs, pour prouver sa loyauté, elle prit le message en considération. On était sur le point de décider qu'on accorderait des subsides sans en fixer le montant, lorsque le secrétaire d'État, sir Henri Vane, se leva et dit qu'à moins d'admettre le message tout entier, ce n'était pas la peine de délibérer, car le roi n'accepterait que ce qu'il avait demandé. Le procureur général Herbert confirma l'assertion de Vane [1]. La surprise et la colère saisirent la chambre ; les plus modérés furent frappés de consternation. Il était tard ; on remit le débat au lendemaint. Mais ce jour-là, au moment où les communes venaient de s'assembler, le roi les fit mander à la chambre haute, et trois semaines après sa convocation, le parlement fut dissous [2].

Une heure après la dissolution, Édouard Hyde [3], depuis lord Clarendon, rencontra Saint-John, ami de Hampden, et l'un des meneurs de l'opposition déjà formée en parti ; Hyde était triste ; Saint-John au contraire, d'un visage naturellement sombre et qu'on ne voyait jamais sourire, avait l'air joyeux et les yeux animés : « Qu'est-ce qui vous trouble? » dit-il à Hyde. — « Ce

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 238.

[2] Le 5 mai 1640.

[3] Né le 16 février 1608, à Dinton dans le Wiltshire.

« qui trouble, lui répondit Hyde, beaucoup d'hon-
« nêtes gens, la dissolution si imprudente d'un parle-
« ment si sage et qui, dans la confusion où nous sommes,
« eût pu seul nous porter remède. — Bon! reprit Saint-
« John, avant que les choses aillent mieux, il faut
« qu'elles aillent encore plus mal; ce parlement n'eût
« jamais fait ce qu'il faut faire[1]. »

Le même jour, dans la soirée, Charles était plein de regrets; on lui avait, dit-il, faussement représenté les dispositions de la chambre; jamais Vane n'avait reçu de lui l'autorisation de déclarer qu'à moins de douze subsides il n'accepterait rien. Le lendemain encore il s'inquiéta, réunit quelques hommes sages, et leur demanda si la dissolution ne pourrait pas être révoquée. Cette mesure fut jugée impossible; et Charles retourna au despotisme, un peu plus troublé, mais aussi léger, aussi hautain qu'avant l'épreuve qu'il venait de tenter pour en sortir[2].

L'urgence de la situation parut un moment rendre à ses ministres quelque assurance, à ses mesures quelques succès. Strafford était revenu d'Irlande[3], atteint d'une violente attaque de goutte, menacé d'une pleurésie, hors

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 240.
[2] *Ibid.*, p. 241.
[3] Le 4 avril 1640.

d'état de se mouvoir [1]. Mais il avait obtenu du parlement irlandais tout ce qu'il avait demandé, subsides, soldats, offres, promesses; et dès qu'il put quitter son lit, il se remit à l'œuvre avec sa vigueur et son dévouement accoutumés. En moins de trois semaines, des contributions volontaires, provoquées par son exemple, versèrent à l'échiquier près de 300,000 livres sterling; les papistes en fournirent la plus grande part [2]. On y joignit toutes les vexations en usage, les emprunts forcés, la taxe des vaisseaux, les monopoles; on ouvrit même l'avis de faire fabriquer des monnaies de bas aloi [3]. Aux yeux du roi et de ses serviteurs, la nécessité excusait tout : mais la nécessité n'est jamais la borne de la tyrannie; Charles reprit, contre les membres du parlement, ses inutiles habitudes de persécution et de vengeance : sir Henri Bellasis et sir John Hotham furent emprisonnés pour leurs discours; on fouilla la maison et les papiers de lord Brook; M. Crew fut mis à la Tour, pour n'avoir pas voulu livrer les pétitions qu'il avait reçues, durant la session, comme président du comité chargé de les exa-

[1] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 403.

[2] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 296.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 124, dans ma *Collection*; — Whitelocke, p. 31.

miner[1]. On exigea de tous les ecclésiastiques le serment de ne jamais consentir à aucune altération du gouvernement de l'Église ; et ce serment se terminait par un *et cœtera* qui fit sourire avec méfiance et courroux[2]. Jamais le langage n'avait été plus arrogant ni plus dur : quelques gentilshommes du comté d'York s'étaient refusés à une réquisition arbitraire ; le conseil voulait les poursuivre : « La seule poursuite à exercer, dit Strafford, c'est de les faire venir et de les mettre aux « fers[3]. » Il connaissait mieux que nul autre l'étendue du mal ; mais la passion étouffait en lui toute prudence comme toute crainte ; on eût dit qu'il s'efforçait de communiquer au roi, au conseil, à la cour, cette fièvre qui aveugle l'homme sur ses forces et sur ses dangers. Il retomba malade et toucha aux portes de la mort ; mais son impuissance ne fit qu'accroître l'âpreté de ses avis ; et à peine en état de se soutenir, il partit avec le roi pour l'armée déjà réunie sur la frontière d'Ecosse et qu'il devait commander.

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 584 ; — Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1196.

[2] Voici le texte de ce paragraphe : « Je jure... de ne jamais consentir à aucune altération du gouvernement de cette Église, tel qu'il « est maintenant réglé par des archevêques, évêques, doyens, archi- « diacres, etc. » (Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 302 ; — Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1186.)

[3] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 409.

Il apprit en route que les Ecossais, prenant l'offensive, étaient entrés en Angleterre[1], et en arrivant à York, qu'ils avaient battu à Newburne[2], presque sans résistance, le premier corps anglais qui s'était trouvé sur leur chemin. L'un et l'autre événement n'étaient pas l'œuvre des Ecossais seuls. Durant la pacification, leurs commissaires à Londres avaient contracté, avec les chefs des mécontents, une étroite alliance; et ceux-ci les avaient exhortés, si la guerre recommençait, à envahir soudain l'Angleterre, leur promettant l'appui d'un parti nombreux. Un messager fut même expédié en Ecosse, portant, dans une canne creuse, un engagement au bas duquel, pour inspirer aux Ecossais plus de confiance, lord Saville, seul meneur avéré du complot, avait contrefait la signature de six des plus grands seigneurs anglais. Une haine passionnée contre Strafford avait seule poussé lord Saville, homme méprisé, dans cette audacieuse intrigue; mais tout porte à croire que des patriotes plus influents et plus sincères y avaient également pris part[3]. Ils ne se trompaient point sur les dispositions du peuple. Le parlement à peine dissous, l'aversion de la guerre avait éclaté de toutes parts. A

[1] Le 21 août 1640.

[2] Le 28 août 1640.

[3] Burnet, *Hist. de mon temps*, t. 1, p. 51-57, dans ma *Collection*; — Whitelocke, *Memorials*, etc., p. 31; — *Hardwicke's papers*, t. 2, p. 187,

Londres, des placards excitèrent les apprentis à se soulever et à mettre en pièces Laud, auteur de tant de maux. Une bande furieuse assaillit son palais, et il fut contraint de se réfugier à Whitehall. L'église de Saint-Paul, où siégeait la cour de haute-commission, fut forcée par une autre bande criant : *point d'évêques, point de haute-commission*[1] ! Dans les comtés, la violence seule put réussir à recruter. Pour y échapper plusieurs se mutilèrent, quelques-uns se pendirent[2] : ceux qui obéissaient sans résister étaient insultés dans les rues, et traités de lâches dans leurs familles, par leurs amis. Rendus à leur corps, ils y portaient, ils y trouvaient les mêmes sentiments. Plusieurs officiers, soupçonnés de papisme, furent tués par leurs soldats[3]. Quand l'armée se trouva en face des Ecossais, l'indiscipline et les murmures redoublèrent ; elle voyait le covenant flotter écrit sur leurs drapeaux ; elle entendait le tambour appeler les troupes au sermon et leur camp retentir, au lever du soleil, du chant des psaumes et des prières. A ce spectacle, aux récits qui leur parvenaient de la pieuse ardeur et des dispositions amicales de l'Ecosse pour le peuple anglais, les soldats s'attendrissaient et s'indi-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 246 ; — Whitelocke, p. 33.

[2] *Strafford's Letters*, t. 2, p. 351.

[3] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1191-1195.

gnaient tour à tour, maudissant cette guerre impie, et déjà vaincus, car ils croyaient combattre leurs frères et leur Dieu[1]. Arrivés au bord de la Tyne, les Ecossais, sans démonstration hostile, demandèrent la permission de passer. Une sentinelle anglaise fit feu; quelques coups de canon lui répondirent; à peine une action fut engagée; l'armée se dispersa, et Strafford n'en prit le commandement que pour se replier jusqu'à York, laissant les Ecossais occuper sans obstacle le pays et les places situées entre cette ville et la frontière des deux royaumes[2].

Dès ce moment, Strafford lui-même fut vaincu. En vain il essaya, tantôt par caresses, tantôt par menaces, d'inspirer aux troupes d'autres sentiments; ses avances aux officiers étaient contraintes et dissimulaient mal son mépris ou sa colère; ses rigueurs irritaient les soldats sans les effrayer. Bientôt arrivèrent de plusieurs comtés des pétitions pour supplier le roi de faire la paix. Les lords Wharton et Howard se hasardèrent à en présenter une; Strafford les fit arrêter, convoqua un conseil de guerre, et demanda qu'ils fussent fusillés en tête de l'armée comme fauteurs de la révolte. Le conseil

[1] Heylin, *Life of Laud*, p. 454.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 248-250; — Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1236.

gardait le silence : Hamilton le rompit : « Mylord, dit-il « à Strafford, quand le jugement sera rendu, êtes-vous « sûr des soldats ? » Strafford, comme frappé d'une révélation, détourna la tête en frémissant et ne répondit rien[1]. Cependant son indomptable fierté soutenait encore son espérance : « Que le roi dise un mot, écrivait-il à « Laud, et je ferai sortir d'ici les Ecossais plus vite « qu'ils n'y sont entrés ; j'en réponds sur ma tête : mais il « faudrait que l'avis vînt d'un autre que de moi. » Charles en effet l'évitait déjà, redoutant l'énergie de ses conseils. Ce prince était tombé dans un profond découragement ; chaque jour lui apportait quelque nouvelle preuve de son impuissance ; l'argent manquait, et nul moyen d'en percevoir ne réussissait plus ; les soldats se mutinaient ou désertaient par bandes ; le peuple s'agitait partout, impatient du dénoûment qui se laissait pressentir ; les correspondances avec les Ecossais se renouaient autour du roi, dans son camp, jusque dans sa maison. Ceux-ci, toujours prudents dans leurs actes, humbles dans leur langage, ménageaient les comtés qu'ils avaient envahis, comblaient d'égards leurs prisonniers, et renouvelaient en toute occasion leurs protestations de sentiments pacifiques, de fidélité et de dévouement au roi, sûrs de la victoire et ne demandant que la paix, qui ne pouvait

[1] Burnet, *Hist. de mon temps*, t. 1, p. 56, dans ma *Collection*.

manquer de la consacrer. Au mot de paix commençait à s'unir celui de parlement. A ce nom, Charles, saisi de crainte, imagina [1], on ne sait par quel avis, de convoquer à York le grand conseil des pairs du royaume, assemblée féodale depuis quatre siècles tombée en désuétude, mais qui jadis, au temps de la faiblesse des communes, avait souvent partagé seule le pouvoir souverain. Sans bien savoir ce qu'était, ce que pourrait cette assemblée, on en espérait plus de complaisance et de ménagement pour l'honneur du roi ; on se demandait s'il ne serait pas possible qu'elle votât seule des subsides [2]. Mais avant que le grand conseil se fût réuni, deux pétitions, l'une de la cité de Londres [3], l'autre de douze pairs, des plus considérables par leur rang ou leur crédit [4], sollicitèrent, en termes exprès, la convocation d'un vrai parlement. C'était assez pour vaincre la dernière résistance d'un roi qui ne pouvait plus rien. Au milieu de ces incertitudes, Strafford, pour satisfaire son ressentiment autant que pour justifier ses avis, avait attaqué les Ecossais et remporté sur eux quelque avantage ; il fut blâmé comme

[1] Le 7 septembre 1640; Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1257.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 253.

[3] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1263.

[4] *Ibid.*, p. 1260 ; les douze signataires étaient les lords Essex, Bedford, Hertford, Warwick, Bristol, Mulgrave, Say et Seal, Howard, Bolingbroke, Mandeville, Brook et Paget.

ayant compromis le roi, et reçut l'ordre de se renfermer dans ses quartiers[1]. Les pairs s'assemblèrent[2]. Charles leur annonça qu'il convoquait un parlement, et ne réclama que leurs conseils pour traiter avec les Écossais[3]. Les négociations s'ouvrirent. Seize pairs, tous enclins au parti populaire, furent chargés de les diriger[4]. On stipula d'abord que les deux armées resteraient sur pied, et que le roi paierait celle des Écossais aussi bien que la sienne. Un emprunt de 200,000 livres sterling fut demandé, pour y suffire, à la cité de Londres, et les pairs joignirent leur parole à celle du roi pour en garantir l'emploi[5]. Après avoir signé à Rippon les articles préliminaires, Charles, pressé de se reposer auprès de la reine de tant d'embarras et de dégoûts, transféra la négociation à Londres[6], où le parlement devait s'assem-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 1, p. 273; — MM. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. 10, p. 95, not. 94) et Brodie (*Hist. of British Empire*, etc., t. 2, p. 539) nient ce fait, d'après des inductions tirées de documents officiels et contemporains; mais leurs raisons ne me paraissent pas suffisantes pour faire rejeter le témoignage de Clarendon, dont le récit est formel, circonstancié, et qui n'avait à ce sujet aucun motif d'altérer la vérité.

[2] Le 24 septembre 1640.

[3] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1275.

[4] Les lords Bedford, Hertford, Essex, Salisbury, Warwick, Bristol, Holland, Berkshire, Mandeville, Wharton, Paget, Brook, Pawlet, Howard, Saville, Dunsmore.

[5] Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1279.

[6] Le 23 octobre 1640; Rushworth, part. 2, t. 2, p. 1286-1305.

bler. Les commissaires écossais s'y rendirent en hâte, certains de trouver là de puissants alliés. Les élections s'accomplissaient dans toute l'Angleterre; la nation s'y portait avec ardeur; la cour, triste et abattue, essayait en vain d'y exercer quelque influence; ses candidats, faiblement soutenus, étaient partout repoussés; elle ne réussit même pas à faire élire sir Thomas Gardiner, que le roi voulait avoir pour orateur[1]. La réunion du parlement fut fixée au 3 novembre. Quelques personnes conseillèrent à Laud de choisir un autre jour; celui-là, dit-on, était de mauvais augure; sous Henri VIII, le parlement rassemblé à pareil jour avait commencé par la ruine du cardinal Wolsey, et fini par la destruction des abbayes[2]. Laud écarta ces présages, non par confiance, mais comme lassé de combattre, et s'abandonnant, ainsi que son maître, aux chances d'un avenir que tous cependant, vaincus ou vainqueurs, étaient bien loin de prévoir.

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 2, — Whitelocke, p. 35.
[2] Whitelocke, p. 35.

LIVRE III.

Ouverture du parlement. — Il s'empare du pouvoir. — Etat des partis politiques et religieux. — Concessions du roi. — Négociations entre le roi et les chefs du parlement. — Complot de l'armée. — Procès et mort de Strafford. — Voyage du roi en Ecosse. — Insurrection de l'Irlande. — Débat de la remontrance. — Retour du roi à Londres. — Progrès de la révolution. — Emeutes. — Affaire des cinq membres. — Le roi quitte Londres. — Départ de la reine pour le continent. — Affaire de la milice. — Négociations. — Le roi fixe à York sa résidence. — Les deux partis se préparent à la guerre. — L'entrée de Hull est refusée au roi. — Vaines tentatives de conciliation. — Formation des deux armées.

1640 - 1642.

Au jour fixé le roi ouvrit le parlement. Il se rendit à Westminster sans pompe, presque sans suite, non à cheval et le long des rues, selon l'usage, mais par la Tamise, dans une simple barque, craignant les regards comme un vaincu qui suit le triomphe de son vainqueur. Son discours fut vague et embarrassé. Il y promit le redressement de tous les griefs, mais persistant à donner aux Écossais le nom de *rebelles*, et à demander

qu'on les chassât du royaume, comme si la guerre durait encore. La chambre des communes l'écouta avec un froid respect. Jamais, au début d'une session, on ne l'avait vue si nombreuse; jamais les visages n'avaient paru si fiers en présence du souverain[1].

Le roi à peine sorti, ses serviteurs, rares dans la chambre, reconnurent bientôt, au milieu des groupes et dans leurs entretiens, que le courroux public surpassait même leurs craintes. La dissolution du dernier parlement avait aigri les hommes les plus modérés. Nul ne parlait plus de conciliation ni de prudence. Le jour était venu, disait-on, de déployer tout le pouvoir de la chambre et de déraciner les abus, si bien qu'on n'en pût craindre aucun rejeton. Ainsi, avec des forces bien inégales, des pensées également hautaines se trouvaient en présence. Depuis onze ans, le roi et l'Église avaient proclamé leur souveraineté absolue, indépendante, de droit divin; ils avaient tout tenté pour la faire accepter ou subir à la nation. Hors d'état d'y réussir, et pourtant professant toujours les mêmes maximes, ils venaient, dans leur impuissance, demander secours à une assemblée qui, sans l'ériger en principe, sans l'étaler fastueusement, croyait aussi à sa souveraineté, et se sentait capable de l'exercer.

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 1-4; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 629.

Elle commença par mettre au grand jour tous ses griefs. Chaque membre arrivait porteur d'une pétition de sa ville ou de son comté; il la lisait, et la prenant aussitôt pour texte de quelque discours, proposait que la chambre, en attendant des mesures plus efficaces, votât du moins que les plaintes étaient légitimes[1]. Ainsi éclata en quelques jours et de toutes parts l'opinion du pays. Ainsi furent soudainement passés en revue et condamnés tous les actes de la tyrannie, les monopoles, la taxe des vaisseaux, les arrestations arbitraires, les usurpations des évêques, les procédés des cours d'exception. Nul ne s'opposait à ces résolutions[2]; et telle était l'unanimité que plusieurs furent adoptées sur la motion d'hommes qui, peu après, devinrent les plus intimes confidents du roi[3].

Comme si ce moyen n'eût pas suffi à tout dévoiler, plus de quarante comités furent institués dans la chambre pour rechercher les abus et recevoir les plaintes des citoyens[4]. De jour en jour, des bourgeois, des fermiers venaient à cheval, et par bandes, apporter à Londres

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 640-666; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 21; — Rushworth, part. 2, t. 1, p. 21.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 672.

[3] Sir John Colepepper, lord Digby, lord Falkland, etc.

[4] Rushworth, part. 2, t. 1, p. 28; — Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 318.

celles de leur ville ou de leur canton[1]. L'accusation fut partout provoquée ; elle retentit du haut de la chaire, sur les places publiques, avidement accueillie quel qu'en fût l'organe ou la forme, et admise avec la même confiance soit qu'elle s'élevât, sans rien spécifier, contre le gouvernement tout entier, soit qu'elle nommât des individus pour réclamer, sans mission, leur châtiment. La puissance des comités fut illimitée ; personne n'eut le droit d'y opposer même le silence, et les membres même du conseil privé furent tenus de répondre sur ce qui s'était passé dans son sein[2].

A l'improbation des actes se joignit la proscription générale des auteurs. Tout agent de la couronne, quel que fût son rang, qui avait pris part à l'exécution des mesures réprouvées, fut marqué du nom de *délinquant*[3]. Dans chaque comté, une liste des délinquants fut dressée. Aucune peine uniforme et définitive ne fut portée contre eux ; mais ils pouvaient chaque jour, au gré de la chambre, au moindre prétexte de nouvelle défaveur, être appelés devant elle, et punis par des amendes, l'emprisonnement ou la confiscation.

En vérifiant ses propres élections, la chambre déclara

[1] Whitelocke, *Mémorials*, etc., p. 36.
[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 43.
[3] *Ibid.*, p. 14.

indigne de siéger sur ses bancs quiconque avait eu part à quelque monopole[1]. Quatre membres furent exclus à ce titre[2]. Plusieurs le furent également sous prétexte de quelque irrégularité, mais au fond sans motif légal, et parce qu'on se méfiait de leurs opinions. Deux des monopoleurs les plus décriés, sir Henri Mildmay et M. Whitaker, furent admis sans obstacle; ils s'étaient donnés au pouvoir nouveau[3].

A l'aspect de ce pouvoir si immense, si subit, si passionné, l'effroi saisit tous les serviteurs de la couronne, quiconque avait à redouter un reproche ou un ennemi. Pour eux l'accusation était partout, la défense nulle part. La cour ne songeait qu'à se faire oublier; le roi cachait, sous une complète inaction, sa tristesse et ses inquiétudes; les juges, tremblant pour eux-mêmes, n'auraient osé protéger un délinquant; les évêques voyaient autour d'eux, sans tenter d'y mettre obstacle, leurs innovations abolies; Jean Bancroft, évêque d'Oxford, mourut subitement de trouble et de peur[4]; les prédicateurs presbytériens rentraient, sans titre légal, en possession des cures et des chaires; toutes les sectes

[1] Le 9 novembre 1640.

[2] Le 21 janvier 1641.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 631, 656, 707; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 13.

[4] Rapin Thoiras, *Hist. d'Angleterre*, t. 9, p. 21.

dissidentes reprenaient publiquement leurs assemblées, les pamphlets de toute sorte circulaient en pleine liberté. Le despotisme royal et épiscopal, encore debout tout entier avec ses ministres, ses tribunaux, ses lois, son culte, était partout immobile et impuissant[1].

Strafford avait prévu cette explosion et supplié le roi de le dispenser de se rendre au parlement : « Je n'y serai, « lui écrivait-il, d'aucun service à votre Majesté ; ma « présence accroîtra ses périls, et me livrera à mes enne- « mis ; qu'elle me permette de rester éloigné, en Irlande, « à l'armée, où elle voudra ; je pourrai l'y servir encore, « et me soustraire à la ruine qui m'attend. » — « Je ne « puis, lui répondit le roi, me passer ici de vos conseils ; « aussi vrai que je suis roi d'Angleterre, vous ne courez « aucun danger ; ils ne toucheront pas un cheveu de « votre tête[2]. » Strafford balançait encore ; mais, sur une seconde invitation, bravant l'orage puisqu'il fallait le subir, il partit, résolu d'accuser lui-même, devant la chambre haute, et sur des preuves récemment recueillies, les principaux chefs des communes, pour avoir

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 59; — Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 329, 342.

[2] Whitelocke, p 36. On serait tenté de croire que M. Lingard (*Hist. of England*, t. 10, p. 107) n'a pas connu ce passage, car il dit que les amis seuls de Strafford lui conseillèrent de ne pas se rendre à Londres, mais que pour lui il n'hésita pas un moment.

provoqué et soutenu l'invasion des Écossais. Informés du coup qu'il leur voulait porter, Pym et ses amis frappèrent les premiers. Le 9 novembre, Strafford arriva à Londres; le 10, la fatigue et la fièvre le retinrent dans son lit; le 11, la chambre des communes fit fermer ses portes, et sur la motion de Pym, l'accusa soudain de haute trahison. Lord Falkland seul, bien qu'ennemi de Strafford, dit qu'un délai et quelque examen lui semblaient exigés par la justice et la dignité de la chambre. « Le moindre retard peut tout perdre, répondit Pym; « si le comte s'entretient une seule fois avec le roi, le « parlement sera dissous; d'ailleurs la chambre ne fait « qu'accuser et ne jugera point. » Et il sortit aussitôt, suivi d'un comité, pour aller porter l'accusation à la chambre des lords[1].

Strafford était en ce moment chez le roi. Au premier avis, il se rend en toute hâte à la chambre haute, où Pym l'avait devancé. Il trouve la porte fermée, frappe rudement, et tançant avec colère l'huissier qui hésitait à lui ouvrir, il traversait la salle pour aller prendre sa place, lorsque plusieurs voix lui crièrent de se retirer. Le comte s'arrêta, regarda autour de lui, et obéit, après quelques secondes d'hésitation. Rappelé une heure après, on lui enjoignit de se mettre à genoux, à la barre; là il

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 1383, dans la *note*.

apprit que la chambre avait admis l'accusation des communes, et décidé, sur leur demande, qu'il serait détenu à la Tour. Il voulut parler, mais la chambre refusa de l'entendre, et l'ordre d'emprisonnement fut aussitôt exécuté[1].

A l'accusation de Strafford succéda presque immédiatement celle de Laud, moins redouté, mais encore plus odieux. Fanatique aussi sincère que dur, sa conscience ne lui reprochait rien, et il s'étonna de la poursuite : « Nul membre des communes, dit-il, ne pouvait, au « fond du cœur, le croire coupable de trahison. » Le comte d'Essex releva rudement ces paroles, comme outrageantes pour les communes qui l'accusaient. Laud s'excusa avec surprise, et demanda à être traité selon les anciens usages du parlement. Lord Say s'indigna qu'il prétendît leur prescrire comment ils devaient procéder. L'archevêque troublé se tut, incapable de comprendre une autre passion que la sienne, et de se souvenir qu'il eût jamais parlé de la sorte à ses ennemis[2].

Deux autres ministres, lord Finch, garde du sceau, et le secrétaire d'État Windebank, n'avaient pas eu moins de part à la tyrannie; mais l'un, courtisan rusé, avait pressenti ce qui se préparait, et depuis trois mois s'était

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 1384, dans la *note*.

[2] Le 18 décembre 1640; *State-Trials*, t. 4, col. 319.

appliqué, aux dépens de son maître, à gagner l'indulgence des chefs du parti; l'autre, homme faible, et d'un esprit médiocre, n'inspirait ni haine ni crainte. La chambre des communes les accusa pourtant, mais sans colère et comme pour satisfaire au cri public. Windebank prit la fuite. Lord Finch obtint la permission de paraître devant la chambre, et y débita, humblement et avec grâce, une plate apologie[1]. Le parti lui en sut gré, comme du premier hommage rendu par un ministre à son pouvoir. On lui laissa le temps de passer la mer. Plusieurs membres s'étonnèrent d'une justice si inégale; mais Pym et Hampden, meneurs habiles, ne voulaient pas décourager la bassesse[2]. Quelques accusations contre deux évêques, des théologiens et six juges, furent encore intentées. Celle de Strafford seul fut poursuivie avec ardeur. Un comité secret, investi de pouvoirs immenses, eut mission de scruter toute sa vie, et de rechercher dans ses paroles comme dans ses actes, même dans les avis qu'il avait pu donner, que le roi les eût ou non adoptés, les preuves de la haute trahison[3]. Un comité semblable, formé en Irlande, servit d'auxiliaire à celui des commu-

[1] Le 21 décembre 1640.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 686; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p 15, 17; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 167-172, dans ma *Collection*; — Whitelocke, p. 38.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 42.

Telle était vers le parlement l'affluence de tous les pouvoirs que les conseillers de la couronne, incapables ou effrayés de décider seuls la moindre question, s'en référaient à lui de toutes choses, sans qu'il prît la peine de le demander. Un prêtre catholique, Goodman, avait été condamné à mort; le roi, qui n'osait lui faire grâce, mit sa vie à la disposition des communes, seul moyen de le sauver, car, malgré leur passion, elles ne se montraient point avides de sang[1]. Le peuple avait pris en haine la mère de la reine Marie de Médicis, alors réfugiée à Londres; chaque jour la multitude entourait sa maison, l'accablant d'insultes et de menaces. Ce fut aux communes qu'on s'adressa pour savoir si elle pouvait rester en Angleterre, et comment on devait veiller à sa sûreté. Elles répondirent qu'il convenait qu'elle partît, votèrent 10,000 liv. sterling pour son voyage, et leur vœu fut aussitôt accompli[2]. Les arrêts des tribunaux, depuis longtemps rendus et exécutés, tombaient sous leur juridiction, comme les affaires privées du roi et de la cour. La condamnation de Prynne, Burton, Bastwick, Leighton, Lilburne, fut déclarée illégale, et leur mise en

[1] En février 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 710, 713, 715; —*State-Trials*, t. 4, col. 59-63.

[2] En mai 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 788, 793; —May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 209, dans ma *Collection*.

liberté ordonnée [1], avec une large indemnité, que pourtant ils ne reçurent jamais : sort commun des mérites anciens, bientôt effacés par des mérites et des besoins nouveaux. La joie publique fut leur seule récompense : au bruit de leur retour, une foule immense se porta au-devant d'eux; partout, sur leur passage, les rues furent pavoisées, les routes jonchées de romarin et de laurier [2]. Les transports du peuple, l'abattement du roi, tout poussait les communes à prendre seules les rênes de l'État, tout concourait à les ériger en pouvoir souverain.

Leur premier essai dans la réforme des institutions proclama, sinon leur souveraineté, du moins leur complète indépendance. Un bill fut proposé [3], qui prescrivait, de trois en trois ans au plus tard, la convocation d'un parlement. Si le roi ne le convoquait pas, douze pairs, réunis à Westminster pouvaient l'appeler sans son concours. Au défaut des pairs, les shériffs et les officiers municipaux étaient tenus de procéder aux élections. Si les shériffs négligeaient d'y pourvoir, les citoyens avaient droit de s'assembler et d'élire leurs députés. Nul parlement ne pouvait être dissous ni ajourné, sans l'aveu des deux chambres, que cinquante jours après sa réu-

[1] Le 7 novembre 1640; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 639, 731.

[2] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 157, dans ma *Collection*; — Whitelocke, p. 37.

[3] Le 19 janvier 1641.

nion; et aux chambres seules appartenait le choix définitif de leur orateur [1]. Au premier bruit de ce bill, le roi sortit du silence où il s'était renfermé; il appela les deux chambres à Whitehall [2] : « J'approuve, leur dit-il, la fréquente convocation des parlements; c'est, j'en conviens, le meilleur moyen de maintenir, entre moi et mon peuple, l'harmonie que je désire tant. Mais qu'on remette à des shériffs, à des constables, et je ne sais à qui, le droit de faire mon office, c'est à quoi je ne puis consentir. » Les chambres ne virent, dans ces paroles, qu'un nouveau motif de presser l'adoption du bill; nul n'osait conseiller au roi de le refuser; il se résigna, mais crut devoir à sa dignité de témoigner toute son humeur: « Après ce que je vous accorde, dit-il, je ne vois pas ce « que nous pourrions, vous me demander, moi vous refu- « ser. Jusqu'ici, à vrai dire, vous m'avez peu encouragé « à vous faire tant de grâce; vous ne vous êtes occupés « que de ce qui vous touche, nullement de moi et de la « force du royaume; vous avez mis le gouvernement en « pièces, et je puis dire qu'il est presque hors des gonds. « Maintenant vous reconnaîtrez, j'espère, que j'ai tenu « tout ce que j'avais promis, et vous songerez à faire « aussi votre devoir [3].

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 189.

[2] Le 23 janvier 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 710-712.

[3] Le 16 février 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 716-717.

Les chambres votèrent des remercîments au roi, et poursuivirent aussitôt la réforme, en demandant, par des motions successives, l'abolition de la chambre étoilée, de la cour du nord, de la cour de haute commission ecclésiastique, de tous les tribunaux d'exception [1].

Nul ne repoussait ces propositions; l'exposé des griefs tenait lieu de débat. Les hommes même qui commençaient à craindre un mouvement déréglé et les arrière-pensées d'un parti n'auraient osé défendre des pouvoirs odieux par leurs actes et illégitimes au fond, bien que plusieurs fussent revêtus d'une existence légale. La réforme politique était un vœu unanime, indépendant de toute condition sociale, de toute opinion religieuse; on ne s'inquiétait point encore d'en mesurer scrupuleusement les conséquences ni l'étendue. Tous y concouraient sans se demander compte de leurs intentions et de leurs motifs. Des hommes d'un esprit hardi, ou d'une prévoyance longue et obstinée, ou déjà gravement compromis par des démarches que les lois condamnaient, Hampden, Pym, Hollis, Stapleton, méditaient d'enlever à la couronne sa prépondérance fatale, d'attirer le gouvernement dans la chambre, et de l'y fixer sans retour. C'était, à leurs yeux, le droit du pays, et, pour le peuple comme pour eux-mêmes, la seule vraie garantie. Mais,

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 717, 722, 766.

poussés à ce dessein encore plus par la nécessité que par un principe clairement conçu et avoué de l'opinion publique, ils avançaient sans le proclamer. A leur suite, des sectaires fougueux, quelques membres obscurs encore, bien que très-actifs, Cromwell, Henri Martyn, laissaient échapper de temps en temps, contre la personne du roi ou la forme du gouvernement, des paroles plus menaçantes; mais ils semblaient, dans la chambre du moins, sans considération, sans crédit; et ceux-là même qui s'étonnaient ou s'irritaient de leur cynique violence ne s'en effrayaient point. La plupart se flattaient qu'après la destruction des abus, on en reviendrait à l'état qu'ils appelaient celui de la vieille Angleterre, au pouvoir supérieur du roi, contenu par le pouvoir périodique des deux chambres dans les limites de la loi; et en attendant, ils acceptaient, comme une nécessité passagère, la domination presque exclusive des communes, plus conforme d'ailleurs qu'ils ne le croyaient eux-mêmes aux idées et aux sentiments un peu confus qui les animaient. Ainsi la réforme politique, également voulue de tous, bien que dans des vues et des espérances fort diverses, s'accomplissait avec l'ascendant d'une irrésistible unanimité.

En matière religieuse, il en était autrement. Dès les premiers jours, on vit éclater la diversité des opinions et des vœux. Une pétition de la cité de Londres, revêtue

de quinze mille signatures, demanda la complète abolition de l'épiscopat[1]. Presque au même moment sept cents ecclésiastiques se bornaient à solliciter la réforme du pouvoir temporel des évêques, de leur despotisme dans l'Eglise, de la mauvaise administration de ses revenus; et bientôt après arrivèrent de plusieurs comtés dix-neuf pétitions, signées, dit-on, de plus de cent mille personnes, qui recommandaient le maintien du gouvernement épiscopal[2]. Au sein du parlement se manifesta la même dissidence. La pétition de la cité ne fut admise qu'à grand'peine par les communes, et après un violent débat[3]. Un bill fut proposé, qui déclarait les ecclésiastiques incapables de toute fonction civile, excluant ainsi les évêques de la chambre des pairs; mais, pour le faire adopter aux communes[4], le parti presbytérien fut contraint de promettre qu'on n'irait pas plus loin; Hampden n'obtint qu'à ce prix la voix de lord Falkland[5], et le bill, parvenu aux pairs, n'en fut pas moins rejeté[6]. Furieux de ce mécompte, les presbytériens demandèrent tout à

[1] Le 11 décembre 1640; Rushworth, part. 3, t. 1, p. 93.

[2] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 356.

[3] Baillie, *Letters*, t. 1, p. 244;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 61.

[4] Les 9 et 11 mars 1641.

[5] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 114-118.

[6] Les 24 mai et 7 juin 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 794-814.

coup la destruction des évêchés, des doyennés, des chapitres[1]; mais la résistance fut si vive qu'ils se décidèrent à ajourner leur motion. Une fois les deux chambres semblèrent d'accord pour réprimer les désordres qui éclataient de toutes parts dans le culte public, et en maintenir les formes légales[2]; mais, deux jours après, leurs divisions avaient reparu. De leur seule autorité, sans en informer même les lords, les communes envoyèrent des commissaires dans les comtés pour faire enlever soudainement des églises les images, autels, crucifix, tous les restes de l'idolâtrie[3]; et ces envoyés sanctionnèrent, par leur présence, les passions populaires dont l'explosion les avait devancés. De leur côté, les lords, apprenant que la secte des indépendants avait repris publiquement ses assemblées[4], mandèrent les chefs à la barre[5], et les tancèrent, bien que timidement. Aucune opinion, aucune intention, en cette matière, n'était vraiment dominante et nationale. Parmi les partisans de l'épiscopat, les uns, en petit nombre, mais animés par l'énergie de la foi ou l'obstination de l'intérêt personnel,

[1] Le 27 mai 1641; *Parl. Hist.*; col. 814; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 120-122.

[2] Le 16 janvier 1641; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 393.

[3] Le 23 janvier 1641; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 343.

[4] Le 18 janvier 1641.

[5] Le 19 janvier; Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 342.

soutenaient ses prétentions au droit divin, les autres, le regardant comme une institution humaine, la jugeaient essentielle à la monarchie, et croyaient le trône compromis si le pouvoir des évêques subissait de graves atteintes; d'autres, et ceux-ci étaient nombreux, auraient volontiers exclu les évêques des affaires publiques, mais en les maintenant à la tête de l'Eglise, comme la tradition, les lois et les convenances de l'Etat leur semblaient l'exiger. Dans le parti contraire, les avis n'étaient pas moins divers; quelques-uns tenaient à l'épiscopat par leurs habitudes, quoique leurs opinions lui fussent peu favorables; au gré de beaucoup, et des plus éclairés, nulle constitution de l'Eglise n'était de droit divin ni absolument légitime; elle pouvait varier selon les lieux, les temps; le parlement était toujours maître de la changer, et l'intérêt des libertés publiques devait seul décider du sort de l'épiscopat, dont aucun principe ne commandait l'abolition ni le maintien. Mais le peuple presbytérien et ses ministres voyaient, dans le régime épiscopal, une idolâtrie condamnée par l'Evangile, l'héritier et l'avant-coureur du papisme; ils repoussaient, avec l'indignation de la foi, sa liturgie, les formes de son culte, ses conséquences les plus lointaines, et réclamaient, pour la constitution républicaine de l'Eglise, le droit divin que les évêques avaient usurpé.

Quelque temps, et après les premiers succès de la

réforme politique, ces dissidences entravèrent la marche du parlement. Dès que les questions religieuses étaient en débat, les adversaires de la cour, jusque-là unanimes, se divisaient, se combattaient même; la majorité variait souvent; et aucun parti ne se montrait qui fût, en toute occasion, animé d'un même esprit, dévoué aux mêmes desseins, et capable de tout maîtriser. Pym, Hampden, les principaux chefs du parti politique, ménageaient avec soin les presbytériens, soutenaient même leurs motions les plus hardies; cependant on savait qu'ils ne partageaient point leurs passions fanatiques, qu'ils avaient plutôt à cœur de réduire le pouvoir temporel des évêques que de changer la constitution de l'Eglise[1], et que, dans la chambre haute, parmi les lords les plus populaires, elle comptait de nombreux partisans. Quelques hommes prudents conseillèrent au roi de mettre à profit ces dissensions secrètes, et de prévenir l'union des réformateurs politiques et religieux, en confiant hardiment aux premiers les affaires de la couronne et de l'Etat.

Des négociations furent entamées. Le marquis de Hamilton, toujours pressé de s'entremettre entre les partis, en fut l'agent le plus actif. Le comte de Bedford, homme modéré, influent dans la chambre haute, et fort

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 114.

estimé du public, s'y prêta avec dignité. Les meneurs des deux chambres se réunissaient souvent chez lui ; il avait leur confiance, et paraissait en droit de traiter en leur nom. Le roi, qui consentait plutôt qu'il ne voulait lui-même, forma d'abord un nouveau conseil privé[1] ; les lords Bedford, Essex, Warwick, Say, Kimbolton et quelques autres y furent appelés, tous populaires, quelques-uns même engagés avec ardeur dans l'opposition, mais tous grands seigneurs. L'orgueil de Charles, déjà blessé de fléchir devant eux, ne pouvait se résoudre à porter plus bas l'aveu de sa défaite. Cependant on insista ; les nouveaux conseillers ne voulaient pas se séparer de leurs amis ; chaque jour révélait au roi l'importance de ces chefs des communes qui lui inspiraient un si amer dédain. Eux de leur côté, sans repousser ces ouvertures, montraient peu d'empressement, moins par indifférence que par embarras. En les accueillant, ils atteignaient le but principal de leurs efforts ; ils entraient, au nom du pays, en possession légale du pouvoir, imposaient un ministère à la couronne, et la soumettaient aux conseils du parlement. Mais on leur demandait de sauver Strafford et l'Eglise, c'est-à-dire de mettre en liberté leur ennemi le plus redoutable et de se brouiller avec les presbytériens, leurs plus chauds amis. De part

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 46.

et d'autre la perplexité était grande et la méfiance déjà trop profonde pour céder sitôt à l'ambition ou à la peur. On en vint pourtant à des propositions directes et précises. Pym devait être chancelier de l'échiquier, Hampden gouverneur du prince de Galles, Hollis secrétaire d'Etat, Saint-John fut même nommé sans retard procureur général de la couronne. Le ministère devait avoir pour chef le comte de Bedford avec le titre de grand trésorier. Les hommes qui occupaient ces charges avaient offert ou déjà donné leur démission[1].

Mais pendant ces négociations suivies des deux parts avec peu d'espoir, et peut-être aussi sans vif désir du succès, d'autres propositions parvinrent au roi, bien plus propres à lui plaire. Quelque mécontentement s'était répandu dans l'armée; plusieurs officiers, membres des communes, l'avaient même hautement témoigné. « S'il suffit aux Ecossais, dit un jour l'un d'eux à la « chambre, de demander de l'argent pour l'obtenir, les « soldats anglais sauront bien en faire autant[2]. » Le bruit de cette humeur parvint bientôt aux oreilles de la reine; Henri Jermyn, son favori, se lia avec les mécontents; par son entremise, elle les reçut à Whitehall,

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 73 et suiv.; — Whitelocke, p. 39; — *Sidney's Papers*, t. 2, p. 664, 666.

[2] Whitelocke, p. 44.

déplora avec eux leur situation, la même et pourtant bien moins triste, bien moins périlleuse que celle du roi. Vive, caressante, plaçant en eux seuls son espérance, elle eut peu de peine à leur persuader qu'ils tenaient entre leurs mains le sort de l'Etat. Des conférences secrètes s'établirent ; des plans de toute sorte y furent produits. Les uns voulaient que l'armée marchât sur Londres, et sans plus attendre, tirât le roi de servitude ; d'autres, plus sages, proposaient seulement qu'elle adressât aux chambres une pétition pour exprimer son dévouement au roi, à l'Eglise, déclarer qu'à son avis la réforme de l'Etat était accomplie, et demander qu'on mît un terme aux innovations. Il fut aussi question de secours étrangers, de levées en Portugal, en France ; propos frivoles et sans résultat, mais hasardés avec confiance par des hommes légers, ou qui sortaient de table, ou plus occupés de se faire valoir que de réussir. A ces entretiens correspondaient, dans l'armée même, quelques menées plus actives qu'efficaces ; les mécontents allaient et venaient du camp à Londres ; de petits écrits circulaient dans les cantonnements. Le roi lui-même eut enfin une entrevue avec Percy, frère du comte de Northumberland et l'un des conjurés ; il repoussa, de l'avis de Percy, tout dessein violent, toute tentative d'amener l'armée à Londres ; mais un projet de pétition lui fut soumis, aussi menaçant pour le parlement que

l'étaient, pour la couronne et l'Eglise, celles que les chambres recevaient chaque jour. Il l'approuva, et, pour donner crédit aux meneurs de l'entreprise, se laissa persuader d'y apposer de sa main, en signe d'assentiment, les lettres initiales de son nom[1].

Le complot continua sans avancer ; la pétition ne fut point présentée : mais rien n'échappe à la méfiance d'un peuple, et elle tient les desseins pour des actes, les paroles pour des desseins. Sur les places, dans les tavernes, une foule d'espions volontaires avaient recueilli les imprudents propos des officiers. Pym, chargé de la police du parti, en fut bientôt informé. Peu après, la trahison lui en apprit davantage ; Goring, l'un des conjurés, vint tout révéler au comte de Bedford. Rien n'avait été fait ; mais le roi s'était laissé proposer tout ce qu'on pouvait craindre. Les chefs des communes gardèrent le silence sur leur découverte, attendant, pour la mettre à profit, quelque grande occasion[2] ; ils ne rompirent

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 189, dans ma *Collection* ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 132 et suiv. ;—Whitelocke, p. 43, 44 ; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 252-257.

[2] M. Brodie nie ce fait (*Hist. of the British Empire*, etc., t. 3, p. 109 et suiv., dans la *note*) et pense que le complot ne fut révélé par Goring que dans le courant du mois d'avril 1641. C'est en effet ce que semblent indiquer les dispositions et interrogatoires publiés dans la *Collection* de Husbands (p. 195 et suiv.). Mais un examen attentif de toute cette intrigue, et le rapprochement des différents passages indiqués dans la note

même pas les négociations, toujours suivies au nom du roi, pour leur entrée au ministère. Mais, dès ce jour, toute hésitation disparut de leurs conseils; ils s'allièrent étroitement avec les presbytériens fanatiques, seul parti dont l'appui fût sûr et le dévouement inépuisable, car il avait seul des principes fixes, des passions ardentes, une révolution à faire et des forces populaires pour l'accomplir. En même temps la perte de Strafford fut irrévocablement résolue; son procès commença[1].

La chambre des communes tout entière y voulut assister, pour soutenir l'accusation de sa présence. Avec les communes d'Angleterre siégeaient les commissaires d'Ecosse et d'Irlande, également accusateurs. Quatre-vingts pairs étaient présents comme juges; les évêques, d'après le vœu violemment exprimé des communes, s'étaient récusés, comme dans tout procès de vie et de mort. Au-dessus des pairs, dans une tribune fermée, prirent place le roi et la reine, avides de tout voir, mais cachant, l'un son angoisse, l'autre sa curiosité. Dans des galeries et sur des gradins plus élevés se pressaient une foule de spectateurs, hommes, femmes, presque tous de

précédente, prouvent, à mon avis, que les réunions des officiers avaient eu lieu dès le commencement de l'hiver de 1641, et que Pym et ses amis en avaient eu vent dès les premiers jours du mois de mars. C'est aussi l'opinion de M. Lingard (*Hist. of England*, t. 10, p. 128, not. 27).

[1] Le 22 mars 1641.

haut rang, émus d'avance par la pompe du spectacle, la grandeur de la cause et l'attente qu'excitait le caractère connu de l'accusé[1].

Conduit par eau de la Tour à Westminster, il traversa, sans trouble ni insulte, la multitude assemblée aux portes : en dépit de la haine, sa grandeur si récente, son maintien, la terreur même naguère attachée à son nom, commandaient encore le respect. A mesure qu'il passait, le corps un peu courbé avant l'âge par la maladie, mais le regard brillant et fier comme dans la jeunesse, la foule s'écartait, tous ôtaient leur chapeau, et il saluait avec courtoisie, regardant cette attitude du peuple comme de bon augure[2]. L'espérance ne lui manquait point, il dédaignait ses adversaires, avait bien étudié les charges, et ne doutait pas qu'il ne réussît à se laver du crime de haute trahison. L'accusation des Irlandais l'avait seule étonné un moment : il ne pouvait comprendre qu'un royaume, jusque-là si soumis, si empressé même à le flatter et le servir, eût ainsi changé tout à coup.

Dès le second jour, un incident lui fit voir qu'il avait mal jugé de sa situation, et quelles seraient les difficultés de sa défense : « J'espère, dit-il, que je repousserai

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 178, et les *Éclaircissements historiques*, p. 413, dans ma *Collection*; — *State-Trials*, t. 3, col. 1414; — Rushworth, t. 8.

[2] *State-Trials*, t. 3, col. 1417.

« sans peine les imputations de mes malicieux enne-« mis. » A ces mots Pym, qui dirigeait la poursuite, se récria avec emportement : « C'était, dit-il, aux commu-« nes que s'adressait cette injure, et il y avait crime à « les taxer ainsi de malicieuse inimitié. » Strafford troublé tomba à genoux, s'excusa, et dès ce moment, parfaitement calme et maître de lui-même, il ne laissa échapper aucun signe de colère ou seulement d'impatience, aucune parole qu'on pût tourner contre lui[1].

Pendant dix-sept jours, il discuta seul contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour, les faits qui lui étaient imputés. Un grand nombre furent prouvés invinciblement, pleins d'iniquité et de tyrannie. Mais d'autres, follement exagérés ou aveuglément accueillis par la haine, furent faciles à repousser, et aucun ne rentrait, à vrai dire, dans la définition légale de la haute trahison. Strafford mit tous ses soins à les dépouiller de ce caractère, parlant noblement de ses imperfections, de ses faiblesses, opposant à la violence de ses adversaires une dignité modeste, faisant ressortir, sans injures, l'illégalité passionnée de leurs procédés. D'odieuses entraves gênaient sa défense; ses conseils, obtenus à grand'peine et malgré les communes, n'étaient point admis à parler sur les faits ni à interroger les témoins; la permission

[1] *State-Trials*, t 3, col 1420.

de citer des témoins à décharge ne lui avait été accordée que trois jours avant l'ouverture des débats, et la plupart étaient en Irlande. Dans chaque occasion, il réclamait son droit, remerciait ses juges s'ils consentaient à le reconnaître, ne se plaignait point de leurs refus, et répondait simplement à ses ennemis qui se courrouçaient des lenteurs suscitées par son habile résistance: « Il m'appartient, je crois, de défendre ma vie, aussi « bien qu'à tout autre de l'attaquer. »

Tant d'énergie embarrassait et humiliait les accusateurs. Deux fois les communes sommèrent les lords de mener plus vite un procès qui leur faisait perdre, disaient-elles, un temps précieux pour le pays[1]. Les lords refusèrent; le succès de l'accusé leur rendait quelque énergie. Le débat des faits terminé, avant que les conseils de Strafford eussent ouvert la bouche et qu'il eût lui-même résumé sa défense, le comité d'accusation se sentit vaincu, du moins quant à la preuve de la haute trahison. L'agitation des communes devint extrême; à la faveur du texte de la loi et de son fatal génie, un grand coupable allait donc échapper, et la réforme, à peine commencée, retrouverait son plus dangereux ennemi. Un coup d'Etat fut résolu. Sir Arthur Haslerig, homme dur et grossièrement passionné, proposa de

[1] Les 25 mars et 9 avril 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 743.

déclarer Strafford coupable et de le condamner par acte du parlement[1]. Ce procédé, qui affranchissait les juges de toute loi, n'était pas sans exemple, quoique toujours dans des temps de tyrannie et toujours qualifié bientôt après d'iniquité. Quelques notes trouvées dans les papiers du secrétaire d'Etat Vane et livrées à Pym par son fils[2], furent produites comme supplément de preuve suffisant pour démontrer la haute trahison. Elles imputaient à Strafford d'avoir donné au roi, en plein conseil, l'avis d'employer l'armée d'Irlande à dompter l'Angleterre. Les paroles qu'elles lui attribuaient, bien que démenties par le témoignage de plusieurs conseillers, et susceptibles d'un sens moins odieux, étaient trop conformes à sa conduite, et aux maximes qu'il avait souvent professées pour ne pas produire une vive impression sur les esprits. Le bill obtint sur-le-champ une première lecture. Les uns crurent sacrifier la loi à la justice, d'autres la justice à la nécessité.

En même temps le procès continuait, car on ne voulait perdre, contre l'accusé, aucune chance, ni que le péril du coup d'Etat l'affranchît de celui du jugement légal. Avant que ses conseils prissent la parole pour traiter la

[1] Le 10 avril 1641.

[2] Il s'appelait Henri Vane comme son père, et était né en 1612; c'est de lui qu'il sera toujours question dans la suite comme l'un des chefs du parti indépendant.

question de droit, Strafford résuma sa défense[1]; il parla longtemps et avec une merveilleuse éloquence, toujours appliqué à prouver que, par aucune loi, aucun de ses actes n'était qualifié de haute trahison. La conviction grandissait de moment en moment dans l'âme de ses juges, et il en suivait habilement les progrès, adaptant ses paroles aux impressions qu'il voyait naître, profondément ému, mais sans que l'émotion l'empêchât d'observer et d'apercevoir ce qui se passait autour de lui: « Mylords, dit-il en finissant, ces messieurs disent qu'ils « parlent pour le salut de la république contre ma « tyrannie arbitraire; permettez-moi de dire que je « parle pour le salut de la république contre leur trahi- « son arbitraire. Nous vivons à l'ombre des lois; faudra- « t-il que nous mourions par des lois qui n'existent « point? Vos ancêtres ont soigneusement enchaîné, « dans les liens de nos statuts, ces terribles accusations « de haute trahison; ne recherchez pas l'honneur d'être « plus savants et plus habiles dans l'art de tuer. Ne « vous armez pas de quelques sanglants exemples; « n'allez pas, en fouillant de vieux registres rongés des « vers et oubliés le long des murs, réveiller ces lions « endormis, car ils pourraient un jour vous mettre aussi « en pièces, vous et vos enfants. Quant à moi, pauvre

[1] Le 13 avril 1641.

« créature que je suis, n'était l'intérêt de vos seigneu-
« ries, et aussi celui de ces gages sacrés que m'a lais-
« sés une sainte maintenant au ciel... (à ces mots il s'arrêta, fondit en larmes, et relevant aussitôt la tête...)
« je ne prendrais pas tant de peine pour défendre ce
« corps qui tombe en ruine, et déjà chargé de tant
« d'infirmités, qu'en vérité j'ai peu de plaisir à en por-
« ter le poids plus longtemps. » Il s'arrêta de nouveau comme à la recherche d'une idée : « Mylords, reprit-il,
« il me semble que j'avais encore quelque chose à vous
« dire; mais ma force et ma voix défaillent; je remets
« humblement mon sort en vos mains; quel que soit
« votre arrêt, qu'il m'apporte la vie ou la mort, je l'ac-
« cepte d'avance librement; *te Deum laudamus*. »

L'auditoire demeura saisi d'attendrissement et d'admiration. Pym voulut répondre; Strafford le regarda; la menace éclatait dans l'immobilité de son maintien; sa lèvre pâle et avancée portait l'expression d'un dédain passionné; Pym troublé s'arrêta; ses mains tremblaient, et il cherchait, sans le trouver, un papier placé devant ses yeux. C'était sa réponse qu'il avait préparée, et qu'il lut sans que personne l'écoutât, se hâtant lui-même de finir un discours étranger aux sentiments de l'assemblée, et qu'il avait peine à prononcer[1].

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 1469.

Le trouble passe, la colère demeure ; celle de Pym et de ses amis fut au comble ; ils pressèrent la seconde lecture du bill d'*attainder*[1]. En vain Selden, le plus ancien et le plus illustre des défenseurs de la liberté, Holborne, l'un des avocats de Hampden dans l'affaire de la taxe des vaisseaux, et plusieurs autres, le combattirent[2]. C'était maintenant l'unique ressource du parti, car il voyait bien que les lords ne condamneraient point Strafford comme juges et au nom de la loi. Il eût voulu même que le procès fût tout à coup suspendu, qu'on n'entendît point les conseils de Strafford, et tel était l'emportement qu'il fut question de mander à la barre et de punir « ces avocats insolents qui osaient défendre « un homme que la chambre déclarait coupable de « haute trahison[3]. » Les lords repoussèrent ces propositions furieuses ; les conseils de Strafford furent entendus ; mais les communes ne leur répondirent point, n'assistèrent même pas à la séance, disant qu'il était au-dessous de leur dignité de lutter contre des avocats[4] ; et quatre jours après, malgré la vive opposition de lord Digby, jusque-là l'un des plus acharnés accu-

[1] Le 14 avril 1641.

[2] *State-Trials*, t. 3, col. 1469.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 98.

[4] *Ibid.*, p. 101.

sateurs de Strafford, le bill d'*attainder* fut définitivement adopté[1].

A cette nouvelle le roi désolé ne songea plus qu'à sauver le comte, n'importe à quel prix : « Soyez sûr, lui « écrivit-il, sur ma parole de roi, que vous ne souffrirez « ni dans votre vie, ni dans votre fortune, ni dans votre « honneur. » Tout fut tenté à la fois, avec l'aveugle empressement de la crainte et de la douleur. On essayait, par des concessions et des promesses, d'adoucir les chefs des communes, on conspirait pour faire évader le prisonnier. Mais les complots nuisaient aux négociations, les négociations aux complots. Le comte de Bedford, qui semblait disposé à quelque complaisance, mourut subitement. Le comte d'Essex répondit à Hyde qui lui parlait de la résistance insurmontable qu'opposerait au bill la conscience du roi : « Le roi est obligé de se confor« mer, lui et sa conscience, à l'avis et à la conscience « du parlement[2]. » On fit offrir à sir William Balfour, gouverneur de la Tour, 20,000 liv. st. et une fille de Strafford pour son fils s'il voulait se prêter à l'évasion ; il s'y refusa. On lui ordonna de recevoir dans la prison, à titre de gardes, cent hommes choisis, commandés par le capitaine Billingsley, officier mécontent ; il en informa

[1] Le 21 avril 1641.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 130.

les communes. Chaque jour voyait naître et échouer, pour le salut du comte, quelque nouveau dessein. Enfin le roi, contre l'avis de Strafford lui-même, fit appeler les deux chambres, et reconnaissant les fautes du comte, promettant que jamais il ne l'emploierait, fût-ce comme constable, il leur déclara que jamais aussi aucune raison, aucune crainte ne le feraient consentir à sa mort[1].

Mais la haine des communes était inflexible et plus hardie que la douleur du roi; elles avaient prévu sa résistance et préparé les moyens de la vaincre. Depuis que le bill d'*attainder* avait été porté à la chambre haute, la multitude s'assemblait chaque jour autour de Westminster, armée d'épées, de couteaux, de bâtons, criant : *Justice ! justice !* et menaçant les lords qui tardaient à prononcer[2]. Lord Arundel[3] fut contraint de descendre de voiture, et, chapeau bas, il pria le peuple de se retirer, s'engageant à presser l'accomplissement de ses vœux. Cinquante-neuf membres des communes avaient voté contre le bill; leurs noms furent placardés dans les rues avec ces mots : *Voici les Straffordiens, traîtres à leur pays*. La chaire retentissait des mêmes menaces; on prêchait, on priait pour le supplice d'un

[1] Le 1er mai 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 754.

[2] *Ibid.*, col. 755; — Whitelocke, p. 43.

[3] Lord Montgommery, selon Whitelocke, *ibid.*

grand délinquant. Les lords, provoqués par un message du roi, se plaignirent aux communes de ces désordres, les communes ne répondirent point[1]. Cependant le bill demeurait toujours en suspens. Un coup décisif, jusque-là tenu en réserve, fut résolu : Pym, appelant la peur à l'aide de la vengeance, vint dénoncer le complot de la cour et des officiers pour soulever l'armée contre le parlement[2]. Quelques-uns des prévenus prirent soudain la fuite, ce qui confirma tous les soupçons. Une terreur furieuse s'empara de la chambre et du peuple. On décréta que les ports seraient fermés, qu'on ouvrirait toutes les lettres venues du dehors[3]. D'absurdes alarmes révélèrent et accrurent encore le trouble des esprits. Le bruit se répandit dans la Cité[4] que la salle des communes était minée et près de sauter; la milice prit les armes, une foule immense se précipita vers Westminster. Sir Walter Earl accourut en toute hâte pour en informer la chambre; comme il parlait, MM. Middleton et Moyle, remarquables par leur corpulence, se levèrent brusquement pour l'écouter; le plancher craqua : « La chambre saute! » s'écrièrent plusieurs membres en s'élançant hors de la salle, qui fut aussitôt inondée de peuple; et des scènes

[1] Le 3 mai 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 778.
[2] Le 3 mai 1641; *ibid.*, col. 776.
[3] Le 11 mai 1641; *ibid.*, col. 788, 789.
[4] Le 15 mai 1641.

de même nature se renouvelèrent deux fois en huit jours[1]. Au milieu de tant d'agitations, des mesures savamment combinées assuraient l'empire des communes et le succès de leurs desseins. A l'imitation du covenant écossais, un serment d'union, pour la défense de la religion protestante et des libertés publiques, fut adopté par les deux chambres; les communes voulurent même l'imposer à tous les citoyens; et sur le refus des lords, elles déclarèrent quiconque s'y refuserait incapable de toute fonction dans l'Église et dans l'État[2]. Enfin, pour mettre l'avenir à l'abri de tout péril, un bill fut proposé, portant que ce parlement ne pourrait être dissous sans son propre aveu[3]. A peine une mesure si hardie excita-t-elle quelque surprise; la nécessité de donner une garantie aux emprunts devenus, dit-on, plus difficiles, servit de prétexte; l'emportement universel étouffa toute objection. Les lords essayèrent d'amender le bill, mais en vain : la chambre haute était vaincue; les juges offrirent à sa faiblesse la sanction de leur lâcheté; ils déclarèrent qu'aux termes des lois les crimes de Strafford constituaient vraiment la haute trahison[4]. Le bill d'*attainder*

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 783, 788.

[2] *Ibid.*, col. 778; — Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 382.

[3] Le 7 mai 1641; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 161; — Whitelocke, p. 43; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 786, 787.

[4] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 737.

fut soumis à un dernier débat; trente-quatre des lords qui avaient assisté au procès s'absentèrent de la chambre; parmi les présents, vingt-six votèrent pour le bill, dix-neuf contre[1]; il n'y manqua plus que l'adhésion du roi.

Charles se débattait encore, se croyant incapable d'accepter un tel déshonneur. Il fit venir Hollis, beau-frère de Strafford, et qui, à ce titre, était demeuré étranger à l'accusation. « Que peut-on faire pour le sauver? » lui demanda-t-il avec angoisse; Hollis fut d'avis que Strafford sollicitât du roi un sursis, et que le roi allât en personne présenter sa pétition aux chambres, en leur adressant un discours qu'il rédigea lui-même sur-le-champ; en même temps, il promit de tout faire pour décider ses amis à se contenter du bannissement du comte: tout ainsi convenu, ils se séparèrent. Déjà, dit-on, les démarches de Hollis dans la chambre avaient obtenu quelque succès; mais la reine, épouvantée des émeutes chaque jour plus vives, de tout temps ennemie de Strafford, et craignant même, dit-on, d'après les rapports de quelques affidés, qu'il ne se fût engagé, pour sauver sa vie, à révéler tout ce qu'il savait de ses intrigues, vint assiéger son mari de ses soupçons et de ses terreurs[2];

[1] Le 7 mai 1641; *Parl. Hist.*, t 2, col. 787.

[2] Burnet, *Histoire de mon temps*, t. [illegible]s ma *Collection*.

son effroi était si grand qu'elle voulait s'enfuir, s'embarquer, retourner en France, et faisait déjà ses préparatifs de départ[1]. Troublé des pleurs de sa femme, hors d'état de se résoudre seul, Charles convoqua d'abord un conseil privé, puis les évêques. Le seul évêque de Londres, Juxon, lui conseilla de suivre sa conscience; tous les autres, l'évêque de Lincoln surtout, prélat intrigant, longtemps opposé à la cour, le pressèrent de sacrifier un individu au trône, sa conscience d'homme à sa conscience de roi[2]. Il sortait à peine de cette conférence, une lettre de Strafford lui fut remise[3] : « Sire, lui écrivait le « comte, après un long et rude combat, j'ai pris la seule « résolution qui me convienne; tout intérêt privé doit « céder au bonheur de votre personne sacrée et de l'État; « je vous supplie d'écarter, en acceptant ce bill, l'obsta- « cle qui s'oppose à un heureux accord entre vous et vos « sujets. Mon consentement, Sire, vous acquittera plus « devant Dieu que tout ce que pourraient faire les hom- « mes; nul traitement n'est injuste envers qui veut le « subir. Mon âme, près de s'échapper, pardonne tout

[1] Voyez la lettre de M. de Montreuil, ministre de France, en date du 23 mai 1641, publiée par M. Mazure, dans son *Histoire de la Révolution de* 1688, t. 3, p. 422-428.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 154-156; — *Mémoires* de Warwick, p. 145.

[3] Le 9 mai 1641.

« et à tous avec la douceur d'une joie infinie. Je vous « demande seulement d'accorder à mon pauvre fils et à « ses trois sœurs autant de bienveillance, ni plus ni « moins qu'en méritera leur malheureux père, selon « qu'il paraîtra un jour coupable ou innocent[1]. »

Le lendemain, le secrétaire d'État Carlton vint, de la part du roi, annoncer à Strafford qu'il avait consenti au bill fatal[2]. Quelque surprise parut dans les regards du comte, et pour toute réponse, il leva les mains au ciel, disant : « *Nolite confidere principibus et filiis homi-* « *num, quia non est salus in illis*[3]. »

Au lieu d'aller en personne, comme il l'avait promis à Hollis, demander aux chambres un sursis, le roi se contenta de leur envoyer[4], par le prince de Galles, une lettre qui finissait par ce *postscriptum :* « S'il doit mou- « rir, ce serait une charité de lui laisser jusqu'à samedi.» Les chambres la relurent deux fois, et, sans tenir compte de cette froide prière, fixèrent l'exécution au lendemain[5].

Le gouverneur de la Tour, chargé d'accompagner Strafford[6], l'engagea à prendre une voiture pour échap-

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 1516-1517.

[2] Le 10 mai 1641.

[3] Whitelocke, p. 44.

[4] Le 11 mai 1641.

[5] *Parl. Hist.*, t 2, col 760.

[6] Le 12 mai 1641.

per aux violences du peuple : « Non, monsieur, lui dit « le comte ; je sais regarder la mort en face, et le peu- « ple aussi. Que je ne m'échappe point, cela vous suffit ; « quant à moi, que je meure par la main du bourreau ou « par la furie de ces gens-là, si cela peut leur plaire, rien « ne m'est plus indifférent : » et il sortit à pied, précédant les gardes et promenant de tous côtés ses regards, comme s'il eût marché à la tête de ses soldats. En passant devant la prison de Laud, il s'arrêta ; la veille, il l'avait fait prier de se trouver à la fenêtre et de le bénir au moment de son passage : « Mylord, dit-il en élevant la « tête, votre bénédiction et vos prières ! » L'archevêque étendit les bras vers lui ; mais d'un cœur moins ferme et affaibli par l'âge, il tomba évanoui. « Adieu, mylord, dit « Strafford en s'éloignant ; que Dieu protége votre inno- « cence ! » Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta sur-le-champ, suivi de son frère, des ministres de l'Église et de plusieurs de ses amis, s'agenouilla un moment, puis se relevant pour parler au peuple : « Je souhaite, dit-il, « à ce royaume toutes les prospérités de la terre ; vivant, « je l'ai toujours fait : mourant, c'est mon seul vœu. Mais « je supplie chacun de ceux qui m'écoutent d'examiner « sérieusement, et la main sur le cœur, si le début de la « réformation d'un royaume doit être écrit en caractères « de sang ; pensez-y bien en rentrant chez vous. A Dieu « ne plaise que la moindre goutte de mon sang retombe

« sur aucun de vous ! mais je crains que vous ne soyez « dans une mauvaise voie. » Il s'agenouilla de nouveau et pria un quart d'heure ; puis, se tournant vers ses amis, il prit congé de tous, serrant à chacun la main et leur donnant quelques conseils : « J'ai presque fini, dit-il ; un « seul coup va rendre ma femme veuve, mes chers « enfants orphelins, mes pauvres serviteurs sans maître; « que Dieu soit avec vous et avec eux tous ! Grâce à lui, « ajouta-t-il en se déshabillant, j'ôte mon habit, le cœur « aussi tranquille qu'en le quittant pour dormir. » Il appela le bourreau, lui pardonna, pria encore un moment, posa sa tête sur le billot et donna lui-même le signal. Sa tête tomba ; le bourreau la montra au peuple en criant : « Dieu sauve le roi ! » De violentes acclamations éclatèrent ; plusieurs bandes se répandirent dans la Cité, célébrant à grands cris leur victoire ; d'autres se retirèrent silencieusement, pleins de doute et d'inquiétude sur la justice du vœu qu'ils venaient de voir accompli[1].

Troublée de cette impression, la chambre des communes fit tous ses efforts pour la comprimer ; rien n'irrite plus des vainqueurs que de voir qu'un ennemi mort soit encore un danger. M. Taylor ayant dit, dans un entre-

[1] *State-Trials*, t. 3, col. 1521 et suiv.; — *Mémoires* de Warwick, p. 146, dans ma *Collection*.

tien particulier, qu'on avait commis un meurtre avec le glaive de la justice, il fut envoyé à la Tour, exclu de la chambre et déclaré incapable d'y rentrer[1]. Lord Digby avait publié son discours contre le bill d'*attainder;* la chambre en interdit la circulation et le fit brûler par la main du bourreau[2]. Jamais sa force n'avait paru si grande ni mieux affermie; le roi, en consentant à la mort du comte, avait aussi adopté, presque sans y regarder, le bill qui le privait du droit de dissoudre le parlement sans son aveu. Cependant la sécurité manquait aux communes, et plus leur pouvoir croissait, plus elles se sentaient poussées vers la tyrannie. Le roi, en leur livrant Strafford, s'était décrié à leurs yeux sans les rassurer, et l'inimitié, plus profonde, redoublait la méfiance. Un parti royaliste autre que celui de la cour, commençait à se former dans leur sein. Pym, Hampden, Hollis, se voyaient contraints de s'allier chaque jour plus étroitement avec les sectaires; et cette alliance déplaisait, même à de chauds amis de la liberté: « A quoi bon, disait-« on, embarrasser la réforme politique de questions dou-« teuses? En matière de culte et de discipline, les esprits « sont divisés; contre le pouvoir absolu, l'Angleterre est « unanime; c'est le seul ennemi qu'il faille poursuivre

[1] Le 27 mai 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 815.
[2] Le 13 juillet 1641; *ibid.*, col. 754, 882.

« sans pitié[1]. » Quelquefois ce conseil prévalait, et la chambre, reprenant l'examen des griefs, retrouvait son unanimité. L'abolition de la chambre étoilée, de la cour du nord, de la cour de haute commission, de toutes les juridictions arbitraires, fut définitivement prononcée, et le roi y consentit après deux jours d'hésitation[2]. La réforme politique, telle du moins qu'on l'avait d'abord souhaitée et conçue, semblait accomplie; mais que servait de l'avoir écrite dans des statuts, si la garde en était soudain remise à ses ennemis? Les hésitations du roi, les bruits de complots, les défections aperçues ou pressenties dans l'armée et le parlement réveillaient toutes les alarmes; en perdant le pouvoir, les chefs des communes s'estimaient perdus, eux et leur cause; pour le retenir, l'appui du peuple était nécessaire; et le peuple, dévoué aux presbytériens, réclamait à son tour sa part du triomphe. Toutes les motions contre l'Eglise reparaissaient alors; les Écossais commençaient même à solliciter ouvertement l'uniformité du culte des deux nations. Ces tentatives échouaient encore; et leur mauvais succès, l'embarras que jetaient dans les chambres tant de passions et de desseins encore mal unis, donnaient à leurs démarches une apparence d'incertitude et de fatigue

[1] May, *Hist. du Long-Parl*, t. 1, p. 223, 227; dans ma *Collection*.
[2] Le 5 juillet 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 853-855.

dont quelques-uns se promettaient le repos. Mais la lutte religieuse s'engageait de plus en plus; les sectaires s'enhardissaient, l'Eglise était chaque jour plus ébranlée. Dans la chambre haute même, son plus ferme soutien, tout attestait sa décadence: les lords spirituels n'étaient plus, selon l'ancien usage, mentionnés séparément en tête des bills; le clerc de la chambre affectait, en lisant, de tourner le dos au banc des évêques; et dans les cérémonies publiques, les lords temporels s'arrogeaient la préséance[1]. Ces symptômes n'échappaient point au parti presbytérien, et il renouvelait incessamment ses attaques, dominant les réformateurs politiques qu'il maintenait en possession du pouvoir, et, malgré des revers apparents, faisant chaque jour un pas vers le succès.

Le roi rappela tout à coup son projet d'aller en Écosse, où l'exécution du traité de paix, enfin près de se conclure, réclamait, dit-il, sa présence. On apprit en même temps que la reine, donnant sa santé pour prétexte, se disposait à partir pour le continent. L'armée mécontente se trouvait sur la route du roi, et les relations de la reine avec le continent étaient depuis longtemps suspectes. Ce double voyage, brusque et simultané, fournit aux méfiances l'aliment qu'elles cherchaient. Les méfiances étaient légitimes. Sans force ni crédit à Londres, entouré de

[1] Neal, *Hist. of the Purit.*, t. 2, p. 410-411.

courtisans inutiles ou de conseillers saisis d'effroi, Charles avait porté ses regards vers le royaume de ses pères et les rois absolus de l'Europe. En Écosse, et soit qu'il s'agît de l'Église ou de la couronne, il se proposait de tout céder, de gagner ainsi la faveur du peuple, et de combler de grâces les grands seigneurs. Dans l'armée, son passage et ses paroles ne pouvaient manquer d'accroître le nombre de ses partisans. Quant au continent, ses vues étaient moins précises; cependant, sans méditer ni prévoir même la guerre, il cherchait déjà de l'argent et des alliés. Les communes n'exprimèrent point leurs soupçons; mais elles demandèrent que la reine ne quittât point Londres, et qu'il plût au roi de retarder son départ[1]. Charles laissa voir quelque humeur, affectant de regarder ce vœu comme un caprice sans motif. Pour faire croire qu'il n'attachait à sa réponse nulle importance, il renvoya es communes aux commissaires écossais qui le sollicitaient, dit-il, de hâter son voyage, et à la reine elle-même. Les Écossais se prêtèrent volontiers à un délai; la reine promit de bonne grâce qu'elle ne s'éloignerait point[2]. Un moment rassurées, les communes pressèrent vivement le licenciement de l'armée, jusque-là retardé à dessein. Des lettres de la chambre

[1] Le 26 juin 1641.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 846, 851-852; 885, 890.

garantirent aux troupes le prompt paiement de leur solde. Pour y suffire, de zélés citoyens firent fondre leur vaisselle; de nouveaux emprunts furent ordonnés, de nouveaux impôts établis[1]. Cependant le licenciement s'opérait avec lenteur faute d'argent, et aussi par la mauvaise volonté de beaucoup d'officiers[2]. Le roi s'en applaudissait en secret; les communes retombaient dans leur angoisse. Le délai convenu expira. La chambre en sollicita un second, mais sans succès[3], le roi annonça qu'il allait partir. On essaya de demander la nomination d'un gouverneur du royaume, pour que les affaires ne fussent pas suspendues; mais cette idée n'eut aucune suite[4]. Le roi se contenta de nommer le comte d'Essex capitaine général au sud de la Trent, et partit le 10 août, avec des espérances que laissait percer son langage, mais dont on cherchait en vain à pénétrer les motifs.

La chambre tarda peu à voir qu'elle perdait son temps à siéger, en son absence, incertaine et oisive. Il lui importait bien davantage de surveiller de près ses adversaires, et de réchauffer, dans les provinces, le zèle de

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 203; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 841-843. Le taux de l'intérêt de l'emprunt ouvert à cette époque fut fixé à 10 pour 100.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2. p. 209.

[3] Le 8 août 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 897, 899.

[4] *Ibid.*, col. 892.

ses partisans. Après quinze jours de séances insignifiantes, elle résolut de s'ajourner[1]. Beaucoup de membres voulaient vaquer à leurs affaires et prendre quelque repos; mais les chefs ne s'en donnèrent point. Un comité, dirigé par Hampden, fut envoyé en Écosse pour y demeurer auprès du roi, et veiller aux intérêts du parlement[2]. Un autre comité, nombreux et investi de grands pouvoirs, siégea à Westminster, dans l'intervalle des deux sessions; Pym le présidait. La chambre haute prit les mêmes mesures[3]. Une foule de membres se répandirent dans les comtés, ardents à propager leurs sentiments et leurs craintes. Les deux partis, sous l'apparence d'une trêve, cherchaient au loin de nouvelles forces, méditant l'un et l'autre de nouveaux combats.

En traversant l'armée anglaise, qu'on licenciait, et l'armée écossaise, qui rentrait dans son pays, le roi n'osa s'arrêter longtemps. Cependant ses tentatives auprès des troupes, surtout des officiers, furent assez publiques pour que lord Holland, qui présidait au licen-

[1] Le 27 août 1641. L'ajournement devait durer du 8 septembre au 20 octobre; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 904.

[2] *Ibid.*, t. 2, col. 902. Ce comité fut composé de six membres : le comte de Bedford, lord Howard, sir William Armyn, sir Philippe Stapleton, Nathaniel, Fiennes et Hampden.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 910.

ciement, en écrivit avec inquiétude au comte d'Essex[1], ajoutant qu'à son retour à Londres, il lui en dirait davantage. Arrivé à Édimbourg, Charles fit au parlement et à l'Église d'Écosse toutes les concessions qu'ils demandèrent : parlements triennaux, abandon des anciennes prérogatives de la couronne, poursuites contre les principaux adversaires du covenant, intervention même du parlement dans la nomination du conseil privé, rien ne fut refusé. Le roi se prêtait, avec une gravité qui n'avait pas l'air de la complaisance, au culte des presbytériens, assidu à leurs fréquentes prières, attentif à leurs longs sermons : laïques ou ecclésiastiques, nobles ou bourgeois, les chefs covenantaires étaient traités avec une faveur empressée ; on leur prodiguait les titres, les charges, les promesses, les pensions.

Tout à coup le bruit se répandit dans la ville[2] que les deux grands seigneurs les plus accrédités dans le parlement, Hamilton et Argyle, en étaient sortis suivis de leurs amis, et s'étaient retirés au château de Kinneil, résidence du comte de Lanerk, frère de Hamilton, pour se soustraire au danger d'une arrestation, et même d'un assassinat. La surprise fut extrême : on se demandait, sans que personne sût répondre, quels motifs avaient

[1] Le 16 août 1641; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 210.

[2] Au commencement d'octobre 1641.

porté les fugitifs à de telles craintes, ou le roi à de tels desseins. Des conjectures étranges se propagèrent; Charles s'en plaignit avec hauteur, comme d'un outrage, et réclama du parlement l'exclusion de Hamilton, jusqu'à ce que son honneur fût vengé. Le parlement, ferme et circonspect, se refusa à toute brusque décision, et ordonna une enquête. De nombreux témoins entendus, le comité fit son rapport : on déclara, sans détails, qu'il n'y avait lieu, pour le roi à aucune réparation, pour les fugitifs à aucune crainte. Ils rentrèrent dans le parlement, gardèrent le silence, comme Charles, sur ce qui s'était passé, et le public n'apprit rien de plus.

Ni l'un ni l'autre parti ne voulait l'instruire; mais tout était éclairci pour eux. Au moment même où le roi, pour gagner l'Écosse contre l'Angleterre, se décidait à tant de concessions, il avait médité, dans les deux royaumes, la ruine de ses ennemis. Persuadé que les juges ne pourraient se défendre de condamner, comme trahison, cette correspondance des mécontents anglais avec les covenantaires d'Écosse, qui avait précédé et déterminé peut-être la dernière invasion, il était venu en chercher lui-même les preuves, se promettant d'intenter, à son retour, contre les chefs des communes, l'accusation que Strafford, prévenu par eux, n'avait pu même annoncer. Un jeune et hardi gentilhomme, dévoué d'abord au covenant, mais rentré depuis dans la faveur du roi, le comte

de Montrose[1], s'était engagé à lui procurer ces documents tant désirés. Sur sa parole, Charles était parti; mais, avant son arrivée, une lettre en chiffres, interceptée par Argyle, excita les soupçons des Écossais, et le roi trouva Montrose en prison. Animé par le péril, et brûlant de se venger, le comte lui fit dire que, s'il pouvait le voir, il lui ferait connaître ses vrais ennemis et leurs trames passées. Par l'entremise de quelques affidés, Montrose sortit secrètement de sa prison, se rendit de nuit dans la chambre du roi, l'informa de tout ce qu'il savait, accusa Hamilton d'avoir concouru, aussi bien qu'Argyle, aux menées des mécontents, assura le roi que leurs papiers en fourniraient les preuves, l'engagea enfin à s'assurer brusquement de ces deux chefs, à s'en défaire même s'ils résistaient. Prompt à accueillir les résolutions téméraires, et sans songer à l'effet qu'un acte si violent ne pouvait manquer de produire sur l'esprit du peuple qu'il s'efforçait de gagner, Charles consentit à tout; le complot s'ourdit à l'ombre des concessions, et tout était prêt pour l'exécution lorsque les deux lords, avertis à temps, firent tout échouer en quittant la ville avec éclat[2].

[1] Jacques Graham, comte de Mountrose (Montross), né à Édimbourg en 1612.

[2] *Hardwicke's State-Papers*, t. 2, p. 299; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 224 et suiv.; — Burnet, *Memoirs of the Hamiltons*,

Sagement conseillé, le parlement d'Écosse étouffa l'affaire; il ne craignait plus le péril, et ne voulut pas compromettre, en poussant jusqu'au bout la lutte, les biens qu'il venait d'acquérir. Le roi lui-même, pour cacher ses desseins et leur mauvais succès, éleva Hamilton au titre de duc, Argyle à celui de marquis; Lesley fut nommé comte de Leven : mais Hampden et le comité anglais, bien instruits de tout, se hâtèrent de tout mander à Londres, où l'ajournement des chambres était près d'expirer. L'effroi fut grand dans le parti [2]; malgré ses méfiances, il n'avait pas encore prévu de tels dangers, et les chefs croyaient leurs anciennes relations avec le insurgés d'Écosse pleinement amnistiées, comme la rébellion même, par le dernier traité de paix. A ce symptôme des intentions obstinément vindicatives du roi, des hommes d'ailleurs modérés se jugèrent compromis sans retour. M. Hyde rencontrant les lords Essex et Holland qui, d'un air soucieux, s'entretenaient de la nouvelle, se moqua de leurs craintes et leur rappela ce qu'ils pensaient eux-mêmes d'Argyle et de Hamilton, un an auparavant : « Tout est bien changé depuis lors, lui dirent-ils,

p. 148-171; — *Baillie's Letters*, t. 1, p. 320, 327, 330-332; — Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. 3, p. 228 et suiv., et note 8, p. 547 555; — Brodie, *Hist. of the British Empire*, etc., t. 3, p. 142-156.

[2] *Evelyn's Memoirs*, t. 2 : Append , p. 40, 46; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 914-915.

« la cour et le pays[1]. » Le jour même de sa réunion[2], la chambre des communes fit demander au comte d'Essex une garde, devenue indispensable, dit-on, pour la sûreté du parlement. Elle l'obtint aussitôt. Dans des conférences tenues chez lord Holland, à Kensington, les chefs des deux chambres se communiquaient leurs renseignements, leurs soupçons, cherchant ensemble ce qu'ils avaient à faire, tous inquiets et poussés par l'inquiétude à tout oser : « Si le roi, dit lord Newport, trame contre « nous de tels complots, sa femme et ses enfants sont « ici[3]; » et leurs alarmes étaient d'autant plus vives qu'ils n'osaient s'en servir pour émouvoir le peuple, car rien n'ayant éclaté en Écosse, à Londres on ne pouvait rien dévoiler.

Au milieu de cette sourde agitation arriva tout à coup[4] la nouvelle qu'une insurrection aussi générale que violente couvrait l'Irlande de massacres, et menaçait du plus imminent danger la religion protestante et le parlement. Les catholiques irlandais, chefs et peuple, s'étaient partout soulevés, réclamant la liberté de leur foi, de leur patrie, invoquant le nom de la reine, du roi

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 226.

[2] Le 20 octobre 1641.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 984; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 220-221.

[4] Le 1er novembre 1641.

même, déployant une commission qu'ils avaient, disaient-ils, reçue de lui, et annonçant le projet de se délivrer, eux et le trône, des puritains anglais, leurs communs oppresseurs. La conspiration, depuis longtemps ourdie dans tout le royaume, n'avait été trahie que par hasard, à Dublin seulement, la veille[1] du jour où elle devait éclater; et à peine avait-on eu le temps d'en préserver le chef-lieu du gouvernement. Ailleurs son explosion n'avait rencontré presque aucun obstacle; partout les protestants d'Irlande, attaqués à l'improviste, étaient chassés de leurs biens, poursuivis, égorgés, en proie à tous les périls, à tous les supplices que la haine religieuse et patriotique peut inventer contre des hérétiques, des étrangers et des tyrans. On faisait, de leur détresse, d'horribles et lamentables récits; on parlait de morts innombrables, de souffrances inouïes; et le mal était en effet si grand qu'on pouvait l'exagérer, au gré de ses craintes ou de ses vues, sans choquer la vraisemblance ni lasser la crédulité[2]. Un peuple à demi sauvage

[1] Le 22 octobre 1641.

[2] May (*Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 236-250, dans ma *Collection*) porte à deux cent mille le nombre des protestants massacrés; Clarendon le réduit à quarante ou cinquante mille (*Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 227). Il est probable, d'après la correspondance même des juges qui administraient alors l'Irlande, et l'enquête qui fut faite à ce sujet en 1644, que ce dernier nombre est encore exagéré. Cependant cette enquête, que M. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. 10, note A, p. 463-469) regarde comme décisive,

et passionné pour sa barbarie, que ses oppresseurs lui reprochaient en l'empêchant d'en sortir, avait saisi avec transport l'espoir de délivrance que lui offraient leurs dissensions. Pressé de venger en un jour des siècles d'outrage et de malheur, il commettait avec joie et orgueil des excès qui frappaient ses anciens maîtres d'horreur et d'effroi. Tout moyen de lui résister manquait aux autorités anglaises; en haine de Strafford et de la couronne, préoccupé du seul dessein de fonder en Angleterre la liberté, le parlement avait oublié qu'en Irlande il voulait maintenir la tyrannie. Le trésor avait été épuisé, la loi martiale abolie, l'armée réduite à un faible corps, le pouvoir royal désarmé. On avait même, contre le vœu du roi, interdit aux Irlandais licenciés de passer à un service étranger[2]; ils s'étaient répandus dans le pays, et prêtaient leur force à l'insurrection. Enfin, quoique le comte de Leicester fût nommé pour succéder à Strafford, aucun nouveau vice-roi ne résidait encore en Irlande; et les affaires y étaient con-

ne mérite aucune confiance; elle fut faite, non-seulement trois ans après l'explosion, mais à une époque où le parti royaliste dominait absolument en Irlande et venait de faire la paix avec les catholiques; elle eut évidemment pour objet d'atténuer, autant qu'on le pourrait, les excès des insurgés, les souffrances des protestants, et d'excuser ainsi l'alliance que le roi était sur le point de contracter.

[2] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 381;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 195.

fiées à deux juges[1] sans capacité, sans crédit, que leur zèle presbytérien avait seul fait investir de ce difficile emploi.

Un cri d'épouvante et de fureur contre le papisme s'éleva dans toute l'Angleterre; tout protestant se crut en danger. Le roi, qui avait reçu en Ecosse les mêmes nouvelles, se hâta d'en informer les chambres, annonçant quelques mesures qu'avec le secours des Écossais il avait déjà prises pour réprimer la révolte, et remettant d'ailleurs toute l'affaire aux soins du parlement[2]. Charles était étranger à l'insurrection, et la prétendue commission que produisait sir Phelim O'neil n'était qu'une grossière imposture; mais sa haine connue pour les puritains, la confiance qu'il avait plus d'une fois témoignée aux catholiques, les intrigues que depuis trois mois il entretenait en Irlande pour s'y ménager au besoin des places fortes et des soldats[3], enfin les promesses de la reine avaient persuadé aux Irlandais qu'ils pouvaient, sans craindre un désaveu sincère, se préva-

[1] Sir William Parsons et sir John Borlase.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 229.

[3] Carte, *Life of Ormond*, t. 1, p. 132, t. 3, p. 30, 33; — Clarendon, *State-Papers*, t. 2, p. 337; — *Antrim's information*, dans l'appendix à l'*History of the Irish rebellion* de Clarendon. Le témoignage d'Antrim, surtout quant au détail des faits, ne mérite pas cependant, à mon avis, la confiance que lui accordent MM. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. 10, p. 150-154) et Godwin (*Hist. of the Commonwealth*, t. 1, p. 220-225).

loir de son nom. L'Irlande une fois soulevée, Charles se flatta qu'un si grand péril rendrait le parlement plus traitable; et sans soutenir les rebelles, sans méditer avec eux une prochaine alliance, il ne fut point, comme son peuple, saisi de colère et d'effroi à leur soulèvement, ne s'empressa point de les écraser, et livra aux chambres cette affaire pour en rejeter sur elles toutes les chances, pour écarter tout soupçon de complicité, peut-être aussi pour se décharger, aux yeux de ses sujets catholiques, de la responsabilité des rigueurs qu'ils auraient à subir.

Mais toute finesse échoue contre les passions d'un peuple, et qui ne veut pas les servir ne saurait les tromper. Plus habiles et mieux placés, les chefs des communes ne songèrent qu'à les exploiter à leur profit. Leurs inquiétudes s'évanouirent, car le peuple anglais se croyait tombé dans un péril analogue au leur. Prompts à se saisir du pouvoir que leur offrait le roi malgré le faste de leurs déclarations et la violence de leurs menaces, le soin d'étouffer la révolte les occupa peu; les secours de troupes et d'argent envoyés en Irlande furent faibles, lents, mal concertés : à l'Angleterre seule s'adressèrent tous leurs discours, tous leurs actes, et par une démarche aussi décisive qu'inattendue, ils résolurent de l'engager sans retour.

Peu après l'ouverture du parlement, un comité avait

été chargé de préparer une remontrance générale où seraient exposés tous les griefs du royaume et les moyens de les redresser. Mais la réforme avait été si rapide qu'on avait négligé de donner tant de solennité à la plainte; la plupart des griefs, politiques du moins, avaient disparu; le comité ne s'occupait plus de sa mission, et personne ne paraissait plus y songer.

Il reçut tout à coup l'ordre de reprendre son travail et de le présenter sans retard[1]. En peu de jours la remontrance fut rédigée et soumise à la chambre. Ce n'était plus, selon le premier dessein, l'exposé d'abus actuels et pressants et des vœux unanimes du pays, mais un sombre tableau des maux passés, des anciens griefs, de tous les torts du roi, de tous les mérites du parlement, des obstacles qu'il avait surmontés, des périls qu'il avait courus, surtout de ceux qui le menaçaient encore et commandaient les derniers efforts; sorte d'appel au peuple enfin, adressé surtout aux presbytériens fanatiques, et qui, fomentant les passions que la révolte d'Irlande avait ranimées, les provoquait à se dévouer sans réserve à la chambre des communes, seule capable de les sauver du papisme, des évêques et du roi.

A la première lecture du projet, de nombreux mur-

[1] Vers le commencement de novembre 1641; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 231.

mures s'élevèrent ; un acte si hostile, sans motifs publics, sans but direct ni apparent, excita dans beaucoup de membres, jusque-là peu amis de la cour, la surprise et le soupçon ; ils se plaignirent de l'amertume du langage, de cet inutile courroux contre des griefs déjà réformés, de la rudesse témoignée au roi, des espérances données aux sectaires ; quels étaient donc les desseins cachés, les périls inconnus qui exigeaient de si violents moyens ? Si la remontrance était destinée au roi seul, quel bien en pouvait-on attendre ? Si elle s'adressait au peuple, de quel droit en appelait-on ainsi au dehors ? Les chefs du parti répondirent peu, ne pouvant tout dire ; mais, dans leurs entretiens, ils travaillaient avec ardeur à gagner des suffrages, protestant qu'ils ne voulaient qu'intimider la cour, déjouer ses intrigues, que la remontrance une fois adoptée, on ne la publierait point. Ce langage n'était pas sans effet, car les méfiances étaient si profondes que des hommes, d'ailleurs modérés, les accueillaient dès qu'elles s'exprimaient avec prudence et douceur. Au bout de quelques jours [1], au moment où la chambre, en séance depuis plusieurs heures, était près de se séparer, les meneurs demandèrent que la remontrance fût sur-le-champ mise aux voix ; ils s'étaient comptés et se croyaient sûrs du succès ; mais lord

[1] *Le 21 novembre 1641.*

Falkland, Hyde, Colepepper, Palmer s'y opposèrent, insistant vivement pour qu'on remît au lendemain, et la chambre s'y prêta volontiers. « Pourquoi donc, dit Cromwell « à lord Falkland, tenez-vous tant à ce délai ? — Parce « qu'il est trop tard aujourd'hui, et qu'à coup sûr il y « aura un débat. — Un léger débat, » reprit Cromwell avec une confiance réelle ou affectée. Ouvert le lendemain à trois heures après midi, la nuit venue, le débat semblait à peine commencé. Ce n'était plus la cour en présence du pays ; pour la première fois, deux partis étaient aux prises, sinon tous deux nationaux, nés du moins l'un et l'autre du sein de la nation, appuyés l'un et l'autre sur des intérêts et des sentiments publics, comptant tous deux, à leur suite, de bons et indépendants citoyens. De communes espérances les avaient unis ; des craintes opposées les divisaient ; chacun prévoyait avec sagesse l'avenir réservé au triomphe de ses adversaires, et méconnaissait celui que sa propre victoire eût enfanté. Ils se combattirent avec un acharnement jusque-là sans exemple, d'autant plus obstinés qu'ils se ménageaient encore et n'osaient s'accuser hautement, au gré de leurs soupçons. Les heures s'écoulaient ; la fatigue chassait les hommes faibles, les indifférents, les vieillards ; un ministre même du roi, le secrétaire d'État Nicholas, quitta la chambre avant la fin du débat. « Ceci, « dit sir Benjamin Rudyard, sera le *verdict* d'un jury

« affamé. » Vers minuit enfin, on se décida à voter : cent cinquante-neuf voix adoptent la remontrance, cent quarante-huit la rejettent. Aussitôt Hampden se lève et en demande l'impression : « Nous le savions bien, lui crie-« t-on ; vous voulez soulever le peuple et vous affranchir « du concours des lords. — La chambre, dit M. Hyde, « n'est point dans l'usage de publier ainsi ses actes ; « illégale à mon avis, cette résolution deviendra fu-« neste ; si elle est adoptée, qu'il me soit permis de « protester. — Je proteste, s'écrie M. Palmer. — Je pro-« teste, je proteste, » répètent leurs amis. D'autre part on s'étonne, on s'indigne ; ce procédé, usité chez les lords, était étranger aux communes : Pym prend la parole pour en démontrer l'illégalité et le danger, des invectives l'interrompent ; il persiste, des menaces lui répondent. La chambre entière est debout, et plusieurs membres, la main sur leur épée, semblent près de commencer la guerre civile au sein du parlement. Deux heures se passent, le tumulte renaissant à chaque tentative pour faire adopter une résolution. Enfin Hampden, déplorant avec douceur et gravité cet humiliant désordre, propose que la séance soit levée, et la décision remise à l'après-midi. On se sépare. « Eh bien, dit en sortant lord Fal-« kland à Cromwell, y a-t-il eu un débat ? — Je vous en « croirai une autre fois, » reprit Cromwell ; et se penchant vers son oreille : « Si la remontrance avait été rejetée, je

« vendais demain tout ce que je possède, et quittais « l'Angleterre pour toujours; et je connais beaucoup « d'honnêtes gens qui en auraient fait autant[1]. »

La séance du soir fut peu agitée; les royalistes désespéraient de la victoire, et leurs adversaires s'étaient vus si près de la perdre qu'ils se souciaient peu d'un nouveau combat; ils avaient annoncé des poursuites contre les auteurs de la protestation; mais M. Hyde avait, parmi eux, des amis qui refusèrent de le livrer. M. Palmer, envoyé à la Tour, en sortit presque aussitôt. Après quelques explications, cette querelle fut étouffée. Une majorité de vingt-trois voix ordonna l'impression de la remontrance[2]. Cependant on la retarda; il fallait d'abord la présenter au roi, attendu de jour en jour.

Il arriva confiant et hautain[3], malgré l'échec qu'il avait essuyé en Écosse et ce qu'il savait déjà de l'aigreur nouvelle du parlement. Partout sur son passage, à York surtout, il avait été reçu avec de bruyants témoignages d'affection et de joie. En plusieurs lieux ses concessions aux Écossais avait charmé le peuple; ses menées secrètes

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 246-250; — *Mémoires* de Warwick, p. 168, dans ma *Collection;* — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 255-259; *Ibid.*; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 425-428; — Whitelocke, p. 49.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 250; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 937.

[3] Le 25 novembre 1641.

étaient ignorées ou peu comprises. Dans le pays d'ailleurs, comme dans les chambres, le parti royaliste se formait et faisait éclater ses sentiments. La cité de Londres n'y fut point étrangère. Les amis du roi avaient emporté l'élection du nouveau lord maire, Richard Gourney, homme actif, courageux, dévoué, qui lui prépara le plus brillant accueil. Une multitude de citoyens à cheval, en armes, les bannières des corporations déployées, allèrent à sa rencontre et l'escortèrent avec acclamations jusqu'au palais de Whitehall. Le roi, à son tour, leur donna un festin magnifique, honora le lord maire et plusieurs aldermen du titre de chevaliers[1]; et dès le lendemain de son arrivée, pressé d'annoncer aux communes qu'il se croyait fort, il leur retira la garde qu'en son absence le comte d'Essex avait instituée pour leur sûreté[2].

Les affaires changeaient de face; à l'élan unanime du royaume succédait la lutte des partis, à la réforme la révolution. Les chefs le sentirent, et leur conduite prit soudain un nouveau caractère. La remontrance fut présentée au roi[3]; il en écouta patiemment la lecture; puis

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 429-434; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 253, dans ma *Collection*; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 267; — Whitelocke, p. 48; — *Fairfax's Memoirs*, Appendix, t. 2, p. 79.

[2] Le 26 novembre 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 940.

[3] Le 1er décembre 1641.

s'adressant au comité : « La chambre a-t-elle dessein de « publier cette déclaration? — Nous ne sommes point « autorisés à répondre aux questions de votre Majesté. « — Eh bien, je suppose que vous n'attendez pas non « plus ma réponse sur l'heure; je vous l'enverrai aussi- « tôt que la gravité de l'affaire me le permettra[1]. » Peu importait aux meneurs des communes ; sans rien attendre, ils déployèrent tout à coup des projets que la remontrance même ne laissait pas entrevoir. Ils avaient jusque-là redressé des griefs, invoqué les anciennes lois; ils proclamèrent des principes, demandèrent impérieusement des innovations. Un bill était en débat pour des levées de troupes destinées à l'Irlande; on inséra dans le préambule « qu'en aucun cas, sauf celui d'une invasion « étrangère, le roi ne pouvait ordonner la *presse* de ses « sujets pour le service militaire, droit incompatible « avec la liberté des citoyens[2]. » Un autre bill fut proposé portant que l'organisation de la milice et la nomination de ses chefs n'auraient lieu désormais qu'avec le concours et de l'aveu du parlement[3]. Par l'influence des

[1] *Parl. Hist*, t. 2, col. 942-943.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 273 et suiv.;—*Parl. Hist.*, t. 2, col. 969; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 285, dans ma *Collection.*

[3] Le 7 décembre 1641; May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 297; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 280-284.

presbytériens et peu de jours avant le retour du roi, on avait reproduit et adopté le bill qui excluait les ecclésiastiques de toute fonction civile ; mais les lords le tenaient en suspens : les communes s'en plaignirent avec colère : « Nous sommes, dirent-elles, les représentants « de tout le royaume ; les pairs ne sont que des individus « investis d'un simple droit personnel. Si vos Seigneu- « ries refusent de consentir aux actes nécessaires pour « le salut du peuple, les communes, unies à ceux des « lords qui sont plus touchés de ses périls, s'adresseront « seules à sa Majesté ; » et les lords populaires, les comtes de Northumberland, d'Essex, de Warwick consentaient à ce langage[2]. Hors des chambres, le parti se ralliait à ses chefs avec la même ardeur ; la remontrance fut publiée[3] ; la cité déclara qu'en recevant le roi avec tant de pompe, les citoyens de Londres n'avaient point entendu trahir leurs vrais amis, et qu'ils voulaient vivre et mourir avec le parlement[4] ; une pétition des apprentis étala les souffrances du commerce, les imputant aux papistes, aux évêques, aux mauvais conseillers[5]. Dans

[1] Le 23 octobre 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 916.

[2] *Journals of the house of Commons*, 3 décembre 1641.

[3] Le 14 septembre 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col, 970.

[4] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 260, dans ma *Collection.*

[5] Clarendon, *Hist. of the Rebell*, t. 2, p. 286; — Rushworth, art. 3, t. 1, p. 462.

les comtés se formaient des associations dévouées à la défense de la liberté et de la foi. De toutes parts on accourait à l'appui des communes ; des bruits sinistres provoquaient, en leur faveur, de nouvelles marques d'adhésion ; tantôt la vie de Pym était menacée ; tantôt les rebelles d'Irlande préparaient une invasion ; sur quelque visite mystérieuse, sur un mot recueilli dans la rue, des complots étaient dénoncés, des serments d'union prêtés avec éclat ; et tandis que la chambre redemandait chaque jour sa garde, la multitude, chaque jour plus pressée autour de Westminster, lui en formait une qui proclamait à grands cris leurs périls communs.

Contre des prétentions si hardies, soutenues par des passions si tumultueuses, Charles de son côté s'empressait de rallier tous ses partisans, et les serviteurs intéressés du pouvoir absolu, et les défenseurs loyaux du roi, quelle que fût sa cause, et les citoyens qui, naguère, combattaient la tyrannie, mais que ramenait à la couronne la crainte des innovations et des excès. Ceux-ci formaient presque seuls, dans la chambre des communes, le parti royaliste naissant. Lord Falkland, M. Hyde et sir John Colepepper marchaient à leur tête ; Charles résolut de se les attacher. Déjà, avant son voyage en Écosse, il avait eu, avec Hyde, de secrètes entrevues ; et par la sagesse respectueuse de ses avis, par son aversion de toute nouveauté, surtout par son dévoue-

ment à l'Église, Hyde avait gagné sa confiance[1]. Lord Falkland lui plaisait moins; il méprisait la cour, estimait peu le roi, ne s'était point rapproché de lui, même depuis sa rupture avec les novateurs, et les combattait plutôt pour défendre la justice offensée que pour servir le pouvoir menacé. Charles le craignait et se sentait mal à l'aise en sa présence. Cependant il y avait nécessité. Hyde, son plus intime ami, se chargea de la négociation. Falkland refusa d'abord; sa scrupuleuse vertu l'éloignait des fauteurs de la révolution; mais ses principes, ses vœux, les élans de son imagination un peu rêveuse le reportaient sans cesse vers les amis de la liberté. Il allégua son antipathie pour la cour, son inhabileté à la servir, sa résolution de n'employer jamais ni mensonge, ni corruption, ni espions, « moyens utiles, nécessaires « peut-être, disait-il, mais dont je ne me souillerai « point. » Surpris et piqué d'avoir à solliciter un sujet, Charles insista pourtant. Hyde fit valoir le tort immense que ferait au roi un tel refus. Falkland se laissa vaincre, découragé d'avance et comme victime d'un dévouement sans affection et sans espoir. Il fut nommé secrétaire d'État. Colepepper, bien moins influent, mais distingué par sa hardiesse et les ressources de son esprit dans les débats, devint chancelier de l'échiquier. Hyde seul,

[1] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 122, dans ma *Collection*,

contre le vœu du roi, refusa obstinément toute charge, non par crainte, mais par prudence, et jugeant qu'il le servirait mieux en gardant l'indépendance extérieure de sa position. Les trois amis entreprirent de gouverner les affaires du roi dans la chambre, et Charles promit de n'y rien tenter sans leur conseil[1].

En même temps d'autres serviteurs, moins utiles et plus empressés, accouraient vers lui de tous les points du royaume, pour défendre son honneur et sa vie, menacés, disait-on, par le parlement. Malgré la décadence du régime féodal, les sentiments qu'il avait fait naître animaient encore beaucoup de gentilshommes. Oisifs dans leurs châteaux, peu accoutumés à réfléchir et à débattre, ils méprisaient ces bourgeois parleurs et raisonneurs, dont la sombre croyance proscrivait le vin, les jeux, les plaisirs de la vieille Angleterre, et qui prétendaient dominer le roi que leurs pères n'avaient pas eu même l'honneur de servir. Fier des souvenirs de leur propre indépendance, ils s'inquiétaient peu des besoins nouveaux de la liberté publique. Comme le peuple, ils avaient murmuré contre la cour et la tyrannie; mais après tant de concessions du prince, leur imprévoyance et leur loyauté s'in-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 297 et suiv.; — *Mémoires*, t. 1, p. 129, dans ma *Collection*; — *Mémoires* de Warwick, p. 162; *ibid.*

dignaient de l'insolente obstination des novateurs. Ils arrivaient à Londres en armes, parcouraient fièrement les tavernes, les rues, et se rendaient souvent à Whitehall pour offrir au roi leurs services en sollicitant quelque faveur. Là, d'autres hommes se joignaient à eux, attirés par un dévouement moins pur et plus aveugle encore, les officiers réformés que le licenciement de l'armée avait laissés sans solde ni emploi, la plupart soldats de fortune, instruits dans les guerres du continent, dissolus, serviles et hardis, irrités contre le parlement qui leur avait enlevé leur état, contre le peuple qui détestait leurs mœurs, et prêts à tout faire pour tout maître qui les voudrait employer, n'importe à quel dessein. De jeunes légistes, des étudiants du Temple, protégés de la cour, ou avides de s'associer à ses plaisirs, ou croyant faire preuve, en embrassant sa cause, de noblesse et d'élégance, grossissaient ce cortége remuant et présomptueux qui se rassemblait tous les jours autour de Whitehall, déclamant contre les communes, insultant leurs partisans, prodigues de bravades, de moqueries, et pressés que le roi ou le hasard leur fournît quelque occasion de pousser leur fortune en prouvant leur fidélité[1].

Le parti populaire n'était pas moins impatient de la leur offrir; ses attroupements devenaient chaque jour

[1] *Mémoires* de Ludlow, t. 1, p. 27, dans ma *Collection*.

plus nombreux et plus agités. Des bandes d'apprentis, d'ouvriers, de femmes, se rendaient le matin de la Cité à Westminster ; et en passant devant Whitehall, les cris *point d'évêques! point de lords papistes!* redoublaient de fureur. Quelquefois ils s'arrêtaient, et l'un d'eux, monté sur une borne, lisait à la foule les noms des *membres pervers de la chambre des communes*, ou des *lords traîtres et corrompus*. Leur audace alla jusqu'à demander qu'il n'y eût plus de concierge aux portes du palais, car ils voulaient voir le roi à toute heure et selon leur plaisir[1]. Bientôt des rixes violentes s'engagèrent ; les noms de *cavaliers* et de *têtes rondes* distinguèrent les deux partis ; les bourgeois repoussèrent d'abord celui-ci comme une insulte, puis l'acceptèrent comme un honneur[2]. Les cavaliers, à leur tour, allaient chercher leurs ennemis auprès de Westminster, tantôt pour les braver, tantôt pour protéger les royalistes menacés à leur sortie du parlement. C'était surtout à la chambre haute que s'adressait le courroux du peuple, car le bill d'exclusion des évêques y demeurait toujours en suspens. L'archevêque d'York, Williams, se

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 293 ; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 279, dans ma *Collection ;* — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 986.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 296 ; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 493.

rendant à pied à la chambre, voulut arrêter de sa main un jeune homme qui le poursuivait de ses injures; la multitude se précipita sur lui, et ses amis eurent grand' peine à le dégager[1]. Les deux partis se faisaient et s'arrachaient tour à tour des prisonniers. Le sang coulait, les cavaliers se vantaient avec dérision d'avoir dispersé leurs adversaires; mais ceux-ci revenaient le lendemain, plus aguerris et mieux armés. Un soir, comme les lords siégeaient encore, le tumulte au dehors devint si violent que le marquis de Hertfort, s'approchant du banc des évêques, leur conseilla de ne point sortir, « car, « leur dit-il, ces gens-là crient qu'ils vous attendent, « qu'ils visiteront chaque voiture et ne vous laisseront « point échapper. — Faudra-t-il donc, dirent les évê- « ques, que nous passions ici la nuit? — Cela se pour- « rait bien, » répondaient en souriant quelques-uns des partisans de l'exclusion. Ils sortirent pourtant, mais les uns dans la voiture de quelque lord populaire, d'autres par des passages détournés, et même entre leurs amis; plusieurs commençaient à penser que leur présence ne valait pas les périls qu'elle faisait courir[2]. Deux fois la chambre haute réclama le concours des communes pour

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 294;—Rushworth, part. 3, t. 1, p. 493.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 991.

la répression de ces outrages ; mais les communes gardaient le silence ou répondaient en se plaignant des désordres des cavaliers. « Nous avons besoin de tous nos « amis, disaient les meneurs ; à Dieu ne plaise que nous « empêchions le peuple d'obtenir par là ce qu'il a raison « de désirer[2] ! » Les lords s'adressèrent aux juges, demandant qu'on procédât contre les émeutes selon les lois ; et sur un ordre revêtu du grand sceau, les juges de paix enjoignirent aux constables de placer des gardes auprès de Westminster pour dissiper les rassemblements. Les communes mandèrent les constables, traitèrent cet ordre d'attentat à leurs priviléges, et l'un des juges de paix fut mis à la Tour[3]. En même temps la chambre vota que, le roi persistant à lui refuser sa garde, chaque membre aurait droit d'amener un de ses serviteurs et de le laisser à la porte, armé comme il lui conviendrait.

Ces émeutes, ces cris, ce désordre intraitable et familier pénétraient le roi de colère et de crainte ; jamais, dans ses plus sinistres appréhensions, de telles scènes ne s'étaient offertes à sa pensée ; il s'étonnait et s'indignait que la majesté royale pût encourir de si grossiers affronts ; et ce n'était plus pour son pouvoir seul, mais

[1] Du 20 au 30 décembre 1641.
[2] *Parl. Hist*, t. 2, col. 986.
[3] *Ibid.*, col. 987.

pour la sûreté, pour la dignité du moins de sa personne et de sa vie qu'il commençait à s'alarmer. Plus troublée encore, la reine l'assiégeait de ses terreurs ; et la fierté du monarque et la tendresse du mari ne pouvaient supporter l'idée d'un péril ou d'une insulte pour l'objet de ses affections, la compagne de son rang. Cherchant de tous côtés quelque appui contre la multitude, quelque moyen de prévenir ou de punir ses excès, il résolut d'éloigner le gouverneur de la Tour, sir William Balfour, dévoué aux communes, et de le remplacer par un homme sûr et hardi. Trois mille livres st., fruit de la vente de quelques bijoux de la reine, furent données à sir William, pour calmer son humeur. Sir Thomas Lunsford, l'un des chefs les plus audacieux des cavaliers réunis à Whitehall, lui succéda[1]. En même temps le roi prit, avec le parlement, un ton plus haut, essayant de l'intimider à son tour. Hyde avait préparé à la remontrance une réponse habile et ferme ; Charles l'adopta et la fit publier en son nom[2]. Le bill pour la *presse* des soldats était encore en débat dans les chambres ; avant qu'on le lui eût présenté, et dans une séance solennelle, il annonça qu'il ne l'accepterait qu'avec une réserve contre le préambule où le droit d'ordonner la *presse* lui était

[1] Vers le 20 déc. 1641 ; Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 284.

[2] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 125-129, dans ma *Collection ;* — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 970-977.

retiré[1]. Les affaires d'Irlande n'avançaient point; il somma les communes de s'en occuper, et offrit de lever 10,000 volontaires si la chambre promettait de les payer[2]. De leur côté, et peut-être avec son aveu, les évêques se réunirent pour délibérer sur leur situation; la violence les attendait à la porte de la chambre haute; ils résolurent de s'en absenter, et de consigner, dans une protestation, les motifs de leur retraite, déclarant nuls et invalides tous les bills qui seraient adoptés sans le concours de tous les membres légitimes et nécessaires du parlement. Brusquement rédigée et signée de douze évêques[3], la protestation fut aussitôt remise au roi, qui s'empressa de l'accueillir; elle lui ouvrait l'espérance d'annuler un jour, sous ce prétexte, les actes de ce parlement fatal qu'il ne pouvait dompter. A l'instant, et sans en rien dire à ses nouveaux conseillers, dont il redoutait bien plus les avis qu'il n'estimait leur influence, il ordonna au garde du grand sceau de la porter le jour même à la chambre haute, s'applaudissant de son adresse à préparer un meilleur avenir[4].

[1] Le 14 décembre 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 968.

[2] Le 29 décembre 1641; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 991.

[3] L'archevêque d'York et les évêques de Durham, Lichfield, Saint-Asaph, Oxford, Bath et Wells, Hereford, Ely, Glocester, Peterborough, Landaff et Norwich.

[4] Le 30 décembre 1641, *Parl. Hist.*, t. 2, col. 993;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 306-320.

La surprise des lords fut extrême ; ils ne pouvaient croire que douze évêques, dont l'existence parlementaire était en question, prétendissent disposer ainsi du sort du parlement lui-même, et l'anéantir en s'en séparant. Communiquée sans délai aux communes, la protestation y fut reçue avec cette colère apparente et cette joie secrète qu'inspirent les fautes d'un ennemi. L'accusation des évêques fut soudain proposée et résolue pour attentat aux lois fondamentales du royaume et à l'existence des parlements[1]. Irrités de leur imprudence; et s'en prévalant peut-être pour abandonner sans honte une cause perdue, leurs amis même se turent ; une seule voix s'éleva en leur faveur, disant que ce n'était pas devant des juges, mais à Bedlam qu'il fallait les envoyer[2]. La chambre haute admit l'accusation, et les fit mettre à la Tour. Prompts à saisir une si bonne chance, les chefs des communes poussèrent vivement toutes leurs attaques. On s'était déjà plaint de la déclaration du roi au sujet du bill sur la *presse* comme destructive des priviléges de la chambre, qui ne permettaient pas qu'il prît connaissance d'un bill pendant le débat[3]; on insista sur la nécessité de garantir fermement ces priviléges,

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 994 et suiv.; — Whitelocke, p. 51.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 315-323.

[3] Le 14 décembre 1641.

seule ancre de salut au milieu de tant de périls. On s'éleva contre la remise de la Tour à sir Thomas Lunsford, homme décrié, sans fortune, sans piété, sans mœurs, connu seulement par ses violences contre le peuple, et capable des plus pernicieux desseins. Déjà, dit-on, l'alarme était telle dans la Cité que les marchands et les étrangers ne déposaient plus leurs lingots à la Tour. On demanda la nomination d'un autre gouverneur. Lord Digby, devenu le plus intime confident du roi, fut dénoncé pour avoir dit que le parlement n'était pas libre[1]. Enfin quelques bruits même coururent que la reine pourrait bien être accusée de haute trahison[2].

Le roi parut céder; il ne fit, en faveur des évêques, aucune démarche, retira à Lunsford le gouvernement de la Tour pour le donner à sir John Byron, homme grave et estimé[3], ne parla plus des émeutes, ne se plaignit point des derniers débats. Cependant de secrets rapports, de vagues propos inquiétaient la chambre. La reine, silencieuse et réservée, semblait animée de quelque espérance; lord Digby, dont on connaissait la témérité présomptueuse, la voyait fréquemment, et chaque jour avec plus d'intimité, ainsi que le roi. L'affluence des cavaliers à Whitehall redoublait. Sans expliquer

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 969, 982, 1002.
[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 81.
[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 326.

leurs craintes, les communes, par un message, redemandèrent de nouveau leur garde[1]. Le roi ne répondit point, disant qu'il voulait avoir leur pétition par écrit. Sur ce délai, les communes firent apporter des armes dans leur salle, comme assurées d'un prochain danger. Trois jours après arriva la réponse ; c'était un refus terminé par ces paroles : « Je m'engage solennellement sur l'honneur « d'un roi, à vous préserver, tous et chacun de vous, de « toute violence, avec autant de soin que j'en pourrais « prendre pour ma propre sûreté et celle de mes « enfants. » Mais la chambre, toujours plus alarmée, enjoignit au lord maire, aux shérifs et au conseil commun, de tenir sur pied les milices de Londres, et de placer de fortes gardes sur divers points de la Cité[2].

Ce jour même en effet[3], sir Edouard Herbert, procureur général de la couronne, se rendit à la chambre haute, et au nom du roi, accusa de haute trahison lord Kimbolton et MM. Hampden, Pym, Hollis, Strode et Haslerig, les cinq derniers, membres des communes, pour avoir tenté 1° de détruire les lois fondamentales du royaume et de ravir au roi son pouvoir légal ; 2° d'aliéner le peuple du roi par d'odieuses calomnies ; 3° de sou-

[1] Le 31 décembre 1641.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, coll. 1002, 1004 ; — Rushworth, part 3, t. 1, p. 471, — *Journals of the house of Commons*, 3 janvier 1642.

[3] Le 3 janvier 1642.

lever l'armée contre le roi; 4° d'engager une puissance étrangère, l'Ecosse, à envahir le royaume ; 5° d'anéanti les droits et l'existence même des parlements ; 6° d'exciter, contre le roi et le parlement, des réunions séditieuses, afin de réussir, par la violence, dans leurs criminels desseins ; 7° enfin, de provoquer la guerre contre le roi. Sir Edouard requit en même temps la formation d'un comité pour examiner l'accusation, et qu'il plût à la chambre de s'assurer de la personne des accusés[1].

Les lords demeuraient immobiles ; nul n'avait prévu un tel acte, et n'osait parler le premier. Lord Kimbolton se leva : « Je suis prêt, dit-il, à obéir à tous les or- « dres de la chambre; mais puisque mon accusation est « publique, je demande que ma justification le soit égale- « ment ; » et il se rassit au milieu du même silence. Lord Digby siégeait à ses côtés : « Que le roi, lui dit-il à l'o- « reille, est déplorablement conseillé ! ou j'aurai bien du « malheur, ou je saurai de qui vient tout ceci; » et il sortit aussitôt, comme pour s'en informer. C'était lui-même et lui seul, assure-t-on, qui avait poussé le roi dans cette entreprise, s'engageant de plus à demander l'arrestation immédiate de lord Kimbolton, dès que le procureur général l'aurait accusé[2].

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 473 474.

[2] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 474;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 331.

A l'instant un message des lords informa de tout les communes ; elles venaient d'apprendre que des gens du roi s'étaient rendus chez les cinq membres et y apposaient partout les scellés. Elles votèrent sur-le-champ qu'un tel acte violait tous leurs priviléges, que les prévenus étaient en droit et tout constable en devoir de s'y opposer, que les gens du roi seraient arrêtés et traduits à la barre comme délinquants. Sir John Hotham fut envoyé aux lords pour leur demander sur l'heure même une conférence, avec ordre de déclarer que, si la chambre haute refusait encore de s'unir aux communes pour obtenir du roi une garde, elles se retireraient en un lieu plus sûr. On attendait la réponse des lords; un héraut d'armes se présente : « Au nom du roi mon maître, je viens, dit-il, re-« quérir M. l'orateur de remettre en mes mains cinq « gentilshommes membres de cette chambre, que sa Ma-« jesté m'a commandé d'arrêter pour haute trahison ; » et il les nomma. Les accusés étaient là, nul ne quittait sa place; l'orateur enjoignit au héraut de se retirer. Sans tumulte, sans opposition, la chambre chargea un comité d'aller, séance tenante, dire au roi qu'à un message si grave elle ne pouvait répondre qu'après un mûr examen. Deux ministres, lord Falkland et sir John Colepepper, en firent partie ; ils avaient tout ignoré. La conférence s'ouvrit avec les lords; en moins d'une heure elle eut pour résultat l'ordre de lever les scellés, et la demande d'une

garde, portée au roi, au nom des deux chambres, par le duc de Richmond, son plus honnête favori. « Je répon-« drai demain, » dit à son tour le roi, et les communes s'ajournèrent au lendemain à une heure, ordonnant aux accusés de se trouver à Westminster, comme leurs collègues[1].

Le lendemain[2], à l'ouverture de la séance, l'inquiétude et la colère avaient redoublé; le pressentiment de quelque nouveau péril, inconnu mais certain, agitait tous les esprits. Les royalistes siégeaient sur leurs bancs, tristes et silencieux; parmi leurs adversaires circulaient mille bruits recueillis la veille, durant la nuit, le matin même : les cavaliers s'étaient réunis, le roi leur avait fait dire de se tenir prêts; deux barils de poudre et des armes avaient été apportés de la Tour à Whitehall[3]; on se pressait autour des cinq membres; de tous côtés leur arrivaient des conjectures, des renseignements, des conseils. Ils en savaient davantage : le ministre de France, depuis longtemps en relation secrète avec eux, et la comtesse de Carlisle, maîtresse, dit-on, de M. Pym, les avait instruits du coup d'État qui se préparait[4]; mais ils n'en parlaient

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 474-476; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1007-1008.
[2] Le 4 janvier 1641.
[3] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 476, 480.
[4] Rushworth, *ibid.*, p. 477; — Whitelocke, p. 51; — *Mémoires* de

point. Tout à coup arrive le capitaine Langrish, revenu naguère du service de France, et que ses liaisons avec quelques officiers réformés mettaient en mesure de tout voir. Il annonce que le roi s'approche, qu'il l'a vu partir de Whitehall, escorté de trois ou quatre cents hommes, gardes, cavaliers, étudiants, tous armés; qu'il vient en personne arrêter les accusés. Un grand désordre s'élève; la nécessité d'une prompte résolution l'apaise soudain. La chambre engage les cinq membres à se retirer, car plusieurs s'étaient déjà saisis de leurs armes, et se préparaient à résister. Pym, Hampden, Hollis et Haslerig sortent aussitôt; M. Strode s'y refuse; on le prie, on le presse; déjà le roi est entré dans la cour; enfin sir Walter Earl, son ami, le pousse brusquement dehors. La chambre entière prend place sur ses bancs. Le roi avait traversé, au milieu d'une double haie de ses serviteurs, la grande salle de Westminster; sa garde seule montait avec lui l'escalier de la chambre; il arrive, défend aux siens, sous peine de mort, de le suivre plus loin, et entre le chapeau à la main, avec le seul comte Palatin son neveu. Tous les membres se découvrent et se lèvent. Le roi jette en passant un coup d'œil sur la place où Pym

Warwick, p. 170, dans ma *Collection*; — *Hist. de la Révolution* de 1688, par M. Mazure, t. 3, p. 429, note 4, dans les extraits de la correspondance du ministre de France à Londres; — *Mémoires* de madame de Motteville, t. 1, p. 266 (édit. in-12, de 1750).

avait coutume de s'asseoir, et ne l'y voyant pas, il s'avance vers l'orateur : « Avec votre permission, M. l'orateur, je vous emprunterai un moment votre fauteuil. » Il y monte, et promenant ses regards sur la chambre : « Messieurs, dit-il, je suis fâché de l'occasion « qui m'amène ici ; je vous ai envoyé hier un héraut « d'armes, chargé d'arrêter quelques personnes accusées, par mon ordre, de haute trahison. J'attendais de « vous l'obéissance et non un message. Nul roi d'Angleterre n'a été plus soigneux que je ne veux l'être de « maintenir vos priviléges; mais vous devez savoir qu'il « n'y a de privilége pour personne dans les cas de haute « trahison. Je viens voir si quelques-uns des accusés sont « ici ; tant qu'ils siégeront dans cette chambre, je ne puis « espérer qu'elle rentre dans le droit chemin où je la désire sincèrement. Je viens vous dire que je veux les « avoir, quelque part qu'ils se trouvent. M. l'orateur, où « sont-ils? » L'orateur tombant à genoux : « Avec le bon « plaisir de votre Majesté, je n'ai ici point d'yeux pour « voir, ni de langue pour parler, qu'autant que la chambre, dont je suis le serviteur, veut bien me le prescrire; « je supplie humblement votre Majesté de me pardonner « si je ne puis faire d'autre réponse à ce qu'il lui plaît de « me demander. — A la bonne heure; je vois bien que « les oiseaux se sont envolés. J'attends de vous que vous « me les enverrez dès qu'ils reviendront. Je vous certi-

« fie, sur ma parole de roi, que je n'eus jamais le dessein « d'employer la force, et que je procéderai contre eux « par les voies légales. Maintenant, puisque je ne puis « faire ce qui m'a amené, je ne vous dérangerai pas « davantage; mais, je vous le répète, je compte qu'aus- « sitôt qu'ils rentreront dans la salle, vous me les enver- « rez; sinon, je prendrai des moyens pour les trouver. » Et il quitta le fauteuil, toujours le chapeau à la main. La chambre demeurait encore immobile; mais de plusieurs coins de la salle s'éleva le cri : *Privilége! privilége!* au moment de son départ[1].

Dès qu'il se fut éloigné, la chambre, sans rien faire ni même rien annoncer, s'ajourna au lendemain; tous les membres sortirent, pressés d'apprendre jusqu'où s'étaient portés les desseins du roi et quel sentiment en avait pris le public. Ils trouvèrent au dehors, sur l'escalier, dans la grande salle, aux portes de Westminster, parmi leurs serviteurs qui les attendaient et dans le peuple attroupé, une émotion non moins vive que la leur. Il n'était bruit que des insultes et des menaces des cavaliers : « Qu'on me montre le but, avait dit l'un, le pistolet à la « main, je ne le manquerai pas. — Au diable la cham-

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 477; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1009-1012; — *Journals of the house of Commons*, t. 2, p. 366 et suiv.; 4 janvier 1642; — Whitelocke, p. 50.

« bre des communes, s'écriaient les autres, qu'avons-nous « à faire de ces gens-là? Qu'on les amène et qu'ils soient « pendus. » Quelques-uns même avaient demandé : « Quand viendra donc l'ordre? » comme s'attendant à quelque sanglant éclat; et ces propos, rapidement propagés, répandaient partout la même indignation[1]. Les cinq membres s'étaient retirés dans la cité; les citoyens prirent soudain les armes; le lord maire tenta vainement de les calmer; de fortes patrouilles se formaient spontanément pour la sûreté commune; et pendant toute la soirée, des bandes d'apprentis errèrent dans les rues, criant de porte en porte que les cavaliers allaient venir mettre le feu à la cité; quelques-uns même ajoutaient que le roi devait les commander[2].

L'agitation n'était pas moindre dans Whitehall : le roi et la reine avaient fondé sur ce coup d'Etat les plus hautes espérances; c'était depuis quelque temps dans le secret des conférences domestiques, avec leurs plus intimes affidés, l'occupation de toutes leurs pensées, le sujet de tous leurs entretiens. Le matin même, au moment de son départ, Charles, en embrassant sa femme, lui avait promis que, dans une heure, il reviendrait maître enfin

[1] Rushworth, part 3, t. 1, p. 484-486; — *Mémoires* de Ludlow, t. 1, p. 30-32, dans ma *Collection*.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 332.

de son royaume, et la reine, sa montre à la main, avait compté les minutes en attendant son retour[1]. Tout avait échoué, et quoique le roi persistât encore dans son dessein, c'était sans en rien espérer, sans savoir même comment l'accomplir. Offensés et désolés, ses plus sages amis, Falkland, Hyde, Colepepper, se tenaient à l'écart et ne conseillaient rien. Une proclamation fut publiée; elle ordonnait qu'on fermât les portes, et défendait à tout citoyen de prêter asile aux accusés[2]; mais personne, même à la cour, ne s'abusait sur le pouvoir de tels ordres; on n'ignorait pas où étaient les cinq membres; la maison même qu'ils occupaient était connue[3]; nul ne pensait qu'on y pût pénétrer. Lord Digby seul voulut expier, par son audace, l'imprudence de ses avis et sa faiblesse dans la chambre haute au moment de l'accusation. Il offrit au roi d'aller en personne, avec Lunsford et quelques cavaliers, enlever les accusés de leur retraite, et de les lui amener, morts ou vivants. Mais Charles, soit par un reste de respect des lois, soit d'un esprit timide autant que téméraire, repoussa la proposition, et résolut d'aller lui-même le lendemain dans la cité demander solennellement au conseil commun qu'on lui livrât les

[1] *Mémoires* de madame de Motteville, t. 1, p. 265.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 332.

[3] Dans *Coleman-Street*;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 338.

prévenus, se flattant que, par sa présence et de gracieuses paroles, il adoucirait ce peuple dont il n'avait pas prévu le courroux[1].

Vers dix heures du matin, en effet[2], il sortit de White-hall, sans gardes et témoignant une entière confiance dans l'affection de ses sujets. La foule se pressait sur son passage, mais froide et sombre, n'élevant la voix que pour le conjurer de bien vivre avec son parlement[3]. En quelques lieux, des cris plus menaçants se firent entendre; les mots *Privilége! privilége!* retentirent autour de lui, et un nommé Walker jeta dans sa voiture un pamphlet, intitulé : *A vos tentes, Israël!* cri de révolte des dix tribus de Jérusalem, en se séparant de Roboam[4]. Arrivé à Guildhall, Charles réclama les cinq membres, affable et doux dans son langage, protestant de son dévouement à la religion réformée, de sa sincérité dans ses concessions, et promettant d'agir en tout selon les lois. Nuls applaudissements ne lui répondirent; comme le peuple, le conseil commun était grave et triste. Le roi s'adressa à l'un des shériffs, presbytérien ardent, disait-on, et lui dit qu'il irait dîner chez lui. Le shériff s'inclina, et, la séance terminée, reçut le roi dans sa

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 332.

[2] Le 5 janvier 1642.

[3] Whitelocke, p. 51; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p 334.

[4] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 479.

maison avec pompe et respect. Mais, en retournant à Whitehall, Charles n'obtint de la foule que le même accueil, et rentra dans son palais, courroucé et abattu [1].

La chambre s'était assemblée [2]; elle avait voté qu'après une si énorme violation de ses priviléges, tant que réparation ne lui serait pas faite, et qu'une garde sûre ne la mettrait pas à l'abri de tels périls, elle ne pouvait siéger librement, et s'était ajournée pour six jours [3]. Mais, en s'ajournant, elle ne cessait point d'agir. Un comité, investi de grands pouvoirs [4], eut ordre de s'établir dans la cité, de faire une enquête sur le dernier attentat, et d'examiner l'état général du royaume, surtout de l'Irlande, de concert avec les citoyens, fidèles amis du parlement. L'installation du comité eut lieu à Guildhall, en grande pompe [5]; une forte garde l'y attendait; une députation du conseil commun vint à sa rencontre, et mit à sa disposition toutes les forces, tous les services des habitants [6]. Ses séances furent aussi actives

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell*, t. 2, p. 333-334; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 479-480.

[2] Le 5 janvier 1642.

[3] Au 11 janvier 1642.

[4] Il était composé de vingt-cinq membres; deux ministres du roi, lord Falkland et sir John Colepepper en faisaient partie;—Rushworth, part. 3, t. 1, p. 479.

[5] Le 6 janvier.

[6] Clarendon, *Hist. of the Rebell*, t. 2, p. 336-337.

que celles de la chambre; tout membre avait droit d'y assister; la maison qui servait d'asile aux cinq accusés était voisine; rien ne se faisait qu'à leur connaissance et d'après leurs conseils [1]. Plusieurs fois même ils se rendirent en personne au comité, et le peuple les applaudissait à leur passage, fier de posséder et de garder seul ses représentants. Au milieu de sa victoire, d'habiles menées, pour échauffer encore son zèle, entretenaient son effroi. Chaque jour, la chambre et la cité contractaient une plus étroite alliance, et s'enhardissaient réciproquement [2]. Enfin, de sa seule autorité, dit-on, et comme s'il eût été la chambre même, le comité publia une déclaration contenant le résultat de son enquête [3]; et le conseil commun adressa au roi une pétition pour se plaindre des mauvais conseillers, des cavaliers, des papistes, du nouveau gouverneur de la Tour, embrasser hautement la cause des cinq membres, et demander toutes les réformes que les communes avaient laissé entrevoir [4].

Le roi était seul, enfermé dans Whitehall, désavoué de ses plus honnêtes partisans. Les cavaliers même

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 2, p. 338; — Whitelocke, p. 51.

[2] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 483.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 10.

[4] Le 7 janvier 1642; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 480.

intimidés se dispersaient ou gardaient le silence. Il essaya de répondre à la pétition du conseil commun et d'ordonner de nouveau l'arrestation des prévenus[1]. Mais ses réponses étaient sans crédit et ses ordres sans effet. Il apprit que, sous deux jours, la chambre reprendrait ses séances, et que les cinq membres seraient ramenés en pompe à Westminster par les milices, le peuple, même les mariniers de la Tamise, dont jusque-là il avait cru posséder l'affection : « Quoi donc ! dit-il avec humeur, ces « rats d'eau même m'abandonnent ! » et ce propos, bientôt répandu parmi les mariniers, en fut reçu comme une insulte à venger[2]. Délaissé, humilié, irrité de ce cri général qui, chaque jour, venait l'assaillir sans qu'aucune voix s'élevât pour le repousser, Charles ne put se résoudre à voir passer devant son palais le triomphe de ses ennemis. La reine, tour à tour furieuse et tremblante, le conjurait de s'éloigner ; des royalistes, des messagers envoyés sur divers points du royaume, promettaient ailleurs force et sûreté ; les cavaliers, vaincus à Londres, vantaient leur crédit dans leurs comtés ; loin du parlement, le roi serait libre ; sans le roi, que pourrait le parlement ? La résolution fut adoptée ; on convint de se

[1] Le 8 janvier 1642; Rushworth, part. 3, t. 1, p. 481–482.

[2] *Observations on the Life and Death of king Charles*, par William Lilly, dans la Collection intitulée : *Select Tracts relating to the civil wars in England*, etc., publiée par M. Mazères (Londres, 1815), t. 1, p. 173.

retirer d'abord à Hamptoncourt, ensuite plus loin, s'il le fallait; des ordres secrets furent expédiés aux gouverneurs de quelques places, dont le dévouement semblait assuré; le comte de Newcastle partit pour le nord, où dominait son influence; et le 10 janvier, veille de la rentrée des communes, suivi seulement de sa femme, de ses enfants et de quelques serviteurs, Charles quitta Londres et ce palais de Whitehall qu'il ne devait plus traverser que pour se rendre à l'échafaud[1].

Le lendemain de son départ, vers deux heures de l'après-midi, la Tamise fut couverte de bateaux armés en guerre, qui ramenaient à Westminster les cinq membres; une foule de barques les suivaient brillamment pavoisées et remplies de citoyens; le long du rivage marchaient parallèlement les miliciens de Londres, portant au bout de leurs piques les dernières déclarations du parlement[2]; un officier formé dans les camps de Gustave-Adolphe, le capitaine Skippon, avait été nommé la veille pour les commander; c'était un homme rude et sans lettres, mais simple, hardi, de mœurs austères, et très-populaire dans

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 13; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 564; — *Journals of the house of Commons*, 11 janvier 1642, et les jours suiv.; — Whitelocke, p. 52.

[2] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 300, dans ma *Collection*; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 484; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 15-17.

la cité. Un peuple immense se pressait sur les pas de ce cortége ; en passant devant Whitehall désert, il s'arrêta ; et ces cris se firent entendre : « Où sont maintenant le « roi et ses cavaliers ? que sont-ils devenus[1] ? » Arrivés à Westminster, les cinq membres s'empressèrent de célébrer le dévouement de la cité à la cause publique, et les shériffs, introduits dans la salle, reçurent les remercîments de l'orateur. Comme ils sortaient, un autre cortége se présente ; quatre mille chevaliers, gentilshommes, francs-tenanciers, etc., venus à cheval du comté de Buckingham, patrie de Hampden, voulaient remettre à la chambre une pétition contre les lords papistes, les mauvais conseillers, et en faveur de leur digne représentant ; ils avaient aussi une pétition pour la chambre haute, une troisième pour le roi, et portaient attachés à leurs chapeaux le serment de vivre et de mourir avec le parlement, quels que fussent ses ennemis[2]. De toutes parts éclatait cet enthousiasme fier et joyeux qui permet et commande aux chefs du peuple les plus hardies résolutions : les communes s'y livrèrent avec un emportement habile, comme le pilote à un vent violent mais propice ; en quelques heures, elles votèrent que nul membre, sous

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 15 17.

[2] *Ibid.*, p. 16-20 ; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 486-488.

aucun prétexte, ne pourrait être arrêté sans leur aveu; un bill fut adopté qui donnait aux chambres le droit de s'ajourner, au besoin, en tel lieu qu'elles voudraient choisir; on rédigea une adresse pour demander au roi qu'il lui plût de retirer à sir John Byron le gouvernement de la Tour; et en attendant sa réponse, Skippon fut chargé de placer des gardes autour de ce fort, et d'en surveiller soigneusement les approches; des lettres expédiées à Goring, gouverneur de Portsmouth, lui défendirent de recevoir dans sa ville quoi que ce fût, troupes ou munitions, sans l'autorisation du parlement; sir John Hotham, riche et influent dans le comté d'York, eut ordre de partir sur-le-champ pour aller prendre le commandement de Hull, place importante, la clef du nord de l'Angleterre, et où se trouvaient de grands arsenaux. Le surlendemain enfin[1] la chambre vota que le royaume menacé serait mis sans retard en état de défense; les lords refusèrent d'adhérer à cette déclaration; mais peu importait, elle n'atteignit pas moins son but: le peuple fut partout averti[2].

La chambre avait raison de prévoir la guerre; le roi ne songeait plus qu'à s'y préparer. A Londres, il vivait

[1] Le 13 janvier 1642.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1028-1035;—Rushworth, part. 3, t. 1, p. 469; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 20-23.

dans l'impuissance et l'humiliation ; à peine sorti, il ne fut plus entouré que de ses partisans, ne fit plus chaque jour, à chaque heure, l'épreuve de sa faiblesse, et put se livrer librement à l'espoir de vaincre, à main armée, l'ennemi qu'il venait de fuir sans combat. Les cavaliers aussi avaient retrouvé leur présomption ; déjà ils semblaient croire la guerre déclarée et se pressaient de la commencer. Dès le lendemain de leur départ, la chambre apprit que deux cents d'entre eux, commandés par Lunsford, s'étaient portés sur Kingston, dépôt des magasins du comté, à six lieues de Londres, comme pour s'en emparer et s'y établir ; on sut aussi que lord Digby était allé les trouver de la part du roi, pour les remercier de leur zèle et s'entendre avec eux, à coup sûr dans quelque fatal dessein. Le parlement prit soudain des mesures, et ces tentatives furent déjouées ; lord Digby, vivement dénoncé, s'enfuit et passa la mer[1]. Se jugeant encore trop près de Londres, le roi quitta Hamptoncourt pour Windsor[2] ; Lunsford et ses cavaliers l'y suivirent. Là, dans un conseil secret, il fut résolu que la reine, emportant les joyaux de la couronne, se rendrait en Hollande pour acheter des munitions, des armes, et solliciter le

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 469; — Nalson, t. 2, p. 845 et suiv.; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1036; — Whitelocke, p. 52.

[2] Le 12 janvier 1642.

secours des rois du continent ; on donnerait pour prétexte à ce voyage la nécessité de conduire au prince d'Orange la princesse Henriette-Marie, encore enfant, qu'il avait épousée six mois auparavant[1]. De son côté le roi, négociant toujours avec les chambres, devait se retirer par degrés vers les comtés du nord, où ses partisans étaient plus nombreux, fixer à York sa résidence, et attendre là l'occasion et les moyens d'agir. Tout ainsi convenu, la reine fit avec grand mystère ses préparatifs de départ ; et le roi invita les chambres à résumer leurs griefs et à les lui présenter tous ensemble, promettant d'y faire droit en un jour, et de mettre ainsi un terme à leurs débats[2].

La chambre haute accueillit avec joie ce message ; les amis du roi y étaient nombreux ; beaucoup d'autres, effrayés ou lassés, n'aspiraient qu'à cesser la lutte sans s'inquiéter de l'avenir. Mais les communes, plus prévoyantes et plus résolues, ne pouvaient croire que le roi accordât ce qu'elles lui demanderaient, ni qu'il tînt ce qu'il aurait promis. Sa proposition ne fut, à leurs yeux, qu'une ruse pour en finir d'un seul coup avec elles, les congédier et ressaisir son pouvoir. Elles refusèrent

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 83; — *Hist. des Révolutions d'Angleterre*, par le père d'Orléans, l. 9, p. 87, édit. de 1694.

[2] Le 20 janvier 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1045 et suiv.

d'accéder aux remercîments empressés des lords, à moins que le roi ne fût supplié de remettre d'abord le commandement de la Tour, des places fortes et de la milice, à des hommes investis de la confiance du parlement[1]. La chambre haute repoussa cet amendement; mais trente-deux lords protestèrent contre ce rejet[2]; et les communes, fortes de l'appui d'une telle minorité, adressèrent seules au roi leur pétition. Il y répondit[3] par un refus formel quant aux places et à la Tour, en termes vagues et évasifs quant à la milice, évidemment préoccupé du seul dessein de ne plus rien céder et de gagner du temps. Les communes n'en voulaient point perdre; bien servies à Windsor comme à Londres, car on croyait partout à leur force, elles avaient partout des espions, des amis, et n'ignoraient rien des projets du roi, ni du voyage de la reine, ni des menées de la cour dans le nord du royaume et sur le continent[4]. Le péril pressait: il pouvait arriver que le roi fût prêt à la guerre, avant que la question de la milice fût décidée, et alors quel moyen de lui résister? Des craintes plus aveugles et plus prochaines agitaient le peuple; on parlait de munitions enlevées de la Tour, de complots contre la vie

[1] *Parl. His'*, t. 2, col. 1048.
[2] *Ibid.*, col. 1049.
[3] Le 28 janvier 1642; Rushworth, part. 3, t. 1, p. 517.
[4] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 117.

des chefs du parti ; on s'indignait de vaincre sans cesse et toujours sans fruit. Une nouvelle et vive explosion du vœu public pouvait seule, pensa-t-on, surmonter ces nouveaux obstacles, armer les zélés, entraîner les tièdes, frapper d'impuissance les malveillants. Les pétitions affluèrent ; il en vint de tous les comtés, de toutes les classes de citoyens ; les apprentis, les petits marchands, les pauvres ouvriers, les portiers de Londres, les femmes même se pressaient autour de Westminster pour présenter les leurs. A la première apparition de celles-ci, Skippon, qui commandait la garde, s'étonna : « Qu'on « nous écoute, criaient-elles ; où il n'y a qu'une femme « aujourd'hui, demain il en viendra cinq cents. » Il alla prendre les ordres de la chambre, et à son retour les engagea doucement à se retirer. Mais elles revinrent le surlendemain, ayant pris pour orateur Anne Stagg, femme d'un riche brasseur, et portant une pétition au bas de laquelle elles avaient eu soin d'expliquer leurs motifs : « Une telle démarche, disaient-elles, n'est point « inconvenante pour notre sexe ; Christ nous a rache- « tées aussi cher que les hommes ; nous souffrons comme « eux des calamités publiques ; nous avons comme eux « une vie à soutenir et une âme à sauver : nous ne fai- « sons point ceci par vanité ou orgueil de cœur, ni pour « nous égaler aux hommes en autorité ou en sagesse, « mais pour acquitter, autant qu'il est en nous, ce que

« nous devons à Dieu, à son Eglise, à notre pays. » La pétition fut reçue, et Pym sortit pour y répondre; elles se rangèrent autour de lui, devant la porte : « Braves « femmes, leur dit-il, votre pétition a été lue; la chambre « vous en remercie; rentrez chez vous, nous vous en « conjurons, et que vos pétitions se changent en prières « pour le succès de nos travaux; nous avons toujours « été, nous sommes et serons toujours prêts à vous « défendre, vous, vos maris et vos enfants. » Elles se retirèrent sans bruit : remarquable exemple de réserve dans les égarements de l'enthousiasme et de gravité morale dans les manœuvres de parti[1].

Ces pétitions étaient uniformes; toutes demandaient la réforme de l'Église, le châtiment des papistes, la répression des malveillants. Quelques-unes firent davantage et s'adressèrent au mal du moment; la chambre haute y fut ouvertement menacée : « Que ceux des nobles « lords, dit-on aux communes, qui veulent concourir « à vos bienfaisantes résolutions, soient suppliés de « s'unir à cette honorable chambre pour siéger et voter « avec elle en un seul corps; par là seront dissipées toutes « nos craintes et prévenus les coups que les hommes les

[1] Presque toutes ces pétitions furent présentées du 20 janvier au 5 février 1642; celle des femmes entre autres le fut le 4 février; *Journals of the House of Commons*, t. 2, p. 404 et suiv.; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1049-1055, 1072-1076; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 56, 70.

« plus paisibles tenteraient enfin par désespoir. » — « Nous n'avons jamais douté de la chambre des com« munes, s'écriait le peuple aux portes de Westminster; « mais on dit que tout s'arrête à la chambre des lords; « qu'on nous donne les noms de ceux qui empêchent « l'harmonie entre les bons lords et les communes, nous « y pourvoirons[1]. » Au sein même de la chambre haute, le langage des partis devenait celui de la guerre: « Quiconque refuse de se joindre aux communes, dans « l'affaire de la milice, dit le comte de Northumber« land, est ennemi de l'État. » On le somma de s'expliquer: « Nous le pensons tous, » s'écrièrent ses amis, jusque-là en minorité dans cette question. La multitude était aux portes; la peur gagna les lords; plusieurs sortirent; d'autres changèrent d'avis; le chancelier Littleton lui-même, sauf quelques vaines réserves, se rangea au vœu des communes, qui reçut enfin l'adhésion de la chambre; et peu de jours après[2], le bill pour l'exclusion des évêques, en suspens depuis trois mois, y fut pareillement adopté[3].

On le présenta seul au roi[4], l'ordonnance sur la milice

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 74-75.

[2] Le 5 février 1642.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 76, 78, 347; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 359, dans ma *Collection*; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1077, 1367.

[4] Le 7 février 1642.

n'étant pas encore rédigée ; sa perplexité fut grande : il venait d'annoncer aux chambres le prochain voyage de la reine ; il avait, pour les adoucir, officiellement renoncé à toute poursuite contre les cinq membres[1] ; il consentait même à nommer gouverneur de la Tour sir John Conyers, que les communes avaient désigné[2] ; mais c'était son espoir, jusqu'au jour où il serait prêt de ne rien faire de plus, d'éluder toute grande question. L'exclusion des évêques troublait sa conscience ; l'abandon de la milice livrait à ses adversaires toutes les forces du pays. Cependant on le pressait ; ses propres conseillers ne croyaient pas qu'il pût tout refuser ; lord Falkland, supposant toujours la sincérité, penchait toujours vers les concessions ; Colepepper, peu dévot et porté aux expédients, insistait vivement pour l'adoption du bill sur les évêques, disant que la milice était d'une bien autre importance, qu'avec l'épée on pourrait tout reprendre, et qu'alors il serait facile de déclarer nul un consentement que la violence aurait arraché. « Est-ce l'avis de Hyde? « lui dit le roi. — Non, Sire, je l'avoue ; il pense que ni « l'un ni l'autre bill ne doit être sanctionné. — Il a rai- « son, et ainsi ferai-je. » Colepepper alla trouver la reine,

[1] Le 2 février 1642; Rushworth, p. 3, t. 1, p. 492.

[2] Le 11 février; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1087;— Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 85.

lui peignit les dangers du roi, les siens propres, les obstacles que rencontrerait son voyage, seul moyen de mettre le roi en état de vaincre un jour ses ennemis. A la véhémence de ses gestes, de ses paroles, la reine, aussi prompte à la peur qu'à l'espérance, et peu amie d'ailleurs des évêques anglicans, se laissa aisément troubler et persuader. Elle courut chez son mari, pria, pleura, s'emporta, au nom de sa sûreté, de leur avenir, de leurs enfants. Charles était incapable de lui résister; il céda avec tristesse et repentir, comme dans le procès de Strafford, autorisa des commissaires à signer le bill en son nom, ne parla point de la milice, et partit aussitôt pour Douvres[1], où la reine devait s'embarquer.

A peine y était-il arrivé qu'un message des communes vint l'y chercher; comme Colepepper, elles tenaient bien plus à la milice qu'à l'exclusion des évêques, déjà vaincus et en prison. Elles s'étaient hâtées de rédiger leur ordonnance, y avaient inséré les noms des lieutenants qui devaient commander dans chaque comté, et en sollicitaient la prompte sanction. « Il me faut du temps, dit « le roi; je répondrai à mon retour[2]. » Comme il revenait, après l'embarquement de la reine[3], un nouveau

[1] Le 16 février 1642; *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 144-148, dans ma *Collection*.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1083-1085, 1091, 1097.

[3] Il eut lieu le 23 février.

message le rejoignit sur la route, à Cantorbéry[1], insistant plus vivement encore. Il apprit en même temps que les communes s'opposaient au départ de son fils Charles, prince de Galles, qu'il avait mandé à Greenwich, voulant l'emmener avec lui dans le nord : qu'elles poursuivaient le procureur général Herbert pour avoir obéi à ses ordres en accusant les cinq membres ; enfin qu'elles avaient intercepté et ouvert une lettre de lord Digby à la reine. Tant de méfiance, après tant de concessions, l'offensa comme si les concessions eussent été sincères. Il traita les messagers avec beaucoup d'humeur, sans rien décider pourtant[2]. Arrvé à Greenwich[3], il y trouva le prince, que son gouverneur le marquis de Hertford, malgré la défense des communes, s'était empressé de lui amener. Alors enfin, tranquille sur sa femme et ses enfants, il envoya aux chambres sa réponse[4] ; il leur offrait de confier la milice aux commandants qu'elles avaient désignés, mais en conservant le droit de les révoquer, et en exceptant de cette mesure les principales villes du royaume, où la milice devait rester sous l'empire de leurs chartes et des anciennes

[1] Le 25 février 1642.

[2] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 153-156, dans ma *Collection*.

[3] Le 26 février.

[4] En date du 28 février ; Rushworth, part. 3, t. 1, p. 521 ;—*Mémoires* de Clarendon, t. 1, p 156-160.

lois ; puis, sans rien attendre, il partit pour York, voyageant avec lenteur. A Théobalds, douze commissaires des chambres le rejoignirent[1]: en recevant sa réponse elles avaient voté que c'était un refus positif; que, s'il persistait, elles disposeraient de la milice sans son aveu, et que son retour à Londres pouvait seul prévenir les maux dont le royaume était menacé. Le ton du message était rude, comme si les chambres avaient voulu laisser voir qu'elles sentaient leur force et ne craindraient pas d'en user : « Je suis si étonné, dit le roi, que « je ne sais comment vous répondre ; vous parlez de « craintes et de méfiances ; mettez la main sur votre « cœur, et demandez-vous si, moi aussi, je ne puis pas « avoir des méfiances et des craintes. J'ai bien pensé à « cette affaire de la milice ; ma réponse est juste : je n'y « changerai rien. Quant à ma résidence auprès de vous, « je voudrais qu'elle pût être sûre et honorable, et « n'avoir point de raison de quitter Whitehall : qu'en « pensez-vous? Sur mon honneur, je ne veux que paix « et justice pour mon peuple ; je saurai les maintenir ; « je compte sur la bonté de Dieu pour me défendre, moi « et mes droits[2] ; » et il continua sa route. Huit jours

[1] Le 1er mars 1642.

[2] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 523-524; — *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 164.

après[1], à Newmarket, de nouveaux commissaires se présentent; ils apportaient une déclaration où le parlement, rappelant tous ses griefs, toutes ses craintes, justifiait sa conduite et conjurait encore le roi de revenir à Londres, de s'entendre avec son peuple, de dissiper ainsi les funestes pressentiments qui agitaient tous les cœurs. Une vive émotion perçait à travers la fermeté du langage; elle parut également dans l'entrevue des commissaires et du roi; la conversation fut longue, pressante, familière, comme entre gens profondément troublés de leur rupture imminente et qui essayaient encore de se persuader; il était clair que, sans hésitation, sans moyens de rapprochement, jugeant la lutte inévitable, et bien résolu de la soutenir, les deux partis ne s'y engageaient pourtant qu'avec angoisse, et tentaient, pour l'écarter, un dernier effort, avec abandon bien que sans espoir. « Que voulez-vous donc? dit le « roi; ai-je violé vos lois? ai-je refusé aucun bill, pour « la sûreté de mes sujets? Je ne vous demanderai pas « ce que vous avez fait pour moi : est-il quelqu'un qui « craigne encore? j'offre un pardon aussi général, aussi « complet que vous-mêmes pourrez l'inventer. — Mais « la milice, Sire, dit lord Holland. — La milice? Je n'ai

[1] *Le 9 mars 1642.*

« pas refusé. — Que votre Majesté revienne du moins « auprès du parlement. — Vous ne faites rien qui m'y « porte : croyez-vous votre déclaration propre à me « décider? à coup sûr ce n'est pas dans la rhétori- « que d'Aristote que vous avez trouvé de tels moyens « de persuasion. — Le parlement, dit lord Pembroke, « en a déjà humblement supplié votre Majesté. — Votre « déclaration me prouve que les paroles ne signifient « rien. — Que votre Majesté daigne donc nous dire clai- « rement ce qu'elle voudrait pour s'y résoudre. — Je « ferais fouetter un enfant de l'école de Westminster qui, « dans ma réponse, ne saurait pas voir ce que je veux; « vous vous trompez, si vous y trouvez un refus de re- « tourner auprès du parlement. — Ne serait-il pas « possible d'accorder au parlement la milice, au moins « pour un temps limité? — Non, de par Dieu, pas pour « une heure; vous m'avez demandé là ce qu'on n'a jamais « demandé à un roi: ce que je ne confierais pas à ma « femme et à mes enfants. » Puis, se tournant vers les « commissaires des communes: « Les affaires d'Irlande « ne se feront jamais avec les moyens que vous avez « pris: une assemblée de quatre cents personnes n'en « viendra jamais à bout: il faut que cela soit remis aux « soins d'un seul homme: si on m'en chargeait, j'y en- « gagerais ma tête; je ne suis aujourd'hui qu'un men- « diant, et pourtant je trouverais de l'argent pour y

«réussir[1].» Ces derniers mots réveillèrent toutes les méfiances; on y vit l'aveu de ressources inconnues, le dessein de décrier le parlement, en lui imputant les maux de l'Irlande, enfin le désir de se trouver seul à la tête d'une armée pour en disposer à son gré. La conférence n'alla pas plus loin; les commissaires partirent; le roi reprit sa route, et arriva à York sans autre incident.

Alors commença, entre le parlement et lui, une lutte jusque-là sans exemple en Europe, clair et glorieux symptôme de la révolution qui commençait alors et s'accomplit de nos jours dans les sociétés. Les négociations continuèrent, mais sans que l'un ni l'autre parti en espérât rien, ou se proposât même de traiter. Ce n'était plus l'un à l'autre qu'ils s'adressaient dans leurs déclarations et leurs messages; tous deux parlaient à la nation entière, à l'opinion publique; de cette puissance nouvelle tous deux semblaient attendre leur force et leur succès. L'origine et l'étendue du pouvoir royal, les priviléges des chambres, les limites du devoir de fidélité

[1] Cette conversation est tirée d'un pamphlet publié à Londres aussitôt après le retour des commissaires (chez W. Gay, 1642), et qui contenait le récit de tout ce qui s'était passé entre eux et le roi. L'imprimeur de ce pamphlet fut mandé et interrogé par la chambre haute; mais il répondit qu'il tenait ce manuscrit du secrétaire du chancelier, et la chambre le renvoya (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1126-1127; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 526-533).

imposé aux sujets, la milice, les pétitions, la disposition des emplois devinrent l'objet d'une controverse officielle où les principes généraux de l'ordre social, la diverse nature des gouvernements, les droits primitifs de la liberté, l'histoire, les lois, les coutumes de l'Angleterre, étaient allégués, expliqués, commentés tour à tour. Entre les débats des deux partis au sein des chambres et leur rencontre à main armée sur les champs de bataille, on vit le raisonnement et la science s'interposer, pour ainsi dire, durant plusieurs mois, suspendre le cours des événements, et déployer leurs plus habiles efforts pour conquérir la libre adhésion des peuples, en imprimant à l'une ou à l'autre cause le caractère de la légitimité. A l'ouverture du parlement, l'Angleterre n'avait point cru ni voulu tenter une révolution; les dissidents seuls en méditaient une dans l'Église; le retour à l'ordre légal, le rétablissement des anciennes libertés, la réforme des abus actuels et pressants, tels étaient, il le croyait du moins, le vœu et l'espoir du pays. Les chefs eux-mêmes, plus hardis et plus éclairés, ne formaient guère de plus vastes projets; l'énergie de leur volonté surpassait l'ambition de leurs pensées; et ils s'étaient engagés de jour en jour sans but éloigné, sans système, par le seul développement progressif de leur situation, et pour suffire à d'urgentes nécessités. Au moment de tirer l'épée, tous s'étonnèrent et s'émurent; non que

leur cœur fût timide, ni que la guerre civile en général eût, aux yeux du parlement et même du peuple, rien d'étrange ou de criminel ; il la lisait avec orgueil dans la grande charte, dans son histoire ; plus d'une fois il avait bravé ses maîtres, retiré même et donné la couronne ; temps déjà si loin de lui, qu'il en avait oublié les misères, et n'y voyait plus que de glorieux exemples de son énergie et de son pouvoir. Mais c'était toujours au nom des lois, de droits certains et avoués, que la résistance s'était déclarée ; en conquérant la liberté, l'Angleterre avait toujours cru défendre son héritage ; et aux seuls mots de *loi, d'ordre légal*, s'attachait ce respect populaire et spontané qui repousse la discussion et sanctionne les plus audacieux desseins. Or, maintenant les deux partis s'accusaient réciproquement d'illégalité et d'innovation, et tous deux avec justice, car l'un avait violé les anciens droits du pays, et n'abjurait point les maximes de la tyrannie ; l'autre réclamait, en vertu de principes confus encore, des libertés et un pouvoir jusque-là inconnus. Tous deux sentirent le besoin de couvrir du manteau légal leurs prétentions et leurs actes ; tous deux entreprirent de se justifier, non-seulement selon la raison, mais selon la loi. A leur suite, la nation entière s'élança avec transport dans cette arène, agitée, encore plus que ses chefs, de sentiments qui semblaient s'exclure, et pourtant également sincères. A peine affran-

chie d'une oppression qu'avaient condamnée, sans la prévenir, les lois de ses aïeux, elle cherchait avec passion des garanties plus efficaces; mais c'était toujours à ces mêmes lois, d'une impuissance naguère éprouvée, que s'attachait son espoir. De jeunes croyances, des idées nouvelles fermentaient dans son sein; elle leur portait une foi vive, pure, se livrait même, avec force et confiance, à cet enthousiasme qui poursuit le triomphe de la vérité, n'importe à quel prix; et, en même temps, modeste dans ses pensées, fidèle avec tendresse à ses habitudes, pleine de respect pour ses vieilles institutions, elle voulait croire que, loin d'y rien changer, elle ne faisait que leur rendre hommage et les remettre en vigueur. De là un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de sincérité et d'hypocrisie, dans les publications de toute sorte, officielles ou libres, dont l'Angleterre fut alors inondée. L'ardeur des esprits était sans mesure, le mouvement universel, inouï, déréglé; à Londres, à York, dans toutes les grandes villes du royaume, les pamphlets, les journaux périodiques, irréguliers, se multipliaient, se propageaient en tous sens[1]; questions politiques, religieuses, historiques, nouvelles, sermons,

[1] Voici les titres de quelques-uns de ces écrits : *Mercurius Aulicus, Mercurius Britannicus — Rusticus — Pragmaticus, Politicus — Publicus; Diurnal paper, Diurnal occurrences, a perfect Diurnal of some passages in Parliament; London-Intelligencer*, etc., etc.

plans, conseils, invectives, tout y prenait place; tout y était raconté, débattu; des messagers volontaires les colportaient dans les campagnes; aux assises, les jours de marché, aux portes des églises, on se pressait pour les acheter ou les lire; et dans cette explosion de toutes les pensées, au milieu de cet appel si nouveau à l'opinion du peuple, tandis qu'au fond des démarches et des écrits régnait déjà le principe de la souveraineté nationale aux prises avec le droit divin des couronnes, les statuts, la jurisprudence, les traditions, les usages étaient sans cesse invoqués comme seuls juges légitimes du débat; et la révolution était partout sans que nul osât le dire, ni peut-être se l'avouer.

Dans cet état des esprits, la situation morale du parlement était fausse, car c'était par lui et à son profit que s'accomplissait la révolution; contraint de la faire et de la nier à la fois, ses actes et son langage se démentaient tour à tour, et il flottait péniblement entre l'audace et la subtilité, la violence et l'hypocrisie. Considérés comme des maximes et des mesures d'exception, applicables à des temps de crise, et qui cesseraient avec la nécessité, ses principes étaient vrais et ses résolutions légitimes; mais les partis ne se résignent point de la sorte à ne posséder qu'une légitimité éphémère; les peuples ne se dévouent point avec enthousiasme pour des doctrines et des intérêts d'un jour; au moment même où le présent

seul les domine et décide de leurs opinions et de leurs actes, ils veulent croire à la perpétuité de leurs idées, de leurs œuvres, et prétendent régler l'avenir au nom de l'éternelle vérité. Non content de se saisir du pouvoir souverain, le parlement vota, en principe et comme pour définir l'ordre légal du pays, que le commandement de la milice n'appartenait point au roi, qu'il ne pouvait refuser sa sanction aux bills voulus du peuple, que les chambres, sans son concours, avaient le droit de déclarer quelle était la loi, enfin qu'il était bon et licite de solliciter par des pétitions le changement des coutumes ou des statuts en vigueur, mais que toute pétition pour leur maintien devait être repoussée comme sans objet[1]. Malgré l'incertitude et la diversité des anciens exemples, de telles maximes, érigées en droit public et permanent, étaient évidemment contraires aux fondements historiques, à l'état régulier, à l'existence même de la monarchie. Le roi se hâta d'en profiter. A son tour, il parla au nom de la vieille Angleterre, de ses lois, de ses souvenirs. D'habiles et savants défenseurs se chargèrent de sa cause. Édouard Hyde, encore à Londres, et tantôt seul, tantôt de concert avec Falkland, rédigeait des réponses à toutes les publications du parlement. Portées

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 136, 145; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1140, sous la date du 22 mars 1642.

à York en toute hâte par de secrets messagers, ces pièces étaient remises au roi seul, qui passait les nuits à les copier de sa main, pour que nul n'en connût l'auteur, et les publiait ensuite au nom de son conseil[1]. Écrites avec art et clarté, quelquefois même avec une pressante ironie, elles tendaient surtout à dévoiler les subtilités, les artifices, l'illégalité des prétentions du parlement. Charles ne gouvernait plus, n'avait plus de tyrannie actuelle à défendre; il pouvait se taire sur ses principes cachés, ses arrière-pensées, ses despotiques espérances, et invoquer la loi contre ses ennemis, despotes régnants à leur tour. Tel fut l'effet des publications royales, que le parlement mit tout en œuvre pour les étouffer, tandis que le roi faisait imprimer, en regard de ses réponses, les messages du parlement[2]. Le parti royaliste grossissait à vue d'œil; bientôt il s'enhardit, et tourna contre ses adversaires les armes de la liberté; George Benyon, riche marchand de la cité, adressa aux chambres une pétition contre leur ordonnance sur la milice, et beaucoup de bourgeois considérables la signèrent avec lui[3]. Les gentilshommes du comté de Kent s'assemblèrent pour en rédiger une en faveur de la prérogative et de l'épisco-

[1] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 157, 167, 171, dans ma *Collection;* — *Mémoires* de Warwick, p. 164, *ibid.*

[2] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 751.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1150.

pat[1]; des membres du parlement, sir Édouard Dering entre autres, premier auteur du bill contre les évêques, provoquaient ouvertement ces démarches[2]. Les pamphlets royalistes circulaient avec grande faveur; ils étaient piquants, hautains, écrits d'un ton de supériorité élégante et moqueuse; parmi le peuple même, l'insulte aux meneurs des communes trouvait accueil et crédit; on y parlait avec dérision du *roi Pym*, et des *pains de sucre* qu'il avait jadis reçus en présent, et de 10,000 livres sterling, *de l'argent du roi*, qu'il venait, disait-on, de donner en dot à sa fille, et de la poltronnerie du comte de Warwick, *qui avait son cœur dans ses bottes*, et mille autres grossiers propos que naguère personne n'eût voulu redire ou seulement écouter[3]. Dans les chambres, enfin, les amis du roi se montraient fiers et susceptibles; des hommes jusque-là silencieux, sir Ralph Hopton, lord Herbert, repoussaient vivement les insinuations offensantes pour son honneur. Il était clair qu'aux yeux de beaucoup de gens sa cause devenait bonne, et qu'ils la soutiendraient au besoin, car ils n'hésitaient plus à l'avouer. Le parlement prit l'alarme l'amour-propre des chefs s'irrita; nourris dans la popu-

[1] Le 25 mars, aux assises de Maidstone; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1147.

[2] Le 25 mars, aux assises de Maidstone; *ibid.*, col. 1147.

[3] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1164, 1405.

larité, ils supportaient impatiemment l'injure, le dédain, et que, dans cette guerre de plume, l'avantage parût rester à leurs ennemis. A ce péril, et autant par humeur que par calcul, ils opposèrent la tyrannie; toute libre discussion cessa; sir Ralph Hopton fut mis à la Tour[1], lord Herbert censuré avec menaces[2], George Benyon et sir Édouard Dering accusés[3], la pétition du comté de Kent étouffée[4]. Le bruit courut qu'elle allait reparaître; Cromwell se hâta d'en informer les communes, et reçut mission de prévenir ce danger[5]. Encore peu apparent dans la chambre, mais déjà plus habile et plus engagé que tout autre dans les trames de la révolution, c'était à ces soins extérieurs à échauffer le peuple, à épier, à dénoncer, à déjouer les royalistes, que s'employaient alors son activité et son crédit.

La guerre prochaine n'était plus douteuse; les partis ne pouvaient plus vivre ensemble ni siéger dans les mêmes murs. Chaque jour des membres du parlement quittaient Londres, les uns, dégoûtés ou effrayés, pour se retirer dans leurs terres, les autres pour aller chercher ailleurs, loin d'une ville où ils se sentaient vaincus,

[1] Le 7 mars 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1118.
[2] Le 20 mai 1642; *ibid.*, col. 1242.
[3] Les 31 mars et 26 avril 1642; *ibid.*, col. 1149, 1188.
[4] Le 28 mars 1642; *ibid.*, t. 2, col. 1147.
[5] Le 28 avril 1642; *ibid.*, col. 1194.

de nouvelles armes contre leurs ennemis. La plupart se rendaient auprès du roi, qu'avaient déjà rejoint presque tous ses conseillers[1]. Un incident inattendu vint précipiter cette émigration et séparer sans retour les deux partis. Le 23 avril, le roi, à la tête de trois cents chevaux, s'avança vers Hull, et requit sir John Hotham, gouverneur de la place, de la remettre entre ses mains. Faible, irrésolu, peu animé contre la couronne, et sans instructions qui eussent réglé d'avance sa conduite, sir John, en proie à la plus vive perplexité, fit supplier le roi d'attendre qu'il eût informé de son vœu le parlement. Mais Charles approchait toujours et parut à onze heures sous les murs. Il avait des intelligences dans la ville; la veille même, son fils Jacques, duc d'York, le prince Palatin, son neveu, et lord Newport y étaient entrés, sous prétexte d'y passer un jour. Déjà le maire et quelques citoyens marchaient vers les portes pour les lui ouvrir; Hotham leur ordonna de rentrer chez eux, et suivi de ses officiers, se rendit sur le rempart. Là le roi en personne le somma de le recevoir. Sir John tomba à genoux et s'excusa avec angoisse, au nom du serment qu'il avait prêté de garder la place selon les ordres du parlement. De violents murmures s'élevèrent parmi les cavaliers qui

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 338-347, dans ma *Collection*; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 634 et suiv.

entouraient le roi; ils menaçaient sir John, l'appelant rebelle et traître : « Tuez-le, criaient-ils aux officiers « de la garnison, jetez-le en bas. » Mais les officiers avaient décidé la résistance du gouverneur. En vain Charles lui-même essaya de les intimider ou de les séduire; après de longs pourparlers, il se retira, mais à peu de distance, et au bout d'une heure, fit demander à sir John de l'admettre seul, avec vingt chevaux. Sir John refusa également : « S'il était entré, écrivit-il aux « chambres, seulement avec dix hommes, je n'étais plus « maître de la ville. » Le roi revint au pied du rempart, fit proclamer traîtres Hotham et ses adhérents, et le jour même adressa au parlement un message pour demander justice d'un tel attentat[1].

Le parlement avoua de tout son gouverneur, et répondit au roi que ni les places ni les arsenaux n'étaient des propriétés personnelles qu'il pût réclamer en vertu de la loi, comme un citoyen sa maison ou son champ; que le soin lui en était remis pour la sûreté du royaume, et que la même cause pouvait commander aux chambres de s'en saisir[2]. La réponse était franche et légitime, mais équivalait à une déclaration de guerre. On la prit pour telle

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 235; — Rushworth, part. 3, t. 1, p. 567; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1197, où se trouve la lettre dans laquelle Hotham lui-même rend compte aux chambres de l'événement.

[2] *Ibid.*, t. 2, col. 1188, 1193, 1204, 1209.

des deux parts. Trente-deux lords et plus de soixante membres des communes, M. Hyde entre autres, partirent pour York[1]. Les comtes d'Essex et Holland, l'un grand chambellan, l'autre premier gentilhomme de la chambre, reçurent du roi l'ordre de le rejoindre; il voulait s'assurer de leur personne et enlever au parlement leur appui. De l'aveu de leur chambre, ils s'y refusèrent et perdirent leurs charges[2]. Le chancelier Littleton, après de longues et pusillanimes hésitations, fit passer au roi le grand sceau, et s'évada lui-même le lendemain[3]. La rumeur fut vive à Londres, car à la possession du grand sceau semblait attaché le gouvernement légal. La chambre haute parut troublée et près de faiblir. Mais l'énergie des communes prévint toute incertitude. Les membres absents furent sommés de revenir[4]: sur le refus

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 339, dans ma *Collection*; — *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 174 et suiv. Le 16 juin 1642, un appel nominal de la chambre des communes constata l'absence de soixante-cinq membres sans excuse connue et légitime; il fut proposé qu'ils ne pussent rentrer dans la chambre sans avoir justifié des motifs de leur absence, et la motion passa à une majorité de cinquante-cinq voix; on voulut leur imposer aussi une amende de 20 liv. sterl.; mais la proposition fut repoussée par une majorité de vingt-une voix; — (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1373).

[2] *Ibid.*, t. 2, col. 1171-1173; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 3, p. 182 et suiv.

[3] *Ibid.*, t. 3, p. 341-348; t. 4, p. 1-8.

[4] Les 25 mai et 2 juin 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1296, 1327.

salle où les royalistes s'étaient réunis. L'entrée leur en fut interdite ; ils s'assemblèrent ailleurs, et protestèrent contre les mesures dont ils entendaient parler. La noblesse même se divisa ; à la proposition de lever une garde, plus de cinquante gentilshommes répondirent par un refus signé de leurs noms ; à leur tête s'inscrivit sir Thomas Fairfax [1], jeune encore et inconnu, mais déjà le plus courageux et le plus sincère des patriotes du pays [2]. Charles intimidé annonça une nouvelle réunion où tous les francs-tenanciers seraient convoqués ; les commissaires du parlement reçurent défense d'y paraître ; mais elle se forma dans la plaine dite Heyworth-Moor [3], près de leur demeure, et de moment en moment on venait chercher leurs conseils. Plus de quarante mille hommes étaient là, gentilshommes, francs-tenanciers, fermiers, bourgeois, à pied, à cheval, les uns arrêtés en groupes, les autres parcourant la plaine pour reconnaître et rallier leurs amis. Bientôt les cavaliers s'aperçurent qu'une pétition circulait, destinée à conjurer le roi de bannir toute pensée de guerre, et de s'entendre avec son parlement. Ils éclatèrent en invectives, en menaces, se portant violemment sur les groupes, arrachant à ceux

[1] Né en janvier 1611, à Denton, dans le comté d'York.

[2] Lettre du comité d'York au parlement, en date du 13 mai ; (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1226-1233).

[3] Le 3 juin 1642.

qui la lisaient les copies de la pétition, et déclarant que le roi ne la recevrait point [1]. Charles arriva embarrassé, plein d'humeur, ne sachant que dire à cette multitude dont la présence et le tumulte offensaient déjà son inhabile gravité. Après la lecture d'une déclaration équivoque, il se retirait avec hâte pour éviter toute réclamation, lorsque le jeune Fairfax réussit à s'approcher de lui, tomba subitement à genoux, et déposa la pétition sur le pommeau de sa selle, bravant ainsi, même à ses pieds, le courroux du roi, qui poussa aussitôt son cheval sur lui et le heurta rudement, mais en vain, pour le contraindre à s'éloigner [2].

Tant de hardiesse en présence du roi, dans le comté le plus dévoué à sa cause, intimidait les royalistes, ceux-là surtout qui arrivaient de Londres, l'esprit frappé de la puissance et de l'ardeur du parlement. C'était déjà beaucoup, pensaient-ils, d'avoir donné au prince, en venant le rejoindre, un périlleux témoignage de leur zèle; ils ne voulaient pas se compromettre davantage, et, une fois à York, se montraient tièdes et craintifs [3].

[1] Sixième lettre du comité d'York au parlement, en date du 4 juin 1642; — Lettre de sir John Bourchier, qui assistait à l'assemblée de Heyworth-Moor, à son cousin sir Thomas Barrington, membre de la chambre des communes, de la même date; (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1345-1353.)

[2] Carte, *Life of Ormond*, t. 1, p. 357.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 139.

Charles leur demanda une déclaration des motifs qui les avaient contraints de quitter Londres ; il en avait besoin pour établir qu'après tant d'émeutes et de violences, le parlement n'étant plus libre, avait cessé d'être légal. Ils la signèrent ; mais le lendemain plusieurs d'entre eux vinrent dire au roi que, s'il la publiait, ils ne pourraient se dispenser de la démentir. « Que voulez-vous donc que j'en fasse ? » leur dit Charles avec humeur ; ils persistèrent, et la déclaration ne parut point [1]. Malgré l'affluence et les bravades des cavaliers, rien ne se faisait : argent, armes, munitions, vivres même, tout manquait à York ; à peine le roi avait-il de quoi entretenir une table et suffire aux dépenses ordinaires de sa maison [2]. La reine avait vendu en Hollande quelques-uns des joyaux de la couronne ; mais tel était le pouvoir des menaces du parlement qu'un long temps s'écoula avant qu'elle trouvât le moyen d'en faire passer au roi le prix [3]. Il défendit à tous ses sujets d'obéir à l'ordonnance sur la milice [4], et donna lui-même, aux chefs royalistes de chaque comté, commission de la lever et de l'organiser en son nom [5].

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, p. 140-141.

[2] *Ibid.*, p. 172, 228.

[3] *Ibid.*, p. 118.

[4] Le 27 mai 1642; Rushworth, part. 3, t. 1, p. 550.

[5] La première commission de ce genre, donnée à lord Hastings pour le comté de Leicester, est du 11 juin 1642; (Rushworth, part. 3, t. 1, p. 655 et suiv.)

Mais aussitôt, pour atténuer l'effet de la mesure, il protesta qu'il ne songeait point à la guerre ; et les lords présents à York déclarèrent, par un acte officiel soigneusement répandu, qu'à leur connaissance aucun préparatif, aucune démarche n'annonçaient une telle intention[1]. Tant d'incertitude et de mensonge n'avait pas la faiblesse pour unique cause ; depuis l'arrivée des déserteurs du parlement, Charles était en proie aux conseils les plus contraires : convaincus que dans le respect du peuple pour l'ordre légal résidait sa force la plus sûre, les jurisconsultes, les magistrats, les hommes sages voulaient que désormais, strict observateur des lois, il laissât au parlement seul le tort de les violer ; les cavaliers s'écriaient que la lenteur perdait tout, qu'il fallait en toute occasion prendre les devants sur ses ennemis ; et Charles, hors d'état de renoncer à l'appui de l'une ou de l'autre opinion, s'efforçait tour à tour de les contenter toutes deux.

La situation du parlement était au contraire devenue plus simple ; tant de membres, en se retirant, avaient laissé les chefs de la révolution en possession assurée du pouvoir; quelques voix s'élevaient encore, mais réduites à la triste tâche de déplorer et d'avertir ; à peine pre-

[1] Cette déclaration, en date du 15 juin 1642, fut signée de quar[illegible] cinq lords ou membres du conseil. *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1378[illegible] Clarendon, *Hist. of the* [illegible]144.

nait-on le soin de leur répondre. Une majorité décidée, jugeant la guerre inévitable, l'acceptait hardiment, bien qu'avec des vues et des sentiments fort divers. Par égard pour les apparences, un comité reçut ordre de chercher les moyens de la prévenir[1], des propositions d'accommodement, en dix-neuf articles, furent même rédigées et solennellement envoyées au roi[2]. Mais en attendant sa réponse, on continua d'étouffer toute pétition favorable au maintien de la paix[3]; on poussa les préparatifs militaires ouvertement et avec vigueur. Charles avait offert d'aller en personne réprimer la rébellion d'Irlande, chaque jour plus violente; son offre fut rejetée[4]. Il refusa de nommer lord Warwick, que désignaient les chambres, au commandement de la flotte[5]; Warwick en prit possession malgré son refus[6]. Le lord maire Gourney ne craignit pas de publier dans Londres la commission du roi qui ordonnait de lever la milice pour son service et en son nom; il fut accusé, mis à la Tour, révoqué, et

[1] Le 27 mai 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1319.

[2] Le 2 juin 1642; *ibid.*, col. 1324-1327; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 363-371, dans ma *Collection*.

[3] Entre autres une pétition préparée au commencement de juin dans le comté de Sommerset; (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1366.)

[4] Le 15 avril 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1169, 1172 et suiv.

[5] Le 31 mars 1642.

[6] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1164-1165; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, 1395 et suiv., dans ma *Collection*.

l'alderman Pennington, puritain ardent, le remplaça dans ses fonctions[1]. La Cité prêta 100,000 livres sterling[2]; on en prit 100,000 sur les fonds destinés à secourir l'Irlande[3]; une souscription s'ouvrit dans les chambres[4]; chaque membre, appelé à son tour, fut tenu d'exprimer sur-le-champ son intention : quelques-uns refusèrent : « Si l'occasion s'en présente, dit sir Henri « Killigrew, je me procurerai un bon cheval, une bonne « cotte de buffle, une bonne paire de pistolets, et je ne « serai pas embarrassé pour trouver une bonne cause; » mais il partit aussitôt pour son comté, car après de telles paroles il n'eût pu passer dans les rues de Londres sans insulte et sans péril[5]. L'ardeur du peuple était au comble; dans la cité comme à Westminster, l'éloignement des membres royalistes avait abattu leurs partisans. Le parlement fit un appel au patriotisme des citoyens; argent, vaisselle, bijoux, tout fut requis pour équiper quelques escadrons de cavalerie, sous la promesse d'un intérêt de huit pour cent. Les chaires retentirent des exhortations des prédicateurs ; l'effet surpassa les

[1] Le 18 août 1642 ; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1203, 1408, 1452; — *State-Trials*, t. 4, col. 159.

[2] Le 4 juin 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1328.

[3] Le 30 juillet 1642; May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 33-40, dans ma *Collection;* — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1443-1448.

[4] Le 10 juin 1642.

[5] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 136; t. 8, p. 290.

conseils des plus passionnés et l'attente des plus confiants; pendant dix jours, une immense quantité de vaisselle fut apportée à Guildhall; on manqua d'hommes pour la recevoir, de place pour la déposer; de pauvres femmes venaient apporter leur anneau de mariage, les épingles d'or ou d'argent qui retenaient leurs cheveux, et plusieurs attendaient fort longtemps avant d'obtenir qu'on les déchargeât de leurs offrandes [1]. Informé de ce succès des communes, Charles voulut tenter le même moyen; mais l'enthousiasme ne s'imite point, et le dévouement populaire peut seul suffire aux besoins d'une cause. L'université d'Oxford envoya au roi sa vaisselle; sur son exemple, celle de Cambridge fit emballer la sienne; déjà même une portion était partie quand Cromwell, toujours vigilant, survint tout à coup et empêcha tout nouvel envoi [2]. Les commissaires du roi eurent grand'peine à recueillir, de château en château, quelques faibles contributions; et la moquerie, vain et dangereux plaisir d'une cour vaincue, fut la seule consolation qui demeurât aux cavaliers [3].

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 376 et suiv., dans ma *Collect.* — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 136; — Whitelocke, p. 58.

[2] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 196, dans ma *Collection*; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1453; — *Querela Cantabrigiensis*, p. 182 (in-8, Londres, 1685); *Barwick's Life*, p. 24 (in-8, Londres, 1724); — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 53.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 55-57; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 401.

Les propositions d'accommodement étaient arrivées à York[1]; elles dépassaient les prédictions des plus emportés royalistes, et ravirent aux plus modérés toute espérance. Les chambres demandaient la complète destruction de la prérogative et que le pouvoir leur appartînt tout entier. Création de nouveaux pairs, nomination et révocation des grands fonctionnaires de tout genre, éducation et mariage des enfants du roi, affaires militaires, civiles, religieuses, rien ne devait plus se décider sans l'aveu formel du parlement. Tel était au fond le but véritable, et devait être un jour l'inestimable résultat de la révolution; mais le temps n'était pas venu où cette substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement royal devait s'accomplir par le jeu naturel des institutions et l'influence dominante, quoique indirecte, des communes sur l'exercice journalier du pouvoir. Hors d'état d'imposer ses chefs à la couronne comme conseillers nécessaires, le parti national se sentait contraint d'asservir officiellement la couronne à leur empire, ne pouvant vivre en sûreté qu'à ce prix, moyen trompeur et impossible, propre seulement à jeter l'État dans l'anarchie, mais le seul alors que les plus habiles sussent imaginer. A la lecture de ces propositions, la colère éclata dans les yeux du roi, une vive rougeur lui monta

[1] Elles furent présentées au roi le 17 juin.



au visage : « Si j'accordais ce que vous demandez, « répondit-il, on pourrait encore ne se présenter devant « moi que la tête nue; on pourrait encore me baiser la « main et m'appeler toujours du nom de Majesté; ces « mots, *la volonté du roi signifiée par les deux cham-« bres*, pourraient être encore la formule de vos com-« mandements; je pourrais même faire porter devant « moi la masse et l'épée, et m'amuser de la vue d'un scep-« tre et d'une couronne, rameaux stériles qui ne fleuri-« raient pas longtemps, car le tronc serait mort; mais « quant au pouvoir réel et vrai, je ne serais plus qu'une « image, un signe, un vain fantôme de roi [1] : » et il rompit la négociation.

Le parlement n'attendait pas une autre réponse : dès qu'il l'eut reçue, toute hésitation, même de pure forme, disparut; la guerre civile fut mise en délibération [2]. Une voix, la même qui, à l'ouverture de la session, avait dénoncé la première tous les griefs publics, s'éleva presque seule pour la repousser : « M. l'orateur, dit sir Ben-« jamin Rudyard, je suis pénétré, saisi jusqu'au fond de « l'âme du sentiment de ce qui importe à l'honneur de « la chambre et au succès de ce parlement; mais pour « bien juger de la situation où nous sommes aujourd'hui,

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 728.

[2] Le 9 juillet 1642.

« reportons-nous de trois ans en arrière. Si quelqu'un « nous eût dit alors que, dans trois ans, la reine, par un « motif quelconque, aurait fui d'Angleterre dans les Pays-« Bas; que le roi se serait éloigné de nous et de Londres « pour aller à York, disant qu'à Londres il n'était pas en « sûreté; qu'une rébellion générale couvrirait l'Irlande; « que l'Etat et l'Église seraient en proie aux discordes « qui les travaillent : à coup sûr, nous aurions frémi à la « seule pensée d'une telle situation; sachons donc la res-« sentir maintenant que nous y sommes plongés. Si d'au-« tre part on nous eût dit que dans trois ans nous « aurions un parlement, que la taxe des vaisseaux serait « abolie, que les monopoles, la cour de haute commis-« sion, la chambre étoilée, le vote des évêques seraient « supprimés, que la juridiction du conseil privé serait « réglée et restreinte, que nous aurions des parlements « triennaux, que dis-je, un parlement perpétuel que per-« sonne ne pourrait dissoudre, si ce n'est nous-mêmes : « à coup sûr, nous aurions regardé tout cela comme un « rêve de bonheur. Eh bien ! nous possédons vraiment « tout cela, et nous n'en jouissons pas; nous insistons sur « de nouvelles garanties. La possession actuelle de tous « ces biens en est la meilleure garantie; ils se garan-« tissent l'un l'autre. Prenons garde qu'en recherchant à « travers toutes sortes de hasards une prétendue sécurité, « nous ne mettions en péril ce que nous possédons déjà.

« Obtinssions-nous tout ce que nous souhaitons, nous ne « jouirions point d'une sécurité mathématiquement in« faillible; toutes les garanties humaines peuvent se cor« rompre et manquer. La providence de Dieu ne souf« fre pas qu'on l'enchaîne; elle veut que le succès « demeure en ses mains... M. l'orateur, c'est mainte« nant qu'il nous importe de recueillir toute la sagesse « dont nous sommes capables, car nous voilà à la porte « de l'incendie et du chaos. Si une fois le sang touche le « sang, nous tomberons dans un malheur certain, en « attendant un succès incertain, que nous obtiendrons, « Dieu sait quand! Dieu sait lequel! Tout homme est « tenu de tenter les derniers efforts pour empêcher l'ef« fusion du sang; le sang est un péché qui crie ven« geance; il souille tout un pays. Sauvons nos libertés « et nos biens, mais de telle sorte que nous sauvions « aussi nos âmes. J'ai clairement acquitté ma conscience; « j'abandonne chacun à la sienne[1]. » Vain appel d'un homme de bien qui n'avait plus qu'à se retirer d'une arène désormais trop agitée pour sa chaste et prudente vertu! D'autres prévoyances, d'autres craintes, également légitimes, bien qu'alliées à des passions plus aveugles ou moins pures, dominaient impérieusement le parti national; et le jour était venu où le bien et le

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1416-1418.

mal, le salut et le péril se mêlent et se confondent si obscurément que les plus fermes esprits, hors d'état de les discerner, ne sont plus que les instruments de la Providence qui châtie tour à tour les rois par les peuples et les peuples par les rois. Quarante-cinq membres seulement dans les communes partagèrent les scrupules de Rudyard[1], et dans la chambre haute le comte de Portland protesta seul[2]. Les mesures de guerre furent soudain adoptées; les chambres saisirent, à leur profit, tous les revenus publics[3]; les comtés eurent ordre de s'approvisionner d'armes, de poudre, et de se tenir prêts au premier signal. Sous le nom de *comité de sûreté*, cinq pairs et dix membres des communes furent chargés de veiller à la défense publique, et de faire exécuter les ordres du parlement[4]. Enfin on décréta la formation d'une armée, forte de vingt régiments d'infanterie d'environ mille hommes et de soixante-quinze escadrons, chacun de

[1] La levée de dix mille volontaires à Londres fut votée dans la chambre des communes par cent vingt-cinq voix contre quarante-cinq; (*Parl. Hist.*, t. 2, col. 1409.)

[2] *Ibid.*, col. 1414.

[3] *Ibid.*, col. 1349.

[4] Le 4 juillet 1642, les cinq lords étaient les comtes de Northumberland, d'Essex, de Pembroke, Holland et le vicomte Say; les dix membres des communes, Hampden, Pym, Hollis, Martyn, Fiennes, Pierpoint, Glynn, sir William Waller, sir Philippe Stapleton et sir John Merrick.

soixante chevaux. Lord Kinbolton, lord Brook, sir John Merrick, Hampden, Hollis, Cromwell, chef du peuple dans les camps comme à Westminster, y reçurent des commandements. Le comte d'Essex fut nommé général[1].

[1] Les lecteurs ne verront pas sans intérêt la liste exacte et complète des chefs de cette armée vraiment nationale; on la trouvera dans les *Éclaircissements et pièces historiques*, n. 6.

LIVRE IV.

Début de la guerre civile. — Le roi plante son étendard à Nottingham. — Bataille d'Edgehill. — Terreurs de Londres. — Combat de Brentford. — Tentatives de négociation. — Caractère de la guerre civile. — La reine revient du continent. — Négociations d'Oxford. — On commence à se défier du comte d'Essex. — Dissensions intérieures du parlement. — Complot royaliste dans la Cité. — Mort de Hampden. — Défaites successives du parlement. — Son énergie. — Efforts des partisans de la paix dans les chambres. — Projets du roi pour marcher sur Londres. — Ils échouent. — Siége de Glocester. — Essex fait lever le siége. — Bataille de Newbury. — Mort de lord Falkland. — Alliance du parlement avec les Écossais. — Retour triomphal d'Essex à Londres.

1642-1643.

A la nouvelle de ces dispositions, libre aussi de toute incertitude, le roi à son tour déploya plus de vigueur. Un petit convoi lui était arrivé de Hollande, et la reine en promettait de nouveaux[1]. Les commissaires qu'il avait chargés de recruter en son nom, le marquis de

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 173.

Hertford, le comte de Northampton, lord Strange, sir Ralph Hopton, sir Henri Hastings, obtenaient dans les comtés de l'ouest et du nord quelques succès[1]. Goring, gouverneur de Portsmouth, s'était déclaré en sa faveur[2]. Les cavaliers se levaient de toutes parts; ils se répandaient dans les campagnes, entraient de force dans les maisons des amis du parlement, enlevaient l'argent, les chevaux, les armes, et arrivaient à York déjà fiers de leurs victoires et de ce facile butin. Charles comprit que de tels désordres feraient grand tort à sa cause, et pour les réprimer, tout en excitant le zèle des royalistes, il parcourut en personne les comtés d'York, de Leicester, de Derby, de Nottingham, de Lincoln, convoquant partout la noblesse, la remerciant de sa fidélité, l'exhortant au bon ordre, à la prudence; plus actif, plus affable qu'il n'avait coutume de paraître, soigneux même de parler au peuple, et protestant partout de son ferme attachement à la religion et aux lois du pays[3]. Ces rassemblements, ces discours, les gentilshommes quittant ou fortifiant leurs châteaux, les bourgeois relevant les murs de leurs villes, les routes couvertes de voyageurs armés,

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 16-23.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 243 et suiv.; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1440.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 40-41, 55, dans ma *Collection*; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 246 et suiv.

les milices s'exerçant chaque jour, tout offrait l'aspect de la guerre déclarée; tout en faisait naître, à chaque instant et sur tous les points du royaume, l'envie et l'occasion. Déjà même le sang avait coulé en plusieurs rencontres, plutôt des rixes que des combats[1]. Déjà le roi, par deux tentatives, qui échouèrent, sur les places de Hull et de Coventry, avait donné sujet au parlement de lui imputer la première agression[2]. L'un et l'autre parti redoutaient également ce reproche, prêts l'un et l'autre à tout risquer pour soutenir leurs droits, mais tous deux tremblants d'avoir à répondre de l'avenir. Le 23 août enfin, Charles résolut d'appeler officiellement ses sujets aux armes, en plantant à Nottingham l'étendard royal. A six heures du soir, sur le sommet de la colline qui domine la ville, escorté de huit cents chevaux et d'un faible corps de milice, il fit d'abord lire sa proclamation. Déjà le héraut avait commencé; un scrupule s'éleva dans l'esprit du roi; il reprit le papier, et, sur son genou, corrigea lentement plusieurs passages, puis le rendit au héraut, qui lut avec peine les corrections. Les trompettes sonnèrent, l'étendard approcha, portant pour devise: « Rendez à César ce qui appartient à César; » mais on

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 16;—Whitelocke, p. 59.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 257; — *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1456.

ne savait où l'attacher, ni comment se passait jadis cette antique forme de la convocation des vassaux par le suzerain. Le temps était sombre ; le vent soufflait avec violence. On dressa enfin l'étendard dans l'intérieur des murs du château, au haut d'une tour, à l'exemple du roi Richard III, le dernier dont on se souvint. Le lendemain le vent l'avait abattu. « Aussi, pourquoi le placer là, dit « le roi ; il fallait le mettre dans un lieu ouvert, où chacun « pût en approcher, non dans une prison ; » et il le fit transporter hors du château, près du parc. Quand les hérauts voulurent l'enfoncer en terre, ils s'aperçurent que le sol n'était qu'un roc très-dur. Avec leurs poignards ils creusèrent un petit trou pour y fixer le bâton, mais il ne tint pas, et pendant quelques heures on fut obligé de le soutenir à bras. Les assistants se retirèrent, l'esprit troublé de sinistres présages[1]. Le roi passa quelques jours à Nottingham, attendant, mais en vain, que le pays répondît à son appel. L'armée du parlement se formait à quelques lieues de là, à Northampton, déjà forte de plusieurs régiments. « S'ils veulent tenter un coup de main, « dit sir Jacob Astley, major général des troupes royales, « je ne réponds pas que le roi ne soit enlevé dans son

[1] Rushworth, part. 3, t. 1, p. 783; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 4, p. 258;—William Lilly, *Observations on the life and death of king Charles,* dans le *Select Tracts* de M. Mazeres, t. 1, p. 176.

« lit[1]. » Quelques membres du conseil le pressèrent de tenter encore une négociation. « Quoi, déjà! dit-il, au « début de la guerre, avant même qu'elle ait commencé! » On insista, au nom de sa faiblesse. Quatre députés[2] partirent pour Londres[3], et revinrent sans succès; l'un d'eux, lord Southampton, n'avait pas même pu obtenir de remettre en personne son message à la chambre[4]. Le roi quitta Nottingham[5], et, malgré son regret de s'éloigner de Londres, instruit que les comtés de l'ouest montraient plus de zèle pour sa cause, il porta à Shrewsbury son quartier général.

Depuis plus de huit jours, le comte d'Essex était à la tête de son armée : à sa sortie de Londres[6] une foule immense l'avait accompagné, criant *vivat!* et agitant en l'air des banderoles orange, couleur de sa maison; quiconque en portait une autre était suspect et insulté[7]. Il trouva à Northampton près de vingt mille hommes réunis. Un comité des deux chambres lui était adjoint et devait résider près de lui, mais sous sa présidence et

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 2.

[2] Les comtes de Southampton et Dorset, sir John Colepepper et sir William Uvedale.

[3] Le 25 août 1642.

[4] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1458-1460.

[5] Vers le milieu de septembre.

[6] Le 9 septembre 1642.

[7] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 57; Whitelocke, p. 59.

sans pouvoirs supérieurs au sien [1]. Il avait pour instruction de transmettre au roi une pétition qui le conjurait de revenir à Londres, et, sur son refus, de le suivre partout, « et par bataille ou autre voie, d'enlever sa « Majesté, le prince de Galles et le duc d'York, ses deux « fils, à leurs perfides conseillers, pour les ramener au « parlement [2]. »

La pétition ne fut pas même présentée; le roi déclara qu'il ne la recevrait point transmise par des hommes qu'il avait déjà proclamés traîtres [3]. A Shrewsbury, il avait repris force et confiance. De l'ouest et du nord, de nombreuses recrues lui arrivaient enfin; pour leur donner des armes, il avait enlevé, non sans résistance, celles des milices de plusieurs comtés; des convois destinés à l'Irlande traversaient l'ouest pour s'embarquer à Chester, il les avait saisis. Les catholiques des comtés de Shrop et de Stafford lui avaient avancé 5,000 livres sterling; pour le titre de baron un gentilhomme en avait payé 6,000; de Londres même son parti lui avait, sous main, fait passer de l'argent. Douze mille hommes environ marchaient sous ses drapeaux [4]. A la tête de la

[1] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1473; le comité était composé de douze lords et vingt-quatre membres des communes.

[2] *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1471.

[3] Le 16 octobre 1642; *Parl. Hist.*, t. 2, col. 1484.

[4] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 37-39, 56, 66-69; — Clarendon,

cavalerie, le prince Robert son neveu[1], naguère arrivé d'Allemagne[2], parcourait le pays d'alentour, déjà odieux par ses pillages et sa brutalité, mais déjà redouté pour son audace. Essex n'avançait qu'avec lenteur et comme pour suivre plutôt que pour atteindre son ennemi. Arrivé le 23 septembre à Worcester, à quelques lieues du roi, il y passa trois semaines sans agir. Enhardi par cette inaction, par le succès de quelques escarmouches, par le nouvel aspect de sa fortune, Charles résolut de marcher sur Londres, pour finir la guerre d'un seul coup; et il était déjà en mouvement depuis trois jours, lorsque Essex rebroussa chemin à sa suite pour aller défendre le parlement.

Le trouble fut grand à Londres; on ne s'attendait pas à ce brusque péril : les parlementaires s'étonnaient, les royalistes commençaient à s'agiter, le peuple avait peur. Mais la peur du peuple se tourne aisément en colère; le parlement sut l'y pousser. Ferme et passionné dans ses actes comme dans son lagage, il prit soudain des mesures de défense contre le roi, de rigueur contre les malveillants. Quiconque était resté étranger aux contributions volontaires fut taxé et contraint; on emprisonna les

Hist. of the Rebell., t. 5, p. 24, 29, 41, 60, 62, 68; — *Mémoires* de mistriss Hutchinson, t. 1, p. 199-212, dans ma *Collection*.

[1] Second fils de Frédéric V, électeur palatin, roi de Bohême, et d'Élisabeth, sœur de Charles Ier.

[2] Au commencement du mois de septembre.

de l'après-midi, l'action fut vive et dura jusqu'au soir: la cavalerie du parlement, affaiblie par la désertion du régiment de sir Faithful Fortescue, qui, au moment de charger, passa tout entier à l'ennemi, fut mise en déroute par le prince Robert; mais dans sa bouillante imprévoyance, et emporté aussi par la soif du pillage, il la poursuivit plus de deux milles, sans s'inquiéter de ce qui se passait derrière lui. Arrêté enfin par le régiment de Hampden, qui arrivait avec l'artillerie, le prince rebroussa chemin vers le champ de bataille; mais à son retour il trouva l'infanterie royale rompue et dispersée, le comte de Lindsey, général en chef, blessé à mort et prisonnier, l'étendard du roi tombé aux mains des parlementaires; le roi lui-même s'était vu un moment presque seul et en danger d'être pris. La réserve d'Essex demeurait seule en bon ordre sur le terrain. Charles et son neveu essayèrent en vain de déterminer leurs escadrons à une nouvelle charge; ils étaient revenus pêle-mêle; les soldats cherchaient leurs officiers, les officiers leurs soldats; les chevaux tombaient de fatigue; on n'en put rien obtenir. Les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille, l'une et l'autre inquiètes du lendemain, quoique s'attribuant toutes deux la victoire. Le parlement avait perdu plus de soldats, le roi plus d'hommes de marque et d'officiers. Le jour venu, Charles parcourut son camp; un tiers de l'infanterie et beau-

coup de cavaliers manquaient ; non que tous eussent péri, mais le froid, le défaut de vivres, l'âpreté de ce premier choc, avaient dégoûté un grand nombre de volontaires ; ils s'étaient dispersés [1]. Pour continuer librement sa marche sur Londres, le roi eût voulu engager une nouvelle action ; mais il vit bientôt qu'il n'y pouvait songer. Dans le camp parlementaire, la même question était agitée ; Hampden, Hollis, Stapleton, la plupart des officiers chefs des milices et membres des communes, conjuraient Essex de reprendre sur-le-champ l'attaque : « Le roi, disaient-ils, est hors d'état « de la soutenir ; trois régiments frais nous sont arri- « vés ; il tombera dans nos mains ou sera forcé d'ac- « cepter nos conditions : la rapide conclusion de la « guerre peut seule épargner au pays des maux, au « parlement des chances impossibles à prévoir. » Mais les militaires de profession, les officiers formés sur le continent, le colonel Dalbier et d'autres, repoussèrent ce conseil : selon eux, c'était déjà beaucoup d'avoir livré, avec des recrues, un si glorieux combat ; Londres était sauvé ; ce succès avait coûté cher ; les soldats, encore bien novices, étaient étonnés et tristes ; ils ne recommenceraient pas sitôt de bon cœur ; le parlement n'avait

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 33-38 ; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 73-82 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 76-87.

qu'une armée, il fallait l'accoutumer à la guerre, et ne pas tout risquer en un jour. Ils parlaient avec autorité; Essex adopta leur avis [1], et porta son quartier général à Warwick, en arrière de l'armée royale, mais en mesure de suivre ses mouvements. Quelques jours après, le roi s'avançant vers Londres, quoique sans dessein de pousser sa marche, établit le sien à Oxford, des grandes villes du royaume la plus dévouée à sa cause.

A Londres comme à Oxford, on rendit à Dieu des actions de grâces; car le parlement, se disaient entre eux ses amis, avait obtenu une grande délivrance, bien qu'une petite victoire. Il s'aperçut bientôt que la délivrance même n'était point consommée [2]. Plus voisine que celle d'Essex, l'armée du roi se répandait dans le pays; la plupart de ses déserteurs rejoignaient leur corps, guéris, par l'espoir du butin, de leur premier effroi. Des places qu'on croyait sûres, Banbury, Abingdon, Henley, lui ouvraient leurs portes sans coup férir; la garnison de Reading, commandée par Henri Martyn, ami de Cromwell et cynique démagogue, s'enfuit honteusement à l'approche de quelques escadrons [3]. Le roi y porta son quartier général. Le prince Robert poussait

[1] Whitelocke, p. 61.
[2] *Ibid.*
[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 121.

jusqu'aux campagnes de Londres ses courses et ses pillages[1]. La cité s'alarmait; la chambre haute accueillait des motions pacifiques[2]. Essex eut ordre de se rapprocher avec ses troupes, et en attendant on se décida à demander au roi un sauf-conduit pour six députés chargés d'ouvrir quelque négociation. Il refusa d'y comprendre l'un d'eux, sir John Evelyn, que la veille même[3] il avait proclamé traître[4]. La chambre des communes voulut tout rompre; Essex était arrivé[5]. Le lord maire convoqua à Guidhall une assemblée générale des citoyens[6]. Deux membres du parlement, lord Brook et sir Henri Vane, s'y rendirent pour relever leur courage et les exhorter à sortir des murs, à s'aller ranger sous les drapeaux du général : « Il a remporté, leur dit lord « Brook, la plus grande victoire qui se soit jamais vue; « il leur a tué deux mille hommes, et nous n'avons pas « perdu cent des nôtres; non, pas cent, à moins que « vous ne vouliez compter les femmes, les enfants, les « charretiers et les chiens, car les gens du roi ont tué

[1] Whitelocke, p. 61.

[2] Le 29 octobre 1642; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 1.

[3] Le 2 novembre 1642.

[4] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 2-5; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 122.

[5] Le 7 novembre 1642.

[6] Le 8 novembre 1642.

bruit que de la perfidie du roi, et aussi de sa barbarie; car, disait-on, il avait voulu prendre la cité d'assaut, durant la nuit, et livrer ses habitants, leurs familles, leurs richesses à ses avides et licencieux cavaliers [1]. Les plus chauds partisans de la guerre se plaignaient avec amertume qu'il vînt la porter ainsi jusque sous leurs murs, et exposer à de tels périls tant de milliers de ses paisibles sujets. Le parlement mit soudain à profit cette disposition. Il invita les apprentis à s'enrôler, déclarant que le temps de leur service compterait pour leur apprentissage [2]; la cité offrit quatre mille hommes pris dans sa milice, et nomma Skippon pour les commander. « Allons, mes enfants, mes braves enfants, leur dit-il en « se mettant à leur tête, prions de bon cœur et battons-« nous de bon cœur; je courrai les mêmes hasards que « vous tous. Souvenez-vous que c'est ici la cause de Dieu, « qu'il s'agit de défendre vos femmes, vos enfants et « vous-mêmes. Allons, mes bons et braves enfants, priez « de bon cœur et combattez de bon cœur, et Dieu nous « bénira [3]. » Durant un jour et une nuit ces nouvelles levées, miliciens et volontaires, sortirent successivement de Londres pour aller prendre place dans les rangs de

[1] Whitelocke, p. 62.

[2] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 53.

[3] Whitelocke, p. 62; — *Parl. Hist.*, t. 3, col. 14.

l'armée ; et le surlendemain du combat de Brentford[1], Essex, accompagné de la plupart des membres des deux chambres et d'une foule de spectateurs, passa en revue vingt-quatre mille hommes rangés en bataille à Turnham-Green, à moins d'un mille des avant-postes du roi.

Là recommença le débat qui s'était élevé, après l'affaire d'Edgehill, dans le conseil du général. Hampden et ses amis demandèrent avec instance qu'on attaquât aussitôt. Jamais, disaient-ils, on ne retrouvera le peuple à la fois si fermement assuré et si impérieusement obligé de vaincre. Leur avis prévalut un moment, et quelques mouvements de troupes furent ordonnés en conséquence. Mais Essex ne s'y rendait qu'à contre-cœur, les vieux officiers ne cessaient de le combattre; un incident survint à l'appui de leurs objections. Un jour que l'armée était en bataille en face de celle du roi, soit que les troupes royales parussent faire un mouvement d'attaque, soit par toute autre cause, deux ou trois cents spectateurs, venus de Londres à cheval, reprirent brusquement et au grand galop le chemin de la ville : à cette seule vue, un fâcheux ébranlement se manifesta dans les rangs parlementaires, des propos décourageants circulaient, et beaucoup de soldats semblaient disposés à quitter leurs drapeaux pour retourner aussi dans leurs maisons. L'er-

[1] Le 14 novembre 1642.

reur dissipée, les visages redevinrent sereins et les rangs se raffermirent; d'abondantes provisions de vivres, de vin, de tabac, de denrées de toutes sortes, envoyées par les femmes de la cité à leurs enfants et à leurs maris, ramenèrent dans le camp la confiance et la gaîté. Mais Essex refusa décidément de tout hasarder sur la foi de l'enthousiasme public; il rappela les corps qui s'étaient portés en avant, s'établit partout sur la défensive; et le roi, qui de son côté craignait fort une attaque, car il n'avait plus ni balles ni poudre, opéra sans obstacle sa retraite d'abord à Reading, ensuite à Oxford, où il prit ses quartiers d'hiver[1].

Tant d'hésitation et de lenteur, combattues, mais sans succès, par les chefs du parlement, avaient des causes plus puissantes que l'attitude chancelante des soldats, ou la prudence du général. La cité même était pleine de divisions et d'incertitudes: le parti de la paix s'y manifestait hautement, recruté, surtout dans la haute bourgeoisie, de beaucoup d'hommes qui n'avaient accepté la guerre qu'avec crainte et chagrin, et parce qu'ils n'avaient su comment s'y opposer. Déjà des pétitions, assez vives d'ailleurs contre le papisme et le pouvoir absolu, demandaient aux chambres d'y mettre un terme[2]. On les

[1] Whitelocke, p. 62, 63;—*Mémoires* de Ludlow, t. 1, p. 58, dans ma *Collection*.

[2] Le 19 décembre 1642; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 43.

repoussait, on menaçait même leurs auteurs; mais il en venait d'autres, rédigées dans les comtés, et adressées aux lords qu'on jugeait plus disposés à les accueillir[1]. Les pétitions contraires ne manquaient point: d'une part les magistrats et le conseil commun de la cité, renouvelé par de récentes élections, de l'autre la petite bourgeoisie et le peuple, étaient dévoués aux plus hardis meneurs des communes, et saisissaient avec ardeur toute occasion de les exciter ou de les soutenir. Un marchand, nommé Shute, venait presque chaque jour[2] à la barre de la chambre, suivi d'un nombreux cortége et réclamant, au nom du *parti pieux et actif*, qu'on poussât la guerre avec vigueur. On l'accueillait avec empressement, on le remerciait de son zèle; mais quand son langage devenait trop impérieux, quand il parlait trop insolemment des lords et des officiers de l'armée, on se sentait obligé de le réprimander[3], car personne n'eût osé dire ni penser peut-être que le parlement se dût séparer des grands seigneurs engagés dans sa cause, ou pût triompher sans leur appui. Pour donner aux amis de la paix quelque satisfaction apparente, on imagina de la faire officiellement demander par le conseil

[1] Le 22 décembre 1642; *Parl. Hist.*, col. 46.

[2] Les 13 et 21 novembre, le 9 décembre, etc.; — *Parl. Hist.*, t. 3, col. 12, 22, 37, etc.

[3] Le 11 décembre 1642; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 38.

commun, non au parlement, mais au roi lui-même; sur le roi tomberait ainsi l'embarras de la réponse, et la sienne ne pouvait manquer de déplaire aux citoyens. De l'aveu des chambres, une députation du conseil commun se rendit à Oxford[1]. Le roi sourit quand elle le pressa de revenir à Londres, promettant de réprimer les émeutes: « Vous ne pouvez, dit-il, y maintenir la « paix par vous-mêmes; » et il renvoya les députés avec sa réponse, les faisant accompagner d'un gentilhomme chargé de la lire, en son nom, à l'assemblée générale de la cité. Une foule immense s'y porta[2]; lord Manchester et M. Pym y assistaient, prêts à repousser, au nom du parlement, les accusations du roi. À la vue de cette bruyante multitude, le commissaire du roi eut peur et voulut se dispenser de lire lui-même le message, alléguant la faiblesse de sa voix. Sommé de remplir sa charge, il obéit, et fut même contraint de recommencer deux fois sa lecture, dans deux salles différentes, pour que tout le monde l'entendît. A la seconde fois, quelques royalistes, timidement placés près de la porte, hasardèrent quelques acclamations soudain étouffées par de violents murmures. La lettre du roi était longue et amère, pleine de récriminations qui n'annonçaient point

[1] Le 2 janvier 1643.

[2] Le 13 janvier 1643.

le désir de la paix. Pym et lord Manchester y répondirent : le cri, « Nous vivrons et mourrons avec eux ! » s'éleva de toutes parts, et les pétitions pacifiques furent pour quelque temps découragées[1]. Les tentatives du parti royaliste n'avaient jamais d'autre résultat; mais elles se renouvelaient sans cesse ; elles tenaient Westminster comme la cité dans une anxiété continuelle ; nul ne songeait encore à leur opposer ces derniers excès de la tyrannie qui procurent aux partis quelques jours de toute-puissance, bientôt payés de longs revers ; et le parlement, appliqué à lutter contre ce mal intérieur, ne pouvait déployer au dehors toute son énergie, ni la porter librement vers d'autres combats.

Dans les comtés il en était autrement : là, rien ne gênait les partis ; là, aucune responsabilité générale et décisive ne s'attachait à leurs actes, et les besoins ou les calculs de la politique ne venaient point régler ou intimider les passions. Aussi, tandis qu'aux environs de Londres, entre le parlement et le roi, la guerre semblait languir, elle éclatait ailleurs entre les parlementaires et les royalistes, spontanée, vive, franche, poursuivie dans chaque lieu pour le compte de ses habitants, et presque sans égard à ce qui se passait entre Oxford et la cité. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 110-116; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 49-61.

déjà le royaume était couvert de confédérations guerrières, librement formées, soit dans l'intérieur d'un comté entre les hommes de même opinion, soit entre les comtés limitrophes, pour soutenir en commun leur cause. Pour première démarche, ces confédérations demandaient et recevaient, du parlement ou du roi, selon leur dessein, une commission pour leurs chefs, et des pouvoirs pour lever des soldats, imposer des taxes, prendre toutes les mesures qu'elles jugeraient nécessaires au succès. Elles agissaient ensuite isolément et presque à leur gré, sauf à rendre compte de temps en temps, à Oxford ou à Londres, de leur situation, de leurs actes, et à solliciter au besoin des secours ou des conseils[1]. À défaut de telles ligues locales, quelquefois même simultanément, un homme riche et accrédité levait un petit corps et guerroyait en partisan, tantôt aux environs de sa ville ou de sa terre, tantôt se portant plus loin, selon son audace, sa force ou la nécessité[2].

[1] Les deux principales de ces confédérations furent, dans le nord, celle des comtés de Durham, Northumberland, Cumberland et Westmoreland, pour la cause royale; et dans l'est, celle des comtés de Norfolk, Suffolk, Cambridge, Huntington, Bedford, Essex, Lincoln et Hertford, pour la cause parlementaire. On en rencontre plusieurs autres, comme, dans le centre, celle des comtés de Northampton, Warwick, Leicester, Derby et Strafford, pour le parlement; au sud-ouest, celle des comtés de Dorset, Sommerset, Devon et Cornouailles, pour le roi, etc.—Rushworth, part. 3, t. 2, p. 66, 94-98, 119, 381.

[2] Voir les *Mémoires* de mistriss Hutchinson et ceux de Ludlow.

Que si ailleurs des dispositions plus pacifiques prévalaient un moment, elles se manifestaient avec la même indépendance : dans les comtés d'York et de Chester, les deux partis, se jugeant à peu près égaux et plus capables de se nuire que de se vaincre, conclurent officiellement un traité de neutralité[1]; et presque en même temps, à l'extrémité opposée de l'Angleterre, les comtés de Devon et de Cornouailles se juraient, par commissaires, de rester en paix, laissant la cause se débattre entre le roi et le parlement[2]. Mais le parlement et le roi blâmèrent rudement de telles conventions[3], et les hommes même qui les avaient conclues avaient trop présumé de leur patience mutuelle. On se battit bientôt là comme ailleurs. Dans les comtés de l'est, du centre et du sud-est, les plus peuplés et les plus riches, les parlementaires dominaient; dans ceux du nord, de l'ouest et du sud-ouest, la prépondérance appartenait au roi; car la propriété territoriale y était moins divisée, l'industrie moins active, la haute noblesse plus influente, et la religion catholique y conservait plus de sectateurs. Mais dans l'une et l'autre de ces deux portions du royaume, surtout dans celle où prévalait le roi, le parti le plus faible était cepen-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p 238.
[2] En février 1643; *ibid.*, t. 5, p. 235.
[3] *Ibid.*, p. 240.

dant assez fort pour tenir en échec ses ennemis; et le parlement avait cet avantage, que les comtés dévoués à sa cause, presque tous contigus et compacts, formaient autour de Londres comme une redoutable ceinture; tandis que les comtés royalistes, s'étendant du sud-ouest au nord-est, de la pointe de Cornouailles à celle de Durham, sur une ligne étroite et longue, brisée en plusieurs points par des districts de sentiments contraires, étaient beaucoup moins liés entre eux, correspondaient difficilement, pouvaient rarement agir de concert, et ne protégeaient que sur ses derrières le quartier général de Charles à Oxford, place toute royaliste, mais trop avancée et presque isolée au milieu d'un territoire ennemi.

Une guerre de ce genre, au cœur de l'hiver, et les deux armées principales demeurant à peu près inactives, ne pouvait amener des résultats prompts ni décisifs. C'était partout et chaque jour de brusques et courtes expéditions, de petites places tour à tour occupées et perdues, des surprises, des rencontres où les succès et les revers se compensaient alternativement pour les deux partis[1]. Les citoyens s'aguerrissaient, mais sans devenir encore des soldats. Quelques chefs commençaient à se distinguer par leur courage, leur habileté ou leur for-

[1] Voir les *Mémoires* de mistriss Hutchinson et ceux de Ludlow; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 180-213.

tune, mais aucun n'était connu encore du peuple entier, et leur influence était locale comme leurs exploits. D'ailleurs, malgré l'ardeur des passions, les mœurs étaient généreuses et douces : quoique la haute aristocratie fût en grand déclin, et que le pouvoir nouveau des communes fût la vraie cause du mouvement national, c'était contre le prince et sa tyrannie que se soulevait le pays ; les diverses classes de la société n'étaient point aux prises ni tourmentées du besoin de s'opprimer l'une l'autre pour se défendre ou s'affranchir. Des deux parts et presque en tous lieux, le commandement était aux mains d'hommes de condition à peu près égale, formés dans les mêmes habitudes, capables de se comprendre et de se reepecter en se combattant. Licencieux, légers et pillards, les cavaliers n'étaient point féroces ; et le peuple presbytérien conservait, au milieu de son âpre fanatisme, un respect des lois et de l'humanité dont les discordes civiles ont rareme..t offert l'exemple. Les parents, les voisins, les amis, engagés sous des drapeaux contraires, ne rompaient pas toute relation et se prêtaient assistance au besoin; en se rencontrant les armes en main, ils se traitaient avec courtoisie, comme gens naguère en paix, et qui ne sont point séparés sans retour[1]. Les prisonniers étaient renvoyés d'ordinaire

[1] *Mémoires* de mistriss Hutchinson, t. 1, p. 239-242; 327-331; -- *Mémoires* de Ludlow, t. 1, p, 109-126, dans ma *Collection*.

sous la simple obligation de ne plus servir : s'il arrivait qu'on les eût laissés dans un grand dénûment, si seulement le roi les avait vus défiler devant lui avec un air de froide indifférence, on s'en indignait comme d'un tort grave[1] ; et la brutalité, souvent cruelle, du prince Robert causait tant de surprise et de scandale, que la multitude même parlait de lui avec aversion et dégoût, comme d'un grossier étranger. Ainsi la guerre, partout présente et très-animée, demeurait pourtant exempte de ces fureurs qui la poussent violemment à son terme ; les deux partis, en s'y livrant avec franchise, semblaient craindre de s'y porter de trop rudes coups ; et on se battait tous les jours dans tout le royaume sans que le cours des événements en devînt plus rapide, sans que le parlement et le roi cessassent de perdre le temps en petits débats ou en vains pourparlers.

Cependant vers le milieu de février, l'arrivée de la reine vint donner aux affaires une impulsion plus vive. Depuis plus d'un an qu'elle était en Hollande, elle avait déployé, pour se procurer des secours, une adresse et une activité peu communes. Le parti aristocratique dominait alors dans les États ; le stadthouder, son gendre, la

[1] William Lilly, *Observations on the Life and death of king Charles*, dans les *Select Tracts* de M. Mazeres, t. 1, p. 144-145 ; — Whitelocke, p. 64.

secondait de tout son pouvoir. Confiante et aventureuse lorsqu'un danger pressant ne troublait pas son imagination, gracieuse et séduisante pour tous les gens dont elle avait besoin, elle sut intéresser à son sort ce peuple républicain et réservé. En vain le parlement envoya à La Haye[1] un ambassadeur, M. Walter Strickland, pour rappeler les services qu'avait rendus naguère la nation anglaise à la liberté des Provinces-Unies, et réclamer au moins une exacte neutralité. Strickland, après avoir attendu longtemps une audience, obtint à grand'peine quelques déclarations équivoques ; le peuple lui témoigna ouvertement sa malveillance, et la reine continua sans obstacle ses préparatifs de départ[2]. Quatre bâtiments chargés d'armes, de munitions, d'officiers et même de soldats, firent voile à sa suite ; et l'amiral Batten, à qui le parlement avait ordonné d'intercepter le convoi, ne l'atteignit qu'au moment où il débarquait à Burlington[3]. Batten canonna la place ; la reine logeait sur le quai ; des boulets tombèrent sur sa maison et jusque dans la chambre où elle était couchée ; elle se leva en toute hâte et s'enfuit dans la campagne où elle passa

[1] En septembre 1642.

[2] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 157-163 ; — Harris, *Life of Oliver Cromwell*, p. 250, dans la *note*.

[3] Le 22 février 1643.

quelques heures, cachée, dit-on, sous un banc [1]. Bientôt il ne fut bruit dans la contrée que de son courage et de ses périls ; lord Newcastle vint la chercher avec un corps de troupes pour la conduire à York ; les gentilshommes l'entouraient avec transport, s'indignant contre le traître Batten qui avait, disaient-ils, dirigé à dessein ses coups sur la maison qu'elle occupait : une foule de catholiques accoururent pour servir sous ses drapeaux ; en vain cette infraction aux lois du royaume fut vivement dénoncée au roi et au parlement ; en vain, pour décrier ou intimider lord Newcastle, on donna à son armée le nom *d'armée des papistes et de la reine* [2] ; formellement autorisé, et depuis longtemps, par le roi lui-même [3], il repoussa avec dédain ces plaintes et garda ses nouveaux soldats. Bientôt il se vit à la tête de forces considérables. La reine continuait de résider à York, moins pressée de rejoindre son mari que charmée de commander seule et de présider librement à tous les projets qui déjà s'agitaient à sa cour. Hamilton et Montrose y vinrent d'Écosse pour l'entretenir des moyens d'engager ce royaume dans la cause du roi : Hamilton, toujours conciliateur et prudent, soutenait qu'il était possible, malgré l'influence

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 247 ; — *Mémoires* de madame de Motteville, t. 1, p. 273.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 246.

[3] Voyez les *Éclaircissements* et pièces historiques, n. 7.

décidément ennemie du marquis d'Argyle, de gagner le parlement écossais; Montrose, présomptueux et hardi, voulait que, sous les ordres du comte d'Antrim, seigneur puissant dans le nord-est de l'Irlande, venu aussi à York pour offrir ses services, un corps d'Irlandais débarquât en Écosse, qu'on soulevât les montagnards, qu'on massacrât les chefs presbytériens; et il s'offrait pour exécuter comme pour tramer le complot [1]. La reine accueillait tous ces desseins, favorable en secret aux plus emportés, mais soigneuse de plaire à quiconque venait rendre hommage à son pouvoir. En même temps elle entamait, avec quelques chefs parlementaires déjà dégoûtés de leur parti, ou ébranlés par son voisinage, de plus efficaces intrigues : sir Hugh Cholmondley, gouverneur de Scarborough, et qui un mois auparavant avait battu un corps de royalistes, promettait de lui livrer sa place [2]; sir John Hotham même ne semblait pas éloigné de lui ouvrir ces portes de Hull qu'avant l'explosion de la guerre il avait si rudement fermées au roi. Dans tout le nord enfin les royalistes étaient pleins d'ardeur et d'espérance; les parlementaires, inquiets et silencieux, écrivaient coup sur coup à Londres pour demander conseil et appui.

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 353, 980; — Baillie, *Letters*, t. 1, p. 364; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 175.

[2] Vers la fin de mars 1643.

Le parlement lui-même s'inquiéta : au début de la guerre, il s'était flatté d'un prompt succès ; l'accroissement des taxes excitait des murmures[1] ; quelques bruits couraient de complots dans la Cité ; malgré l'absence de tant de membres amis de la paix, chaque fois qu'il en était question, elle trouvait dans les communes mêmes de nombreux partisans. Les négociations n'étaient pas tout à fait rompues ; il fut proposé de les reprendre, et, comme preuve de bonne foi, de licencier de part et d'autre les armées en commençant à traiter : sir Benjamin Rudyard appuya la motion : « J'ai longtemps et amèrement redouté, dit-il, que la coupe de terreur, qui a « circulé sous nos yeux en Europe de nation en nation, « ne vînt un jour au milieu de nous ; la voilà enfin « venue, et il se peut que nous ayons à en boire la lie, « ce qu'il y a de plus amer : Dieu veuille nous en préserver ! Une espérance nous reste, c'est que nos « misères ne sauraient être longues, car nous ne pou« vons combattre ici comme ils font en Allemagne, dans « ce vaste continent où la guerre peut être en plus d'un « lieu sans qu'il manque de terres paisibles où l'on sème « et moissonne pour se nourrir. Pour nous, resserrés

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 77. Les nouveaux impôts s'élevaient à 10,000 liv. sterl. (250,000 f.) par semaine sur la cité de Londres, et 33,518 liv. sterl. (837,950 f.) par semaine aussi sur l'ensemble du royaume ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 296.

« de tous côtés par la mer, nous combattons comme « dans une arène de coqs, nous n'avons d'autres rem- « parts que les os de nos crânes et de nos côtes à oppo- « ser à nos ennemis. On a dit dans cette chambre que « nous étions tenus en conscience de punir l'effusion du « sang innocent; mais qui répondra de tout le sang « innocent qui va couler si nous ne marchons à la paix « par la voie d'un prompt traité? On a parlé de con- « fiance en Dieu; certes, on peut s'en fier à Dieu pour « un traité aussi bien que pour la guerre; c'est lui qui « donne la sagesse pour négocier comme le courage « pour combattre, et le succès aux négociations comme « aux batailles, selon qu'il lui plaît. Le sang est un « péché qui crie vengeance; il souille tout un pays: « hâtons-nous d'arrêter l'effusion du sang[1]. » La motion fut rejetée[2], mais seulement par une majorité de trois voix, et les paroles de Rudyard étaient dans la bouche d'une foule de gens de bien. Les chefs des communes frémissaient tout bas de se voir ainsi poussés à solliciter une paix impossible, si ce n'est à des conditions qui la rendraient fatale. Ils cédèrent pourtant; car peu d'hom-

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 80.

[2] Le 17 février 1643; il y eut deux divisions dans la chambre: à la première, la motion fut appuyée par soixante-treize voix contre soixante-seize; à la seconde, par quatre-vingt-trois contre quatre-vingt-six; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 79.

mes, même entre leurs amis, étaient passionnés au point d'accepter tant de maux comme inévitables; et le 20 mars, après quelques négociations préliminaires, cinq commissaires[1] partirent pour Oxford, chargés de débattre, pendant vingt jours, d'abord une suspension d'armes, ensuite un traité.

Le roi les reçut bien; leurs relations avec la cour furent nobles et polies; le comte de Northumberland, président du comité, affecta de déployer une grande magnificence : il s'était fait suivre de sa maison, de sa vaisselle, de son vin; on lui apportait de Londres des provisions : les royalistes venaient le voir et dînaient à sa table; le roi daigna même accepter de lui, pour la sienne, quelques présents[2]. Parmi les compagnons du comte, simples membres des communes, quelques-uns prenaient plaisir à paraître à Oxford avec tant d'éclat. Mais quand on vint à négocier, ces brillantes démonstrations furent sans effet : ni le parlement ni le roi ne pouvaient accepter leurs conditions réciproques, car c'étaient les mêmes qui, avant la guerre, avaient été hautement repoussées, et elles auraient livré sans défense, à ses adversaires, l'un ou l'autre parti. Un soir,

[1] Le comte de Northumberland, sir John Holland, sir William Armyn, William Pierpoint et Bulstrode Whitelocke.

[2] Whitelocke, p. 64.

les envoyés du parlement se flattèrent qu'ils avaient enfin obtenu du roi, probablement au sujet de la milice, une concession de quelque valeur; après une longue conférence, il avait paru se rendre et devait leur donner, le lendemain matin, sa réponse par écrit. A leur grande surprise, elle fut toute autre qu'on n'en était convenu, et ils apprirent qu'au coucher du roi, en l'absence de ses ministres, les gens de sa chambre, les affidés de la reine, l'avaient fait changer de résolution[1]. « Si du moins le roi, » dit à ses conseillers M. Pierpoint l'un des commissaires, « voulait traiter avec faveur quel- « ques-uns des grands seigneurs attachés au parlement, « leur influence pourrait le servir. » Mais Charles, rancunier et hautain avec ses courtisans comme avec son peuple, souffrit à peine qu'on lui parlât de rendre un jour, au comte de Northumberland, la charge de grand amiral; et les intrigues des intérêts personnels furent aussi vaines que l'eût été leur succès[2]. Le roi, comme les meneurs des communes, ne voulait point de la paix; il avait promis à la reine que jamais il ne la ferait sans son aveu; et elle lui écrivait d'York pour l'en détourner, déjà courroucée que des négociations se fussent ouvertes en son absence, et déclarant à son mari qu'elle quit-

[1] Whitelocke, p. 65.

[2] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 217-224, dans ma *Collection*.

terait l'Angleterre si elle n'obtenait officiellement une garde pour sa sûreté[1]. Une pétition des officiers en garnison à Oxford, provoquée sous main par Charles lui-même, s'opposa à la suspension d'armes[2]. En vain quelques-uns des commissaires du parlement s'efforcèrent, dans de secrets entretiens, de l'effrayer sur l'avenir[3]; en vain d'autres commissaires, venus d'Ecosse pour solliciter la convocation d'un parlement dans ce royaume, proposèrent leur médiation[4]. Il la repoussa comme une injure, leur interdit de se mêler des affaires de l'Angleterre, et donna enfin aux négociateurs, pour réponse péremptoire, l'offre de retourner auprès des chambres si elles voulaient transporter, au moins à vingt milles de Londres, le séjour du parlement. Sur ce message, les chambres rappelèrent soudain leurs commissaires, et par un ordre si pressant qu'ils se crurent obligés de partir le jour même[5], quoiqu'il fût tard et que leurs carrosses de voyage ne fussent pas prêts[6].

Leur conduite à Oxford, surtout leur façon de vivre

[1] *Mémoires* de Clarendon, t. 1, p. 225-229.

[2] *Ibid.*, p. 216, 228.

[3] Whitelocke, p. 65.

[4] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 5, p. 325 et suiv.; —*Mémoires*, t. 1, p. 229-235.

[5] Le 15 avril 1643.

[6] Whitelocke, p. 65; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 164-261. — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 18.

avec le roi et la cour, avaient inspiré aux partisans de la guerre beaucoup de méfiance. Lord Northumberland apprit en arrivant qu'une de ses lettres à sa femme avait été ouverte par Henri Martyn, membre du comité de sûreté, connu seulement pour avoir fui de Reading, à l'approche des troupes royales, et par la violence de ses propos. Nul grand seigneur n'était plus soigneux que le comte de sa dignité, ni plus accoutumé à la déférence de ses concitoyens. Rencontrant M. Martyn à Westminster, il lui demanda raison d'un tel outrage; et comme Martyn, d'un ton moqueur, soutint qu'il avait bien fait, le comte le frappa de sa canne devant plusieurs témoins. Portée aux chambres, la querelle fut prise par les communes avec quelque embarras, par les lords avec hauteur, et presque aussitôt étouffée[1]. On en était à ce point où tout révèle et fomente des dissensions que nul ne veut pourtant laisser éclater. Le printemps avançait; qu'on souhaitât ou craignît la paix, c'était à la guerre qu'il fallait songer. Le jour même où les commissaires revinrent à Londres, Essex rentra en campagne[2]. C'était encore l'avis de Hampden qu'il marchât brusquement sur Oxford pour y assiéger et réduire le roi[3]. A Oxford

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 109; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 18.

[2] Le 15 avril 1643, selon Rushworth, part. 3, t. 2, p 265; le 17, selon May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 121.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 40

même on en eut peur, et il fut question de partir pour aller rejoindre la reine et lord Newcastle dans le nord. Mais Essex, se méfiant encore de ses forces ou déjà inquiet de ses succès, repoussa de nouveau ce hardi conseil, et toujours campé entre Oxford et Londres, se contenta de mettre le siége devant Reading, place indispensable, selon lui, à la sûreté du parlement.

Reading se rendit en dix jours[1]; Hampden redemanda le siége d'Oxford: Essex persista dans ses refus[2]. Rien n'était plus loin de lui que la trahison ou la peur; mais il faisait la guerre avec tristesse et n'avait déjà plus, pour se distraire de sa prévoyance, les plaisirs de la popularité. Avant même que la campagne se rouvrît, quelque humeur avait éclaté contre lui dans les communes, surtout dans le comité de sûreté, vrai foyer du parti. Les plus violents étaient allés jusqu'à se demander s'il serait donc impossible de le remplacer, et le nom de Hampden avait, dit-on, été prononcé[3]. Hampden était trop sage pour accueillir l'idée seule d'un pouvoir auquel rien ne le portait; qu'il fût ou non capable de commander, il n'avait fait que servir sous Essex, comme simple colonel. Mais depuis l'origine de la guerre, pen-

[1] Le 27 avril 1643.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 49.

[3] Wood, *Athenæ oxonienses*, à l'article Hampden.

dant l'hiver surtout, d'autres avaient acquis une gloire plus indépendante et plus étendue. Dans le nord, Fairfax et son père, malgré la supériorité de lord Newcastle, lui disputaient chaque jour et sur tous les points, avec la plus brillante audace, la domination du pays[1]. A la tête de la confédération des comtés de l'est, lord Manchester[2] n'avait eu à combattre, il est vrai, aucun chef royaliste de quelque renom ; mais il avait souvent porté, aux parlementaires du nord et du centre, d'utiles secours ; des milices bien organisées étaient prêtes à le suivre, et sa franchise, sa libéralité, sa douceur, le faisaient chérir de tous les habitants. Dans les mêmes comtés, le colonel Cromwell, déjà fameux par des coups de main aussi heureux qu'adroits, exerçait d'ailleurs sur beaucoup d'hommes d'un esprit hardi, d'une piété exaltée, et d'une condition à la fois aisée et obscure, une influence où perçaient déjà un grand génie et un grand pouvoir. Dans le sud et l'ouest enfin, plusieurs corps de royalistes dispersés et sept places emportées en trois mois[3] avaient valu à sir William Waller le surnom de

[1] Voyez les *Mémoires* de Fairfax, 1re partie, dans ma *Collection*.

[2] Lord Kimbolton, connu aussi sous le nom de lord Mandeville, et qui portait celui de lord Manchester depuis la mort de son père, survenue le 9 novembre 1642.

[3] Chichester, Winchester, Malmesbury, Hereford, Tewksbury, Chepstow et Monmouth.

Guillaume le conquérant[1]. Le parlement ne manquait donc point, disait-on, de généraux ni d'armées; et si lord Essex refusait de vaincre, on lui trouverait un successeur.

Aucune proposition, aucune insinuation publique même ne suivit tant d'amers discours. Essex n'était pas un simple officier au service d'un parti mécontent; à lui se rattachaient et les grands seigneurs engagés dans la guerre, et les hommes modérés qui souhaitaient la paix, et les plus clairvoyants des presbytériens qu'inquiétaient déjà d'autres sectaires plus hardis. Hampden lui-même et les chefs du parti politique, tout en pressant le comte d'agir avec plus de vigueur, n'avaient nul dessein de s'en séparer. La discorde n'éclata donc point; mais encore cachée, elle était déjà souveraine, et Essex ne tarda pas à en ressentir les effets. Ceux qu'on forçait de le ménager mirent tout en œuvre pour lui nuire, et ses défenseurs, croyant avoir assez fait de le soutenir, s'inquiétèrent peu de le seconder. Au bout d'un mois, il eut à se plaindre du mauvais état de son armée: solde, vivres, vêtements, tout lui manquait; la souffrance et la maladie décimaient ses soldats, naguère si bien soignés par la Cité. Il informait de ses besoins les divers comités chargés d'y pourvoir; mais ses adversaires, plus re-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 110.

muants et plus assidus que ses amis, exerçaient là plus d'influence; c'était à eux qu'à raison de leur activité empressée la plupart des mesures d'exécution avaient été remises; les employés subalternes étaient presque partout de leur choix. Toutes les réclamations du général demeuraient sans effet[1]. A peine la seconde campagne commençait, rien ne semblait changé, et déjà le parti qui avait enlevé au roi le pouvoir le sentait échapper de ses mains; déjà un parti nouveau, encore contraint de se taire, était assez fort pour réduire la grande armée du parlement à l'impuissance, et assez passionné pour tout risquer en donnant cet avantage à l'ennemi commun.

Déjà aussi, et sous l'empire des mêmes passions, naissait sans bruit une nouvelle armée. Dans ces petits combats qui, en dépit des négociations et des lenteurs entre Oxford et Londres, se renouvelaient partout chaque jour, les parlementaires, depuis l'affaire de Brentford, avaient essuyé de fréquents revers. La cavalerie royale surtout frappait la leur d'épouvante, et la cavalerie était encore, comme aux temps féodaux, l'arme considérée et décisive. Hampden et Cromwell s'entretenant un jour de cette infériorité de leur parti : « Que voulez-vous, dit « Cromwell, vos cavaliers sont pour la plupart d'an-

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 1, p. 124-125, 156-161;—*Mémoires* de Hollis, p. 10-13, dans ma *Collection.*

« ciens domestiques hors d'âge, des garçons de cabaret « et autres de même sorte; les leurs sont des fils de gen- « tilshommes, des cadets et des gens de qualité. Pensez- « vous que des drôles de basse espèce comme les vôtres « aient dans l'âme de quoi tenir tête à des gentils- « hommes pleins de résolution et d'honneur? Ne prenez « pas mal ce que je vous dis, et je sais que vous ne le « prendrez pas mal; mais il faut que vous ayez des hommes « animés d'un esprit capable de les faire aller aussi loin « que peuvent aller des gentilshommes : autrement, je « suis sûr que vous serez toujours battus. — Vous avez « raison, dit Hampden, mais cela ne se peut. — J'y puis « faire quelque chose, reprit Cromwell, et je le ferai; « je lèverai des hommes qui auront la crainte de Dieu « devant les yeux, et qui apporteront quelque conscience « dans ce qu'ils feront; et je vous réponds qu'ils ne seront « point battus[1]. » Il parcourut en effet les comtés de l'est, recrutant des jeunes gens, la plupart déjà connus de lui et qui le connaissaient, tous francs-tenanciers ou fils de francs-tenanciers, pour qui la solde n'était pas un besoin ni la seule oisiveté un plaisir, tous fanatiques fiers et durs, engagés dans la guerre par conscience et sous les

[1] Cette conversation est rapportée dans un pamphlet du temps, intitulé : *Monarchy asserted to be the best form of government, in a conference at Whitehall between Oliver and a Committee of Parliament*, publié à Londres en 1660, in-8 (p. 38).

ordres de Cromwell par confiance en lui : « Je ne veux « pas vous tromper, leur disait-il, ni vous faire croire, « comme le porte ma commission, que vous allez com- « battre pour le roi et le parlement : si le roi se trouvait « en face de moi, je lui tirerais mon coup de pistolet « tout comme à un autre ; si votre conscience ne vous « permet pas d'en faire autant, allez servir ailleurs[1]. » La plupart n'hésitaient point, et à peine admis, toute mollesse de la vie bourgeoise et toute licence de la vie des camps leur étaient également interdites ; astreints à la discipline la plus sévère, tenus de bien panser leurs chevaux, de nettoyer avec soin leurs armes, couchant souvent en plein air, passant presque sans relâche des exigences du service aux exercices de la piété, leur chef voulait qu'ils se dévouassent à leur métier comme à leur cause, et qu'à la libre énergie du fanatisme s'unît en eux la fermeté ponctuelle du soldat[2]. Quand la campagne se rouvrit, quatorze escadrons de tels volontaires, formant un corps d'environ mille hommes, marchaient sous les ordres de Cromwell[3].

Un mois se passa presque sans événements. La prise

[1] *Memoirs of the protectoral house*, etc., par Mark Noble, t. 1, p. 271 ; édit. de 1787.

[2] Whitelocke, p. 68 ; — *Mercurius pragmaticus*, n. du 30 mai 1648 ; — Bates, *Elenchus motuum nuperorum*, part. 2, p. 220.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 199, dans ma *Collection*.

de Reading, si peu comptée à Londres, avait jeté le trouble dans Oxford, et le roi, loin d'agir, délibérait s'il ne fuirait point. Le parlement, embarrassé de ses dissensions, s'en occupait plus que de ses ennemis. Tantôt il essayait de donner à tous ses adhérents, violents et modérés, politiques et dévots, quelque satisfaction; tantôt des résolutions décisives, emportées à grand'peine par un parti, demeuraient sans effet et comme abandonnées d'un commun accord. Les presbytériens réclamaient depuis longtemps, et on leur avait promis une assemblée de théologiens pour réformer enfin l'Église: elle fut convoquée[1]; mais le parlement en nomma lui-même les cent vingt-un membres: trente laïques, dix lords et vingt membres des communes, leur furent adjoints avec les honneurs de la préséance; des ecclésiastiques d'opinions fort diverses y furent appelés; et, dépourvue d'autorité comme d'indépendance, l'assemblée n'eut pour mission que de donner son avis sur les questions que les chambres, ou l'une d'elles, jugeraient à propos de lui soumettre[2]. Une accusation de haute trahison fut intentée contre la reine, et personne n'éleva la voix pour s'y opposer; mais après que Pym l'eut por-

[1] Par une ordonnance du parlement du 12 juin 1643, et elle ouvrit ses séances le 1er juillet suivant.

[2] Neal, *Hist. of the Puritans*, t. 3, p. 43 et suiv.

tée à la chambre haute[1], on n'en entendit plus parler. L'absence du grand sceau entravait chaque jour l'administration de la justice et beaucoup d'affaires publiques et privées. Pour faire cesser ces inconvénients, surtout pour s'approprier les attributs légaux de la souveraineté, les communes ordonnèrent qu'un nouveau grand sceau serait préparé[2]; mais les lords s'y refusèrent, plus effrayés d'usurper les marques du pouvoir souverain que de l'exercer sans cette sanction; et les communes jugèrent prudent d'ajourner leurs instances[3]. Quelquefois les partis, votant ensemble avec des intentions diverses, se réunissaient dans une fausse et stérile unanimité; plus souvent, de force à peu près égale, ils se réduisaient réciproquement à l'impuissance, et semblaient attendre qu'un événement extérieur vînt les contraindre à se rapprocher ou les séparer sans retour.

Le 31 mai, jour de jeûne, dans l'église de Sainte-Marguerite à Westminster, les deux chambres assistaient au sermon; un billet fut apporté à M. Pym, qui se leva aussitôt; à l'oreille et à voix basse, une conversation fort animée s'engagea autour de lui, et sans attendre la fin du service, il sortit précipitamment avec

[1] Le 23 mai 1643; Rushworth, part. 3, t. 2, p. 321.

[2] Vers le milieu de mai 1643.

[3] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 115, 117;—May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 146 et suiv.

les principaux de ses collègues, laissant les assistants dans un trouble égal à leur ignorance et à leur curiosité[1].

Après le sermon, les chambres se réunirent, et le public apprit qu'un grand complot venait d'être découvert : plusieurs lords, disait-on, plusieurs membres des communes et beaucoup de bourgeois de la cité y avaient pris part; ils se proposaient d'armer les royalistes, de se saisir de la Tour, des magasins, des principaux postes, d'arrêter les chefs des deux chambres, et d'introduire enfin dans Londres les troupes du roi. Ce même jour, 31 mai, avait été désigné pour l'exécution. Du reste, tout serait bientôt éclairci, car un comité d'enquête était nommé, et déjà on parlait de plusieurs personnes arrêtées sur son commandement[2].

Dans la nuit en effet et le lendemain, Edmond Waller[3], membre des communes et poëte déjà célèbre, M. Tompkins, son beau-frère, naguère attaché à la maison de la reine; M. Challoner, riche bourgeois, et plusieurs autres furent arrêtés et interrogés. Tous avouèrent, avec plus ou moins de détails, un complot très-réel, quoiqu'il n'eût pas, pour tous les conjurés, la

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 66.

[2] *Ibid.*; — *State-Trials*, t. 4, col. 627.

[3] Né le 3 mai 1605, à Coleshill, dans le comté de Hertford, mort le 21 octobre 1687.

même étendue ni le même dessein. Les uns n'avaient songé qu'à se refuser au paiement des taxes pour contraindre le parlement à la paix; les autres voulaient présenter aux chambres, en grand nombre et de concert, des pétitions pacifiques; d'autres avaient simplement assisté à quelques réunions, ou concouru à la rédaction de certaines listes sur lesquelles on inscrivait les noms de tous les citoyens connus, en les distribuant en trois classes, les *bien pensants*, les *modérés* et les *ennemis*. Mais à travers tant d'actes d'inégale importance et de motifs différents, le complot, depuis longtemps formé, s'était aggravé chaque jour. On se souvint alors que, plus de trois mois auparavant, dans l'une de ces négociations si souvent reprises et rompues, Waller avait été au nombre des commissaires envoyés à Oxford, et que le jour de leur présentation, comme il se trouvait le dernier en rang, le roi l'avait accueilli avec une grâce particulière, lui disant : « M. Waller, quoique le dernier. « vous n'êtes pas le pire ni le moindre dans ma faveur[1]. » Depuis cette époque, une correspondance assidue avait eu lieu avec Oxford; des négociants royalistes[2] qui avaient fui Londres pour échapper aux poursuites des chambres, en étaient les principaux agents; un nommé Hall habi-

[1] Whitelocke, p. 66.

[2] Sir Nicolas Crisp, sir George Benyon, etc.

tait secrètement à Beaconsfield, chargé de transmettre les messages; lady Aubigny, à qui le parlement avait permis d'aller à Oxford pour ses affaires, en avait rapporté, dans un petit coffre, une commission du roi autorisant quelques-uns des conjurés à lever des hommes et de l'argent en son nom; tout récemment enfin on avait fait dire à Hall que « le grand vaisseau était arrivé aux dunes, » c'est-à-dire que tout était prêt; et il en avait donné avis à lord Falkland, qui avait répondu : « Qu'on « se presse donc, car la guerre devient tous les jours « plus difficile à arrêter[1]. »

C'était plus qu'il n'en faut à la justice des partis, et le parlement, s'il eût voulu, eût pu en croire davantage. Saisi d'un désir honteusement passionné de sauver sa vie, Waller demandait à la racheter, n'importe à quel prix; argent, aveux, dénonciations, il prodiguait tout, s'adressant aux plus obscurs comme aux plus puissants protecteurs, suppliant tous les fanatiques en crédit de venir entendre l'humble profession de son repentir, prêt à exagérer la gravité du complot, comme à Oxford peut-être il avait grossi naguère le nombre et le crédit des conspirateurs. Les lords Portland et Conway avaient reçu de lui quelques confidences; il les dénonça; le

[1] *State-Trials*, t. 4, col. 626-631; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 57-79.

comte de Northumberland et beaucoup d'autres furent compromis par ses réponses[1]. Quoique peu de gens se fussent portés à des actes légalement coupables, beaucoup avaient connu et approuvé ce qui se préparait. Mais le parlement, avec une courageuse sagesse, ne voulut abuser, contre ses ennemis, ni de leur imprudence, ni de la bassesse de leur complice, et sut croire que la justice suffisait à sa sûreté. Sept personnes seulement furent traduites devant un conseil de guerre; et sur cinq condamnés, Challoner et Tompkins subirent seuls leur arrêt. Ils moururent en hommes de cœur[2], mais sans se croire ni se prétendre des martyrs, témoignant même, avec une touchante sincérité, quelque incertitude sur la bonté de leur cause : « J'ai prié Dieu, « dit Challoner en montant sur l'échafaud, que si ce des« sein ne devait pas être à son honneur, il nous le fît « connaître; Dieu m'a entendu. — Je suis bien aise, dit « aussi Tompkins, que le complot ait été découvert; il « aurait pu avoir de fâcheux résultats[3]. » Quant à Waller, condamné également, on lui fit grâce de la vie, pour payer ses aveux, par le crédit de quelques-uns de ses parents, de Cromwell entre autres, son cousin, peut-

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 142, dans ma *Collection*; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 66.

[2] Le 5 juillet 1643.

[3] *State-Trials*, t. 4, col 632 635.

être aussi par un reste d'égard qui s'attache encore au talent quand même il ne sert qu'à illustrer la lâcheté[1].

Quelques jours les chefs des communes se flattèrent que la découverte et le châtiment de ce complot jetteraient le trouble dans Oxford, intimideraient à Londres les royalistes, suspendraient les dissensions des chambres, tireraient enfin leur parti des embarras où son énergie se consumait sans fruit. Mais ces espérances furent bientôt déçues; à peine les actions de grâces avaient cessé de retentir dans les églises, à peine avait-on prêté le nouveau serment d'union décrété au moment du péril, que le parlement se vit en proie, au dehors à de plus grands revers, au dedans à de plus violents débats.

Le roi avait appris sans vif chagrin le mauvais succès du complot de la Cité; presque en même temps lui était arrivée la nouvelle que dans le sud, dans l'ouest, dans le nord, ses généraux avaient remporté de notables avantages, et il aimait bien mieux attendre son triomphe des cavaliers et de la guerre, que d'un secret accommodement avec des bourgeois naguère opposés à tous ses conseils. Le 19 juin, un incident inattendu parut ramener sa pensée vers Londres et le parlement. Le bruit se répan-

[1] *State Trials*, t. 4, col. 635-638; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 140, dans ma *Collection*.

dit que la veille, à quelques lieues d'Oxford, dans la plaine de Chalgrave, au milieu d'une rencontre de cavalerie où le prince Robert avait surpris et battu les parlementaires, Hampden avait été blessé : « Je l'ai vu, dit « un prisonnier, s'éloigner, contre son usage, du champ « de bataille avant la fin de l'action ; sa tête était pen- « chée, ses mains s'appuyaient sur le cou de son cheval ; « à coup sûr il est blessé. » La nouvelle excita dans Oxford une vive émotion, de curiosité encore plus que de joie ; on avait peine à croire qu'un tel homme fût si près de succomber à un coup si imprévu ; on hésitait presque à s'en réjouir. Le roi lui-même, au premier moment, ne pensa qu'à saisir cette occasion pour tenter de se concilier, s'il était possible, dans l'espoir d'une transaction pacifique, ce puissant adversaire, qui lui avait fait tant de mal, mais qu'on croyait capable de tout réparer. Le docteur Giles, voisin de campagne de Hampden, et qui avait conservé avec lui des relations familières, se trouvait à Oxford : « Envoyez savoir, lui dit le « roi, des nouvelles du blessé comme de vous-même ; « s'il manquait de chirurgiens, le mien serait à sa dispo- « sition. — Sire, dit le docteur, je suis peu propre à « cette entremise ; toutes les fois que j'ai demandé quel- « que chose à M. Hampden, j'ai paru pour lui un oiseau « de malheur : je le priai un jour de faire poursuivre « des brigands qui m'avaient volé, et comme mon mes-

« sager entrait chez lui, il apprit la mort de son fils aîné: « une autre fois je sollicitai également son intervention, « et au même instant on vint lui dire que sa fille chérie, « mistriss Knightley, venait de mourir. Nos relations « n'ont jamais bien tourné pour lui. » Le docteur s'acquitta pourtant de la commission du roi. Mais le 24 juin, son messager, en arrivant, trouva Hampden presque sans vie, il avait eu l'épaule fracassée de deux balles et souffrait depuis six jours les douleurs les plus aiguës. On lui dit cependant qui faisait demander de ses nouvelles, et sans lui laisser ignorer à quelle intention. Une vive agitation se manifesta dans toute sa personne ; on crut voir qu'il voulait parler, mais il ne put et mourut peu d'instants après. Dès qu'il en fut certain, Charles se réjouit de sa mort bien plus qu'il n'eût fait de le savoir enclin à quelque rapprochement ; et il ne fut plus question de Hampden à la cour d'Oxford que pour rappeler ses offenses, ou pour remarquer d'un air de triomphe qu'il avait été tué dans le même comté, près du même lieu où, le premier, il avait mis à exécution l'ordonnance du parlement sur la milice et levé des hommes contre le roi[1].

A Londres en revanche et dans presque tout le

[1] *Mémoires* de Warwick, p. 198-200, dans ma *Collection*;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 85-91.

royaume éclata une douleur profonde. Jamais homme n'avait inspiré à un peuple tant de confiance : quiconque tenait au parti national, n'importe à quel degré ou par quels motifs, comptait sur Hampden pour le succès de ses vœux ; les plus modérés croyaient à sa sagesse, les plus emportés à son dévouement patriotique, les plus honnêtes à sa droiture, les plus intrigants à son habileté. Prudent et réservé en même temps que prêt à braver tous les périls, il n'avait encore donné lieu à aucun mécompte, possédait encore toutes les affections, et manqua brusquement à toutes les espérances. Merveilleuse fortune qui fixa pour jamais son nom à la hauteur où l'avait porté l'attente de ses contemporains, et sauva peut-être sa vertu comme sa gloire des écueils où les révolutions poussent et brisent leurs plus nobles favoris.

Sa mort fut comme le signal des désastres du parlement ; ils se succédèrent sans interruption pendant plus de deux mois, aggravant de jour en jour le mal encore caché dont ils étaient le fruit. Les ennemis d'Essex, en laissant manquer de tout son armée, avaient compté, mais à tort, sur les succès de ses rivaux. Pendant que le général en chef et le conseil de guerre placé près de lui envoyaient en vain courrier sur courrier pour demander de l'argent, des habits, des munitions, des armes [1],

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 144, 155.

on apprit qu'à Atherton-Moor, dans le nord, Fairfax venait d'être battu[1], que sir John Hotham était sur le point de livrer à la reine la place de Hull, que lord Willoughby ne pouvait plus défendre contre lord Newcastle le comté de Lincoln, et qu'ainsi la confédération des comtés de l'est, ce boulevard du parlement, allait être ouvert à l'ennemi. C'était bien pis encore au sud-ouest : en une semaine, sir William Waller y perdit deux batailles[2]; les paysans de Cornouailles, ces descendants des anciens Bretons, dispersaient en toute rencontre les recrues du parlement; on les vit à Lansdown assaillir en courant, après en avoir modestement demandé la permission, une batterie jugée inaccessible, et quinze jours après, sous les murs de Bristol, ils montèrent à l'assaut avec la même audace[3]. Dans ce comté, les terres n'avaient point changé de main; les mêmes familles de gentilshommes y vivaient entourées, depuis plusieurs siècles, des mêmes familles de fermiers; et le peuple de mœurs pieuses et simples, étranger aux idées nouvelles, docile sans crainte ni servilité à l'influence de la noblesse, ressentait pour ses patrons et ses habitudes le même

[1] Le 30 juin 1643; *Mémoires* de Fairfax, p. 367 et suiv., dans ma *Collection*.

[2] Celles de Landsdown, dans le comté de Sommerset, le 5 juillet 1643, et de Roundway-down, dans le Wiltshire, le 13 juillet suivant.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 119, 139.

enthousiasme que les plus zélés parlementaires pour leurs opinions et leurs droits[1]. Le roi d'ailleurs avait là, et dans les comtés voisins, quelques-uns de ses plus sages serviteurs : le marquis de Hertford, beau-frère d'Essex, et qui avait longtemps vécu retiré dans ses terres par dégoût de la cour ; sir Bevil Greenville, le plus populaire de ces gentilshommes de Cornouailles qui l'étaient tous ; sir Ralph Hopton surtout, homme de bien autant que brave officier, qui ne demandait à Oxford nulle faveur, réprimait sévèrement le pillage, protégeait partout la population, et croyant remplir le devoir d'un sujet fidèle, y portait le cœur d'un bon citoyen. Le mérite de ces généraux, la bravoure de leurs soldats, frappèrent Waller et son armée de discrédit et d'épouvante ; il ne maintenait dans ses troupes aucune discipline ; elles désertaient par bandes. Les hommes même que le parlement envoyait pour exciter le zèle du peuple se laissaient gagner du même effroi, et le répandaient autour d'eux : les magistrats de Dorchester montrant un jour à M. Strode les fortifications de leur ville, et lui demandant ce qu'il en pensait : « Tout cela, dit-il, n'arrêtera « pas les cavaliers une demi-heure ; c'est un jeu pour « ces gens-là d'escalader des remparts de vingt pieds « de haut[2]. » Dorchester se rendit à la première som-

[1] *Sir Edward Walker's Discourses*, p. 50.

[2] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 207.

mation[1]; Weymouth, Portland, Barnstaple, Bediford suivirent son exemple[2]; Taunton, Bridgewater, Bath, en avaient déjà fait autant[3]; Bristol, la seconde ville du royaume, céda au premier assaut[4], par la lâcheté de son gouverneur, Nathaniel Fiennes, pourtant l'un des chefs du plus violent parti. Chaque jour apportait à Londres la nouvelle de quelque revers; à Oxford, au contraire, la force croissait avec la confiance; la reine avait enfin rejoint le roi, amenant trois mille hommes et du canon[5]; leur première entrevue eut lieu dans la plaine de Keynton, sur le même terrain où, l'année précédente, les deux partis en étaient venus aux mains pour la première fois; et le même jour[6], à la même heure, Wilmot et Opton remportaient à Roundway-Down[7], sur les parlementaires, une brillante victoire[8]. Charles et sa femme rentrèrent à Oxford en triomphe; et Waller, qui, en partant pour l'armée, avait enjoint sur sa route à tous les

[1] En août 1643.

[2] Vers la fin d'août 1643.

[3] Vers la fin de juillet 1643.

[4] Le 25 juillet 1643; Rushworth, part. 3, t. 2, p. 284;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 136-148;—*State-Trials*, t. 4, p. 186-293.

[5] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 274.

[6] Le 13 juillet 1643.

[7] Dans le Wiltshire.

[8] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 130-135; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 285.

constables de se tenir prêts à recevoir ses prisonniers, revint à Londres sans soldats[1].

Essex toujours immobile, et imputant son inaction à ceux qui la lui reprochaient, assistait à tant de défaites sans les partager ni les prévenir. Il écrivit enfin à la chambre haute[2] : « Je pense que vos seigneuries, si elles « le jugent convenable, feraient bien d'envoyer au roi « pour avoir la paix, en garantissant la religion, les lois, « les libertés des sujets, et aussi la juste punition des « principaux délinquants qui ont attiré sur le royaume « tant de maux. Si cette démarche n'amène pas un traité, « il faudra, je crois, supplier sa Majesté de s'éloigner de « cette scène de carnage, et alors, en un jour, les deux « armées videront le débat[3]. » Quelques jours plus tôt, cette lettre eût été peut-être bien accueillie : au bruit des premiers revers, les lords avaient solennellement protesté de leur fidélité au roi et préparé de nouvelles propositions de paix[4]; les communes au contraire plus irritées qu'abattues, avaient sommé la chambre haute d'adopter enfin leur résolution au sujet du grand sceau, et sur son refus, de leur seule autorité, elles en avaient

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 134.

[2] Le 9 juillet 1643.

[3] *Journals of the House of Lords*, 11 juillet 1643; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 290;—Whitelocke, p. 67.

[4] Le 16 juin 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 132.

fait graver un, portant d'un côté les armes d'Angleterre et d'Irlande, de l'autre la représentation de la chambre des communes en séance à Westminster, sans aucun signe qui rappelât les lords[1]. Dans un tel accès de discorde, ceux-ci se seraient prêtés sans doute aux vues pacifiques du général. Mais vers la même époque[2], le roi, enflé de ses premiers succès, déclara officiellement que les individus réunis à Westminster ne formaient plus deux chambres véritables, que la retraite de tant de membres et le défaut de liberté des délibérations leur avaient fait perdre toute existence légale, que désormais il ne leur donnerait plus le nom de parlement, enfin qu'il défendait à tous ses sujets d'obéir à ce ramas de traîtres et de séditieux[3]. Une réprobation si générale et si violente rétablit soudain l'union entre les deux chambres; le 5 juillet elles décrétèrent de concert que des commissaires iraient de leur part demander à leurs frères, les Écossais, l'envoi d'une armée au secours des protestants d'Angleterre menacés de tomber sous le joug des papistes[4]; et quand la lettre d'Essex parvint aux lords, ils votèrent qu'ils n'adresseraient au roi ni péti-

[1] Dans les premiers jours de juillet;—*Parl. Hist.*, t. 3, col. 143;—Whitelocke, p. 67.

[2] Le 20 juin 1643.

[3] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 331.

[4] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 144.

tion, ni propositions pacifiques, tant qu'il n'aurait pas révoqué sa proclamation portant que les deux chambres ne formaient plus un parlement libre et légal[1].

Essex n'insista point : honnête et sincère, en conseillant la paix il avait cru remplir un devoir ; du reste il respectait les chambres, et son avis donné, loin de prétendre leur faire la loi, il se tenait prêt à leur obéir. Quelques jours un parfait accord parut régner à Londres entre les partis : tous se réunirent pour combler Essex de marques d'estime ; il reçut promptement des munitions et des renforts[2] : en même temps, Waller, malgré ses désastres, fut remercié de son courage et traité honorablement, comme un homme qui pouvait encore bien servir[3]. On ordonna, dans les comtés de l'est, la formation d'une nouvelle armée, sous le commandement de lord Manchester, avec Cromwell pour lieutenant général[4]. Hotham, que les communes prévenues à temps[5] avaient fait arrêter dans Hull[6] avant qu'il eût pu livrer la place au roi, attendait à la Tour son châtiment ; lord

[1] *Journals of the House of Lords,* 11 juillet 1643.

[2] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 144.

[3] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 185.

[4] Le 22 juillet 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 156; —Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 186. Cette armée devait être forte de dix mille hommes.

[5] Au commencement de juin 1643.

[6] Le 29 juin 1643; Rushworth, part. 3, t. 2, p. 275-277; —Whitelocke, p. 67.

Fairfaix lui succéda[1]. Les commissaires qui devaient se rendre en Écosse furent nommés, deux par les lords, quatre par les communes[2], et on les invita à presser leur départ. La plupart des membres de l'assemblée des théologiens quittèrent aussi Londres pour aller, chacun dans sa paroisse, calmer les inquiétudes du peuple et l'exciter à de nouveaux efforts[3]. Tous les jours, dans l'une des églises de la cité, en présence d'une multitude de mères, d'enfants, de sœurs, un service spécial était célébré pour invoquer la protection de Dieu sur tous ceux qui se dévouaient à la défense de la patrie et de sa loi[4]; et chaque matin, au son du tambour, une foule de citoyens, hommes et femmes, riches et pauvres, sortaient en troupes pour travailler aux fortifications[5]. Jamais, dans les chambres et parmi le peuple, tant d'énergie ne s'était déployée avec tant de prudence et de concert.

Mais le péril croissait toujours; les succès du roi continuaient partout. Malgré l'élan public, quelques hommes refusèrent de se compromettre davantage pour

[1] Le 3 juillet 1643; Rushworth, part. 3, t. 2, p. 280; — *Journals*, etc. 11 juillet.

[2] Les lords Grey de Wark et Rutland, sir William Armyn, sir Henri Vane, M. Hatcher et M. Darley (Rushworth, part. 3, t. 2, p. 466).

[3] *Parl. Hist*, t. 3, col. 148; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 189.

[4] Neal, *Hist. of the Puritans*, t. 2, p. 506.

[5] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 217, dans ma *Collection*.

le parlement; lord Grey de Wark, l'un des commissaires désignés par la chambre haute pour se rendre en Ecosse, éluda la mission[1]; les lords l'envoyèrent à la Tour : le comte de Rutland, qui devait l'accompagner, s'excusa également, alléguant sa santé[2]. Les commissaires des communes furent contraints de partir seuls[3], et ne purent aller que par mer, les routes du nord n'étant pas sûres, ni Fairfaix assez fort pour les faire escorter. Leur traversée dura vingt jours[4]. Dans cet intervalle, le roi, mieux conseillé, publia une proclamation plus douce. Avec l'espoir reparut le désir de la paix. Le 4 août, sur la motion du comte de Northumberland, les lords adoptèrent des propositions au roi, les plus modérées dont on eût encore parlé; elles ordonnaient le prompt licenciement des armées, rappelaient dans les chambres les membres éliminés pour avoir rejoint le roi, et laissaient du reste les questions de la milice et de l'Église à décider, dans l'avenir, l'une par un synode, l'autre par le parlement. Dès le lendemain ils les transmirent aux communes en leur déclarant d'un ton assez haut qu'il était temps de mettre un terme aux calamités du pays[5]. Surpris de cette

[1] Le 17 juillet 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 148.

[2] *Ibid.*, col. 150.

[3] *Ibid.*

[4] Ils partirent de Londres le 20 juillet, et n'arrivèrent à Edimbourg que le 9 août suivant. (Rushworth, part. 3, t. 2, p. 466.)

[5] Dans la conférence qui eut lieu à ce sujet entre les deux chambres

brusque attaque, le parti de la guerre insista vainement sur le danger de perdre ainsi, pour obtenir quelques mois de relache, le fruit de tant d'efforts et de maux déjà soufferts; en vain il demanda qu'on attendît au moins la réponse de l'Écosse : « On s'est mal trouvé, lui répondit-« on, d'avoir rompu les négociations d'Oxford; le petit « peuple de Londres, il est vrai, paraît disposé à pousser « la guerre; mais il est clair que les citoyens riches et « notables n'en veulent plus, car ils se refusent à de « nouveaux emprunts pour la soutenir. Quel mal y a-t-il « d'ailleurs à adresser au roi des propositions raison-« nables? s'il les accepte, nous aurons la paix; s'il les « repousse, son refus nous vaudra plus d'hommes et « d'argent que n'en lèveraient jamais toutes vos ordon-« nances. » Il fut décidé, par quatre-vingt-quatorze voix contre soixante-cinq, que les propositions des lords seraient prises en considération[1].

(5 août 1643), l'orateur de la chambre haute commença en ces termes : « Messieurs, les lords pensent qu'il n'est que trop évident, pour l'intel-« ligence de qui que ce soit, que ce royaume, avec tous les biens que « lui avait valus une longue et heureuse paix, est près de tomber dans la « désolation et la détresse qui accompagnent la guerre civile, et que les « hommes qui devraient vouer à sa prospérité leurs cœurs et leurs bras « le mettent en péril par leurs dissensions contre nature, etc. » (*Parl. Hist.*, t. 3, col. 156.)

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 156-158; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 178-182.

Un trouble violent s'empara du parti; la paix ainsi recherchée, au milieu des revers, n'était pas une transaction, mais une défaite; elle laissait tous les intérêts publics et privés en proie aux plus vives craintes, et déjouait dans leurs espérances les patriotes qui souhaitaient une plus large réforme, les ambitieux qui voulaient une révolution. On résolut de tout faire pour la repousser. Le 6 août au soir, quoique ce fût un dimanche, le lord maire Penington, que les proclamations du roi avaient exclu de toute amnistie, convoqua le conseil commun de la cité; et le lendemain une pétition menaçante somma les communes de rejeter les propositions des lords et d'adopter à la place une ordonnance dont l'alderman Atkins, porteur de la pétition, présentait en même temps le modèle [1]. Un peuple immense, averti par de petits pamphlets, répandus la veille dans tous les quartiers, appuyait ce vœu de ses cris. Arrivés à Westminster à travers cette émeute, les lords s'en plaignirent sur-le-champ aux communes, déclarant qu'ils s'ajournaient au lendemain et s'ajourneraient encore si justice n'était faite de tels attentats. Mais les communes avaient déjà remis les propositions de paix en délibération; après un long débat, quatre-vingt-une voix se prononcèrent encore pour les accueillir, soixante-dix-

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 336; voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, n. 8.

neuf seulement pour les repousser. Le tumulte fut au comble : au dehors le peuple criait qu'il ne s'en irait pas sans une bonne réponse; au dedans les adversaires de la paix réclamaient avec violence une nouvelle épreuve, soutenant qu'on s'était trompé et qu'ils ne se laisseraient pas ainsi jouer. On céda : la chambre se divisa de nouveau : quatre-vingt-une voix persistèrent à vouloir la paix; mais les scrutateurs qui comptaient les voix pour la négative en déclarèrent quatre-vingt-huit; l'orateur proclama aussitôt ce résultat, et les partisans de la paix sortirent stupéfaits et consternés[1].

Le surlendemain, 9 août, ils voulurent prendre leur revanche. Un rassemblement de deux ou trois mille femmes se forma, dès le matin, autour de Westminster, portant sur leur tête des rubans blancs, symbole de la paix, et la demandant en effet par une pétition lamentable[2]. Sir John Hipisley vint leur dire « que la chambre « désirait aussi la paix, qu'elle espérait la leur procurer « bientôt, qu'en attendant elle les invitait à retourner « dans leurs maisons. » Les femmes restèrent : à midi, leur nombre s'élevait déjà à plus de cinq mille; quelques hommes en habit de femmes, se mêlèrent dans leurs rangs, et sur leur instigation, une bande pénétra jusqu'à

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 158-160; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 182-184.

[2] Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, n° 9.

la porte de la chambre des communes, criant : « La paix ! la paix ! » La garde, simple poste de milice, les engagea à se retirer; mais les cris redoublaient de violence : « Qu'on « nous livre les traîtres qui sont contre la paix ! que « nous les mettions en pièces ! qu'on nous livre ce gueux « de Pym ! » On les repoussa jusqu'au bas de l'escalier; quelques coups de fusil furent tirés en l'air pour les effrayer : « Ce n'est que de la poudre, » dirent-elles, en assaillant à coups de pierres les miliciens. Ceux-ci firent alors une décharge véritable; un escadron de cavalerie arriva en même temps et chargea sur la foule, le sabre en main : un moment les femmes s'obstinèrent encore; elles se pressaient en tout sens pour faire place aux cavaliers qu'elles accablaient, à leur passage, d'imprécations et de coups. Il fallut fuir enfin; et après quelques minutes d'un tumulte effroyable, il ne resta plus autour de Westminster que sept ou huit femmes blessées qui pleuraient et deux tuées. L'une de celles-ci, bien connue du peuple, chantait dans les rues de Londres, depuis son enfance, les vieilles ballades du pays[1].

La victoire était complète, mais achetée bien cher; il y avait fallu la fraude et la violence, moyens qui décrient leurs propres succès, surtout quand la réforme

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 357;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 184.

se fait au nom des lois et prétend les remettre en vigueur. C'était déjà un propos vulgaire qu'on n'avait rien reprochés au roi que le parlement ne le fît à son tour. La chambre haute était irritée, le sang du peuple avait coulé; les haines intestines commençaient à surmonter tout autre sentiment. Les meneurs des communes furent informés qu'un certain nombre de membres, sous la conduite des principaux lords, se proposaient de sortir de Londres, de se réfugier dans le camp d'Essex, de proclamer là qu'ils s'éloignaient d'un parlement asservi par la multitude, et d'ouvrir avec Oxford des négociations. Ce dessein échoua par la probité d'Essex, qui refusa de s'y prêter, et ce fut pour le parti un grand soulagement d'apprendre que son général ne songeait pas à le trahir[1]. Mais les lords Portland, Lovelace, Conway, Clare, Bedford, Holland, n'en quittèrent pas moins Londres pour se rendre auprès du roi; le comte de Northumberland se retira dans son château de Petworth[2]: noms illustres qui, sans faire la force du parlement, lui avaient servi d'égide et prêté leur éclat. Etonnés de se trouver seuls, quelques-uns des chefs bourgeois semblaient près de s'intimider; Pym lui-même fut accusé de correspondance avec l'ennemi[3]. D'autre part les plus

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 188, 200-203.

[2] *Ibid.* t. 3, p 189.

[3] Le 9 septembre 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 165.

violents démagogues, les sectaires les plus fougueux, commençaient à laisser éclater leurs secrets sentiments : John Saltmarsh, qui fut depuis chapelain dans l'armée de Fairfax, soutint « qu'il fallait à tout prix empêcher « le rapprochement du roi et du peuple, et que si le roi « ne voulait pas se prêter à tout, on devait l'extirper, « lui et sa race, et conférer à quelque autre la couronne. » Le pamphlet fut dénoncé à la chambre des communes, mais Henri Martyn en prit la défense : « Je ne vois, dit-« il, aucune raison pour condamner M. Saltmarsh ; à coup « sûr, la ruine d'une seule famille vaux mieux que celle « de beaucoup. — Je demande, s'écria sir Nevil Poole, « que M. Martyn soit sommé de dire de quelle famille « il entend parler. — Du roi et de ses enfants, » reprit Martyn sans hésiter[1]; violence jusque-là inouïe, et que le parti qui s'y livrait était bien loin de pouvoir soutenir. Aucune nouvelle enfin n'arrivait d'Ecosse ; on ignorait même si les commissaires avaient débarqué ; et chaque jour on craignait d'apprendre que le roi marchait sur Londres, ou qu'il avait mis le siége devant Glocester, la dernière place qui restât au parlement dans l'ouest du royaume, la seule qui, gênant encore du sud-ouest au nord-est les communications des armées royales, les empêchât d'agir partout de concert[2].

[1] Whitelocke, p. 68.

[2] *Ibid.*, p. 69.

Les passions cédèrent aux périls ; les partis jugèrent sainement de leur situation. Ni l'un ni l'autre n'était assez fort pour écraser promptement son adversaire, et demeurer en état de faire ensuite avec avantage la guerre ou la paix. Au lieu de chercher leur salut, les modérés dans la faiblesse, les fanatiques dans la frénésie, les premiers comprirent qu'avant de traiter il fallait vaincre, les seconds que pour remporter la victoire, c'était à eux de servir, à leurs rivaux de commander. Toute méfiance fut suspendue, toute ambition ajournée. Un comité où siégeaient quelques-uns des plus chauds partisans de la guerre [1] se rendit auprès d'Essex [2], l'informa des mesures qu'on venait de prendre pour recruter et pourvoir de tout son armée, lui demanda ce qu'il souhaitait encore, remit enfin en ses mains le sort de la patrie, avec les plus éclatants témoignages de la confiance du parlement. De leur côté le comte et ses amis se portèrent à la guerre aussi vivement que s'ils n'eussent jamais formé un autre désir [3] : Hollis, qui avait demandé un passe-port pour se retirer sur le continent avec sa famille, le fit révoquer et resta : partout les hommes naguère accusés de lâcheté ou

[1] MM Saint-John, Strode et Crew, auxquels fut adjoint M. Pym, après quelque opposition.

[2] Le 4 août 1643; *Journals of the House of Commons*, 3, 15; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 187.

[3] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 291.

de trahison étaient à la tête des préparatifs, des efforts, des sacrifices; et leurs fougueux adversaires, réservés maintenant et dociles, les secondaient avec ardeur, mais sans bruit. Ils laissèrent même ordonner presque sans résistance l'exclusion de Henry Martyn et son emprisonnement à la Tour après sa dernière incartade [1]; tant leur résolution était ferme de tout sacrifier à ce bon accord momentané, seul moyen de salut. Une si sage conduite porta bientôt ses fruits; tandis que Waller et Manchester formaient, chacun de son côté, une armée de réserve, les levées d'hommes, d'argent, les approvisionnements de toute sorte destinés à celle d'Essex, la seule qui pût rentrer promptement en campagne, s'opérèrent avec une rapidité inouïe; quatre régiments de la milice de Londres voulurent y servir; et le 24 août, après une revue solennelle passée à Hounslow-Heath, en présence de la plupart des membres des deux chambres, le comte partit à la tête de quatorze mille hommes, pour aller à marches forcées au secours de Glocester, que le roi, comme on l'avait craint, bloquait étroitement depuis quinze jours [2].

C'était bien à regret que Charles, après sa victoire,

[1] Le 16 août 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 161.

[2] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 241; *Mémoires* de Hollis, p. 16, dans ma *Collection*.

n'avait pas tenté, sur Londres même, une entreprise plus décisive; la résolution en avait été formée, et d'après un plan dont le succès semblait assuré : tandis que le roi se serait avancé de l'ouest à l'est, lord Newcastle, vainqueur aussi dans le comté d'York, aurait marché du nord au sud, et les deux grandes armées royalistes se seraient réunies sous les murs de la Cité. Après la prise de Bristol, Charles se hâta d'envoyer à lord Newcastle un de ses plus fidèles serviteurs, sir Philippe Warwick, pour lui faire part de ce dessein et l'engager à se mettre en mouvement.[1] Mais les grands seigneurs attachés au parti du roi n'étaient pas des généraux qu'il pût faire agir à son gré : ils avaient reçu de lui leur commission, non leur pouvoir; et contents de soutenir sa cause dans les lieux où s'exerçait leur influence, ils se souciaient peu de perdre, en se déplaçant, leur indépendance avec leurs moyens de succès. Newcastle, fier, magnifique, aimant la pompe et le loisir, craignant la fatigue et l'ennui de la contradiction, entouré lui-même d'une petite cour où l'élégance de son esprit et de ses mœurs attirait des hommes d'un commerce agréable, ne voulut ni s'aller perdre à Oxford, au milieu des courtisans, ni se trouver, dans l'armée du roi, au-dessous d'un grossier étranger comme le prince Robert. Après avoir écouté froidement la proposition que lui portait Warwick : « Je « me rappelle, lui dit-il, l'histoire du rebelle irlandais

« Tyronne, fait prisonnier par le vice-roi Mountjoy et « amené à la reine Élisabeth : lorsqu'il vit, dans les « appartements de Whitehall, le vice-roi à peine remar- « qué, et attendant, comme les autres, que la reine parût, « il se tourna vers l'un de ses compatriotes et lui dit : « — Que je suis humilié d'avoir été fait prisonnier par « un homme qui me semblait puissant, et qui mainte- « nant, confondu dans la foule, se fait assez petit pour « attendre sur le passage d'une femme ! — Pour moi, « tant que Hull ne sera pas pris, je ne puis quitter le « comté d'York[1]. » Warwick transmit cette réponse au roi, qui n'osa s'en plaindre. Quelques personnes lui conseillaient encore de marcher sur Londres ; c'était même l'avis de la reine ; mais il avait peu de goût pour les tentatives hasardeuses, moins par crainte du péril que de peur de compromettre sa dignité ; déjà l'année précédente, après les batailles d'Edgehill et de Brentford, presque aux portes de sa capitale, son orgueil avait souffert de se voir contraint de rétrograder. Beaucoup de bons officiers étaient d'avis du siége de Glocester, les uns dans des vues désintéressées, les autres dans l'espoir d'un riche butin ; le colonel William Leg se vantait même d'avoir avec le gouverneur, Édouard Massey,

[1] *Mémoires* de Warwick, p. 200-202, dans ma *Collection* ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 191.



des intelligences assurées [1]. Le roi se décida enfin, et le 10 août, son armée, qu'il commandait en personne, vint occuper les collines qui dominaient la place, défendue seulement par quinze cents hommes de garnison et ses habitants.

A peine arrivé, il les fit sommer de se rendre, leur donnant deux heures pour répondre. Avant ce terme, deux députés de Glocester, le sergent-major Pudsey et un bourgeois, se présentèrent au camp, tous deux maigres, pâles, les cheveux rasés, vêtus de noir : « Nous « apportons à sa Majesté, dirent-ils, une réponse de la « pieuse ville de Glocester. » Et aussitôt introduits ils lurent, en présence du roi, une lettre ainsi conçue : « Nous habitants, magistrats, officiers et soldats de Glo- « cester, faisons au gracieux message de sa Majesté cette « humble réponse que, sur la foi de notre serment, nous « tenons ladite place pour le service de sa Majesté et de « sa royale postérité, que nous nous croyons obligés « d'obéir aux ordres de sa Majesté tels qu'ils nous sont « transmis par les deux chambres du parlement, et qu'en « conséquence, avec l'aide de Dieu, nous garderons ladite « place de tout notre pouvoir. » A ce message si bref, lu d'un ton ferme, sec et clair ; à l'étrange aspect, au froid maintien des deux députés immobiles devant le roi en

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 169-173.

attendant sa réponse, un mouvement de surprise, de moquerie et de colère fut près d'éclater parmi les assistants; mais Charles, aussi grave que ses ennemis, le réprima d'un geste et congédia les députés avec ces seules paroles : « Si vous espérez du secours, vous avez tort; « Waller est détruit, et Essex ne peut venir. » A peine étaient-ils rentrés dans la place qu'un incendie général des faubourgs, allumé par les habitants eux-mêmes, ne leur laissa rien à garder qu'au dedans des murs[1].

Pendant vingt-six jours[2], ils déjouèrent, par leur infatigable bravoure, tous les efforts des assiégeants : sauf cent cinquante hommes tenus en réserve, la garnison tout entière était toujours sur pied; pour tous les travaux, dans tous les périls, les citoyens se joignaient aux soldats, les femmes à leurs maris, les enfants à leurs mères. Massey fit faire même de fréquentes sorties, et trois hommes seulement en profitèrent pour déserter[3]. Ennuyée d'une si longue attente sans gloire et sans repos, l'armée royale, pour s'en venger, dévastait licencieusement le pays d'alentour; les officiers même employaient

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 173-176; — May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 230-234, dans ma *Collection;* — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 286 et suiv.

[2] Du 10 août au 5 septembre 1643.

[3] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 234-240; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 287-290; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 219.

souvent leurs soldats à enlever dans la campagne quelque riche fermier, quelque franc-tenancier paisible mais mal pensant, qui ne recouvrait sa liberté qu'en payant rançon [1]. L'indiscipline dans l'intérieur du camp, la haine du peuple au dehors, croissaient chaque jour. On eût pu tenter un assaut; mais celui de Bristol, encore si récent, avait coûté si cher que nul ne l'osait proposer. Le roi enfin n'attendait plus son succès que de l'épuisement auquel le blocus devait tôt ou tard réduire la place, lorsque, à son extrême surprise, il apprit qu'Essex approchait. Le prince Robert, se détachant de l'armée avec un corps de cavalerie, fit de vains efforts pour l'arrêter; le comte avançait sans se laisser détourner de sa route, poussant devant lui son ennemi. Déjà il n'était plus qu'à quelques milles du camp; déjà les cavaliers du roi s'étaient repliés sur les avant-postes de son infanterie; dans l'espoir de retarder encore le comte, ne fût-ce que d'un jour, Charles lui envoya un messager porteur de paroles de paix : « Le parlement, répondit Essex, ne m'a point « chargé de traiter, mais de délivrer Glocester; je le « ferai ou je laisserai ma vie sous les murs. » — « Point « de propositions! point de propositions! » s'écriaient ses soldats informés qu'un trompette ennemi venait d'arriver. Essex continua sa marche, et le lendemain 5 sep-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 219.

tembre, comme il déployait son armée sur les collines de Presbury, à deux lieues de Glocester, la vue des quartiers du roi en feu lui apprit que le siége était levé[1].

Il se hâta d'entrer dans la place[2], d'y introduire des approvisionnements de tout genre, combla de louanges le gouverneur et ses soldats, félicita les citoyens de leur courage qui avait sauvé le parlement en lui donnant le temps de les sauver eux-mêmes, reçut à son tour dans l'église, sous ses fenêtres, en passant dans les rues, les témoignages d'une reconnaissance passionnée, et au bout de deux jours[3], se remit en marche pour Londres, car sa mission était accomplie, et il n'était guère moins pressant de ramener aux chambres la seule armée en état de les protéger.

Tout semblait lui promettre une retraite aussi heureuse que son expédition : il avait, durant plusieurs jours, donné le change sur sa route; Cirencester, avec de riches magasins de vivres, était tombé en son pouvoir; sa cavalerie enfin avait glorieusement soutenu dans quelques escarmouches le choc si redouté des cavaliers du prince

[1] May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 243-246; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 223 et suiv.; — Whitelocke, p. 69; — Rushworth, part. 3, t. 2, p. 292.

[2] Le 8 septembre 1643; May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 247.

[3] Le 10 septembre.

Robert, lorsqu'en approchant de Newbury, le 19 septembre, il reconnut que les ennemis l'avaient devancé, qu'ils occupaient la ville, les hauteurs environnantes, que le chemin de Londres lui était fermé et qu'une bataille pouvait seule le lui rouvrir. Le roi était en personne à la tête de son armée, dans une position avantageuse, à portée de recevoir des garnisons d'Oxford et de Wallingford les secours dont il aurait besoin. Le pays, peu favorable aux parlementaires, cachait avec soin toutes ses denrées. Quelles que fussent les chances d'une grande action, il fallait s'y résoudre, et pour passer et pour ne pas mourir de faim.

Essex n'hésita point : dès le lendemain[1], à la pointe du jour, se portant lui-même à l'avant-garde, il attaqua la principale colline et en débusqua les régiments qui l'occupaient. Successivement engagée par tous les corps et contre toutes les positions, la bataille dura jusqu'au soir, si vaillamment disputée que les deux partis, dans leurs relations, mirent leur gloire à louer leurs ennemis. Les royalistes y portaient l'espoir de réparer un revers qui avait suspendu le cours de leurs triomphes, les parlementaires le désir de ne pas perdre, si près du but, le fruit d'un triomphe qui avait mis un terme à tant de revers. Les milices de Londres surtout firent des pro-

[1] Le 20 septembre 1643.

diges. Deux fois, après avoir rompu la cavalerie ennemie, le prince Robert vint les charger sans que, dans leurs rangs hérissés de piques, parût le moindre ébranlement. Les officiers généraux, Essex, Skippon, Stapleton, Merrick, se hasardaient en simples soldats; et en même temps les domestiques, les ouvriers à la suite, les valets d'armée, accourus sur le champ de bataille, y combattaient comme les plus braves officiers. La nuit venue, chacun demeura dans ses positions. Essex avait gagné du terrain; cependant les troupes royales lui fermaient encore le passage, et il s'attendait à livrer le lendemain un nouveau combat lorsque, à son extrême surprise, les premiers rayons du jour lui montrèrent l'ennemi en retraite et la route libre. Il se hâta d'en profiter, poursuivit sa marche sans autre obstacle que de vaines charges de la cavalerie du prince Robert, et le surlendemain de la bataille coucha dans Reading avec son armée à l'abri de tout danger[1].

L'âpreté du choc avait rebuté les royalistes, non moins braves mais bien moins opiniâtres que leurs adversaires, et prompts à désespérer comme à se flatter du succès. Leurs pertes d'ailleurs avaient été grandes, et de celles

[1] Rushworth, part. 3, t. 2, p. 293-294;—May, *Hist. du Long-Parl.*, t. 2, p. 250-261; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 227-231; — Whitelocke, p. 71; — *Mémoires* de Ludlow, t. 1, p. 72, dans ma *Collection.*

qui, autour d'un roi, frappent plus vivement l'imagination. Plus de vingt officiers de marque avaient succombé, et parmi eux des hommes illustres par leur mérite comme par leur rang : lord Sunderland, à peine âgé de vingt-trois ans, marié naguère, et déjà cher, par ses opinions hautement professées, à tous les hommes sages, à tous les bons protestants de son parti[1]; lord Caernarvon, excellent officier, précieux au roi par sa rigidité en fait de discipline, aimé des soldats pour sa justice, et observateur si scrupuleux de sa parole que rien n'avait pu le retenir dans l'armée de l'ouest lorsque le prince Maurice, qui la commandait, eut violé les capitulations conclues avec les villes de Weymouth et de Dorchester[2]; lord Falkland enfin, l'honneur du parti royaliste, toujours patriote quoique proscrit à Londres, toujours respecté du peuple quoique ministre à Oxford[3]. Rien ne l'appelait sur le champ de bataille, et déjà ses amis lui avaient reproché plus d'une fois son inutile témérité : « Mon emploi, « répondait-il en riant, ne peut me faire perdre les pri-« viléges de mon âge, et un secrétaire d'Etat de la « guerre doit être dans le secret des plus grands dan-« gers. » Depuis quelques mois il les recherchait avec

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 233.

[2] *Ibid.*, p. 233-235.

[3] Né en 1610, à Burford, dans le comté d'Oxford; il était âgé de trente-trois ans.

passion; le spectacle des souffrances du peuple, les maux plus grands qu'il prévoyait, l'anxiété de ses vœux, la ruine de ses espérances, le malaise constant de son âme dans un parti dont il redoutait presque également les succès et les revers, tout l'avait plongé dans la plus amère tristesse; son humeur s'était aigrie; son imagination, naturellement brillante et vive, était devenue fixe et sombre; enclin par goût et par habitude à une élégance peu commune, il ne prenait plus aucun soin de ses vêtements ni de sa personne; aucune conversation, aucun travail ne lui plaisait plus; souvent assis, la tête dans ses mains, au milieu de ses amis, il ne sortait d'un long silence que pour s'écrier douloureusement : « la « paix! la paix! » et l'espoir de quelque négociation parvenait seul à le ranimer. Le matin de la bataille, ceux qui l'entouraient s'étonnèrent de le trouver plus gai : il parut apporter à sa toilette une attention depuis longtemps inaccoutumée : « Si je suis tué aujourd'hui, « dit-il, je ne veux pas qu'on trouve mon corps dans du « linge sale. » On le conjura de rester : la tristesse rentra dans tous ses traits : « Non, dit-il, depuis trop long-« temps tout ceci me brise le cœur; j'espère que j'en « serai hors avant qu'il soit nuit. » Et il alla se joindre en volontaire au régiment de lord Byron. L'action à peine engagée, une balle le frappa dans le bas-ventre; il tomba de cheval et mourut sans que personne eût remar-

qué sa chute, victime d'un temps trop rude pour sa pure et tendre vertu. On ne retrouva son corps que le lendemain; ses amis, Hyde surtout, gardèrent de lui un souvenir inconsolable; les gens de cour apprirent sans grande émotion la mort d'un homme qui leur était étranger; Charles témoigna des regrets décents et se sentit plus à l'aise dans le conseil[1].

A peine Essex était arrivé à Reading qu'une députation des deux chambres vint lui porter l'expression de leur reconnaissance, pourvoir aux besoins de son armée, s'enquérir de tous ses vœux[2]. Non-seulement le parlement était sauvé, mais il pouvait se croire désormais à l'abri de tels périls; le même succès avait couronné ses négociations et ses armes : pendant qu'Essex faisait lever le siége de Glocester, Vane, rendu enfin à Edimbourg, concluait avec les Écossais une étroite alliance. Sous le nom de *ligue et covenant solennel*, un traité politique et religieux, qui vouait à la défense de la même cause les forces unies des deux royaumes, fut voté en un jour par la convention des États et l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse[3] : dès le lendemain des commis-

[1] Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 235-250; — Whitelocke, p. 70.

[2] Le 24 septembre 1643; *Journals of the House of Commons*, 23 septembre; — Whitelocke, p. 70.

[3] Le 17 août 1643; Burnet, *Memoirs of the Hamiltons*, p. 239; — Neal, *Hist. of the Puritans*, t. 3, p. 56-62; — Baillie, *Letters*, t. 1, p. 381.

saires écossais partirent pour Londres, où les deux chambres, après avoir consulté l'assemblée des théologiens, le sanctionnèrent également[1]; et huit jours après[2], dans l'église de Sainte-Marguerite, à Westminster, tous les membres du parlement, debout, découverts, la main levée vers le ciel, y donnèrent avec serment leur adhésion, d'abord de vive voix, puis par écrit[3]. Le covenant fut accueilli dans la cité avec le plus fervent enthousiasme; il promettait la réforme de l'Église et le prompt secours de vingt-un mille Écossais; le peuple presbytérien voyait ainsi à la fois ses craintes dissipées et ses vœux exaucés. Le lendemain de la cérémonie[4], Essex fit son entrée dans Londres; la chambre des communes, marchant à la suite de son orateur, se rendit en corps à Essex-House pour le complimenter; le lord-maire et les aldermen, en robe écarlate, vinrent rendre grâces « au « sauveur et protecteur de leur vie et de leur fortune, « de leurs femmes et de leurs enfants[5]. » Les drapeaux pris sur l'armée royale à Newbury, étaient exposés en public; on en remarquait un surtout qui représentait

[1] Le 18 septembre 1643; *Parl. Hist.*, t. 3, col. 169.

[2] Le 25 septembre 1643.

[3] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 173;—Neal, *Hist. of the Puritans*, t. 3, p. 62; — Rushworth, part 3, t. 2, p. 474-481. Le covenant fut signé par deux cent vingt-huit membres des communes.

[4] Le 26 septembre 1643.

[5] Whitelocke, p. 70;— Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. 6, p. 250.

la façade extérieure de la chambre des communes, avec deux têtes de criminels plantées au sommet et cette inscription : *Ut extrà, sic intrà*[1]. Le peuple se pressait en foule autour de ces trophées ; les miliciens qui avaient fait partie de l'expédition en racontaient tous les détails ; partout, dans les conversations domestiques, au sermon, au milieu des groupes formés dans les rues, le nom d'Essex était bruyamment proclamé ou pieusement béni. Le comte et ses amis résolurent de mettre à profit ce triomphe. Il se rendit à la chambre haute, offrit sa démission et demanda qu'il lui fût permis de se retirer sur le continent[2] : Aucun danger public, dit-il, ne lui faisait plus un devoir de rester ; il avait essuyé dans son commandement de trop amers dégoûts ; il en prévoyait le prochain retour, car si William Waller conservait toujours une commission indépendante de la sienne, et tandis que le titre de général en chef lui laissait, à lui seul, toute la responsabilité, un autre était en droit de ne lui point obéir ; depuis trop longtemps il connaissait le tourment d'une telle situation et ne pouvait plus s'y laisser condamner. Sur cette déclaration, les lords surpris, ou feignant la surprise, votèrent qu'ils demanderaient une conférence aux communes ; mais, à l'instant

[1] Whitelocke, p. 71.

[2] Le 7 octobre 1643; *Journals of the House of Lords*.

même, arriva de la part des communes un message qui rendait la conférence inutile : informées de tout, elles se hâtaient d'annoncer aux lords que Waller offrait de renoncer à sa commission, de recevoir désormais ses instructions du général en chef, non du parlement lui-même, et sollicitait la formation d'un comité qui terminât sur-le-champ, à la satisfaction du comte, ce fâcheux incident. Le comité fut nommé aussitôt et l'affaire réglée séance tenante[1]. Waller et ses amis se soumirent sans murmure; Essex et les siens triomphèrent sans bravade, et la réconciliation des partis parut consommée au moment où ils rengageaient le combat.

[1] *Parl. Hist.*, t. 3, col. 177; — Whitelocke, p. 71.



ECLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.



ECLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

I.

(Servant d'éclaircissement à la page 16.)

Des symptômes de l'esprit d'opposition et de liberte sous le règne d'Élisabeth.

Au mois de novembre 1575, M. Pierre Wentworth, membre de la chambre des communes, ayant prononcé un discours pour la défense des priviléges de la chambre, notamment de la liberté de la parole, fut arrêté par ordre de la reine, et subit devant un comité de la chambre, où siégeaient plusieurs conseillers de la couronne, l'interrogatoire suivant, monument curieux de l'esprit d'indépendance qui commençait à se manifester, et de l'approbation que les hommes même chargés de le punir se sentaient contraints de lui accorder.

Le président du comité. Où est votre dernier discours que vous avez promis de nous remettre par écrit?

Wentworth. Le voici: je le remets à deux conditions: la première, que vous l'examinerez d'un bout à l'autre, et que, si vous y trouvez quelque chose qui puisse me faire taxer d'un défaut d'attachement à mon prince ou à l'Etat, j'aurai à répondre de tout le discours comme si je l'avais prononcé tout entier à la chambre; la seconde, que vous le remettrez à la reine; si sa Majesté ou quelqu'un de vous, membres de son

conseil privé, croit y voir que je manque d'affection pour elle ou pour mon pays, j'en prends la responsabilité.

Le président. Nous n'avons à nous occuper que de ce que vous avez dit dans la chambre.

Wentworth. Vos Seigneuries ne peuvent refuser de remettre mon discours à la reine; je le lui envoie parce que j'y ai déposé tout mon cœur et toute ma pensée. Je sais qu'il sera utile à sa Majesté, il ne fera de mal qu'à moi.

Le président. Puisque vous désirez que nous le remettions à la reine, nous le ferons.

Wentworth. Je supplie vos Seigneuries de le faire.

(On lit alors le discours; l'interrogatoire reprend.)

Le président. Vous parlez là de certains propos que vous avez entendu rapporter comme venant de la reine; à qui avez-vous entendu faire ces rapports?

Wentworth. Si c'est en qualité de conseillers de sa Majesté que vos Seigneuries m'interrogent, vous m'excuserez, je ne vous répondrai point; je ne ferai point, à la chambre à laquelle j'appartiens, une telle injure. Je ne suis point une personne privée; je suis une personne publique, conseiller du pays tout entier, et dans un lieu où j'ai droit, selon la loi, de dire librement toute ma pensée. Pour vous, comme conseillers de la reine, vous n'avez nul droit de me demander compte de ce que j'ai dit dans la chambre. Si donc vous m'interrogez à ce titre, excusez-moi, je ne répondrai pas. Si vous m'interrogez comme formant un comité nommé par la chambre, je répondrai de mon mieux.

Le président. Nous vous interrogeons au nom de la chambre.

Wentworth. Je vous répondrai donc, et d'autant plus volontiers qu'à certains égards ma réponse sera nécessairement incomplète. Vous me demandez où et de qui j'ai entendu ces propos. Je les ai entendus dans la chambre même; de qui, je ne puis vous le dire.

Le président. Nous ne pouvons prendre cela pour une réponse.

Wentworth. Il faut bien que vos Seigneuries s'en contentent, car je n'en puis faire de meilleure.

Le président. Il paraît que vous avez entendu dire dans la ville que sa Majesté n'aimait point qu'on parlât de la religion ni de la succession à la couronne ; vous avez fait des discours sur ces bruits, et vous ne voulez pas dire de qui vous les tenez?

Wentworth. Je vous assure que je puis vous montrer ce discours chez moi, écrit de ma main il y a deux ou trois ans. Je ne l'ai donc point fait d'après des bruits recueillis depuis mon arrivée à la ville.

Le président. C'est là votre réponse; mais à qui donc avez-vous entendu raconter ces bruits?

Wentworth. Si vos Seigneuries pensent que je ne cherche qu'à m'excuser, j'essaierai de les satisfaire; je proteste devant le Dieu vivant que je ne puis nommer une personne de qui j'aie recueilli ces bruits ; mais je les ai bien entendu rapporter par cent ou deux cents personnes dans la chambre.

Le président. De tant de gens, vous pouvez bien en nommer quelques-uns.

Wentworth. Non certes; c'était un propos si universel que je n'ai remarqué en particulier aucun de ceux qui le tenaient; il en arrive toujours ainsi. D'ailleurs, quand je pourrais nommer quelqu'un, je ne le ferais pas. Je ne dirais jamais, sans y être absolument obligé, rien qui puisse faire tort à un homme, et ici rien ne m'y oblige. Cependant, comme je veux agir en toute sincérité avec vos Seigneuries, je jurerai, si elles le souhaitent, sur l'Evangile, qu'il m'est impossible de désigner spécialement personne. Si, de votre autorité, vous me sommez de prêter un serment, je m'y refuserai, car je ne veux compromettre en rien les priviléges de la chambre. Mais à quoi bon tant de paroles?

Je vais vous citer un cas où j'ai entendu de tels bruits, un cas qui vous satisfera, et vous conviendrez qu'en cette circonstance vous les avez entendus comme moi.

Le président. Cela nous satisfera en effet ; qu'est-ce donc?

Wentworth. Dans le dernier parlement (1561), le membre qui est maintenant orateur (Robert Bell) et qui l'était aussi dans la dernière session du parlement actuel, fit un excellent discours pour demander la révocation de certains monopoles, accordés à quatre courtisans, au détriment de six ou huit mille sujets de sa Majesté. Ce discours déplut si fort à quelques conseillers de la couronne que l'auteur fut mandé devant le conseil et traité si rudement qu'il revint à la chambre le visage tout décomposé; la chambre entière en fut si troublée que pendant dix, douze, quinze jours, personne n'osa élever la voix sur un sujet de quelque importance; et sur les matières les plus indifférentes, chacun se perdait en longs préambules, suppliant qu'on ne se méprît point au sens de ses paroles, qu'il se renfermait rigoureusement dans la question... De tous côtés on répétait alors dans la chambre : « Messieurs, ne parlez pas contre « les monopoles; la reine sera irritée, le conseil privé sera « irrité. » Je suppose qu'il n'y a pas un de vous qui ne l'ait entendu aussi bien que moi. Je conjure vos Seigneuries d'en agir aussi franchement que je le fais.

Le président. Nous l'avons entendu, cela est vrai, et vous nous avez satisfaits en ce point. Mais que dites-vous de la dure interprétation que vous avez donnée du message envoyé à la chambre? (On relit quelques phrases du discours de Wentworth.) Nous n'avons jamais vu un message de la reine présenté sous de telles couleurs.

Wentworth. Je supplie vos Seigneuries de me dire d'abord s'il n'est pas vrai qu'un tel message ait été adressé à la chambre.

Le président. D'accord.

Wentworth. Vous attesterez donc, je l'espère, que je n'ai rien inventé. Maintenant, je réponds qu'un message si dur n'aurait pu recevoir, de l'homme le plus sage de l'Angleterre, une qualification trop dure. Peut-on adresser à une assemblée réunie pour le service de Dieu un message plus dur que de lui faire dire : Vous ne chercherez pas à faire prospérer le service de D eu ? Je pense qu'il n'y a jamais eu de message plus illégitime.

Le président. Vous n'avez pas droit de parler contre les messages, car la reine seule les envoie.

Wentworth. Si le message est contraire au service de Dieu, à la sûreté du prince ou aux priviléges de la chambre réunie pour le maintien de l'Etat, je ne dois ni ne veux me taire, car ce n'est pas en me taisant que j'acquitterai ma conscience. Je me repens profondément, je vous jure, de m'être tu si longtemps en de telles occasions; et je m'engage devant vous, si Dieu ne m'abandonne pas, à ne me taire de ma vie quand on adressera à la chambre quelque message qui mettra la gloire de Dieu en oubli, le prince en péril, ou portera atteinte aux priviléges du parlement ; et vous tous ici présents, vous devriez vous repentir de votre silence et y renoncer.

Le président. De tels messages adressés à la chambre par le prince ne sont point une nouveauté. (On cite deux ou trois exemples.)

Wentworth. Messieurs, je vous dis que vous faites très-mal d'apporter des précédents à l'appui de ceci. Vous devriez alléguer de bons précédents pour enhardir les hommes à faire le bien, et non des précédents iniques pour les porter au mal en les frappant d'épouvante.

Le président. Mais que prétendiez-vous donc en qualifiant si rudement ce message ?

WENTWORTH. Je m'étonne que vous m'adressiez une telle question. N'ai-je pas dit qu'un message si dur ne pouvait être trop durement qualifié? n'en ai-je pas expliqué les raisons dans mon discours? J'ai dit que, par ce message, s'était manifesté la colère de Dieu sur nous, puisqu'il avait permis que dans le cœur de la reine entrât la volonté de rejeter des lois salutaires, uniquement destinées à défendre sa vie et son gouvernement. J'ai dit que les sujets fidèles en avaient été saisis de douleur, tandis que tous les papistes, tous les traîtres envers Dieu et sa Majesté s'étaient moqués, dans leur barbe, de tout le parlement; n'est-ce pas là ce que j'ai dit? et vos Seigneuries mêmes ne pensent-elles pas que cela est vrai?

LE PRÉSIDENT. Il faut en convenir. Mais comment avez-vous osé dire que sa Majesté avait injustement maltraité la noblesse et le peuple?

WENTWORTH. Je supplie vos Seigneuries de me dire quelle extension elles entendent donner à ces paroles : peut-on les prendre dans un autre sens que celui où je les ai prises moi-même? Sa Majesté avait convoqué le parlement pour qu'il s'occupât de prévenir les périls dont sa personne était menacée, et pour cela seulement; sa Majesté nous adressa deux bills en nous permettant de choisir celui que nous jugerions le plus propre à garantir sa sûreté, et promettant d'y donner ensuite sa sanction pour en faire une loi : nous en avons choisi un; sa Majesté ne l'a-t-elle pas refusé? Nous avons adopté l'autre; sa Majesté ne l'a-t-elle pas refusé également? Le lord garde du sceau ne nous avait-il pas dit, à l'ouverture du parlement, que c'était là le but de notre réunion? Sa Majesté n'a-t-elle pas, vers la fin de la session, rejeté tous nos travaux? Tout cela n'est-il pas connu et des personnes ici présentes, et du parlement tout entier? Je conjure vos Seigneuries d'être sincères comme je le suis : oui,



il est vrai que sa Majesté a injustement maltraité la noblesse et le peuple.

LE PRÉSIDENT. Les faits que vous venez de rapporter sont incontestables.

WENTWORTH. Que vos Seigneuries veulent donc bien me dire si la reine n'a pas tenu ici une conduite périlleuse sous deux rapports. D'abord cela pouvait blesser, décourager ses plus fidèles sujets, et les rendre moins capables ou moins empressés de bien servir sa Majesté une autre fois. Ensuite cela devait relever le cœur de ses plus obstinés ennemis, et les porter, contre elle-même, à quelque entreprise désespérée.

LE PRÉSIDENT. Il est vrai qu'on pouvait craindre ce double danger.

WENTWORTH. Pourquoi donc vos Seigneuries me demandent-elles comment j'ai osé dire une vérité, et avertir la reine d'un péril si pressant?

Voici ma réponse : Grâces en soient rendues au Seigneur mon Dieu, je n'ai jamais trouvé la crainte dans mon âme quand il s'est agi de prémunir la reine contre ses ennemis; soyez tous tremblants si vous voulez ; je remercie Dieu de ce que je ne le suis point, et j'espère ne jamais voir le jour de cette peur. Cependant, je le jure à vos Seigneuries, vingt fois et plus, je me suis promené dans ma maison, roulant ce discours dans mon esprit et travaillant à m'affermir contre cette épreuve; ma timide pensée me disait que ce discours me mènerait dans le lieu où je vais aller maintenant, et la crainte m'engageait à m'abstenir. Mais je me suis demandé si, en bonne conscience, en fidèle sujet, je pouvais, pour m'épargner la prison, ne pas donner à mon prince l'avis de sortir d'une route périlleuse; ma conscience m'a dit que je ne serais point un sujet fidèle si j'avais moins d'égard au danger de mon prince qu'à mon propre danger. J'ai

donc été enhardi, et j'ai fait ce que vous savez. Pourtant, quand j'ai prononcé dans la chambre ces paroles, que personne ici-bas n'était infaillible, pas même notre noble reine, je me suis arrêté, j'ai regardé vos figures à tous, et j'ai vu clairement que ces mots vous saisissaient tous d'épouvante. Alors j'ai tremblé moi-même par sympathie, et la peur m'a fait hésiter à prononcer les phrases suivantes, car votre contenance me disait qu'aucun de vous ne s'opposerait à mon départ pour le séjour qui m'attend. Mais la conscience et le devoir d'un sujet loyal m'ont donné la force de continuer; vos Seigneuries l'ont entendu. Voilà comment j'ai parlé ainsi; j'en remercie Dieu; et si c'était à refaire, je le referais avec le même dessein.

Le président. Oui, mais vous auriez pu parler en termes plus doux; pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

Wentworth. Vous auriez voulu que je parlasse comme un membre du conseil privé! que, sur un si grave sujet, je m'exprimasse en termes que la reine n'aurait pas compris! J'aurais manqué mon but; je voulais servir sa Majesté, et de telles paroles n'auraient servi à rien.

Le président. Vous nous avez répondu.

Wentworth. J'en rends grâces à Dieu.

(Wentworth salue; le président, M. Seckford, dit:)

Le président. M. Wentworth ne veut pas convenir qu'il ait eu tort, ni manifester aucun regret de ce qu'il a dit; vous n'entendrez pas un mot d'excuse sortir de sa bouche.

Wentworth. M. Seckford, tant que je vivrai, je ne croirai point avoir eu tort d'aimer la reine; je ne regretterai point de l'avoir avertie de ses périls. Si vous pensez que ce soit là une faute, parlez pour vous, M. Seckford. Quant à moi, je ne puis.

(*Old Parl. Hist.*, t. 4, p. 200—207, édit. de 1763.)

II.

(Servant d'éclaircissement à la page 49.)

Ecrit trouvé dans le chapeau de Felton, assassin du duc de Buckingham.

L'écrit original qu'on trouva dans le chapeau de Felton subsiste encore ; il est en la possession de M. Upcott, et M. Lingard l'a publié exactement ; il est conçu en ces termes :

« Celui-là est honteusement lâche et ne mérite pas le nom « d'un gentilhomme ou d'un soldat, qui n'est pas disposé à sacri- « fier sa vie pour l'honneur de son Dieu, de son roi et de son « pays. Que personne ne me loue pour l'avoir fait ; mais que « plutôt tous s'accusent eux-mêmes, comme ayant été la cause « de ce que j'ai fait, car si Dieu ne nous avait pas rendus sans « cœur en punition de nos péchés, il [1] n'aurait pas été si long- « temps impuni. »

John FELTON.

(*Lingard's History of England*, t. 9, p. 394.)

[1] Le duc de Buckingham.

III.

(Servant d'éclaircissement à la page 47.)

Sur le caractère de l'administration de Strafford en Irlande.

La lettre suivante, adressée par Strafford à son ami intime Christophe Wandesford, maître des rôles en Irlande, l'informe de tout ce qu'il a fait pour repousser auprès du roi et de son conseil les accusations dont il avait été l'objet :

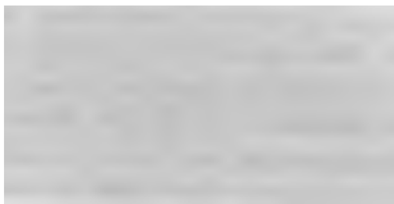
« Je demandai, dit-il, la permission de me justifier sur cer-
« taines affaires au sujet desquelles j'avais été indignement et
« cruellement calomnié. Je leur racontai tout ce qui s'était passé
« entre moi, le comte de Saint-Albans, Wilmot, Mountnorris,
« Piers, Crosby et le jury de Galway, disant que je savais
« très-bien que ces gens-là et leurs amis s'étaient efforcés de
« persuader au monde que j'étais un homme dur et impitoyable,
« plutôt un pacha de Bude que le ministre d'un roi pieux et
« chrétien. Cependant, si je ne me trompe pas sur moi-même,
« ai-je dit, je suis précisément le contraire. Aucun homme ne
« pourrait prouver que mon caractère ait jamais laissé voir de
« telles dispositions ; aucun de mes amis ne m'en accusera dans
« ma vie privée ; personne ne peut dire que je sois rude dans le
« maniement de mes affaires personnelles. Si donc je suis, dans
« toutes ces occasions, à l'abri de tels reproches, tout homme
« impartial sera forcé de convenir que la nécessité seule du ser-

« vice de sa Majesté a pu me contraindre à une sévérité exté-
« rieure et apparente. Telle en a été en effet l'unique cause; j'ai
« trouvé une couronne, une Eglise et un peuple au pillage ; je
« n'ai pu me flatter de les y arracher avec de doux regards et
« de gracieux sourires; il y fallait de l'eau plus chaude. Sans
« doute, quand un pouvoir est une fois établi et assuré, on peut
« le garder et le maintenir à sa place par des mesures douces et
« modérées ; mais lorsque la souveraineté (qu'il me soit permis
« de le dire) s'en va dégringolant au fond de l'abîme, on ne peut
« l'en retirer sans énergie ni la faire remonter vers le sommet
« autrement que par une extrême vigueur. Je n'ai connu, il est
« vrai, aucun autre moyen de gouvernement que les châtiments
« et les récompenses ; partout où j'ai trouvé un homme de bien
« et complétement dévoué au service de mon maître, j'ai mis ma
« main sous son pied, et je l'ai élevé en considération et en pou-
« voir autant que je l'ai pu : quand j'ai rencontré un homme de
« dispositions contraires, je ne l'ai point pressé dans mes bras, je
« n'ai point cajolé sa mauvaise humeur ; et s'il est venu à ma
« portée, autant que l'honneur et la justice me l'ont permis, je
« l'ai frappé d'une main ferme sur la nuque : mais dès qu'il est
« devenu un homme nouveau, dès qu'il s'est dévoué au gouver-
« nement, comme il le devait, j'ai changé aussi ma manière, et
« lui ai rendu comme à l'autre tous les bons offices qui ont été en
« mon pouvoir. Si c'est là de la rudesse, si c'est là de la sévérité,
« je désire que sa Majesté et vos Seigneuries daignent me l'ap-
« prendre, car en vérité cela ne m'a point paru ainsi ; cependant,
« si une fois je savais que sa Majesté n'aime point à être servie
« de la sorte, je me conformerais volontiers à ses ordres et sui-
« vrais le penchant de mon caractère, qui est de vivre tranquille
« et de n'avoir de querelle avec personne.

« Ici sa Majesté m'interrompit en disant que la conduite dont

« je venais de parler n'était point de la sévérité, et qu'elle sou-
« haitait que je continuasse de la même manière ; car, si je la
« servais autrement, je ne la servirais pas comme elle l'attendait
« de moi. »

(*Strafford's Letters and Dispatches*, t. 2, p. 20.)



IV.

(Servant d'éclaircissement à la page 80.)

Amendes imposées au profit de la couronne, de 1629 à 1640.

	liv. sterl.
1° Richard Chambers, pour avoir refusé le paiement des droits de douane non votés par le parlement, fut condamné à une amende de	2000
2° Hillyard, pour avoir vendu du salpêtre	5000
3° Goodenough, pour la même chose	1000
4° Sir James Maleverer, pour n'avoir pas voulu composer avec les commissaires du roi pour le titre de chevalier	2000
5° Le comte de Salisbury, pour empiétement sur les forêts royales	20000
6° Le comte de Westmoreland, *idem*.	19000
7° Lord Newport, *idem*.	3000
8° Sir Christophe Hatton, *idem*.	12000
9° Sir Lewis Watson, *idem*.	4000
10° Sir Antoine Coper, pour avoir converti des terres à blé en prairies	4000
11° Alexander Leigthon, pour libelle	10000
12° Henri Sherfield, pour avoir cassé quelques vitraux peints de l'église de Salisbury.	500
	82500

	Report	82500
43°	John Overman et plusieurs autres fabricants de savon, pour avoir dérogé aux ordonnances du roi sur la fabrication et la vente du savon	43000
44°	John Rea	2000
45°	Pierre Hern et plusieurs autres, pour avoir exporté de l'or.	8400
46°	Sir David Foulis et son fils, pour avoir parlé avec irrévérence de la cour du Nord	5500
47°	Prynne, pour libelle	5000
48°	Buckner, censeur, pour avoir permis la publication du livre de Prynne	10
49°	Michel Sparks, imprimeur, pour avoir publié le même livre	500
20°	Allison et Robins, pour mauvais propos sur le compte de l'archevêque Laud	2000
21°	Bastwick, pour libelle	4000
2°	Prynne, Burton et Bastwick, pour libelle	15000
3°	Le domestique de Prynne, pour la même cause . .	4000
4°	Bowyer, pour propos contre Laud	3000
25°	Yeomans et Wright, pour mauvaise teinture de soies	5000
26°	Savage, Weldan et Burgon, pour mauvais propos contre lord Falkland, lord lieutenant d'Irlande . .	3500
27°	Grenville, pour mauvais propos sur le comte de Suffolk	4000
28°	Favers, *idem*.	4000
29°	Morley, pour avoir injurié et frappé sir George Theobald dans l'enceinte du palais.	10000
30°	Williams, évêque de Lincoln, pour mauvais propos contre Laud	10000
		172150

Report.	172150
31° Bernards, pour avoir prêché contre l'usage des crucifix	1000
32. Smart, pour avoir prêché contre les innovations ecclésiastiques du dr Cozens, etc.	500
	173650

En tout 173650 liv. sterl. ou 4,341,250 fr.

Il s'en faut beaucoup que cette liste soit complète; on pourrait extraire de Rushworth (t. 1 et 2) une multitude d'autres cas qui s'élèveraient à une somme considérable.

V.

(Servant d'éclaircissement à la page 128.)

Instructions du roi au marquis de Hamilton, pour la tenue du synode de Glasgow, en 1638.

Le roi écrivait à Hamilton :

« Quant à cette assemblée générale, quoique je n'en attende « aucun bien, cependant j'espère que vous empêcherez beaucoup « de mal, d'abord en suscitant entre eux des débats sur la léga- « lité de leurs élections, ensuite en protestant contre leurs pro- « cédés irréguliers et violents. »

Et ailleurs :

« Je désapprouve tout à fait l'opinion des prélats qui pensent « qu'il faudrait proroger cette assemblée ; en ne la laissant pas « se réunir je ferais plus de tort à ma réputation que ses actes « insensés ne peuvent faire de mal à mon service. Je vous « ordonne donc de l'ouvrir au jour désigné ; mais, comme vous « me le mandez, si vous pouviez la dissoudre en découvrant des « nullités dans ses opérations, rien de mieux. »

(BURNET, *Memoirs of the Hamiltons*, p. 82, 88.)

VI.

(Servant d'éclaircissement à la page 278.)

Tableau de la composition de l'armée levée par le parlement en 1642 [1].

Général en chef : Robert Devereux, comte d'Essex.

Major-général (ou, comme on disait alors, *Sergent-major-général*) : sir John Merrick.

Général de l'artillerie : John Mordaunt, comte de Peterborough [2].

Colonels des régiments d'infanterie.

Le comte d'Essex.
Le comte de Peterborough.
Henri Grey, comte de Stamford.
William Fiennes, vic. Say.
Edouard Montague, vicomte Mandeville [3].
John Carey, vicomte Rochford [4].
Olivier Saint-John, vicomte Saint-John.
Robert Greville, lord Brook.
John Roberts, lord Roberts.
Philippe Wharton, lord Warthon.
John Hampden.
Denzil Hollis.
Sir John Merrick.
Sir Henri Cholmondley.
Sir William Constable.

[1] D'après une brochure publiée à Londres, en 1642, et intitulée : *List of the army raised under the command of Robert earl of Essex.*

[2] A la mort du comte de Peterborough, sir John Merrick devint général de l'artillerie, et Philippe Skippon fut nommé major-général.

[3] Lord Manchester, connu aussi sous le nom de baron Kinbolton.

[4] Nommé *aussi baron* Hunsdon.

Sir William Fairfax[1].
Charles Essex.
Thomas Grantham.
Thomas Ballard.
William Bampfield.

Colonels des régiments[2] de cavalerie[3].

Le comte d'Essex.
Le comte de Bedford.
Le comte de Peterborough.
Le comte de Stamford.
Le vicomte Say.
Le vicomte Saint-John.
Basile Fielding, vicomte Fielding[4].
Lord Brook.
Lord Wharton.
William Willoughby, lord Willoughby de Parham.
Ferdinand Hastings, lord Hastings.
Thomas Grey, lord Grey de Grooby.
Sir William Balfour.
Sir William Waller.
Sir Arthur Haslerig.
Sir Walter Earl.
Sir Faithful Fortescue.
Nathaniel Fiennes.
Francis Fiennes.
John Fiennes.
Olivier Cromwell.
Valentine Wauton.
Henri Ireton.
Arthur Goodwin.
John Dalbier.
Adrien Scroop.
Thomas Hatcher.
John Hotham.
Edouard Berry.
Sir Robert Pye.
Sir William Wray.
Sir John Saunders.
John Alured.
Edwin Sandys.
John Hammond.
Thomas Hammond.
Alexandre Pym.
Antoine Mildmay.
Henry Mildmay.
James Temple.
Thomas Temple.
Arthur Evelyn.

[1] Cousin du célèbre sir Thomas Fairfax.

[2] *Troops of horse.*

[3] Dans les écrits du temps, on les nomme souvent *capitaines.*

[4] Nommé aussi quelquefois baron Newnham; il était fils du comte de Denbigh, et en prit le titre à la mort de son père, survenue le 3 avril 1643.

Robert Vivers.
Hercule Langrish.
William Pretty.
William Pretty.
James Sheffield.
John Gunter.
Robert Burrel.
Francis Dowet.
John Bird.
Mathieu Drapper.
. . . . . Dimock.
Horace Carrey.
John Neal.
Edouard Ayscough.
George Thompson.
François Thompson.
Edouard Keighly.
Alexandre Douglas.
Thomas Lidcot.
John Fleming.
Richard Grenville.
Thomas Terril.
John Hale.
William Balfour.
George Austin.
Edouard Wingate.
Edouard Baynton.
Charles Chichester.
Walter Long.
Edmond West.
William Anselm.
Robert Kirle.
Simon Rudgeley.

VII.

(Servant d'éclaircissement à la page 304.)

Sur l'emploi des catholiques dans les armées du roi.

Dès le 23 septembre 1642, c'est-à-dire au moment même de l'explosion de la guerre civile et avant la bataille d'Edgehill, le roi écrivait au comte de Newcastle la lettre suivante :

« Newcastle, celle-ci est pour vous dire que cette rébellion « est venue à un tel point que je ne dois point m'inquiéter de « quelle opinion sont aujourd'hui les hommes qui sont disposés « à me servir ; en conséquence, non-seulement je vous permets, « mais je vous ordonne d'employer tous mes fidèles sujets sans « examiner leur conscience, si ce n'est quant à leur loyauté « envers moi, et de la manière que vous jugerez la plus utile au « maintien des justes droits de ma couronne. »

M. Brodie a publié pour la première fois cette lettre d'après les manuscrits du Musée britannique.

(*Bradie's History of the british Empire*, etc., t. 3, p. 489, dans la *note*.)

VIII.

(Servant d'éclaircissement à la page 337.)

Pétition contre la paix, présentée à la chambre des communes, le 7 août 1643, par le conseil commun de la Cité.

« Vos pétitionnaires ont entendu dire que la chambre des pairs avait transmis récemment à cette honorable chambre des propositions et des offres qui, si elles étaient acceptées, seraient, nous le craignons grandement, destructives de notre religion, de nos lois et de notre liberté. Nous savons déjà par expérience que l'esprit de tout le parti bien intentionné, dans la Cité et dans les comtés adjacents, c'est-à-dire de tous ceux qui sont disposés à soutenir le parlement de leur personne et de leur bourse, en est extrêmement abattu; et nous sommes convaincus que par la même cause l'assistance fraternelle que nous attendons de l'Écosse ainsi que la levée et l'entretien de nos troupes essuieront beaucoup de difficultés et de retards. Les pétitionnaires recommandent toutes ces choses à votre sérieux examen; et, convaincus que notre triste position présente provient de ce que la patience du Tout-Puissant s'est lassée de tant de délais apportés au juste châtiment des traîtres et des délinquants, puisque nous avons encore une occasion de parler, nos désirs sont :

« Qu'il vous plaise de persister dans vos précédentes résolutions sur lesquelles le peuple a tant compté et par lesquelles

vous vous êtes engagés vous-mêmes, dussiez-vous périr dans cette entreprise, à faire faire justice des délinquants et des criminels. Et puisque nous sommes aussi disposés que nous l'ayons jamais été à hasarder tout ce que nous avons et tout ce que nous aurons pour le succès d'une si bonne cause, nous demandons qu'il vous plaise d'adopter promptement l'ordonnance ci-jointe ou quelque autre au même effet, afin de nous mettre en mesure de pourvoir à notre défense et à la vôtre, ce à quoi vos pétitionnaires, avec l'aide de Dieu, ne manqueront jamais. »

A cette pétition était annexée la minute d'une ordonnance pour donner à un comité le pouvoir de lever des hommes et de recevoir des souscriptions.

(Rushworth, part. 3, t. 2, p. 356.)

IX.

(Servant d'éclaircissement à la page 238.)

Pétition pour la paix, présentée à la chambre des communes, le 9 août 1643, par des femmes de Londres.

« Vos pauvres pétitionnaires, quoique du sexe le plus faible, ne prévoient que trop clairement quelle désolation s'apprête à frapper ce royaume, à moins que, par quelque moyen bien approprié, vos Honneurs ne pourvoient à sa prompte guérison. Vos Honneurs sont les médecins qui, avec la bénédiction spéciale et miraculeuse de Dieu que nous implorons humblement, peuvent ramener à la santé cette nation languissante, et notre sœur couverte de sang, le royaume d'Irlande, qui en est presque à son dernier soupir.

« Nous n'avons pas besoin d'indiquer à vos esprits, qui ont la vue de l'aigle, quels moyens vous devez prendre; notre seul désir est que la gloire de Dieu continue à briller dans la vraie religion protestante réformée; que les justes prérogatives et priviléges du roi et du parlement soient maintenus; que les vraies libertés et les propriétés des sujets leur soient garanties selon les lois connues du pays, et qu'on emploie enfin, pour arriver à une prompte paix, toutes les voies et moyens honorables.

« Qu'il plaise donc à vos Honneurs d'adopter quelque prompte mesure pour l'établissement, à la gloire de Dieu, de la vraie

religion protestante réformée, et pour ramener, à la grande joie des sujets, la prospérité du commerce; car ce sont là l'âme et le corps du royaume.

« Et vos pétitionnaires, avec plusieurs millions d'âmes affligées qui gémissent sous le poids de ces temps de détresse, prieront pour vous comme ils le doivent. »

(Rushworth, part. 3, t. 2, p. 357.)

TABLE DU TOME I.

LIVRE I.

(1625-1629.)

LIVRE II.

(1629-1640.)

LIVRE III.

(1640-1642.)

LIVRE IV.

(1642-1643.)

ÉCLAIRCISSEMENTS

ET PIÈCES HISTORIQUES.

FIN DU TOME I.

